This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NEDL TRANSFER
HN 6MX5 K

Charles Lewis Pierson

Center Ridge

April 1900

11

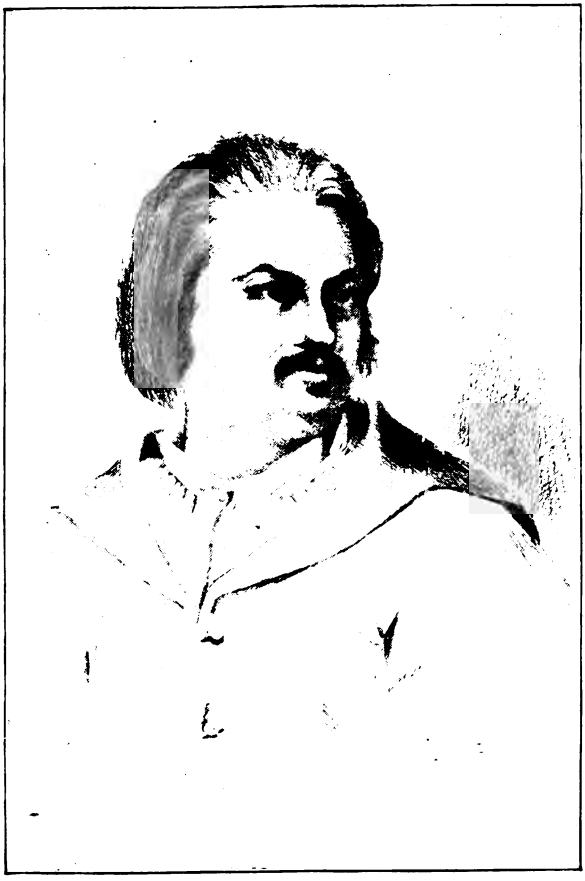

H. DE BALZAC

EUGÉNIE GRANDET

PAR

HONORÉ DE BALZAC

EDITED WITH INTRODUCTION AND NOTES

BY

EUGÈNE BERGERON

Assistant Professor in the University of Chicago

THIRD EDITION, REVISED

NEW YORK

HENRY HOLT AND COMPANY

1899

KC 9175

Copyright, 1895,
BY
HENRY HOLT & CO.

PREFACE.

In presenting to the public this first American edition of a book considered by many as the chief work of Balzac, a few words with regard to the quality and theme may not be out of place if they serve to help the reader to a better understanding of the genius of the author.

In the Middle Ages the warlike element of society and the higher classes found literary expression in epic poetry and other chivalric forms. The religious aspiration and suffering of the monastic society found expression in the *Imitation of Christ.*

The absolutism and aristocracy of the seventeenth century, when held exclusively in the mind of thinkers and literary men, found expression in the harmonious works and forms of the classics.

Voltaire expressed in literature the spirit of the questioning eighteenth century, which exhibited itself in an eagerness for a complete transformation of the social order. Likewise the middle class of the first half of this century, which gained preponderance after the Revolution, found in Balzac an artist to portray its struggles to conquer power and influence.

The power, which before the revolution had been accorded to the privileged classes only, was now ex-

tended to every class. Any man could aspire to any situation for which his intelligence, courage, and education fitted him.

Hence an increase in the intensity of the life of the nation; and the intensity is more marked in the middle than in the lower classes, for they are better equipped to take advantage of the new conditions. Among the middle class there came to be an uncontrollable rush for the highest place upon the social ladder. This was not, however, without a movement among the lower classes for general improvement, however abject their condition.

They did not better their lot, however, without struggle and friction; success is not always the result of laborious and conscientious effort; nay, it is too frequently the result of intrigue and trickery.

These struggles, these frictions, these intrigues, are described by Balzac with the power which is born of intense observation and profound insight and knowledge of human nature, which nature is not always as good as might be expected.

There is a vast difference between a man standing in the field of conflict ready to do battle for social promotion or glory—sometimes simply to secure a place for his family—and a man in the quiet of his home, away from the buzz of life and competition, surrounded by his dear ones, and feeling happy and filled with good intentions toward his fellow-men.

Balzac rarely shows us at home. He portrays the great social struggles of this century—*Commercialism*, the sacrifice of life and humanity for financial gain and honors; and therefore shows us such as we are, not in

our home, not in our family circle, but in the strife and turmoil of life when passions overrule us.

When it is said that Balzac portrayed the middle class in all its struggles and aspirations, as well as its meanness and passions, it is not to be thought that he confined himself to that class alone. Balzac is the portrayer of the society of his time; men who belong to the highest rank as well as those of the lowest have interested him.

His great power of observation permits him to present to us these men in a realistic light, and in tragical circumstances with a deep understanding of human nature and in the best art forms. He has excelled in the painting of men who are moved by one motive only; he, like Shakespeare or Molière, has described passion concentrating all its essential traits in one man, until that *one man* becomes the very incarnation of the passion described.

Balzac also combines interest with instruction, especially in this book. A person who reads for pleasure only, as well as he who seeks profit, will find Balzac intensely interesting.

A student of psychology or sociology will watch with intense interest the development of the mental disease of *Père Grandet*, and can hardly restrain himself from thinking how different *Père Grandet* might have been could he have freed himself from his surroundings and his narrow sphere of life; for if he could understand what a good investment it was to buy "*de la rente*," and draw interest without paying taxes, how could he have failed to see what other good uses he could make of his money?

If his activity and shrewdness had been applied in

some other direction, he might have accomplished what his daughter did, and infinitely more: he would have become a benefactor of the human race as well as a great and wealthy man.

I hope these suggestions, though brief and general, may offer a key to those who are unacquainted with Balzac. Understanding the nature of his theme, the student may better appreciate Balzac's genius.

E. B.

UNIVERSITY OF CHICAGO,
April, 1895.

INTRODUCTION.

STUDENTS who, after having read this book, have a desire to investigate the life of the author will find valuable private information in *Balzac, sa vie et ses œuvres, d'après sa correspondance par Mme. L. Surville, née Balzac.* This correspondence, however, would be misleading as to the true nature of Balzac, unless read discriminatingly.

In the *Essay on Balzac* by H. Taine the author's life is condensed and judged by one of his peers, a scholar in psycho-physiology and literature.

Here a few facts will be mentioned in a general way only.

Honoré de Balzac was born at Tours, May 16, 1799. At an early age he was sent to a boarding-school, where he was given opportunities (1) to acquire knowledge, (2) to receive punishment.

We are told that he did not distinguish himself very much by his eagerness to take advantage of the first, but used most freely the second. Indeed used it too much for his own good, for, his health having become impaired by it, he was sent home to recuperate. It also appears that instead of preparing his lessons he would sometimes devour the books which the library of that

blessed institution contained, so great was his thirst for reading.

After he had spent some time at home to recover (a short time only, for he had a good constitution) he was sent to the *Lycée de Tours*, or received private instruction, until the end of 1814, when he went to Paris, accompanied by his parents, who had decided to have him complete his education there.

When he had finished his studies, Balzac, like almost every college student at that critical period, looked very much embarrassed with himself, and was therefore provided through the kindness of his father, who himself had studied law, with a clerkship in a law office.

For three years he occupied, not to his liking, however, two similar positions with apparently the only result his nature permitted him to obtain—the acquisition of the vocabulary of legal proceedings, of which he made use afterward so discreetly and indiscreetly in this book and elsewhere.

Besides this vocabulary, he had also fostered an irresistible liking for literature, and therefore begged of his father to be given a trial for a year in that line. This was granted him on one condition—that no one should know his whereabouts.

Accordingly he was provided with a fine garret away from his friends, who thought him at Montauban with a cousin.

Still having the illusions of youth and an entire faith in his future genius, Balzac must have spent delicious hours in that charming garret, which very likely reminded him of the dark room at the boarding-school where he

was so glad to be sent, because then he could read books secretly obtained.

After a year spent alone in his garret, alone in his walks to the cemetery of *Père Lachaise*, where he often went to meditate upon the frailty of men and the unpleasantness of lying (his promise compelled him to limit his walks for fear of being seen by friends), he submitted to his parents his first achievement in literature. This was a five-act play, entitled *Cromwell*, which, after being read before the family, was judged faulty, and without any indication of latent talent. Consequently, he returned to his family, not without regretting, however, that he had not any means of his own to enable him to continue the experiment in his *Mansarde* attic, for if he kept on writing at his father's house, he knew that he would be reproached with incapacity.

As stated before, Balzac believed in himself ; he did not give up. For five years he kept on writing, and produced, under the pseudonyms of *Horace de St. Aubin*, *Lord R'hoone*, etc., also in collaboration, works of such mediocrity that he himself declined the authorship.

In fact, he was only trying to find his way.

The difficulty, apparently, with him was that he had a great deal to say, but wanted to say it in his own way and in his own style, and thus acquire not an affected but a true originality.

His analytical mind showed him a world of details, complications, and ramifications in things which would have generally appeared very simple to most of us ; and that complexity which he saw in things as well as in

beings he found he could not express with the limited literary vocabulary he possessed.

He had to find new terms for new things—things which had not yet been described. His great power of observation also was only latent, and still lacked its complement—experimentation.

By the very nature of Balzac's talent, it will be seen that he could not produce anything remarkable as yet: he still lacked experience to abstract from the many things he saw the proper parts to idealize and the right ones to conciliate with Realism—an element that was to predominate in his works as it did in his own nature.

He realized that he could not acquire that experience while remaining dependent on his family, and therefore decided to venture in a business enterprise which, if successful, would give him the means to devote himself entirely to literature without any other object to take into consideration. He established a printing business. He was then twenty-five years of age and full of enthusiasm. He went into this venture heart and soul, yet he did not succeed; he failed; and the consequence was debt—a debt that will become the burden, the nightmare, of his whole life.

All his efforts now tended to the payment of this debt, while his marvellous talent, spurred by ambition, unconsciously developed itself.

The first work in which this talent is revealed, and to which he attached his name, is *Le Dernier des Chouans*, in 1828.

Balzac had at last found his way and acquired enough experience to make use of his power of observation in

the truthful description of character. Perhaps at this time his originality was not yet very well marked, or entirely free from imitation; but it was a real start, and the career that was open to him was a broad one.

To obtain originality, he did away also, wrongly or rightly, with the consecrated rules of composition.

His method was to trace out in a few pages a kind of shapeless *scenarium*, send it to the printer, and, when it was returned to him, make a great number of corrections and additions, under which the original text was lost.

Though *Le Dernier Chouan* opened the literary career of Balzac, it is only in 1830, after the publication of *Peau de Chagrin*, a novel which created a great sensation and was read and reread, that his success was complete.

From this time on to his death he worked like a Hercules, and produced more works, if we consider the quality, than any other author has ever written.

It was about 1833, the year he wrote *Eugénie Grandet*, that, in order to give unity to all his works, published or to be published, he decided to collect them under one great heading, *La Comédie humaine*, which thus would form, as it were, a single book, containing the living description of all forms of human vices and virtues.

When this idea dawned upon Balzac, whose nature was as good as it was open and frank—somewhat boyish, perhaps, on account of his having always been too much occupied with his writings to think much about anything else—we are told that he went to his sister's house and told her to salute him as a genius.

We may well pardon the way in which Balzac aired

his overdose of self-satisfaction, when we think of the immense task he laid before himself that day, and which he tried to perform and did perform to some extent, although not always as we would have liked. Had he turned his search-light a little more on virtues and less on vices, it would show more pleasing scenes.

Following his idea, he classified his works thus:

"SCENES DE LA VIE MILITAIRE," in which we find, among others:

Le dernier des Chouans.

Le bal des chefs des Chouans, good descriptions of the customs and habits of the Bretons, and of the last struggle of the Royalists against the soldiery of the Republic.

"SCÈNES DE LA VIE DE PROVINCE." In this series we may mention:

L'Illustre Gaudissart; an amusing portrait of a commercial traveller.

Le Curé de Tours; one of his best compositions. In this novel we find the portrait of a typical old man.

Eugénie Grandet. (Cf. Plautus' *Aulularia.*)

Un Grand homme de province.

Le Lys dans la Vallée, in which we see the author at his best as well as at his worst.

Ursule Mirouet.

Eve et David.

"SCÈNES DE LA VIE DE CAMPAGNE" (cf. the peasants of G. Sand):

Le Médecin de campagne.

Le Curé de Village.

Les Paysans.

"SCÈNES DE LA VIE PRIVÉE":

La maison du chat qui pelotte; a description of the life of certain merchants.

Gobseck, a usurer.

Pierre Grassou; story of an artist who has no remarkable talent, but a great deal of will-power.

Un Début dans la vie; story of a young man taking his first steps in the world.

"SCÈNES DE LA VIE PARISIENNE":

Les Employés; showing us the minutest details in the lives of clerks, their intrigues, tastes, private habits, etc.

Père Goriot (cf. King Lear, omitting Cordelia).

César Birotteau, description of ambition which goes as far as monomania; hard to read on account of commercial technicalities.

Cousin Pons, one of the best of Balzac's studies.

"SCÈNES DE LA VIE POLITIQUE":

Une ténébreuse affaire; a detective story of the Revolution.

Mme de la Chantraie; a detective story of the *Directoire* and *Consulat.*

"ETUDES PHILOSOPHIQUES":

Louis Lambert; the theory of intuition; a glimpse of Balzac's school life.

Le Chef d'œuvre inconnu; one of Balzac's prettiest novels.

Seraphita; a very mystical work, with fine descriptions (Swedenborgianism).

La Recherche de l'Absolu. A chemist, persuaded that he can succeed in changing any metals into gold,

sacrifices unconsciously the happiness of his family. Vivid description of Flemish life.

Fine portraits of women are to be found in the following works:

La Recherche de l'Absolu; Le Dernier des Chouans; Eve et David; Curé de Village; Ursule Mirouet.

In this last classification readers should not be misled by the ambitious title *Études philosophiques.* The ambition of Balzac in that line was not justified by knowledge. Of course he had theories of his own in philosophy, but they were far from being scientific, as the word is understood to-day, or sound.

He had a literary education rather than a scientific one, and although he tried to keep himself posted on many subjects, we must consider him simply as a novelist, a great observer of human nature, the great painter of the society of his time, but no more.

Balzac seems to have been a most wonderful and powerful worker, for we find that he produced in one year (1832) more than twelve different works, among which are *Le Chef d'œuvre inconnu, Louis Lambert, Le Curé de Tours,* etc.

It appears that in travelling either in Italy or Germany—but, of course, more often in France, which he travelled over more than once, as he always visited the place where he laid his plot—the corner of a small table was all he needed to work; and work he did incessantly, sometimes sixteen hours a day in succession for a period of several weeks.

Yet, in spite of this constant labor and the fact that

his works were well paid for by that time, he was in constant need of money.

This perhaps was due to carelessness or to the want of a devoted wife, after the model he has so often portrayed in his works; but whatever was the cause he never seemed to make any headway, and he was not liberated from his life-long debt, which had accrued with interest, until almost the end of his career.

At about the same time he saw also his dream of many years realized—his marriage with la Comtesse de Hanska, a wealthy Russian lady of high birth, who had become his admirer in reading *Le médecin de campagne.*

They were married in Russia and returned to Paris, where he had anticipated spending many happy days, and finding time and opportunity to see and investigate life from a new point of view.

But Balzac's health had not been good for some time, and in August, 1850, a short time only after his marriage he died of a hypertrophy of the heart.

HARPAGON AND PÈRE GRANDET.

By Hippolyte Adolphe Taine.

[From Taine's "Essay on Balzac," already mentioned, in which Harpagon, the principal character in Molière's *L'Avare*, is contrasted with Père Grandet in Balzac's *Eugénie Grandet*. (*Nouveaux essais de critique et d'histoire, par H. Taine*, Hachette's Edition, p. 116, l. 14.)]

"What grandeur is there in an anxious, shrivelled-up miser, bent with figuring, engrossed in cutting down his expenses, nibbling at other people's property? How can one write after Molière, with the purpose of contradicting him? What is Harpagon, if not a grotesque character that Molière defames and slaps in the face to amuse and teach us. Sum up all his ridiculous points: do you find a lodging-place for beauty? His parsimony is all the more contemptible because he is born a wealthy middle-class man, and by his rank compelled to keep servants, diamonds, and coaches. What is there more vile than an usurer who, having coaches, invents economical dishes, hoards candles, and pinches pennies? He is railed at by his neighbors, vilified by his servants; he permits his son to become involved in debt and his daughter to run away from home; he wants to lend money on pledges, and the transaction falls through; he wants to hide his money, and he is robbed of it; he wants to marry, and his *fiancée* is taken from him; he

tries to be gallant, and he is silly; he weeps, and the spectator laughs. How many devices there are to render a character grotesque!—and yet, by using the opposite means, the character will become poetical; the low and ridiculous being will become tragical and grand; Harpagon reversed will become Grandet. Let us make of him a peasant, a cooper, a grape-grower; his stinginess will become excusable. If he counts the lumps of sugar for breakfast, if with his own hands he drives the nails in the shipping-boxes of his nephew, calls his servant to stay with him in order to save a candle, it is because habits are lasting, because the young man persists in the old man, and the mind always retains the attitude it has taken at first: we would have done the same, had we been in his place, and we bear with the niggardliness which elsewhere would have shocked us—Harpagon, awkward, duped, and baffled, was a subject for laughter; Grandet, able, honored, and happy, will become an object of fear. He takes advantage of his servants and his family, his friends and enemies. He has taken for servant a countrywoman, built like a grenadier, whom no one wanted, and in whom he has inculcated the mechanical faithfulness and devotedness of a beast of burden. For wife he has chosen a devout housekeeper, submissive through religion, feebleness, and stupidity; who allows him to take her savings, and is careful not to ask him for a penny. He has trained his daughter to strict economy, and takes advantage of her filial affection to rob her of her rightful inheritance. He rids himself of his ruined nephew, and finds the means of appearing generous in taking his jewelry at a Jewish price. He is respected by

the wealthiest middle-class men, who pay court to him with the hope of marrying his daughter. He draws from them a number of services: from one he obtains gratuitous advice, another he sends to Paris to arrange his affairs. He takes advantage of all passions, of all virtues, of all miseries; a true diplomat, a close-fisted calculator, so prudent and attentive that he dupes business people and mocks law with law. He has begun with two hundred *louis* and ends with seventeen millions. Here the splendor of gold covers over the ugliness of vice, and avarice glorified sits on success as if on a throne. To raise avarice still higher, Balzac gives it all the power of wit and will. Grandet is so superior, that ordinarily he consents to appear stupid, ignorant, and humble, stuttering, saying that his head is bursting, that he does not understand anything in the complications of affairs, until the time when his adversaries forget their distrust, and let out their secrets. He mocks them; he amuses himself in making them run and sweat; he makes sport of their expectancy and the reverence they show him. "Come in, gentlemen," he says to his visitors, people high in station; "I am not proud: I mend the step of my staircase myself." And he seats them in front of his lone candle, beside his servant.—He installs himself in his avarice as Brideau in his brutality; he exhibits it in maxims with atrocious positiveness and precision. When his brother commits suicide and his nephew weeps: "Let the first storm pass off; this young man is a good-for-nothing fellow: he thinks more of the dead than of money." Will you laugh at such a man after such words? This sentence is like a blow from a knife, severing with

one stroke the root of humanity and pity. Such vice as his becomes a dogma embraced with the eagerness of the will and the obstinacy of love. He is a tyrant at home, and terrible; his women tremble under his eye; they are his "linnets,"—gentle little birds to whom he gives an occasional grain of millet, but whose necks he could wring with one touch of his thumb. Passion rings through his sarcastic and crude expressions: "I do not give you my money to stuff that young rascal with sugar." "What! a wax-candle? These women would tear up the floor of my house to cook eggs for that fellow!" The vehemence and outbursts of his anger are overwhelming, in him vice has reached that degree where it receives neither check nor measure: it breaks and tramples over everything, rushing over the sentiments and happiness of others as a bull would through a house or a church. "What good does it do you to partake of communion six times every three months if you give your father's gold in secret to a good-for-nothing fellow who will devour your heart when you have nothing else to lend him?" His wife implores him in God's name; his answer is, "Confound him!" Here we are awed at human nature; one feels that it contains unknown chasms wherein everything can be engulfed,—a short time ago religion, now paternity. When his daughter signs the deed by which she renounces her mother's inheritance, he turns pale, perspires, almost faints, then suddenly kisses her, almost to suffocation: "Well done, my child; you give life to your father. This is how affairs should be transacted. Life is a transaction. I bless you. You are a virtuous girl, who loves her father well." This triviality,

this blessing administered as if to balance an account, these jerking and strangling outbreaks of the miser stifling the father, are horrible. At this height and with these acts, passion attains poetry; and perhaps such a miser is nothing but a lost, imprisoned poet. He swims in imagination on his sea of gold. He speaks of his treasure with the vivid and caressing expressions of a lover and an artist. "Come, fetch it—the treasure. You should kiss my eyes for telling you thus the secrets of life and death about coins. Truly, coins live and swarm like men; they come, go, perspire, produce." Toward his end his eyes remain fixed for whole hours on the pile of *eagles* (louis), as if to be fed with their glitter. "It warms me," he says.—Do you still consider him grotesque? What joys has this man tasted! He has enjoyed his gold with his eyes as a painter; he has sailed like a poet in the midst of inventions and expectations of a hundred thousand resplendent fairylands; he has relished the long and continued pleasure of growing success, of repeated victory, of superiority realized, of domination established; he has suffered neither in his heart nor money, neither privations nor remorses; he died at the end of an extreme old age, in wealth and security, in the entire gratification of his dominant passion, in the silence of other desires, deadened or torn up. If Corneille wrote the generous epic of heroism, Balzac writes the triumphant epic of passion.

EUGÉNIE GRANDET

EUGÉNIE GRANDET

A MARIA

Que votre nom, vous dont le portrait est le plus bel ornement de cet ouvrage, soit ici comme une branche de buis bénit, prise on ne sait à quel arbre, mais certainement sanctifiée par la religion et renouvelée, toujours verte, par des mains pieuses, pour protéger la maison.

DE BALZAC.

Il se trouve dans certaines villes de province des maisons dont la vue inspire une mélancolie égale à celle que provoquent les cloîtres les plus sombres, les landes les plus ternes ou les ruines les plus tristes. Peut-être y a-t-il à la fois dans ces maisons et le silence du cloître, et l'aridité des landes, et les ossements des ruines; la vie et le mouvement y sont si tranquilles, qu'un étranger les croirait inhabitées, s'il ne rencontrait tout à coup le regard pâle et froid d'une personne immobile dont la figure à demi monastique dépasse l'appui de la croisée, au bruit d'un pas inconnu. Ces principes de mélancolie existent dans la physionomie d'un logis situé à Saumur, au bout de la rue montueuse qui mène au château, par le haut de la ville. Cette rue, maintenant peu fréquentée, chaude en été, froide en hiver, obscure

en quelques endroits, est remarquable par la sonorité de son petit pavé caillouteux, toujours propre et sec, par l'étroitesse de sa voie tortueuse, par la paix de ses maisons, qui appartiennent à la vieille ville et que dominent les remparts. Des habitations trois fois séculaires y sont encore solides, quoique construites en bois, et leurs divers aspects contribuent à l'originalité qui recommande cette partie de Saumur à l'attention des antiquaires et des artistes. Il est difficile de passer devant ces maisons sans admirer les énormes madriers dont les bouts sont taillés en figures bizarres, et qui couronnent d'un bas-relief noir le rez-de-chaussée de la plupart d'entre elles. Ici, des pièces de bois transversales sont couvertes en ardoises et dessinent des lignes bleues sur les frêles murailles d'un logis terminé par un toit en colombage que les ans ont fait plier, dont les bardeaux pourris ont été tordus par l'action alternative de la pluie et du soleil. Là se présentent des appuis de fenêtre usés, noircis, dont les délicates sculptures se voient à peine, et qui semblent trop légers pour le pot d'argile brune d'où s'élancent les œillets ou les rosiers d'une pauvre ouvrière. Plus loin, c'est des portes garnies de clous énormes où le génie de nos ancêtres a tracé des hiéroglyphes domestiques dont le sens ne se retrouvera jamais. Tantôt un protestant y a signé sa foi, tantôt un ligueur y a maudit Henry IV. Quelque bourgeois y a gravé les insignes de sa *noblesse de cloches*, la gloire de son échevinage oublié. L'histoire de France est là tout entière. A côté de la tremblante maison à pans hourdés où l'artisan a déifié son rabot s'élève l'hôtel d'un gentilhomme où, sur le plein cintre de la porte en pierre, se voient encore quelques vestiges de ses armes, bri

sées par les diverses révolutions qui depuis 1789 ont agité le pays. Dans cette rue, les rez-de-chaussée commerçants ne sont ni des boutiques ni des magasins, les amis du moyen âge y retrouveraient l'ouvrouère de nos pères en toute sa naïve simplicité. Ces salles basses, qui n'ont ni devanture, ni montre, ni vitrages, sont profondes, obscures et sans ornements extérieurs ou intérieurs. Leur porte est ouverte en deux parties pleines, grossièrement ferrées, dont la supérieure se replie intérieurement et dont l'inférieure, armée d'une sonnette à ressort, va et vient constamment. L'air et le jour arrivent à cette espèce d'antre humide ou par le haut de la porte, ou par l'espace qui se trouve entre la voûte, le plancher et le petit mur à hauteur d'appui dans lequel s'encastrent de solides volets, ôtés le matin, remis et maintenus le soir avec des barres de fer boulonnées. Ce mur sert à étaler les marchandises du négociant. Là, nul charlatanisme. Suivant la nature du commerce, les échantillons consistent en deux ou trois baquets pleins de sel et de morue, en quelques paquets de toile à voiles, des cordages, du laiton pendu aux solives du plancher, des cercles le long des murs, ou quelques pièces de drap sur des rayons. Entrez. Une fille propre, pimpante de jeunesse, au blanc fichu, aux bras rouges, quitte son tricot, appelle son père ou sa mère, qui vient et vous vend à vos souhaits, flegmatiquement, complaisamment, arrogamment, selon son caractère, soit pour deux sous, soit pour vingt mille francs de marchandise. Vous verrez un marchand de merrain assis à sa porte et qui tourne ses pouces en causant avec un voisin, il ne possède en apparence que de mauvaises planches à bouteilles et deux ou trois paquets de lattes ; mais sur le port son

chantier plein fournit tous les tonneliers de l'Anjou ; il sait, à une planche près, combien il *peut* de tonneaux si la récolte est bonne ; un coup de soleil l'enrichit, un temps de pluie le ruine : en une seule matinée, les poinçons valent onze francs ou tombent à six livres. Dans ce pays, comme en Touraine, les vicissitudes de l'atmosphère dominent la vie commerciale. Vignerons, propriétaires, marchands de bois, tonneliers, aubergistes, mariniers, sont tous à l'affût d'un rayon de soleil ; ils tremblent en se couchant le soir d'apprendre le lendemain matin qu'il a gelé pendant la nuit ; ils redoutent la pluie, le vent, la sécheresse, et veulent de l'eau, du chaud, des nuages, à leur fantaisie. Il y a un duel constant entre le ciel et les intérêts terrestres. Le baromètre attriste, déride, égaye tour à tour les physionomies. D'un bout à l'autre de cette rue, l'ancienne Grand'Rue de Saumur, ces mots : " Voilà un temps d'or ! " se chiffrent de porte en porte. Aussi chacun répond-il au voisin : " Il pleut des louis ! " en sachant ce qu'un rayon de soleil, ce qu'une pluie opportune lui en apporte. Le samedi, vers midi, dans la belle saison, vous n'obtiendrez pas pour un sou de marchandise chez ces braves industriels. Chacun a sa vigne, sa closerie, et va passer deux jours à la campagne. Là, tout étant prévu, l'achat, la vente, le profit, les commerçants se trouvent avoir dix heures sur douze à employer en joyeuses parties, en observations, commentaires, espionnages continuels. Une ménagère n'achète pas une perdrix sans que les voisins demandent au mari si elle était cuite à point. Une jeune fille ne met pas la tête à sa fenêtre sans y être vue par tous les groupes inoccupés. Là donc, les consciences sont à jour, de même que ces maisons impé-

nétrables, noires et silencieuses n'ont point de mystères. La vie est presque toujours en plein air : chaque ménage s'assied à sa porte, y déjeune, y dîne, s'y querelle. Il ne passe personne dans la rue qui ne soit étudié. Aussi, 5 jadis, quand un étranger arrivait dans une ville de province, était-il gaussé de porte en porte. De là les bons contes, de là le surnom de *copieux* donné aux habitants d'Angers, qui excellaient à ces railleries urbaines. Les anciens hôtels de la vieille ville sont situés en haut de 10 cette rue, autrefois habitée par les gentilshommes du pays. La maison, pleine de mélancolie, où se sont accomplis les événements de cette histoire était précisément un de ces logis, restes vénérables d'un siècle où les choses et les hommes avaient ce caractère de simplicité que les 15 mœurs françaises perdent de jour en jour. Après avoir suivi les détours de ce chemin pittoresque, dont les moindres accidents réveillent des souvenirs et dont l'effet général tend à plonger dans une sorte de rêverie machinale, vous apercevez un renfoncement assez sombre, au centre 20 duquel est cachée la porte de la maison à M. Grandet. Il est impossible de comprendre la valeur de cette expression provinciale sans donner la biographie de M. Grandet.

M. Grandet jouissait à Saumur d'une réputation dont les causes et les effets ne seront pas entièrement compris 25 par les personnes qui n'ont point, peu ou prou, vécu en province. M. Grandet, encore nommé par certaines gens le père Grandet, mais le nombre de ces vieillards diminuait sensiblement, était en 1789 un maître tonnelier fort à son aise, sachant lire, écrire, et compter. Lorsque 30 la République française mit en vente, dans l'arrondissement de Saumur, les biens du clergé, le tonnelier, alors âgé de quarante ans, venait d'épouser la fille d'un riche marchand de planches. Grandet alla, muni de sa fortune

liquide et de la dot, muni de deux mille louis d'or, au district, où, moyennant deux cents doubles louis offerts par son beau-père au farouche républicain qui surveillait la vente des domaines nationaux, il eut pour un morceau de pain, légalement, sinon légitimement, les plus beaux vignobles de l'arrondissement, une vieille abbaye et quelques métairies. Les habitants de Saumur étant peu révolutionnaires, le père Grandet passa pour un homme hardi, un républicain, un patriote, pour un esprit qui donnait dans les nouvelles idées tandis que le tonnelier donnait tout bonnement dans les vignes. Il fut nommé membre de l'administration du district de Saumur, et son influence pacifique s'y fit sentir politiquement et commercialement. Politiquement, il protégea les ci-devant et empêcha de tout son pouvoir la vente des biens des émigrés ; commercialement, il fournit aux armées républicaines un ou deux milliers de pièces de vin blanc, et se fit payer en superbes prairies dépendant d'une communauté de femmes que l'on avait réservée pour un dernier lot. Sous le Consulat, le bonhomme Grandet devint maire, administra sagement, vendangea mieux encore ; sous l'Empire, il fut M. Grandet. Napoléon n'aimait pas les républicains : il remplaça M. Grandet, qui passait pour avoir porté le bonnet rouge, par un grand propriétaire, un homme à particule, un futur baron de l'Empire. M. Grandet quitta les honneurs municipaux sans aucun regret. Il avait fait faire, dans l'intérêt de la ville, d'excellents chemins qui menaient à ses propriétés. Sa maison et ses biens, très-avantageusement cadastrés, payaient des impôts modérés. Depuis le classement de ses différents clos, ses vignes, grâce à des soins constants, étaient devenues la tête du pays, mot technique en usage pour indiquer

les vignobles qui produisent la première qualité de vin. Il aurait pu demander la croix de la Légion d'honneur. Cet événement eut lieu en 1806. M. Grandet avait alors cinquante-sept ans et sa femme
5 environ trente-six. Une fille unique, fruit de leurs légitimes amours, était âgée de dix ans. M. Grandet, que la Providence voulut sans doute consoler de sa disgrâce administrative, hérita successivement pendant cette année de madame de la Gaudinière, née de la
10 Bertellière, mère de madame Grandet; puis du vieux M. de la Bertellière, père de la défunte; et encore de madame Gentillet, grand'mère du côté maternel : trois successions dont l'importance ne fut connue de personne. L'avarice de ces trois vieillards était si pas-
15 sionnée, que depuis longtemps ils entassaient leur argent pour pouvoir le contempler secrètement. Le vieux M. de la Bertellière appelait un placement une prodigalité, trouvant de plus gros intérêts dans l'aspect de l'or que dans les bénéfices de l'usure. La ville de
20 Saumur présuma donc la valeur des économies d'après les revenus des biens au soleil. M. Grandet obtint alors le nouveau titre de noblesse que notre manie d'égalité n'effacera jamais, il devint *le plus imposé* de l'arrondissement. Il exploitait cent arpents de vignes,
25 qui, dans les années plantureuses, lui donnaient sept à huit cents poinçons de vin. Il possédait treize métairies, une vieille abbaye, où, par économie, il avait muré les croisées, les ogives, les vitraux, ce qui les conserva; et cent vingt-sept arpents de prairies où croissaient et
30 grossissaient trois mille peupliers plantés en 1793. Enfin la maison dans laquelle il demeurait était la sienne. Ainsi établissait-on sa fortune visible. Quant à ses capitaux, deux seules personnes pouvaient vague-

ment en présumer l'importance : l'une était M. Cruchot, notaire, chargé des placements usuraires de M. Grandet ; l'autre M. des Grassins, le plus riche banquier de Saumur, aux bénéfices duquel le vigneron participait à sa convenance et secrètement. Quoique le vieux Cruchot et M. des Grassins possédassent cette profonde discrétion qui engendre en province la confiance et la fortune, ils témoignaient publiquement à M. Grandet un si grand respect, que les observateurs pouvaient mesurer l'étendue des capitaux de l'ancien maire d'après la portée de l'obséquieuse considération dont il était l'objet. Il n'y avait dans Saumur personne qui ne fût persuadé que M. Grandet n'eût un trésor particulier, une cachette pleine de louis, et ne se donnât nuitamment les ineffables jouissances que procure la vue d'une grande masse d'or. Les avaricieux en avaient une sorte de certitude en voyant les yeux du bonhomme, auxquels le métal jaune semblait avoir communiqué ses teintes. Le regard d'un homme accoutumé à tirer de ses capitaux un intérêt énorme contracte nécessairement, comme celui du voluptueux, du joueur ou du courtisan, certaines habitudes indéfinissables, des mouvements furtifs, avides, mystérieux, qui n'échappent point à ses coreligionnaires. Ce langage secret forme en quelque sorte la franc-maçonnerie des passions. M. Grandet inspirait donc l'estime respectueuse à laquelle avait droit un homme qui ne devait jamais rien à personne, qui, vieux tonnelier, vieux vigneron, devinait avec la précision d'un astronome quand il fallait fabriquer pour sa récolte mille poinçons ou seulement cinq cents ; qui ne manquait pas une seule spéculation, avait toujours des tonneaux à vendre alors que le tonneau valait plus cher

que la denrée à recueillir, pouvait mettre sa vendange dans ses celliers et attendre le moment de livrer son poinçon à deux cents francs quand les petits propriétaires donnaient le leur à cinq louis. Sa fameuse récolte de 1811, sagement serrée, lentement vendue, lui avait rapporté plus de deux cent quarante mille livres. Financièrement parlant, M. Grandet tenait du tigre et du boa : il savait se coucher, se blottir, envisager longtemps sa proie, sauter dessus ; puis il ouvrait la gueule de sa bourse, y engloutissait une charge d'écus, et se couchait tranquillement, comme le serpent qui digère, impassible, froid, méthodique. Personne ne le voyait passer sans éprouver un sentiment d'admiration mélangé de respect et de terreur. Chacun dans Saumur n'avait-il pas senti le déchirement poli de ses griffes d'acier ? A celui-ci, maître Cruchot avait procuré l'argent nécessaire à l'achat d'un domaine, mais à onze pour cent ; à celui-là, M. des Grassins avait escompté des traites, mais avec un effroyable prélèvement d'intérêts. Il s'écoulait peu de jours sans que le nom de M. Grandet fût prononcé, soit au marché, soit pendant les soirées dans les conversations de la ville. Pour quelques personnes, la fortune du vieux vigneron était l'objet d'un orgueil patriotique. Aussi plus d'un négociant, plus d'un aubergiste disait-il aux étrangers, avec un certain contentement :

—Monsieur, nous avons ici deux ou trois maisons millionnaires ; mais, quant à M. Grandet, il ne connaît pas lui-même sa fortune !

En 1816, les plus habiles calculateurs de Saumur estimaient les biens territoriaux du bonhomme à près de quatres millions ; mais, comme, terme moyen, il avait dû tirer par an, depuis 1793 jusqu'en 1817, cent

mille francs de ses propriétés, il était présumable qu'il possédait en argent une somme presque égale à celle de ses biens-fonds. Aussi, lorsque, après une partie de boston, ou quelque entretien sur les vignes, on venait à parler de M. Grandet, les gens capables disaient-ils : 5 "Le père Grandet ?... le père Grandet doit avoir cinq à six millions."

—Vous êtes plus habile que je ne le suis, je n'ai jamais pu savoir le total, répondaient M. Cruchot ou M. des Grassins, s'ils entendaient le propos. 10

Quelque Parisien parlait-il des Rothschild ou de M. Lafitte, les gens de Saumur demandaient s'ils étaient aussi riches que M. Grandet. Si le Parisien leur jetait en souriant une dédaigneuse affirmation, ils se regardaient en hochant la tête d'un air d'incrédulité. Une si 15 grande fortune couvrait d'un manteau d'or toutes les actions de cet homme. Si d'abord quelques particularités de sa vie donnèrent prise au ridicule et à la moquerie, la moquerie et le ridicule s'étaient usés. En ses moindres actes, M. Grandet avait pour lui l'autorité 20 de la chose jugée. Sa parole, son vêtement, ses gestes, le clignement de ses yeux, faisaient loi dans le pays, où chacun, après l'avoir étudié comme un naturaliste étudie les effets de l'instinct chez les animaux, avait pu reconnaître la profonde et muette sagesse de ses plus légers 25 mouvements.

— L'hiver sera rude, disait-on, le père Grandet a mis ses gants fourrés : il faut vendanger. — Le père Grandet prend beaucoup de merrain, il y aura du vin cette année. 30

M. Grandet n'achetait jamais ni viande ni pain. Ses fermiers lui apportaient par semaine une provision suffisante de chapons, de poulets, d'œufs, de beurre et de

blé de rente. Il possédait un moulin dont le locataire devait, en sus du bail, venir chercher une certaine quantité de grains et lui en rapporter le son et la farine. La grande Nanon, son unique servante, quoiqu'elle ne
5 fût plus jeune, boulangeait elle-même tous les samedis le pain de la maison. M. Grandet s'était arrangé avec les maraîchers, ses locataires, pour qu'ils le fournissent de légumes. Quant aux fruits, il en récoltait une telle quantité, qu'il en faisait vendre une grande partie au
10 marché. Son bois de chauffage était coupé dans ses haies ou pris dans les vieilles *truisses* à moitié pourries qu'il enlevait au bord de ses champs, et ses fermiers le lui charroyaient en ville tout débité, le rangeaient par complaisance dans son bûcher et recevaient ses remer-
15 cîments. Ses seules dépenses connues étaient le pain bénit, la toilette de sa femme, celle de sa fille et le payement de leurs chaises à l'église ; la lumière, les gages de la grande Nanon, l'étamage de ses casseroles ; l'acquittement des impositions, les réparations de ses
20 bâtiments et les frais de ses exploitations. Il avait six cents arpents de bois, récemment achetés, qu'il faisait surveiller par le garde d'un voisin, auquel il promettait un indemnité. Depuis cette acquisition seulement, il mangeait du gibier. Les manières de cet homme étaient
25 fort simples. Il parlait peu. Généralement, il exprimait ses idées par de petites phrases sentencieuses et dites d'une voix douce. Depuis la Révolution, époque à laquelle il attira les regards, le bonhomme bégayait d'une manière fatigante aussitôt qu'il avait à discourir longue-
30 ment ou à soutenir une discussion. Ce bredouillement, l'incohérence de ses paroles, le flux de mots où il noyait sa pensée, son manque apparent de logique, attribués à un défaut d'éducation, étaient affectés, et seront suf-

fisamment expliqués par quelques événements de cette histoire. D'ailleurs, quatre phrases, exactes autant que des formules algébriques, lui servaient habituellement à embrasser, à résoudre toutes les difficultés de la vie et du commerce : "Je ne sais pas, Je ne puis pas, Je ne veux pas, Nous verrons cela." Il ne disait jamais ni *oui* ni *non*, et n'écrivait point. Lui parlait-on, il écoutait froidement, se tenait le menton dans la main droite en appuyant son coude droit sur le revers de la main gauche, et se formait en toute affaire des opinions desquelles il ne revenait point. Il méditait longuement les moindres marchés. Quand, après une savante conversation, son adversaire lui avait livré le secret de ses prétentions en croyant le tenir, il lui répondait :

—Je ne puis rien conclure sans avoir consulté ma femme.

Sa femme, qu'il avait réduite à un ilotisme complet, était en affaires son paravent le plus commode. Il n'allait jamais chez personne, ne voulait ni recevoir ni donner à dîner ; il ne faisait jamais de bruit, et semblait économiser tout, même le mouvement. Il ne dérangeait rien chez les autres par un respect constant de la propriété. Néanmoins, malgré la douceur de sa voix, malgré sa tenue circonspecte, le langage et les habitudes du tonnelier perçaient, surtout quand il était au logis, où il se contraignait moins que partout ailleurs. Au physique, Grandet était un homme de cinq pieds, trapu, carré, ayant des mollets de douze pouces de circonférence, des rotules noueuses et de larges épaules ; son visage était rond, tanné, marqué de petite vérole ; son menton était droit, ses lèvres n'offraient aucune sinuosité, et ses dents étaient blanches ; ses yeux avaient l'expression calme et dévoratrice que

le peuple accorde au basilic ; son front, plein de lignes transversales, ne manquait pas de protubérances significatives ; ses cheveux, jaunâtres et grisonnants, étaient blanc et or, disaient quelques jeunes gens qui ne con-
5 naissaient pas la gravité d'une plaisanterie faite sur M. Grandet. Son nez, gros par le bout, supportait une loupe veinée que le vulgaire disait, non sans raison, pleine de malice. Cette figure annonçait une finesse dangereuse, une probité sans chaleur, l'égoïsme d'un
10 homme habitué à concentrer ses sentiments dans la jouissance de l'avarice et sur le seul être qui lui fût réellement quelque chose, sa fille Eugénie, sa seule héritière. Attitude, manières, démarche, tout en lui, d'ailleurs, attestait cette croyance en soi que donne
15 l'habitude d'avoir toujours réussi dans ses entreprises. Aussi, quoique de mœurs faciles et molles en apparence, M. Grandet avait-il un caractère de bronze. Toujours vêtu de la même manière, qui le voyait aujourd'hui le voyait tel qu'il était depuis 1791. Ses forts souliers se
20 nouaient avec des cordons de cuir ; il portait en tout temps des bas de laine drapés, une culotte courte de gros drap marron à boucles d'argent, un gilet de velours à raies alternativement jaune et puce, boutonné carrément, un large habit marron à grands pans, une cravate
25 noire et un chapeau de quaker. Ses gants, aussi solides que ceux des gendarmes, lui duraient vingt mois, et, pour les conserver propres, il les posait sur le bord de son chapeau à la même place, par un geste méthodique. Saumur ne savait rien de plus sur ce person-
30 nage.

Six habitants seulement avaient le droit de venir dans cette maison. Le plus considérable des trois premiers était le neveu de M. Cruchot. Depuis sa nomi-

nation de président au tribunal de première instance de Saumur, ce jeune homme avait joint au nom de Cruchot celui de Bonfons, et travaillait à faire prévaloir Bonfons sur Cruchot. Il signait déjà C. de Bonfons. Le plaideur assez malavisé pour l'appeler "monsieur Cruchot" s'apercevait bientôt, à l'audience, de sa sottise. Le magistrat protégeait ceux qui le nommaient "monsieur le président", mais il favorisait de ses plus gracieux sourires les flatteurs qui lui disaient "monsieur de Bonfons." M. le président était âgé de trente-trois ans, possédait le domaine de Bonfons (*Boni Fontis*), valant sept mille livres de rente; il attendait la succession de son oncle le notaire et celle de son oncle l'abbé Cruchot, dignitaire du chapitre de Saint-Martin de Tours, qui tous deux passaient pour être assez riches. Ces trois Cruchot, soutenus par bon nombre de cousins, alliés à vingt maisons de la ville, formaient un parti, comme jadis à Florence les Médicis; et, comme les Médicis, les Cruchot avaient leurs Pazzi. Madame des Grassins, mère d'un fils de vingt-trois ans, venait très-assidûment faire la partie de madame Grandet, espérant marier son cher Adolphe avec mademoiselle Eugénie. M. des Grassins le banquier favorisait vigoureusement les manœuvres de sa femme par de constants services secrètement rendus au vieil avare, et arrivait toujours à temps sur le champ de bataille. Ces trois des Grassins avaient également leurs adhérents, leurs cousins, leurs alliés fidèles. Du côté des Cruchot, l'abbé, le Talleyrand de la famille, bien appuyé par son frère le notaire, disputait vivement le terrain à la financière, et tentait de réserver le riche héritage à son neveu le président. Ce combat secret entre les Cruchot et les des Grassins, dont le prix était la main

d'Eugénie Grandet, occupait passionnément les diverses sociétés de Saumur. Mademoiselle Grandet épousera-t-elle M. le président ou M. Adolphe des Grassins? A ce problème, les uns répondaient que M. Grandet ne donnerait sa fille ni à l'un ni à l'autre. L'ancien tonnelier, rongé d'ambition, cherchait, disaient-ils pour gendre quelque pair de France, à qui trois cent mille livres de rente feraient accepter tous les tonneaux passés, présents et futurs des Grandet. D'autres répliquaient que M. et madame des Grassins étaient nobles, puissamment riches, qu'Adolphe était un bien gentil cavalier, et qu'à moins d'avoir un neveu du pape dans sa manche, une alliance si convenable devait satisfaire des gens de rien, un homme que tout Saumur avait vu la doloire en main, et qui, d'ailleurs, avait porté le bonnet rouge. Les plus sensés faisaient observer que M. Cruchot de Bonfons avait ses entrées à toute heure au logis, tandis que son rival n'y était reçu que les dimanches. Ceux-ci soutenaient que madame des Grassins, plus liée avec les femmes de la maison Grandet que les Cruchot, pouvait leur inculquer certaines idées qui la feraient, tôt ou tard, réussir. Ceux-là répliquaient que l'abbé Cruchot était l'homme le plus insinuant du monde, et que, femme contre moine, la partie se trouvait égale.

— Ils sont manche à manche, disait un bel esprit de Saumur.

Plus instruits, les anciens du pays prétendaient que, les Grandet étant trop avisés pour laisser sortir les biens de leur famille, mademoiselle Eugénie Grandet, de Saumur, serait mariée au fils de M. Grandet, de Paris, riche marchand de vins en gros. A cela les cruchotins et les grassinistes répondaient:

— D'abord, les deux frères ne se sont pas vus deux fois depuis trente ans. Puis M. Grandet, de Paris, a de hautes prétentions pour son fils. Il est maire d'un arrondissement, député, colonel de la garde nationale, juge au tribunal de commerce ; il renie les Grandet de Saumur, et prétend s'allier à quelque famille ducale par la grâce de Napoléon.

Que ne disait-on pas d'une héritière dont on parlait à vingt lieues à la ronde et jusque dans les voitures publiques, d'Angers à Blois inclusivement ! Au commencement de 1811, les cruchotins remportèrent un avantage signalé sur les grassinistes. La terre de Froidfond, remarquable par son parc, son admirable château, ses fermes, rivières, étangs, forêts, et valant trois millions, fut mise en vente par le jeune marquis de Froidfond, obligé de réaliser ses capitaux. Maître Cruchot, le président Cruchot, l'abbé Cruchot, aidés par leurs adhérents, surent empêcher la vente par petits lots. Le notaire conclut avec le jeune homme un marché d'or en lui persuadant qu'il y aurait des poursuites sans nombre à diriger contre les adjudicataires avant de rentrer dans le prix des lots ; il valait mieux vendre à M. Grandet, homme solvable, et capable d'ailleurs de payer la terre en argent comptant. Le beau marquisat de Froidfond fut alors convoyé vers l'œsophage de M. Grandet, qui, au grand étonnement de Saumur, le paya, sous escompte, après les formalités. Cette affaire eut du retentissement à Nantes et à Orléans. M. Grandet alla voir son château par l'occasion d'une charrette qui y retournait. Après avoir jeté sur sa propriété le coup d'œil du maître, il revint à Saumur, certain d'avoir placé ses fonds à cinq, et saisi de la magnifique pensée d'arrondir le marquisat de Froid-

fond en y réunissant tous ses biens. Puis, pour remplir de nouveau son trésor presque vide, il décida de couper à blanc ses bois, ses forêts, et d'exploiter les peupliers de ses prairies.

Il est maintenant facile de comprendre toute la valeur de ce mot : la maison à M. Grandet, cette maison pâle, froide, silencieuse, située en haut de la ville, et abritée par les ruines des remparts. Les deux piliers et la voûte formant la baie de la porte avaient été, comme la maison, construits en tuffeau, pierre blanche particulière au littoral de la Loire, et si molle, que sa durée moyenne est à peine de deux cents ans. Les trous inégaux et nombreux que les intempéries du climat y avaient bizarrement pratiqués donnaient au cintre et aux jambages de la baie l'apparence des pierres vermiculées de l'architecture française et quelque ressemblance avec le porche d'une geôle. Au-dessus du cintre régnait un long bas-relief de pierre dure sculptée, représentant les quatre Saisons, figures déjà rongées et toutes noires. Ce bas-relief était surmonté d'une plinthe saillante, sur laquelle s'élevaient plusieurs de ces végétations dues au hasard, des pariétaires jaunes, des liserons, des convolvulus, du plantain, et un petit cerisier assez haut déjà. La porte, en chêne massif, brune, desséchée, fendue de toutes parts, frêle en apparence, était solidement maintenue par le système de ses boulons, qui figuraient des dessins symétriques. Une grille carrée, petite, mais à barreaux serrés et rouges de rouille, occupait le milieu de la porte bâtarde et servait, pour ainsi dire, de motif à un marteau qui s'y rattachait par un anneau, et frappait sur la tête grimaçante d'un maître clou. Ce marteau, de forme oblongue et du genre de ceux que

nos ancêtres nommaient jaquemart, ressemblait à un gros point d'admiration ; en l'examinant avec attention, un antiquaire y aurait retrouvé quelques indices de la figure essentiellement bouffonne qu'il représentait jadis, et qu'un long usage avait effacé. Par la petite grille, destinée à reconnaître les amis au temps des guerres civiles, les curieux pouvaient apercevoir, au fond d'une voûte obscure et verdâtre, quelques marches dégradées par lesquelles on montait dans un jardin que bornaient pittoresquement des murs épais, humides, pleins de suintements et de touffes d'arbustes malingres. Ces murs étaient ceux du rempart, sur lequel s'élevaient les jardins de quelques maisons voisines. Au rez-de-chaussée de la maison, la pièce la plus considérable était une *salle* dont l'entrée se trouvait sous la voûte de la porte cochère. Peu de personnes connaissent l'importance d'une salle dans les petites villes de l'Anjou, de la Touraine et du Berri. La salle est à la fois l'antichambre, le salon, le cabinet, le boudoir, la salle à manger ; elle est le théâtre de la vie domestique, le foyer commun ; là, le coiffeur du quartier venait couper deux fois l'an les cheveux de M. Grandet ; là entraient les fermiers, le curé, le sous-préfet, le garçon meunier. Cette pièce, dont les deux croisées donnaient sur la rue, était planchéiée ; des panneaux gris, à moulures antiques, la boisaient de haut en bas ; son plafond se composait de poutres apparentes, également peintes en gris, dont les entre-deux étaient remplis de blanc en bourre qui avait jauni. Un vieux cartel de cuivre incrusté d'arabesques en écaille ornait le manteau de la cheminée en pierre blanche, mal sculpté, sur lequel était une glace verdâtre, dont les côtés, coupés en biseau pour en montrer

l'épaisseur, reflétaient un filet de lumière le long d'un trumeau gothique en acier damasquiné. Les deux girandoles de cuivre doré qui décoraient chacun des coins de la cheminée étaient à deux fins : en enlevant les roses qui leur servaient de bobèches, et dont la maîtresse branche s'adaptait au piédestal de marbre bleuâtre agencé de vieux cuivre, ce piédestal formait un chandelier pour les petits jours. Les siéges, de forme antique, étaient garnis en tapisseries représentant les fables de la Fontaine ; mais il fallait le savoir pour en reconnaître les sujets, tant les couleurs passées et les figures criblées de reprises se voyaient difficilement. Aux quatre angles de cette salle se trouvaient des encoignures, espèces de buffets terminés par de crasseuses étagères. Une vieille table à jouer en marqueterie, dont le dessus faisait échiquier, était placée dans le tableau qui séparait les deux fenêtres. Au-dessus de cette table, il y avait un baromètre ovale à bordure noire, enjolivé par des rubans de bois doré, où les mouches avaient si licencieusement folâtré, que la dorure en était un problème. Sur la paroi opposée à la cheminée, deux portraits au pastel étaient censés représenter l'aïeul de madame Grandet, le vieux M. de la Bertellière, en lieutenant aux gardes-françaises, et défunt madame Gentillet, en bergère. Aux deux fenêtres étaient drapés des rideaux en gros de Tours rouge, relevés par des cordons de soie à glands d'église. Cette luxueuse décoration, si peu en harmonie avec les habitudes de Grandet, avait été comprise dans l'achat de la maison, ainsi que le trumeau, le cartel, le meuble en tapisserie et les encoignures en bois de rose. Dans la croisée la plus rapprochée de la porte se trouvait une chaise de paille dont les pieds étaient montés sur

des patins, afin d'élever madame Grandet à une hauteur qui lui permît de voir les passants. Une travailleuse en bois de merisier déteint remplissait l'embrasure, et le petit fauteuil d'Eugénie Grandet était placé tout auprès. Depuis quinze ans, toutes les journées de la mère et de la fille s'étaient paisiblement écoulées à cette place, dans un travail constant, à compter du mois d'avril jusqu'au mois de novembre. Le 1er de ce dernier mois, elles pouvaient prendre leur station d'hiver à la cheminée. Ce jour-là seulement, Grandet permettait qu'on allumât du feu dans la salle, et il le faisait éteindre au 31 mars, sans avoir égard ni aux premiers froids du printemps ni à ceux de l'automne. Une chaufferette, entretenue avec la braise provenant du feu de la cuisine que la grande Nanon leur réservait en usant d'adresse, aidait madame et mademoiselle Grandet à passer les matinées ou les soirées les plus fraîches des mois d'avril et d'octobre. La mère et la fille entretenaient tout le linge de la maison, et employaient si consciencieusement leurs journées à ce véritable labeur d'ouvrière, que, si Eugénie voulait broder une collerette à sa mère, elle était forcée de prendre sur ses heures de sommeil en trompant son père pour avoir de la lumière. Depuis longtemps, l'avare distribuait la chandelle à sa fille et à la grande Nanon, de même qu'il distribuait dès le matin le pain et les denrées nécessaires à la consommation journalière.

La grande Nanon était peut-être la seule créature humaine capable d'accepter le despotisme de son maître. Toute la ville l'enviait à M. et madame Grandet. La grande Nanon, ainsi nommée à cause de sa taille haute de cinq pieds huit pouces, appartenait à Grandet depuis

trente-cinq ans. Quoiqu'elle n'eût que soixante livres de gages, elle passait pour une des plus riches servantes de Saumur. Ces soixante livres, accumulées depuis trente-cinq ans, lui avaient permis de placer récemment quatre mille livres en viager chez maître Cruchot. Ce résultat des longues et persistantes économies de la grande Nanon parut gigantesque. Chaque servante, voyant à la pauvre sexagénaire du pain pour ses vieux jours, était jalouse d'elle, sans penser au dur servage par lequel il avait été acquis. A l'âge de vingt-deux ans, la pauvre fille n'avait pu se placer chez personne, tant sa figure était repoussante ; et certes ce sentiment était bien injuste : sa figure eût été fort admirée sur les épaules d'un grenadier de la garde ; mais en tout il faut, dit-on, l'à-propos. Forcée de quitter une ferme incendiée où elle gardait les vaches, elle vint à Saumur, où elle chercha du service, animée de ce robuste courage qui ne se refuse à rien. M. Grandet pensait alors à se marier, et voulait déjà monter son ménage. Il avisa cette fille, rebutée de porte en porte. Juge de la force corporelle en sa qualité de tonnelier, il devina le parti qu'on pouvait tirer d'une créature femelle taillée en Hercule, plantée sur ses pieds comme un chêne de soixante ans sur ses racines, forte des hanches, carrée du dos, ayant des mains de charretier et une probité vigoureuse comme l'était son intacte vertu. Ni les verrues qui ornaient ce visage martial, ni le teint de brique, ni les bras nerveux, ni les haillons de la Nanon n'épouvantèrent le tonnelier, qui se trouvait encore dans l'âge où le cœur tressaille. Il vêtit alors, chaussa, nourrit la pauvre fille, lui donna des gages, et l'employa sans trop la rudoyer. En se voyant ainsi accueillie, la grande Nanon pleura secrètement de joie, et s'attacha

sincérement au tonnelier, qui, d'ailleurs, l'exploita féodalement. Nanon faisait tout : elle faisait la cuisine, elle faisait les buées, elle allait laver le linge à la Loire, le rapportait sur ses épaules ; elle se levait au jour, se couchait tard ; faisait à manger à tous les vendangeurs pendant les récoltes, surveillait les halleboteurs ; défendait, comme un chien fidèle, le bien de son maître ; enfin, pleine d'une confiance aveugle en lui, elle obéissait sans murmure à ses fantaisies les plus saugrenues. Lors de la fameuse année 1811, dont la récolte coûta des peines inouïes, après vingt ans de service, Grandet résolut de donner sa vieille montre à Nanon, seul présent qu'elle reçut jamais de lui. Quoiqu'il lui abandonnât ses vieux souliers (elle pouvait les mettre), il est impossible de considérer le profit trimestriel des souliers de Grandet comme un cadeau, tant ils étaient usés. La nécessité rendit cette pauvre fille si avare, que Grandet avait fini par l'aimer comme on aime un chien, et Nanon s'était laissé mettre au cou un collier garni de pointes dont les piqûres ne la piquaient plus. Si Grandet coupait le pain avec un peu trop de parcimonie, elle ne s'en plaignait pas ; elle participait gaiement aux profits hygiéniques que procurait le régime sévère de la maison, où jamais personne n'était malade.

Puis la Nanon faisait partie de la famille : elle riait quand riait Grandet, s'attristait, gelait, se chauffait, travaillait avec lui. Combien de douces compensations dans cette égalité ! Jamais le maître n'avait reproché à la servante ni l'alberge ou la pêche de vigne, ni les prunes ou les brugnons mangés sous l'arbre.

— Allons, régale-toi, Nanon, lui disait-il dans les années où les branches pliaient sous les fruits, que les fermiers étaient obligés de donner aux cochons.

Pour une fille des champs qui dans sa jeunesse n'avait récolté que de mauvais traitements, pour une pauvresse recueillie par charité, le rire équivoque du pére Grandet était un vrai rayon de soleil. D'ailleurs, le cœur simple, la tête étroite de Nanon ne pouvait contenir qu'un sentiment et une idée. Depuis trente-cinq ans, elle se voyait toujours arrivant devant le chantier de M. Grandet, pieds nus, en haillons, et entendait toujours le tonnelier lui disant : "Que voulez-vous, ma mignonne ?" et sa reconnaissance était toujours jeune. Quelquefois, Grandet, songeant que cette pauvre créature n'avait jamais entendu le moindre mot flatteur, qu'elle ignorait tous les sentiments doux que la femme inspire, et pouvait comparaître un jour devant Dieu, plus chaste que ne l'était la vierge Marie elle-même, Grandet, saisi de pitié, disait en la regardant :

— Cette pauvre Nanon !

Son exclamation était toujours suivie d'un regard indéfinissable que lui jetait la vieille servante. Ce mot, dit de temps à autre, formait depuis longtemps une chaîne d'amitié non interrompue, et à laquelle chaque exclamation ajoutait un chaînon. Cette pitié, placée au cœur de Grandet et prise tout en gré par la vieille fille, avait je ne sais quoi d'horrible. Cette atroce pitié d'avare, qui réveillait mille plaisirs au cœur du vieux tonnelier, était pour Nanon sa somme de bonheur. Qui ne dira pas aussi : "Pauvre Nanon !" Dieu reconnaîtra ses anges aux inflexions de leur voix et de leurs mystérieux regrets. Il y avait dans Saumur une grande quantité de ménages où les domestiques étaient mieux traités, mais où les maîtres n'en recevaient néanmoins aucun contentement. De là cette autre phrase : "Qu'est-ce que les Grandet font donc à leur

grande Nanon, pour qu'elle leur soit si attachée? Elle passerait dans le feu pour eux !" Sa cuisine, dont les fenêtres grilleés donnaient sur la cour, était toujours propre, nette, froide, véritable cuisine d'avare où rien ne devait se perdre. Quand Nanon avait lavé sa vaisselle, serré les restes du dîner, eteint son feu, elle quittait sa cuisine, séparée de la salle par un couloir, et venait filer du chanvre auprès de ses maîtres. Une seule chandelle suffisait à la famille pour la soirée. La servante couchait au fond de ce couloir, dans un bouge éclairé par un jour de souffrance. Sa robuste santé lui permettait d'habiter impunément cette espèce de trou, d'où elle pouvait entendre le moindre bruit par le silence profond qui régnait nuit et jour dans la maison. Elle devait, comme un dogue chargé de la police, ne dormir que d'une oreille et se reposer en veillant.

La description des autres portions du logis se trouvera liée aux événements de cette histoire ; mais d'ailleurs le croquis de la salle où éclatait tout le luxe du ménage peut faire soupçonner par avance la nudité des étages supérieurs.

En 1819, vers le commencement de la soirée, au milieu du mois de novembre, la grande Nanon alluma le feu pour la première fois. L'automne avait été très-beau. Ce jour était un jour de fête bien connu des cruchotins et des grassinistes. Aussi les six antagonistes se préparaient-ils à venir, armés de toutes pièces, pour se rencontrer dans la salle et s'y surpasser en preuves d'amitié. Le matin, tout Saumur avait vu madame et mademoiselle Grandet, accompagnées de Nanon, se rendant à l'église paroissiale pour y entendre la messe, et chacun se souvint que ce jour était l'anni-

versaire de la naissance de mademoiselle Eugénie. Aussi, calculant l'heure où le dîner devait finir, maître Cruchot, l'abbé Cruchot et M. C. de Bonfons s'empressaient-ils d'arriver avant les des Grassins pour fêter mademoiselle Grandet. Tous trois apportaient d'énormes bouquets cueillis dans leurs petites serres. La queue des fleurs que le président voulait présenter était ingénieusement enveloppée d'un ruban de satin blanc orné de franges d'or. Le matin, M. Grandet, suivant sa coutume pour les jours mémorables de la naissance et de la fête d'Eugénie, était venu la surprendre au lit, et lui avait solennellement offert son présent paternel, consistant, depuis treize années, en une curieuse pièce d'or. Madame Grandet donnait ordinairement à sa fille une robe d'hiver ou d'été, selon la circonstance. Ces deux robes, les pièces d'or qu'elle récoltait au premier jour de l'an et à la fête de son père, lui composaient un petit revenu de cent écus environ, que Grandet aimait à lui voir entasser. N'était-ce pas mettre son argent d'une caisse dans une autre, et, pour ainsi dire, élever à la brochette l'avarice de son héritière, à laquelle il demandait parfois compte de son trésor, autrefois grossi par les la Bertellière, en lui disant :

— Ce sera ton *douzain* de mariage.

Le douzain est un antique usage encore en vigueur et saintement conservé dans quelques pays situés au centre de la France. En Berri, en Anjou, quand une jeune fille se marie, sa famille ou celle de l'époux doit lui donner une bourse où se trouvent, suivant les fortunes, douze pièces, ou douze douzaines de pièces, ou douze cents pièces d'argent ou d'or. La plus pauvre des bergères ne se marierait pas sans son douzain, ne fût-il composé que de gros sous. On parle encore à

Issoudun de je ne sais quel douzain offert à une riche héritière et qui contenait cent quarante-quatre portugaises d'or. Le pape Clément VII., oncle de Catherine de Médicis, lui fit présent, en la mariant à Henri II., d'une douzaine de médailles d'or antiques de la plus grande valeur.

Pendant le dîner, le père, tout joyeux de voir son Eugénie plus belle dans une robe neuve, s'était écrié :

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, faisons du feu ! ce sera de bon augure.

— Mademoiselle se mariera dans l'année, c'est sûr, dit la grande Nanon en remportant les restes d'une oie, ce faisan des tonneliers.

— Je ne vois point de parti pour elle à Saumur, répondit madame Grandet en regardant son mari d'un air timide, qui, vu son âge, annonçait l'entière servitude conjugale sous laquelle gémissait la pauvre femme.

Grandet contempla sa fille et s'écria gaiement :

— Elle a vingt-trois ans aujourd'hui, l'enfant ; il faudra bientôt s'occuper d'elle.

Eugénie et sa mère se jetèrent silencieusement un coup d'œil d'intelligence.

Madame Grandet était une femme sèche et maigre, jaune comme un coing, gauche, lente ; une de ces femmes qui semblent faites pour être tyrannisées. Elle avait de gros os, un gros nez, un gros front, de gros yeux, et offrait, au premier aspect, une vague ressemblance avec ces fruits cotonneux qui n'ont plus ni saveur ni suc. Ses dents étaient noires et rares, sa bouche était ridée, son menton affectait la forme dite en galoche. C'était une excellente femme, une vraie la Bertellière. L'abbé Cruchot savait trouver quelques

occasions de lui dire qu'elle n'avait pas été trop mal, et elle le croyait. Une douceur angélique, une résignation d'insecte tourmenté par des enfants, une piété rare, une inaltérable égalité d'âme, un bon cœur, la 5 faisaient universellement plaindre et respecter. Son mari ne lui donnait jamais plus de six francs à la fois pour ses menues dépenses. Quoique ridicule en apparence, cette femme qui, par sa dot et ses successions, avait apporté à M. Grandet plus de trois cent 10 mille francs, s'était toujours sentie si profondément humiliée d'une dépendance et d'un ilotisme contre lequel la douceur de son âme lui interdisait de se révolter, qu'elle n'avait jamais demandé un sou, ni fait une observation sur les actes que maître Cruchot lui pré- 15 sentait à signer. Cette fierté sotte et secrète, cette noblesse d'âme constamment méconnue et blessée par Grandet dominaient la conduite de cette femme. Madame Grandet mettait invariablement une robe de levantine verdâtre, qu'elle s'était accoutumée à faire 20 durer près d'une année ; elle portait un grand fichu de cotonnade blanche, un chapeau de paille cousue, et gardait presque toujours un tablier de taffetas noir. Sortant peu du logis, elle usait peu de souliers. Enfin, elle ne voulait jamais rien pour elle. Aussi Grandet, 25 saisi parfois d'un remords en se rappelant le long temps écoulé depuis le jour où il avait donné six francs à sa femme, stipulait-il toujours des épingles pour elle en vendant ses récoltes de l'année. Les quatre ou cinq louis offerts par le Hollandais ou le Belge acquéreur 30 de la vendange Grandet formaient le plus clair des revenus annuels de madame Grandet. Mais, quand elle avait reçu ses cinq louis, son mari lui disait souvent, comme si leur bourse eût été commune : "As-tu

quelques sous à me prêter ? " et la pauvre femme, heureuse de pouvoir faire quelque chose pour un homme que son confesseur lui représentait comme son seigneur et maître, lui rendait, dans le courant de l'hiver, quelques écus sur l'argent des épingles. Lorsque Grandet tirait de sa poche la pièce de cent sous allouée par mois pour les menues dépenses, le fil, les aiguilles et la toilette de sa fille, il ne manquait jamais, après avoir boutonné son gousset, de dire à sa femme :

— Et toi, la mère, veux-tu quelque chose ?

— Mon ami, répondait madame Grandet, animée par un sentiment de dignité maternelle, nous verrons cela.

Sublimité perdue ! Grandet se croyait très-généreux envers sa femme. Les philosophes qui rencontrent des Nanon, des madame Grandet, des Eugénie, ne sont-ils pas en droit de trouver que l'ironie est le fond du caractère de la Providence ? Après ce dîner, où, pour la première fois, il fut question du mariage d'Eugénie, Nanon alla chercher une bouteille de cassis dans la chambre de M. Grandet, et manqua de tomber en descendant.

— Grande bête, lui dit son maître, est-ce que tu te laisserais choir comme une autre, toi ?

— Monsieur, c'est cette marche de votre escalier qui ne tient pas.

— Elle a raison, dit madame Grandet. Vous auriez dû la faire raccommoder depuis longtemps. Hier, Eugénie a failli s'y fouler le pied.

— Tiens, dit Grandet à Nanon en la voyant toute pâle, puisque c'est la naissance d'Eugénie, et que tu as manqué de tomber, prends un petit verre de cassis pour te remettre.

— Ma foi, je l'ai bien gagné, dit Nanon. A ma place,

il y a bien des gens qui auraient cassé la bouteille ; mais je me serais plutôt cassé le coude pour la tenir en l'air.

— C'te pauvre Nanon ! dit Grandet en lui versant le cassis.

— T'es-tu fait mal ? lui dit Eugénie en la regardant avec intérêt.

— Non, puisque je me suis retenue en me fichant sur mes reins.

— Eh bien, puisque c'est la naissance d'Eugénie, dit Grandet, je vais vous raccommoder votre marche. Vous ne savez pas, vous autres, mettre le pied dans le coin, à l'endroit où elle est encore solide.

Grandet prit la chandelle, laissa sa femme, sa fille et sa servante sans autre lumière que celle du foyer qui jetait de vives flammes, et alla dans le fournil chercher des planches, des clous et ses outils.

— Faut-il vous aider ? lui cria Nanon en l'entendant frapper dans l'escalier.

— Non ! non ! ça me connaît, répondit l'ancien tonnelier.

Au moment où Grandet raccommodait lui-même son escalier vermoulu, et sifflait à tue-tête en souvenir de ses jeunes années, les trois Cruchot frappèrent à la porte.

— C'est-y vous, monsieur Cruchot ? demanda Nanon en regardant par la petite grille.

— Oui, répondit le président.

Nanon ouvrit la porte, et la lueur du foyer, qui se reflétait sous la voûte, permit aux trois Cruchot d'apercevoir l'entrée de la salle.

— Ah ! vous êtes des fêteux, leur dit Nanon en sentant les fleurs.

— Excusez, messieurs, cria Grandet en reconnaissant la voix de ses amis, je suis à vous! Je ne suis pas fier, je rafistole moi-même une marche de mon escalier.

— Faites, faites, monsieur Grandet! *Charbonnier est maire chez lui*, dit sentencieusement le président, en riant tout seul de son allusion que personne ne comprit.

Madame et mademoiselle Grandet se levèrent. Le président, profitant de l'obscurité, dit alors à Eugénie :

— Me permettez-vous, mademoiselle, de vous souhaiter, aujourd'hui que vous venez de naître, une suite d'années heureuses, et la continuation de la santé dont vous jouissez ?

Il offrit un gros bouquet de fleurs rares à Saumur ; puis, serrant l'héritière par les coudes, il l'embrassa des deux côtés du cou, avec une complaisance qui rendit Eugénie honteuse. Le président, qui ressemblait à un grand clou rouillé, croyait ainsi faire sa cour.

— Ne vous gênez pas, dit Grandet en rentrant. Comme vous y allez les jours de fête, monsieur le président!

— Mais, avec mademoiselle, répondit l'abbé Cruchot, armé de son bouquet, tous les jours seraient pour mon neveu des jours de fête.

L'abbé baisa la main d'Eugénie. Quant à maître Cruchot il embrassa la jeune fille tout bonnement sur les deux joues, et dit :

— Comme ça nous pousse, ça! Tous les ans douze mois.

En replaçant la lumière devant le cartel, Grandet, qui ne quittait jamais une plaisanterie et la répétait à satiété quand elle lui semblait drôle, dit :

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, allumons les flambeaux!

Il ôta soigneusement les branches des candélabres, mit la bobèche à chaque piédestal, prit des mains de Nanon une chandelle neuve entortillée d'un bout de papier, la ficha dans le trou, l'assura, l'alluma, et vint s'asseoir à côté de sa femme, en regardant alternativement ses amis, sa fille et les deux chandelles. L'abbé Cruchot, petit homme dodu, grassouillet, à perruque rousse et plate, à figure de vieille femme joueuse, dit en avançant ses pieds bien chaussés dans de fort souliers à agrafes d'argent :

— Les des Grassins ne sont pas venus ?

— Pas encore, dit Grandet.

— Mais doivent-ils venir ? demanda le vieux notaire en faisant grimacer sa face trouée comme une écumoire.

— Je le crois, répondit madame Grandet.

— Vos vendanges sont-elles finies ? demanda le président de Bonfons à Grandet.

— Partout ! lui dit le vieux vigneron, en se levant pour se promener de long en long dans la salle et se haussant le thorax par un mouvement plein d'orgueil comme son mot : partout !

Par la porte du couloir qui allait à la cuisine, il vit alors la grande Nanon, assise à son feu, ayant une lumière et se préparant à filer là, pour ne pas se mêler à la fête.

— Nanon, dit-il en s'avançant dans le couloir, veux-tu bien éteindre ton feu, ta lumière, et venir avec nous ? Pardieu ! la salle est assez grande pour nous tous.

— Mais, monsieur, vous aurez du beau monde.

— Ne les vaux-tu pas bien ? Ils sont de la côte d'Adam tout comme toi.

Grandet revint vers le président et lui dit :

— Avez-vous vendu votre récolte ?

— Non, ma foi, je la garde. Si maintenant le vin est bon, dans deux ans il sera meilleur. Les propriétaires, vous le savez bien, se sont juré de tenir les prix convenus, et, cette année, les Belges ne l'emporteront pas sur nous. S'ils s'en vont, eh bien, ils reviendront.

— Oui mais tenons-nous bien, dit Grandet d'un ton qui fit frémir le président.

— Serait-il en marché ? pensa Cruchot.

En ce moment, un coup de marteau annonça la famille des Grassins, et leur arrivée interrompit une conversation commencée entre madame Grandet et l'abbé.

Madame des Grassins était une de ces petites femmes vives, dodues, blanches et roses, qui, grâce au régime claustral des provinces et aux habitudes d'une vie vertueuse, se sont conservées jeunes encore à quarante ans. Elles sont comme ces dernières roses de l'arrière-saison, dont la vue fait plaisir, mais dont les pétales ont je ne sais quelle froideur et dont le parfum s'affaiblit. Elle se mettait assez bien, faisait venir ses modes de Paris, donnait le ton à la ville de Saumur, et avait des soirées. Son mari, ancien quartier-maître dans la garde impériale, grièvement blessé à Austerlitz et retraité, conservait, malgré sa considération pour Grandet, l'apparente franchise des militaires.

— Bonjour, Grandet, dit-il au vigneron en lui tendant la main et affectant une sorte de supériorité sous laquelle il écrasait toujours les Cruchot. — Mademoiselle, dit-il à Eugénie après avoir salué madame Grandet, vous êtes toujours belle et sage, je ne sais, en vérité, ce que l'on peut vous souhaiter.

Puis il présenta une petite caisse que son domestique portait, et qui contenait une bruyère du Cap, fleur nouvellement apportée en Europe et fort rare.

Madame des Grassins embrassa très affectueusement Eugénie, lui serra la main et lui dit :

— Adolphe s'est chargé de vous présenter mon petit souvenir.

Un grand jeune homme blond, pâle et frêle, ayant d'assez bonnes façons, timide en apparence, mais qui venait de dépenser à Paris, où il était allé faire son droit, huit ou dix mille francs en sus de sa pension, s'avança vers Eugénie, l'embrassa sur les deux joues, et lui offrit une boîte à ouvrage dont tous les ustensiles étaient en vermeil, véritable marchandise de pacotille, malgré l'écusson sur lequelle un E. G. gothique assez bien gravé pouvait faire croire à une façon très-soignée. En l'ouvrant, Eugénie eut une de ces joies inespérées et complètes qui font rougir, tressaillir, trembler d'aise les jeunes filles. Elle tourna les yeux sur son père, comme pour savoir s'il lui était permis d'accepter, et M. Grandet dit un " Prends, ma fille ! " dont l'accent eût illustré un acteur. Les trois Cruchot restèrent stupéfaits en voyant le regard joyeux et animé lancé sur Adolphe des Grassins par l'héritière, à qui de semblables richesses parurent inouïes.

M. des Grassins offrit à Grandet une prise de tabac, en saisit une, secoua les grains tombés sur le ruban de la Légion d'honneur attaché à la boutonnière de son habit bleu, puis regarda les Cruchot d'un air qui semblait dire : " Parez-moi cette botte-là ! " Madame des Grassins jeta les yeux sur les bocaux bleus où étaient les bouquets des Cruchot, en cherchant leurs cadeaux avec la bonne foi jouée d'une femme moqueuse. Dans

cette conjoncture délicate, l'abbé Cruchot laissa la société s'asseoir en cercle devant le feu et alla se promener au fond de la salle avec Grandet. Quand ces deux vieillards furent dans l'embrasure de la fenêtre la plus éloignée des des Grassins : 5

— Ces gens-là, dit le prêtre à l'oreille de l'avare, jettent l'argent par les fenêtres.

— Qu'est-ce que cela fait, s'il rentre dans ma cave ? répliqua le vieux vigneron.

— Si vous vouliez donner des ciseaux d'or à votre 10 fille, vous en auriez bien le moyen, dit l'abbé.

— Je lui donne mieux que des ciseaux, répondit Grandet.

— Mon neveu est une cruche, pensa l'abbé en regardant le président, dont les cheveux ébouriffés ajoutaient 15 encore à la mauvaise grâce de sa physionomie brune. Ne pouvait-il inventer une petite bêtise qui eût du prix ?

— Nous allons faire votre partie, madame Grandet, dit madame des Grassins.

— Mais nous sommes tous réunis, *nous pouvons* deux 20 tables...

— Puisque c'est la fête d'Eugénie, faites votre loto général, dit le père Grandet, ces deux enfants en seront.

L'ancien tonnelier, qui ne jouait jamais à aucun jeu, montra sa fille et Adolphe. 25

— Allons, Nanon, mets les tables.

— Nous allons vous aider, mademoiselle Nanon, dit gaiement madame des Grassins, toute joyeuse de la joie qu'elle avait causée à Eugénie.

— Je n'ai jamais de ma vie été si contente, lui dit 30 l'héritière. Je n'ai rien vu de si joli nulle part.

— C'est Adolphe qui l'a rapportée de Paris et qui l'a choisie, lui dit madame des Grassins à l'oreille.

— Va, va ton train, damnée intrigante ! se disait le président ; si tu es jamais en procès, toi ou ton mari, votre affaire aura du mal à être bonne.

Le notaire, assis dans son coin, regardait l'abbé d'un air calme en se disant :

— Les des Grassins ont beau faire, ma fortune, celle de mon frère et celle de mon neveu montent en somme à onze cent mille francs. Les des Grassins en ont tout au plus la moitié, et ils ont une fille : ils peuvent offrir ce qu'ils voudront ! héritière et cadeaux, tout sera pour nous un jour.

A huit heures et demie du soir, deux tables étaient dressées. La jolie madame des Grassins avait réussi à mettre son fils à côté d'Eugénie. Les acteurs de cette scène pleine d'intérêt, quoique vulgaire en apparence, munis de cartons bariolés, chiffrés, et de jetons en verre bleu, semblaient écouter les plaisanteries du vieux notaire, qui ne tirait pas un numéro sans faire une remarque ; mais tous pensaient aux millions de M. Grandet. Le vieux tonnelier contemplait vaniteusement les plumes roses, la toilette fraîche de madame des Grassins, la tête martiale du banquier, celle d'Adolphe, le président, l'abbé, le notaire, et se disait intérieurement :

— Ils sont là pour mes écus. Ils viennent s'ennuyer ici pour ma fille. Hé ! ma fille ne sera ni pour les uns ni pour les autres, et tous ces gens-là me servent de harpons pour pêcher !

Cette gaieté de famille, dans ce vieux salon gris, mal éclairé par deux chandelles ; ces rires, accompagnés par le bruit du rouet de la grande Nanon, et qui n'étaient sincères que sur les lèvres d'Eugénie ou de sa mère ; cette petitesse jointe à de si grands intérêts ;

cette jeune fille qui, semblable à ces oiseaux victimes du haut prix auquel on les met et qu'ils ignorent, se trouvait traquée, serrée par des preuves d'amitié dont elle était la dupe : tout contribuait à rendre cette scène tristement comique. N'est-ce pas d'ailleurs une scène de tous les temps et de tous les lieux, mais ramenée à sa plus simple expression ? La figure de Grandet exploitant le faux attachement des deux familles, en tirant d'énormes profits, dominait ce drame et l'éclairait. N'était-ce pas le seul dieu moderne auquel on ait foi, l'Argent dans toute sa puissance, exprimé par une seule physionomie ? Les doux sentiments de la vie n'occupaient là qu'une place secondaire ; ils animaient trois cœurs purs, ceux de Nanon, d'Eugénie et de sa mère. Encore, combien d'ignorance dans leur naïveté ! Eugénie et sa mère ne savaient rien de la fortune de Grandet, elles n'estimaient les choses de la vie qu'à la lueur de leurs pâles idées, et ne prisaient ni ne méprisaient l'argent, accoutumées qu'elles étaient à s'en passer. Leurs sentiments, froissés à leur insu, mais vivaces, le secret de leur existence, en faisaient des exceptions curieuses dans cette réunion de gens dont la vie était purement matérielle. Affreuse condition de l'homme ! il n'y a pas un de ses bonheurs qui ne vienne d'une ignorance quelconque. Au moment où madame Grandet gagnait un lot de seize sous, le plus considérable qui eût jamais été ponté dans cette salle, et que la grande Nanon riait d'aise en voyant madame empochant cette riche somme, un coup de marteau retentit à la porte de la maison et y fit un si grand tapage, que les femmes sautèrent sur leurs chaises.

— Ce n'est pas un homme de Saumur qui frappe ainsi, dit le notaire.

— Peut-on cogner comme ça ! dit Nanon. Veulent-ils casser notre porte ?

— Quel diable est-ce ? s'écria Grandet.

Nanon prit une des deux chandelles et alla ouvrir, accompagnée de Grandet.

— Grandet ! Grandet ! s'écria sa femme, qui, poussée par un vague sentiment de peur, s'élança vers la porte de la salle.

Tous les joueurs se regardèrent.

— Si nous y allions ? dit M. des Grassins. Ce coup de marteau me paraît malveillant.

A peine fut-il permis à M. des Grassins d'apercevoir la figure d'un jeune homme accompagné du facteur des messageries, qui portait deux malles énormes et traînait des sacs de nuit. Grandet se retourna brusquement vers sa femme et lui dit :

— Madame Grandet, allez à votre loto. Laissez-moi m'entendre avec monsieur.

Puis il tira vivement la porte de la salle, où les joueurs agités reprirent leurs places, mais sans continuer le jeu.

— Est-ce quelqu'un de Saumur, monsieur des Grassins ? lui dit sa femme.

— Non, c'est un voyageur.

— Il ne peut venir que de Paris.

— En effet, dit le notaire en tirant sa vieille montre épaisse de deux doigts et qui ressemblait à un vaisseau hollandais, il est *neuffe-s-heures*. Peste ! la diligence du Grand Bureau n'est jamais en retard.

— Et ce monsieur est-il jeune ? demanda l'abbé Cruchot.

— Oui, répondit M. des Grassins. Il apporte des bagages qui doivent peser au moins trois cents kilos.

— Nanon ne revient pas, dit Eugénie.

— Ce ne peut être qu'un de vos parents, dit le président.

— Faisons les mises, s'écria doucement madame Grandet. A sa voix, j'ai vu que M. Grandet était contrarié ; peut-être ne serait-il pas content de s'apercevoir que nous parlons de ses affaires.

— Mademoiselle, dit Adolphe à sa voisine, ce sera sans doute votre cousin Grandet, un bien joli jeune homme que j'ai vu au bal de M. de Nucingen.

Adolphe ne continua pas, sa mère lui marcha sur le pied ; puis, en lui demandant à haute voix deux sous pour sa mise :

— Veux-tu te taire, grand nigaud ! lui dit-elle à l'oreille.

En ce moment, Grandet rentra sans la grande Nanon, dont le pas et celui du facteur retentirent dans les escaliers ; il était suivi du voyageur qui depuis quelques instants excitait tant de curiosité et préoccupait si vivement les imaginations, que son arrivée en ce logis et sa chute au milieu de ce monde peut être comparée à celle d'un colimaçon dans une ruche, ou à l'introduction d'un paon dans quelque obscure basse-cour de village.

— Asseyez-vous auprès du feu, lui dit Grandet.

Avant de s'asseoir, le jeune étranger salua très-gracieusement l'assemblée. Les hommes se levèrent pour répondre par une inclination polie, et les femmes firent une révérence cérémonieuse.

— Vous avez sans doute froid, monsieur ? dit madame Grandet ; vous arrivez peut-être de . . . ?

— Voilà bien les femmes ! dit le vieux vigneron en quittant la lecture d'une lettre qu'il tenait à la main ; laissez donc monsieur se reposer.

— Mais, mon père, monsieur a peut-être besoin de quelque chose, dit Eugénie.

— Il a une langue, répondit sévèrement le vigneron.

L'inconnu fut seul surpris de cette scène. Les autres
5 personnes etaient faites aux façons despotiques du bonhomme. Néanmoins, quand ces deux demandes et ces deux réponses furent échangées, l'inconnu se leva, présenta le dos au feu, leva l'un de ses pieds pour chauffer la semelle de ses bottes, et dit à Eugénie :

10 — Ma cousine, je vous remercie, j'ai dîné à Tours. Et ajouta-t-il en regardant Grandet, je n'ai besoin de rien, je ne suis même point fatigué.

— Monsieur vient de la capitale ? demanda madame des Grassins.

15 M. Charles, ainsi se nommait le fils de M. Grandet, de Paris, en s'entendant interpeller, prit un petit lorgnon suspendu par une chaîne à son cou, l'appliqua sur son œil droit pour examiner et ce qu'il y avait sur la table et les personnes qui y étaient assises, lorgna
20 fort impertinemment madame des Grassins, et lui dit, après avoir tout vu :

— Oui, madame. — Vous jouez au loto, ma tante, ajouta-t-il ; je vous en prie, continuez votre jeu, il est trop amusant pour le quitter...

25 — J'étais sûre que c'était le cousin, pensait madame des Grassins en lui jetant de petites œillades.

— 47, cria le vieil abbé. Marquez donc, madame des Grassins, n'est-ce pas votre numéro ?

M. des Grassins mit un jeton sur le carton de sa
30 femme, qui, saisie par de tristes pressentiments, observa tour à tour le cousin de Paris et Eugénie, sans songer au loto. De temps en temps, la jeune héritière lança de furtifs regards à son cousin, et la femme du ban-

quier put facilement y découvrir un *crescendo* d'étonnement ou de curiosité.

M. Charles Grandet, beau jeune homme de vingt-deux ans, produisait en ce moment un singulier contraste avec les bons provinciaux que déjà ses manières aristocratiques révoltaient passablement, et que tous étudiaient pour se moquer de lui. Ceci veut une explication. A vingt-deux ans, les jeunes gens sont encore assez voisins de l'enfance pour se laisser aller à des enfantillages. Aussi, peut-être, sur cent d'entre eux, s'en rencontrerait-il bien quatre-vingt-dix-neuf qui se seraient conduits comme se conduisait Charles Grandet. Quelques jours avant cette soirée, son père lui avait dit d'aller pour quelques mois chez son frère de Saumur. Peut-être M. Grandet, de Paris, pensait-il à Eugénie. Charles, qui tombait en province pour la première fois, eut la pensée d'y paraître avec la supériorité d'un jeune homme à la mode, de désespérer l'arrondissement par son luxe, d'y faire époque, et d'y importer les inventions de la vie parisienne. Enfin, pour tout expliquer d'un mot, il voulait passer à Saumur plus de temps qu'à Paris à se brosser les ongles, et y affecter l'excessive recherche de mise que parfois un jeune homme élégant abandonne pour une négligence qui ne manque pas de grâce. Charles emporta donc le plus joli costume de chasse, le plus joli fusil, le plus joli couteau, la plus jolie gaîne de Paris. Il emporta sa collection de gilets les plus ingénieux : il y en avait de gris, de blancs, de noirs, de couleur scarabée, à reflets d'or, de pailletés, de chinés, de doubles, à châle ou droits de col, à col renversé, de boutonnés jusqu'en haut, à boutons d'or. Il emporta toutes les variétés de cols et de cravates en faveur à cette époque.

Il emporta deux habits de Buisson et son linge le plus fin. Il emporta sa jolie toilette d'or, présent de sa mère. Il emporta ses colifichets de dandy, sans oublier une ravissante petite écritoire donnée par la plus aimable des femmes, pour lui du moins, par une grande dame qu'il nommait Annette, et qui voyageait maritalement, ennuyeusement, en Ecosse, victime de quelques soupçons auxquels besoin était de sacrifier momentanément son bonheur ; puis force joli papier pour lui écrire une lettre par quinzaine. Ce fut enfin une cargaison de futilités parisiennes aussi complète qu'il était possible de la faire, et où, depuis la cravache qui sert à commencer un duel, jusqu'aux beaux pistolets ciselés qui le terminent, se trouvaient tous les instruments aratoires dont se sert un jeune oisif pour labourer la vie. Son père lui ayant dit de voyager seul et modestement, il était venu dans le coupé de la diligence retenu pour lui seul, assez content de ne pas gâter une délicieuse voiture de voyage commandée pour aller au-devant de son Annette, la grande dame que... etc., et qu'il devait rejoindre en juin prochain aux eaux de Baden. Charles comptait rencontrer cent personnes chez son oncle, chasser à courre dans les forêts de son oncle, y vivre enfin de la vie de château ; il ne savait pas le trouver à Saumur, où il ne s'était informé de lui que pour demander le chemin de Froidfond ; mais, en le sachant en ville, il crut l'y voir dans un grand hôtel. Afin de débuter convenablement chez son oncle, soit à Saumur, soit à Froidfond, il avait fait la toilette de voyage la plus coquette, la plus simplement recherchée, la plus adorable, pour employer le mot qui dans ce temps résumait les perfections spéciales d'une chose ou d'un homme. A Tours, un coif-

feur venait de lui refriser ses beaux cheveux châtains ; il y avait changé de linge et mis une cravate de satin noir, combinée avec un col rond de manière à encadrer agréablement sa blanche et rieuse figure. Une redingote de voyage à demi boutonnée lui pinçait la taille, et laissait voir un gilet de cachemire à châle sous lequel était un second gilet blanc. Sa montre, négligemment abandonnée au hasard dans une poche, se rattachait par une courte chaîne d'or à l'une des boutonnières. Son pantalon gris se boutonnait sur les côtés, où des dessins brodés en soie noire enjolivaient les coutures. Il maniait agréablement une canne dont la pomme d'or sculptée n'altérait point la fraîcheur de ses gants gris. Enfin, sa casquette était d'un goût excellent. Un Parisien, un Parisien de la sphère la plus élevée pouvait seul et s'agencer ainsi sans paraître ridicule, et donner une harmonie de fatuité à toutes ces niaiseries, que soutenait d'ailleurs un air brave, l'air d'un jeune homme qui a de beaux pistolets, le coup sûr et Annette. Maintenant, si vous voulez bien comprendre la surprise respective des Saumurois et du jeune Parisien, voir parfaitement le vif éclat que l'élégance du voyageur jetait au milieu des ombres grises de la salle et des figures qui composaient le tableau de famille, essayez de vous représenter les Cruchot. Tous les trois prenaient du tabac, et ne songeaient plus depuis longtemps à éviter ni les roupies ni les petites galettes noires qui parsemaient le jabot de leurs chemises rousses, à cols recroquevillés et à plis jaunâtres. Leurs cravates molles se roulaient en corde aussitôt qu'ils se les étaient attachées au cou. L'énorme quantité de linge qui leur permettait de ne faire la lessive que tous les six mois, et de le garder au fond de leurs armoires, laissait le temps y im-

primer ses teintes grises et vieilles. Il y avait en eux une parfaite entente de mauvaise grâce et de sénilité. Leurs figures, aussi flétries que l'étaient leurs habits râpés, aussi plissées que leurs pantalons, semblaient usées, 5 racornies, et grimaçaient. La négligence générale des autres costumes, tous incomplets, sans fraîcheur, comme le sont les toilettes de province, où l'on arrive insensiblement à ne plus s'habiller les uns pour les autres, et à prendre garde au prix d'une paire de gants, s'accor- 10 dait avec l'insouciance des Cruchot. L'horreur de la mode était le seul point sur lequel les grassinistes et les cruchotins s'entendissent parfaitement. Le Parisien prenait-il son lorgnon pour examiner les singuliers accessoires de la salle, les solives du plancher, le ton 15 des boiseries ou les points que les mouches y avaient imprimés et dont le nombre aurait suffi pour ponctuer l'*Encyclopédie méthodique* et *le Moniteur*, aussitôt les joueurs de loto levaient le nez et le considéraient avec autant de curiosité qu'ils en eussent manifesté pour une 20 girafe. M. des Grassins et son fils, auxquels la figure d'un homme à la mode n'était pas inconnue, s'associèrent néanmoins à l'étonnement de leurs voisins, soit qu'ils éprouvassent l'indéfinissable influence d'un sentiment général, soit qu'ils l'approuvassent, en disant à leurs 25 compatriotes par des œillades pleines d'ironie : "Voilà comme *ils* sont à Paris." Tous pouvaient, d'ailleurs, observer Charles à loisir, sans craindre de déplaire au maître du logis. Grandet était absorbé dans la longue lettre qu'il tenait, et il avait pris pour la lire l'unique 30 flambeau de la table, sans se soucier de ses hôtes ni de leur plaisir. Eugénie, à qui le type d'une perfection semblable, soit dans la mise, soit dans la personne, était entièrement inconnu, crut voir en son cousin une

créature descendue de quelque région séraphique. Elle respirait avec délices les parfums exhalés par cette chevelure si brillante, si gracieusement bouclée. Elle aurait voulu pouvoir toucher la peau satinée de ces jolis gants fins. Elle enviait les petites mains de Charles, son teint, la fraîcheur et la délicatesse de ses traits. Enfin, si toutefois cette image peut résumer les impressions que le jeune élégant produisit sur une ignorante fille sans cesse occupée à rapetasser des bas, à ravauder la garde-robe de son père, et dont la vie s'était écoulée sous ces crasseux lambris sans voir dans cette rue silencieuse plus d'un passant par heure, la vue de son cousin fit sourdre en son cœur les émotions de fine volupté que causent à un jeune homme les fantastiques figures de femmes dessinées par Westall dans les keepsakes anglais, et gravées par les Finden d'un burin si habile, qu'on a peur, en soufflant sur le vélin, de faire envoler ces apparitions célestes. Charles tira de sa poche un mouchoir brodé par la grande dame qui voyageait en Ecosse. En voyant ce joli ouvrage fait avec amour pendant les heures perdues pour l'amour, Eugénie regarda son cousin pour savoir s'il allait bien réellement s'en servir. Les manières de Charles, ses gestes, la façon dont il prenait son lorgnon, son impertinence affectée, son mépris pour le coffret qui venait de faire tant de plaisir à la riche héritière et qu'il trouvait évidemment ou sans valeur ou ridicule ; enfin, tout ce qui choquait les Cruchot et les des Grassins lui plaisait si fort, qu'avant de s'endormir elle dut rêver longtemps à ce phénix des cousins.

Les numéros se tiraient fort lentement, mais bientôt le loto fut arrêté. La grande Nanon entra et dit tout haut :

— Madame, va falloir me donner des draps pour faire le lit à ce monsieur.

Madame Grandet suivit Nanon. Madame des Grassins dit alors à voix basse :

5 — Gardons nos sous et laissons le loto.

Chacun reprit ses deux sous dans la vieille soucoupe écornée où il les avait mis ; puis l'assemblée se remua en masse et fit un quart de conversion vers le feu.

— Vous avez donc fini ? dit Grandet sans quitter sa 10 lettre.

— Oui, oui, répondit madame des Grassins en venant prendre place près de Charles.

Eugénie, mue par une de ces pensées qui naissent au cœur des jeunes filles quand un sentiment s'y loge pour 15 la première fois, quitta la salle pour aller aider sa mère et Nanon. Si elle avait été questionnée par un confesseur habile, elle lui eût sans doute avoué qu'elle ne songeait ni à sa mère ni à Nanon, mais qu'elle était travaillée par un poignant désir d'inspecter la chambre 20 de son cousin pour s'y occuper de son cousin, pour y placer quoi que ce fût, pour obvier à un oubli, pour y tout prévoir, afin de la rendre, autant que possible, élégante et propre. Eugénie se croyait déjà seule capable de comprendre les goûts et les idées de son 25 cousin. En effet, elle arriva fort heureusement pour prouver à sa mère et à Nanon, qui revenaient pensant avoir tout fait, que tout était à faire. Elle donna l'idée à la grande Nanon de bassiner les draps avec la braise du feu ; elle couvrit elle-même la vieille table 30 d'un napperon, et recommanda bien à Nanon de changer le napperon tous les matins. Elle convainquit sa mère de la nécessité d'allumer un bon feu dans la cheminée, et détermina Nanon à monter, sans en rien dire à son

père, un gros tas de bois dans le corridor. Elle courut chercher dans une des encoignures de la salle un plateau de vieux laque qui venait de la succession de feu le vieux M. de la Bertellière, y prit également un verre de cristal à six pans, une petite cuiller dédorée, un flacon antique où étaient gravés des Amours, et mit triomphalement le tout sur un coin de la cheminée. Il lui avait plus surgi d'idées en un quart d'heure qu'elle n'en avait eu depuis qu'elle était au monde.

— Maman, dit-elle, jamais mon cousin ne supportera l'odeur d'une chandelle. Si nous achetions de la bougie ? . . .

Elle alla, légère comme un oiseau, tirer de sa bourse l'écu de cent sous qu'elle avait reçu pour ses dépenses du mois.

— Tiens, Nanon, dit-elle, va vite.

— Mais que dira ton père ?

Cette objection terrible fut proposée par madame Grandet en voyant sa fille armée d'un sucrier de vieux sèvres rapporté du château de Froidfond par Grandet.

— Et où prendras-tu donc du sucre ? es-tu folle ?

— Maman, Nanon achètera aussi bien du sucre que de la bougie.

— Mais ton père ?

— Serait-il convenable que son neveu ne pût boire un verre d'eau sucrée ? D'ailleurs, il n'y fera pas attention.

— Ton père voit tout, dit madame Grandet en hochant la tête.

Nanon hésitait, elle connaissait son maître.

— Mais va donc, Nanon, puisque c'est ma fête !

Nanon laissa échapper un gros rire en entendant la première plaisanterie que sa jeune maîtresse eût jamais

faite, et lui obéit. Pendant qu'Eugénie et sa mère s'efforçaient d'embellir la chambre destinée par M. Grandet à son neveu, Charles se trouvait l'objet des attentions de madame des Grassins, qui lui faisait des agaceries.

— Vous êtes bien courageux, monsieur, lui dit-elle, de quitter les plaisirs de la capitale pendant l'hiver pour venir habiter Saumur. Mais, si nous ne vous faisons pas trop peur, vous verrez que l'on peut encore s'y amuser.

Elle lui lança une véritable œillade de province, où, par habitude, les femmes mettent tant de réserve et de prudence dans leurs yeux, qu'elles leur communiquent la friande concupiscence particulière à ceux des ecclésiastiques, pour qui tout plaisir semble ou un vol ou une faute. Charles se trouvait si dépaysé dans cette salle, si loin du vaste château et de la fastueuse existence qu'il supposait à son oncle, qu'en regardant attentivement madame des Grassins, il aperçut enfin une image à demi effacée des figures parisiennes. Il répondit avec grâce à l'espèce d'invitation qui lui était adressée, et il s'engagea naturellement une conversation, dans laquelle madame des Grassins baissa graduellement sa voix pour la mettre en harmonie avec la nature de ses confidences. Il existait chez elle et chez Charles un même besoin de confiance. Aussi, après quelques moments de causerie coquette et de plaisanteries sérieuses, l'adroite provinciale put-elle lui dire sans se croire entendue des autres personnes, qui parlaient de la vente des vins, dont s'occupait en ce moment tout le Saumurois :

— Monsieur, si vous voulez nous faire l'honneur de venir nous voir, vous ferez très-certainement autant de

plaisir à mon mari qu'à moi. Notre salon est le seul dans Saumur où vous trouverez réunis le haut commerce et la noblesse : nous appartenons aux deux sociétés, qui ne veulent se rencontrer que là, parce qu'on s'y amuse. Mon mari, je le dis avec orgueil, est également considéré par les uns et par les autres. Ainsi, nous tâcherons de faire diversion à l'ennui de votre séjour ici. Si vous restiez chez M. Grandet, que deviendriez-vous, bon Dieu ! Votre oncle est un grigou qui ne pense qu'à ses provins ; votre tante est une dévote qui ne sait pas coudre deux idées, et votre cousine est une petite sotte, sans éducation, commune, sans dot, et qui passe sa vie à raccommoder des torchons.

— Elle est très-bien, cette femme, se dit en lui-même Charles Grandet, en répondant aux minauderies de madame des Grassins.

— Il me semble, ma femme, que tu veux accaparer monsieur, dit en riant le gros et grand banquier.

A cette observation, le notaire et le président dirent des mots plus ou moins malicieux ; mais l'abbé les regarda d'un air fin, et résuma leurs pensées en prenant une pincée de tabac, et offrant sa tabatière à la ronde :

— Qui mieux que madame, dit-il, pourrait faire à monsieur les honneurs de Saumur ?

— Ah çà ! comment l'entendez-vous, monsieur l'abbé ? demanda M. des Grassins.

— Je l'entends, monsieur, dans le sens le plus favorable pour vous, pour madame, pour la ville de Saumur et pour monsieur, ajouta le rusé vieillard en se tournant vers Charles.

Sans paraître y prêter la moindre attention, l'abbé

Cruchot avait su deviner la conversation de Charles et de madame des Grassins.

— Monsieur, dit enfin Adolphe à Charles d'un air qu'il aurait voulu rendre dégagé, je ne sais si vous
5 avez conservé quelque souvenir de moi ; j'ai eu le plaisir d'être votre vis-à-vis à un bal donné par M. le baron de Nucingen, et...

— Parfaitement, monsieur, parfaitement, répondit Charles, surpris de se voir l'objet des attentions de
10 tout le monde.

— Monsieur est votre fils ? demanda-t-il à madame des Grassins.

L'abbé regarda malicieusement la mère.

— Oui, monsieur, dit-elle.

15 — Vous étiez donc bien jeune à Paris ? reprit Charles en s'adressant à Adolphe.

— Que voulez-vous, monsieur ! dit l'abbé, nous les envoyons à Babylone aussitôt qu'ils sont sevrés.

Madame des Grassins interrogea l'abbé par un
20 regard d'une étonnante profondeur.

— Il faut venir en province, dit-il en continuant, pour trouver des femmes de trente et quelques années aussi fraîches que l'est madame, après avoir eu des fils bientôt licenciés en droit. Il me semble être encore au
25 jour où les jeunes gens et les dames montaient sur des chaises pour vous voir danser au bal, madame, ajouta l'abbé en se tournant vers son adversaire femelle. Pour moi, vos succès sont d'hier...

— Oh ! le vieux scélérat ! se dit en elle-même ma-
30 dame des Grassins, me devinerait-il donc ?

— Il paraît que j'aurai beaucoup de succès à Saumur, se disait Charles en déboutonnant sa redingote, mettant la main dans son gilet, et jetant son regard à travers

les espaces pour imiter la pose donnée à lord Byron par Chantrey.

L'inattention du père Grandet, ou, pour mieux dire, la préoccupation dans laquelle le plongeait la lecture de sa lettre, n'échappa ni au notaire ni au président, qui tâchaient d'en conjecturer le contenu par les imperceptibles mouvements de la figure du bonhomme, alors fortement éclairée par la chandelle. Le vigneron maintenait difficilement le calme habituel de sa physionomie. D'ailleurs, chacun pourra se peindre la contenance affectée par cet homme en lisant la fatale lettre que voici :

"Mon frère, voici bientôt vingt-trois ans que nous ne nous sommes vus. Mon mariage a été l'objet de notre dernière entrevue, après laquelle nous nous sommes quittés joyeux l'un et l'autre. Certes, je ne pouvais guère prévoir que tu serais un jour le seul soutien de la famille, à la prospérité de laquelle tu applaudissais alors. Quand tu tiendras cette lettre en tes mains, je n'existerai plus. Dans la position où j'étais, je n'ai pas voulu survivre à la honte d'une faillite. Je me suis tenu sur le bord du gouffre jusqu'au dernier moment, espérant surnager toujours. Il faut y tomber. Les banqueroutes réunies de mon agent de change et de Roguin, mon notaire, m'emportent mes dernières ressources et ne me laissent rien. J'ai la douleur de devoir près de quatre millions sans pouvoir offrir plus de vingt-cinq pour cent d'actif. Mes vins emmagasinés éprouvent en ce moment la baisse ruineuse que causent l'abondance et la qualité de vos récoltes. Dans trois jours, Paris dira : 'M. Grandet était un fripon !' Je me coucherai, moi probe,

dans un linceul d'infamie. Je ravis à mon fils et son nom que j'entache et la fortune de sa mère. Il ne sait rien de cela, ce malheureux enfant que j'idolâtre. Nous nous sommes dit adieu tendrement. Il ignorait, 5 par bonheur, que les derniers flots de ma vie s'épanchaient dans cet adieu. Ne me maudira-t-il pas un jour ? Mon frère, mon frère, la malédiction de nos enfants est épouvantable ! ils peuvent appeler de la nôtre, mais la leur est irrévocable. Grandet, tu es 10 mon aîné, tu me dois ta protection : fais que Charles ne jette aucune parole amère sur ma tombe ! Mon frère, si je t'écrivais avec mon sang et mes larmes, il n'y aurait pas autant de douleurs que j'en mets dans cette lettre ; car je pleurerais, je saignerais, je serais mort, 15 je ne souffrirais plus ; mais je souffre et vois la mort d'un œil sec. Te voilà donc le père de Charles ! il n'a point de parents du côté maternel, tu sais pourquoi. Pourquoi n'ai-je pas obéi aux préjugés sociaux ? Pourquoi ai-je cédé à l'amour ? Pourquoi ai-je épousé la 20 fille naturelle d'un grand seigneur ? Charles n'a plus de famille. O mon malheureux fils ! mon fils !... Ecoute, Grandet, je ne suis pas venu t'implorer pour moi ; d'ailleurs, tes biens ne sont peut-être pas assez considérables pour supporter une hypothèque de trois 25 millions ; mais pour mon fils ! Sache-le bien, mon frère, mes mains suppliantes se sont jointes en pensant à toi. Grandet, je te confie Charles en mourant. Enfin je regarde mes pistolets sans douleur, en pensant que tu lui serviras de père. Il m'aimait bien, Charles ; 30 j'étais si bon pour lui, je ne le contrariais jamais : il ne me maudira pas. D'ailleurs, tu verras ; il est doux, il tient de sa mère, il ne te donnera jamais de chagrin. Pauvre enfant ! accoutumé aux jouissances du luxe, il

ne connaît aucune des privations auxquelles nous a condamnés l'un et l'autre notre première misère... Et le voilà ruiné, seul ! Oui, tous ses amis le fuiront, et c'est moi qui serai la cause de ses humiliations. Ah ! je voudrais avoir le bras assez fort pour l'envoyer d'un seul coup dans les cieux, près de sa mère. Folie ! je reviens à mon malheur, à celui de Charles. Je te l'ai donc envoyé pour que tu lui apprennes convenablement et ma mort et son sort à venir. Sois un père pour lui, mais un bon père. Ne l'arrache pas tout à coup à sa vie oisive, tu le tuerais. Je lui demande à genoux de renoncer aux créances qu'en qualité d'héritier de sa mère il pourrait exercer contre moi. Mais c'est une prière superflue ; il a de l'honneur, et sentira bien qu'il ne doit pas se joindre à mes créanciers. Fais-le renoncer à ma succession en temps utile. Révèle-lui les dures conditions de la vie que je lui fais ; et, s'il me conserve sa tendresse, dis-lui bien en mon nom que tout n'est pas perdu pour lui. Oui, le travail, qui nous a sauvés tous deux, peut lui rendre la fortune que je lui emporte ; et, s'il veut écouter la voix de son père, qui pour lui voudrait sortir un moment du tombeau, qu'il parte, qu'il aille aux Indes ! Mon frère, Charles est un jeune homme probe et courageux : tu lui feras une pacotille, il mourrait plutôt que de ne pas te rendre les premiers fonds que tu lui prêteras ; car tu lui en prêteras, Grandet ! sinon tu te créerais des remords. Ah ! si mon enfant ne trouvait ni secours ni tendresse en toi, je demanderais éternellement vengeance à Dieu de ta dureté. Si j'avais pu sauver quelques valeurs, j'avais bien le droit de lui remettre une somme sur le bien de sa mère ; mais les payements de ma fin du mois avaient absorbé toutes mes ressources. Je n'aurais

pas voulu mourir dans le doute sur le sort de mon enfant ; j'aurais voulu sentir de saintes promesses dans la chaleur de ta main, qui m'eût réchauffé ; mais le temps me manque. Pendant que Charles voyage, je suis obligé de dresser mon bilan. Je tâche de prouver par la bonne foi qui préside à mes affaires qu'il n'y a dans mes désastres ni faute ni improbité. N'est-ce pas m'occuper de Charles ? — Adieu, mon frère. Que toutes les bénédictions de Dieu te soient acquises pour la généreuse tutelle que je te confie, et que tu acceptes, je n'en doute pas. Il y aura sans cesse une voix qui priera pour toi dans le monde où nous devons aller tous un jour, et où je suis déjà.

"VICTOR-ANGE-GUILLAUME GRANDET."

— Vous causez donc ? dit le père Grandet en pliant avec exactitude la lettre dans les mêmes plis et la mettant dans la poche de son gilet.

Il regarda son neveu d'un air humble et craintif, sous lequel il cacha ses émotions et ses calculs.

— Vous êtes-vous réchauffé ?

— Très-bien, mon cher oncle.

— Eh bien, où sont donc nos femmes ? dit l'oncle oubliant déjà que son neveu couchait chez lui.

En ce moment, Eugénie et madame Grandet rentrèrent.

— Tout est-il arrangé là-haut ? leur demanda le bonhomme en retrouvant son calme.

— Oui, mon père.

— Eh bien, mon neveu, si vous êtes fatigué, Nanon va vous conduire à votre chambre. Dame, ce ne sera pas un appartement de mirliflore ! mais vous excuserez

de pauvres vignerons qui n'ont jamais le sou. Les impôts nous avalent tout.

— Nous ne voulons pas être indiscrets, Grandet, dit le banquier. Vous pouvez avoir à jaser avec votre neveu, nous vous souhaitons le bonsoir. A demain.

A ces mots, l'assemblée se leva, et chacun fit la révérence suivant son caractère. Le vieux notaire alla chercher sous la porte sa lanterne, et vint l'allumer en offrant aux des Grassins de les reconduire. Madame des Grassins n'avait pas prévu l'incident qui devait faire finir prématurément la soirée, et son domestique n'était pas arrivé.

— Voulez-vous me faire l'honneur d'accepter mon bras, madame ? dit l'abbé Cruchot à madame des Grassins.

— Merci, monsieur l'abbé. J'ai mon fils, répondit-elle sèchement.

— Les dames ne sauraient se compromettre avec moi, dit l'abbé.

— Donne donc le bras à M. Cruchot, lui dit son mari.

L'abbé emmena la jolie dame assez lestement pour se trouver à quelques pas en avant de la caravane.

— Il est très-bien, ce jeune homme, madame, lui dit-il en lui serrant le bras. *Adieu, paniers ; vendanges sont faites !* Il vous faut dire adieu à mademoiselle Grandet, Eugénie sera pour le Parisien. A moins que ce cousin ne soit amouraché d'une Parisienne, votre fils Adolphe va rencontrer en lui le rival le plus...

— Laissez donc, monsieur l'abbé. Ce jeune homme ne tardera pas à s'apercevoir qu'Eugénie est une niaise, une fille sans fraîcheur. L'avez-vous examinée ? Elle était, ce soir, jaune comme un coing.

— Vous l'avez peut-être déjà fait remarquer au cousin ?

— Et je ne m'en suis pas gênée...

— Mettez-vous toujours auprès d'Eugénie, madame, et vous n'aurez pas grand'chose à dire à ce jeune homme contre sa cousine, il fera de lui-même une comparaison qui...

—D'abord, il m'a promis de venir dîner après-demain chez moi.

— Ah ! si vous vouliez, madame..., dit l'abbé.

— Et que voulez-vous que je veuille, monsieur l'abbé ? Entendez-vous ainsi me donner de mauvais conseils ? Je ne suis pas arrivée à l'âge de trente-neuf ans, avec une réputation sans tache, Dieu merci, pour la compromettre, même quand il s'agirait de l'empire du Grand Mogol. Nous sommes à un âge, l'un et l'autre, auquel on sait ce que parler veut dire. Pour un ecclésiastique, vous avez en vérité des idées bien incongrues. Fi ! cela est digne de Faublas.

— Vous avez donc lu *Faublas ?*

— Non, monsieur l'abbé ; je voulais dire *les Liaisons dangereuses.*

— Ah ! ce livre est infiniment plus moral, dit en riant l'abbé. Mais vous me faites aussi pervers que l'est un jeune homme d'aujourd'hui ! Je voulais simplement vous...

— Osez me dire que vous ne songiez pas à me conseiller de vilaines choses. Cela n'est-il pas clair ? Si ce jeune homme, qui est très-bien, j'en conviens, me faisait la cour, il ne penserait pas à sa cousine. A Paris, je le sais, quelques bonnes mères se dévouent ainsi pour le bonheur et la fortune de leurs enfants ; mais nous sommes en province, monsieur l'abbé.

— Oui, madame.

— Et, reprit-elle, je ne voudrais pas, ni Adolphe lui-même ne voudrait pas de cent millions achetés à ce prix.

— Madame, je n'ai point parlé de cent millions. La tentation eût été peut-être au-dessus de nos forces à l'un et à l'autre. Seulement, je crois qu'une honnête femme peut se permettre, en tout bien, tout honneur, de petites coquetteries sans conséquence, qui font partie de ses devoirs en société, et qui...

— Vous croyez ?

— Ne devons-nous pas, madame, tâcher de nous être agréables les uns aux autres ?... Permettez que je me mouche. — Je vous assure, madame, reprit-il, qu'il vous lorgnait d'un air un peu plus flatteur que celui qu'il avait en me regardant; mais je lui pardonne d'honorer préférablement à la vieillesse la beauté...

— Il est clair, disait le président de sa grosse voix, que M. Grandet, de Paris, envoie son fils à Saumur dans des intentions extrêmement matrimoniales...

— Mais, alors, le cousin ne serait pas tombé comme une bombe, répondait le notaire.

— Cela ne dirait rien, observa M. des Grassins, le bonhomme est *cachotier*.

— Des Grassins, mon ami, je l'ai invité à dîner, ce jeune homme. Il faudra que tu ailles prier M. et madame de Larsonnière, et les du Hautoy, avec la belle demoiselle du Hautoy, bien entendu ; pourvu qu'elle se mette bien ce jour-là ! Par jalousie, sa mère la fagote si mal ! — J'espère, messieurs, que vous nous ferez l'honneur de venir ? ajouta-t-elle en arrêtant le cortége pour se retourner vers les deux Cruchot.

— Vous voilà chez vous, madame, dit le notaire.

Après avoir salué les trois des Grassins, les trois Cruchot s'en retournèrent chez eux, en se servant de ce génie d'analyse que possèdent les provinciaux pour étudier sous toutes ses faces le grand événement de cette soirée, qui changeait les positions respectives des cruchotins et des grassinistes. L'admirable bon sens qui dirigeait les actions de ces grands calculateurs leur fit sentir aux uns et aux autres la nécessité d'une alliance momentanée contre l'ennemi commun. Ne devaient-ils pas mutuellement empêcher Eugénie d'aimer son cousin, et Charles de penser à sa cousine? Le Parisien pourrait-il résister aux insinuations perfides, aux calomnies doucereuses, aux médisances pleines d'éloges, aux dénégations naïves qui allaient constamment tourner autour de lui pour le tromper?

Lorsque les quatre parents se trouvèrent seuls dans la salle, M. Grandet dit à son neveu :

— Il faut se coucher. Il est trop tard pour causer des affaires qui vous amènent ici; nous prendrons demain un moment convenable. Ici, nous déjeunons à huit heures. A midi, nous mangeons un fruit, un rien de pain sur le pouce, et nous buvons un verre de vin blanc; puis nous dînons, comme les Parisiens, à cinq heures. Voilà l'ordre. Si vous voulez voir la ville ou les environs, vous serez libre comme l'air. Vous m'excuserez si mes affaires ne me permettent pas toujours de vous accompagner. Vous les entendrez peut-être tous ici vous disant que je suis riche : "M. Grandet par-ci, M. Grandet par-là!" Je les laisse dire, leurs bavardages ne nuisent point à mon crédit. Mais je n'ai pas le sou, et je travaille à mon âge comme un jeune compagnon, qui n'a pour tout bien qu'une mauvaise plane et deux bons bras. Vous verrez peut-être bientôt

par vous-même ce que coûte un écu quand il faut le suer. — Allons, Nanon, les chandelles !

— J'espère, mon neveu, que vous trouverez tout ce dont vous aurez besoin, dit madame Grandet ; mais, s'il vous manquait quelque chose, vous pourrez appeler Nanon.

— Ma chère tante, ce serait difficile ; j'ai, je crois, emporté toutes mes affaires ! Permettez-moi de vous souhaiter une bonne nuit, ainsi qu'à ma jeune cousine.

Charles prit des mains de Nanon une bougie allumée, une bougie d'Anjou, bien jaune de ton, vieillie en boutique et si pareille à de la chandelle que M. Grandet, incapable d'en soupçonner l'existence au logis, ne s'aperçut pas de cette magnificence.

— Je vais vous montrer le chemin, dit le bonhomme.

Au lieu de sortir par la porte de la salle qui donnait sous la voûte, Grandet fit la cérémonie de passer par le couloir qui séparait la salle de la cuisine. Une porte battante garnie d'un grand carreau de verre ovale fermait ce couloir du côté de l'escalier, afin de tempérer le froid qui s'y engouffrait. Mais, en hiver, la bise n'en sifflait pas moins par là très-rudement, et, malgré les bourrelets mis aux portes de la salle, à peine la chaleur s'y maintenait-elle à un degré convenable. Nanon alla verrouiller la grande porte, ferma la salle, et détacha dans l'écurie un chien-loup dont la voix était cassée comme s'il avait une laryngite. Cet animal, d'une notable férocité, ne connaissait que Nanon. Ces deux créatures champêtres s'entendaient. Quand Charles vit les murs jaunâtres et enfumés de la cage où l'escalier à rampe vermoulue tremblait sous le pas pesant de son oncle, son dégrisement alla *rinfor-*

zando. Il se croyait dans un juchoir à poules. Sa tante et sa cousine, vers lesquelles il se retourna pour interroger leurs figures, étaient si bien façonnées à cet escalier, que, ne devinant pas la cause de son étonne-
5 ment, elles le prirent pour une expression amicale, et y répondirent par un sourire agréable qui le désespéra.

— Que diable mon père m'envoie-t-il faire ici ? se disait-il.

Arrivé sur le premier palier, il aperçut trois portes
10 peintes en rouge étrusque et sans chambranles, des portes perdues dans la muraille poudreuse et garnies de bandes en fer boulonnées, apparentes, terminées en façon de flammes comme l'était à chaque bout la longue entrée de la serrure. Celle de ces portes qui
15 se trouvait en haut de l'escalier, et qui donnait entrée dans la pièce située au-dessus de la cuisine, était évidemment murée. On n'y pénétrait en effet que par la chambre de Grandet, à qui cette pièce servait de cabinet. L'unique croisée d'où elle tirait son jour
20 était défendue sur la cour par d'énormes barreaux en fer grillagés. Personne, pas même madame Grandet, n'avait la permission d'y venir, le bonhomme voulait y rester seul, comme un alchimiste à son fourneau. Là, sans doute, quelque cachette avait été très-habilement
25 pratiquée, là s'emmagasinaient les titres de propriété, là pendaient les balances à peser les louis, là se faisaient nuitamment et en secret les quittances, les reçus, les calculs ; de manière que les gens d'affaires, voyant toujours Grandet prêt à tout, pouvaient imaginer qu'il
30 avait à ses ordres une fée ou un démon. Là, sans doute, quand Nanon ronflait à ébranler les planchers, quand le chien-loup veillait et bâillait dans la cour, quand madame et mademoiselle Grandet étaient bien endor-

mies, venait le vieux tonnelier choyer, caresser, couver, cuver, cercler son or. Les murs étaient épais, les contrevents discrets. Lui seul avait la clef de ce laboratoire, où, disait-on, il consultait des plans sur lesquels ses arbres à fruit étaient désignés et où il chiffrait ses produits, à un provin, à une bourrée près. L'entrée de la chambre d'Eugénie faisait face à cette porte murée. Puis, au bout du palier, était l'appartement des deux époux, qui occupaient tout le devant de la maison. Madame Grandet avait une chambre contiguë à celle d'Eugénie, chez qui l'on entrait par une porte vitrée. La chambre du maître était séparée de celle de sa femme par une cloison, et du mystérieux cabinet par un gros mur. Le père Grandet avait logé son neveu au second étage, dans la haute mansarde située au-dessus de sa chambre, de manière à pouvoir l'entendre, s'il lui prenait fantaisie d'aller et de venir. Quand Eugénie et sa mère arrivèrent au milieu du palier, elles se donnèrent le baiser du soir ; puis, après avoir dit à Charles quelques mots d'adieu, froids sur les lèvres, mais certes chaleureux au cœur de la fille, elles rentrèrent dans leurs chambres.

— Vous voilà chez vous, mon neveu, dit le père Grandet à Charles en lui ouvrant sa porte. Si vous aviez besoin de sortir, vous appelleriez Nanon. Sans elle, votre serviteur ! le chien vous mangerait sans vous dire un seul mot. Dormez bien. Bonsoir. Ha ! ha ! ces dames vous ont fait du feu, reprit-il.

En ce moment, la grande Nanon apparut, armée d'une bassinoire.

— En voilà bien d'une autre ! dit M. Grandet. Prenez-vous mon neveu pour une femme en couche ? Veux-tu bien remporter ta braise, Nanon !

— Mais, monsieur, les draps sont humides, et ce monsieur est vraiment mignon comme une femme.

— Allons, va, puisque tu l'as dans la tête, dit Grandet en la poussant par les épaules, mais prends garde de mettre le feu.

Puis l'avare descendit en grommelant de vagues paroles.

Charles demeura pantois au milieu de ses malles. Après avoir jeté les yeux sur les murs d'une chambre en mansarde tendue de ce papier jaune à bouquets de fleurs qui tapisse les guinguettes, sur une cheminée en pierre de liais cannelée dont le seul aspect donnait froid, sur des chaises de bois jaune garnies en canne vernissée et qui semblaient avoir plus de quatre angles, sur une table de nuit ouverte dans laquelle aurait pu tenir un petit sergent de voltigeurs, sur le maigre tapis de lisière placé au bas d'un lit à ciel dont les pentes en drap tremblaient comme si elles allaient tomber, achevées par les vers, il regarda sérieusement la grande Nanon et lui dit :

— Ah çà ! ma chère enfant, suis-je bien chez M. Grandet, l'ancien maire de Saumur, frère de M. Grandet, de Paris ?

— Oui, monsieur, chez un ben aimable, un ben doux, un ben parfait monsieur. Faut-il que je vous aide à défaire vos malles ?

— Ma foi, je le veux bien, mon vieux troupier ! N'avez-vous pas servi dans les marins de la garde impériale ?

— Oh ! oh ! oh ! oh ! dit Nanon, quoi que c'est que ça, les marins de la garde ? C'est-il salé ? Ça va-t-il sur l'eau ?

— Tenez, cherchez ma robe de chambre qui est dans cette valise. En voici la clef.

Nanon fut tout émerveillée de voir une robe de chambre en soie verte à fleurs d'or et à dessins antiques. 5

— Vous allez mettre ça pour vous coucher ? dit-elle.

— Oui.

— Sainte Vierge ! le beau devant d'autel que ça ferait pour la paroisse. Mais, mon cher mignon monsieur, donnez donc ça à l'église, vous sauverez votre 10 âme, tandis que ça vous la fera perdre. Oh ! que vous êtes donc gentil comme ça. Je vais appeler mademoiselle pour qu'elle vous regarde.

— Allons, Nanon, puisque Nanon il y a, voulez-vous vous taire ! Laissez-moi me coucher, j'arrangerai mes 15 affaires demain ; et, si ma robe vous plaît tant, vous sauverez votre âme. Je suis trop bon chrétien pour vous la refuser en m'en allant, et vous pourrez en faire tout ce que vous voudrez.

Nanon resta plantée sur ses pieds, contemplant 20 Charles, sans pouvoir ajouter foi à ses paroles.

— Me donner ce bel atour ! dit-elle en s'en allant. Il rêve déjà, ce monsieur. Bonsoir.

— Bonsoir, Nanon. — Qu'est-ce que je suis venu faire ici ? se dit Charles en s'endormant. Mon père 25 n'est pas un niais, mon voyage doit avoir un but. Psch ! "A demain les affaires sérieuses," disait je ne sais quelle ganache grecque.

— Sainte Vierge ! qu'il est gentil, mon cousin ! se dit Eugénie en interrompant ses prières, qui, ce soir-là, 30 ne furent pas finies.

Madame Grandet n'eut aucune pensée en se couchant. Elle entendait, par la porte de communication qui se

trouvait au milieu de la cloison, l'avare se promenant de long en long dans sa chambre. Semblable à toutes les femmes timides, elle avait étudié le caractère de son seigneur. De même que la mouette prévoit l'orage, elle avait, à d'imperceptibles signes, pressenti la tempête intérieure qui agitait Grandet, et, pour employer l'expression dont elle se servait, elle faisait alors la morte. Grandet regardait la porte intérieurement doublée en tôle qu'il avait fait mettre à son cabinet, et se disait :

— Quelle idée bizarre a eue mon frère de me léguer son enfant ! Jolie succession ! je n'ai pas vingt écus à donner. Mais qu'est-ce que vingt écus pour ce mirliflore, qui lorgnait mon baromètre comme s'il avait voulu en faire du feu ?

En songeant aux conséquences de ce testament de douleur, Grandet était peut-être plus agité que ne l'était son frère au moment où il le traça.

— J'aurais cette robe d'or ?... disait Nanon, qui s'endormit habillée de son devant d'autel, rêvant de fleurs, de tapis, de damas, pour la première fois de sa vie, comme Eugénie rêva d'amour.

Dans la pure et monotone vie des jeunes filles, il vient une heure délicieuse où le soleil leur épanche ses rayons dans l'âme, où la fleur leur exprime des pensées, où les palpitations du cœur communiquent au cerveau leur chaude fécondance, et fondent les idées en un vague désir ; jour d'innocente mélancolie et de suaves joyeusetés ! Quand les enfants commencent à voir, ils sourient ; quand une fille entrevoit le sentiment dans la nature, elle sourit comme elle souriait enfant. Si la lumière est le premier amour de la vie, l'amour n'est-il pas la lumière du cœur ? Le moment de voir clair aux choses d'ici-bas était arrivé pour Eugénie.

Matinale comme toutes les filles de province, elle se leva de bonne heure, fit sa prière, et commença l'œuvre de sa toilette, occupation qui désormais allait avoir un sens. Elle lissa d'abord ses cheveux châtains, tordit leurs grosses nattes au-dessus de sa tête avec le plus grand soin, en évitant que les cheveux ne s'échappassent de leurs tresses, et introduisit dans sa coiffure une symétrie qui rehaussa la timide candeur de son visage, en accordant la simplicité des accessoires à la naïveté des lignes. En se lavant plusieurs fois les mains dans de l'eau pure qui lui durcissait et rougissait la peau, elle regarda ses beaux bras ronds, et se demanda ce que faisait son cousin pour avoir les mains si mollement blanches, les ongles si bien façonnés. Elle mit des bas neufs et ses plus jolis souliers. Elle se laça droit, sans passer d'œillets. Enfin souhaitant, pour la première fois de sa vie, de paraître à son avantage, elle connut le bonheur d'avoir une robe fraîche, bien faite, et qui la rendait attrayante. Quand sa toilette fut achevée, elle entendit sonner l'horloge de la paroisse, et s'étonna de ne compter que sept heures. Le désir d'avoir tout le temps nécessaire pour se bien habiller l'avait fait lever trop tôt. Ignorant l'art de remanier dix fois une boucle de cheveux et d'en étudier l'effet, Eugénie se croisa tout bonnement les bras, s'assit à sa fenêtre, contempla la cour, le jardin étroit et les hautes terrasses qui le dominaient ; vue mélancolique, bornée, mais qui n'était pas dépourvue des mystérieuses beautés particulières aux endroits solitaires ou à la nature inculte. Auprès de la cuisine se trouvait un puits entouré d'une margelle, et à poulie maintenue dans une branche de fer courbée, qu'embrassait une vigne aux pampres flétris, rougis, brouis

par la saison ; de là, le tortueux sarment gagnait le mur, s'y attachait, courait le long de la maison et finissait sur un bûcher où le bois était rangé avec autant d'exactitude que peuvent l'être les livres d'un bibliophile. Le pavé de la cour offrait ces teintes noirâtres produites avec le temps par les mousses, par les herbes, par le défaut de mouvement. Les murs épais présentaient leur chemise verte, ondée de longues traces brunes. Enfin, les huit marches qui régnaient au fond de la cour et menaient à la porte du jardin étaient disjointes et ensevelies sous de hautes plantes, comme le tombeau d'un chevalier enterré par sa veuve au temps des croisades. Au-dessus d'une assise de pierres toutes rongées s'élevait une grille de bois pourri, à moitié tombée de vétusté, mais à laquelle se mariaient à leur gré des plantes grimpantes. De chaque côté de la porte à claire-voie s'avançaient les rameaux tortus de deux pommiers rabougris. Trois allées parallèles, sablées et séparées par des carrés dont les terres étaient maintenues au moyen d'une bordure en buis, composaient ce jardin que terminait, au bas de la terrasse, un couvert de tilleuls. A un bout, des framboisiers ; à l'autre, un immense noyer qui inclinait ses branches jusque sur le cabinet du tonnelier. Un jour pur et le beau soleil des automnes naturels aux rives de la Loire commençaient à dissiper le glacis imprimé par la nuit aux pittoresques objets, aux murs, aux plantes qui meublaient ce jardin et la cour.

Eugénie trouva des charmes tout nouveaux dans l'aspect de ces choses, auparavant si ordinaires pour elle. Mille pensées confuses naissaient dans son âme, et y croissaient à mesure que croissaient au dehors les rayons du soleil. Elle eut enfin ce mouvement de plai-

sir vague, inexplicable, qui enveloppe l'être moral, comme un nuage envelopperait l'être physique. Ses réflexions s'accordaient avec les détails de ce singulier paysage, et les harmonies de son cœur firent alliance avec les harmonies de la nature. Quand le soleil atteignit un pan de mur d'où tombaient des cheveux-de-Vénus aux feuilles épaisses à couleurs changeantes comme la gorge des pigeons, de célestes rayons d'espérance illuminèrent l'avenir pour Eugénie, qui désormais se plut à regarder ce pan de mur, ses fleurs pâles, ses clochettes bleues et ses herbes fanées, auxquelles se mêla un souvenir gracieux comme ceux de l'enfance. Le bruit que chaque feuille produisait dans cette cour sonore en se détachant de son rameau donnait une réponse aux secrètes interrogations de la jeune fille, qui serait restée là toute la journée sans s'apercevoir de la fuite des heures. Puis vinrent de tumultueux mouvements d'âme. Elle se leva fréquemment, se mit devant son miroir et s'y regarda, comme un auteur de bonne foi contemple son œuvre pour se critiquer et se dire des injures à lui-même.

"Je ne suis pas assez belle pour lui!" telle était la pensée d'Eugénie, pensée humble et fertile en souffrances. La pauvre fille ne se rendait pas justice; mais la modestie, ou mieux la crainte, est une des premières vertus de l'amour. Eugénie appartenait bien à ce type d'enfants fortement constitués, comme ils le sont dans la petite bourgeoisie, et dont les beautés paraissent vulgaires; mais, si elle ressemblait à la Vénus de Milo, ses formes étaient ennoblies par cette suavité du sentiment chrétien, qui purifie la femme et lui donne une distinction inconnue aux sculpteurs anciens. Elle avait une tête énorme, le front masculin,

mais délicat, du Jupiter de Phidias, et des yeux gris auxquels sa chaste vie, en s'y portant tout entière, imprimait une lumière jaillissante. Les traits de son visage rond, jadis frais et rose, avaient été grossis par une petite vérole assez clémente pour n'y point laisser de traces, mais qui avait détruit le velouté de la peau, néanmoins si douce et si fine encore, que le pur baiser de sa mère y traçait passagèrement une marque rouge. Son nez était un peu trop fort, mais il s'harmoniait avec une bouche d'un rouge de minium, dont les lèvres à mille raies étaient pleines d'amour et de bonté. Le cou avait une rondeur parfaite. Le corsage bombé, soigneusement voilé, attirait le regard et faisait rêver; il manquait sans doute un peu de la grâce due à la toilette; mais, pour les connaisseurs, la non-flexibilité de cette haute taille devait être un charme. Eugénie, grande et forte, n'avait donc rien du joli qui plaît aux masses; mais elle était belle de cette beauté si facile à reconnaître, et dont s'éprennent seulement les artistes. Le peintre qui cherche ici-bas un type à la céleste pureté de Marie, qui demande à toute la nature féminine ces yeux modestement fiers devinés par Raphaël, ces lignes vierges souvent dues aux hasards de la conception, mais qu'une vie chrétienne et pudique peut seule conserver ou faire acquérir; ce peintre, amoureux d'un si rare modèle, eût trouvé tout à coup dans le visage d'Eugénie la noblesse innée qui s'ignore; il eût vu sous un front calme un monde d'amour, et, dans la coupe des yeux, dans l'habitude des paupières, le je ne sais quoi divin. Ses traits, les contours de sa tête, que l'expression du plaisir n'avait jamais ni altérés ni fatigués, ressemblaient aux lignes d'horizon si doucement tranchées dans le lointain des lacs tranquilles. Cette

physionomie calme, colorée, bordée d'une lueur comme une jolie fleur éclose, reposait l'âme, communiquait le charme de la conscience qui s'y reflétait, et commandait le regard. Eugénie était encore sur la rive de la vie où fleurissent les illusions enfantines, où se cueillent les marguerites avec des délices plus tard inconnues. Aussi se dit-elle en se mirant, sans savoir encore ce qu'était l'amour :

— Je suis trop laide, il ne fera pas attention à moi !

Puis elle ouvrit la porte de sa chambre qui donnait sur l'escalier, et tendit le cou pour écouter les bruits de la maison.

— Il ne se lève pas, pensa-t-elle en entendant la tousserie matinale de Nanon, et la bonne fille, allant, venant, balayant la salle, allumant son feu, enchaînant le chien et parlant à ses bêtes dans l'écurie.

Aussitôt Eugénie descendit et courut à Nanon, qui trayait la vache.

— Nanon, ma bonne Nanon, fais donc de la crème pour le café de mon cousin.

— Mais, mademoiselle, il aurait fallu s'y prendre hier, dit Nanon, qui partit d'un gros éclat de rire. Je ne peux pas faire de la crème. Votre cousin est mignon, mignon, mais vraiment mignon. Vous ne l'avez pas vu dans sa chambrelouque de soie et d'or. Je l'ai vu, moi. Il porte du linge fin comme celui du surplis à M. le curé.

— Nanon, fais-nous donc de la galette.

— Et qui me donnera du bois pour le four, et de la farine, et du beurre ? dit Nanon, laquelle, en sa qualité de premier ministre de Grandet, prenait parfois une importance énorme aux yeux d'Eugénie et de sa mère. Faut-il pas le voler, cet homme, pour fêter votre cou-

sin ? Demandez-lui du beurre, de la farine, du bois, il est votre père, il peut vous en donner. Tenez, le voilà qui descend pour voir aux provisions...

Eugénie se sauva dans le jardin tout épouvantée en entendant trembler l'escalier sous le pas de son père. Elle éprouvait déjà les effets de cette profonde pudeur et de cette conscience particulière de notre bonheur qui nous fait croire, non sans raison peut-être, que nos pensées sont gravées sur notre front et sautent aux yeux d'autrui. En s'apercevant enfin du froid dénûment de la maison paternelle, la pauvre fille concevait une sorte de dépit de ne pouvoir la mettre en harmonie avec l'élégance de son cousin. Elle éprouva un besoin passionné de faire quelque chose pour lui : quoi ? elle n'en savait rien. Naïve et vraie, elle se laissait aller à sa nature angélique sans se défier ni de ses impressions ni de ses sentiments. Le seul aspect de son cousin avait éveillé chez elle les penchants naturels de la femme, et ils durent se déployer d'autant plus vivement qu'ayant atteint sa vingt-troisième année, elle se trouvait dans la plénitude de son intelligence et de ses désirs.

Pour la premiére fois, elle eut dans le cœur de la terreur à l'aspect de son père, vit en lui le maître de son sort, et se crut coupable d'une faute en lui taisant quelques pensées. Elle se mit à marcher à pas précipités, en s'étonnant de respirer un air plus pur, de sentir les rayons du soleil plus vivifiants et d'y puiser une chaleur morale, une vie nouvelle. Pendant qu'elle cherchait un artifice pour obtenir la galette, il s'elevait entre la grande Nanon et Grandet une de ces querelles aussi rares entre eux que le sont les hirondelles en hiver. Muni de ses clefs, le bonhomme était venu

pour mesurer les vivres nécessaires à la consommation de la journée.

— Reste-t-il du pain d'hier ? dit-il à Nanon.

— Pas une miette, monsieur.

Grandet prit un gros pain rond, bien enfariné, moulé dans un de ces paniers plats qui servent à boulanger en Anjou, et il allait le couper, quand Nanon lui dit :

— Nous sommes cinq aujourd'hui, monsieur.

— C'est vrai, répondit Grandet, mais ton pain pèse six livres, il en restera. D'ailleurs, ces jeunes gens de Paris, tu verras que ça ne mange point de pain.

— Ça mange donc de la *frippe ?* dit Nanon.

En Anjou, la frippe, mot du lexique populaire, exprime l'accompagnement du pain, depuis le beurre étendu sur la tartine, frippe vulgaire, jusqu'aux confitures d'alberge, la plus distinguée des frippes ; et tous ceux qui, dans leur enfance, ont léché la frippe et laissé le pain comprendront la portée de cette locution.

— Non, répondit Grandet, ça ne mange ni frippe ni pain. Ils sont quasiment comme des filles à marier.

Enfin, après avoir parcimonieusement ordonné le menu quotidien, le bonhomme allait se diriger vers son fruitier, en fermant néanmoins les armoires de sa *dépense*, lorsque Nanon l'arrêta pour lui dire :

— Monsieur, donnez-moi donc alors de la farine et du beurre, je ferai une galette aux enfants.

— Ne vas-tu pas mettre la maison au pillage à cause de mon neveu ?

— Je ne pensais pas plus à votre neveu qu'à votre chien, pas plus que vous n'y pensez vous-même . . . Ne voilà-t-il pas que vous ne m'avez *aveint* que six morceaux de sucre ! m'en faut huit.

— Ah çà ! Nanon, je ne t'ai jamais vue comme ça. Qu'est-ce qui te passe donc par la tête ? Es-tu la maîtresse ici ? Tu n'aurais que six morceaux de sucre.

— Eh bien, votre neveu, avec quoi donc qu'il sucrera son café ?

— Avec deux morceaux ; je m'en passerai, moi.

— Vous vous passerez de sucre, à votre âge ! J'aimerais mieux vous en acheter de ma poche.

— Mêle-toi de ce qui te regarde.

Malgré la baisse du prix, le sucre était toujours, aux yeux du tonnelier, la plus précieuse des denrées coloniales, il valait toujours six francs la livre pour lui. L'obligation de le ménager, prise sous l'Empire, était devenue la plus indélébile de ses habitudes. Toutes les femmes, même la plus niaise, savent ruser pour arriver à leurs fins : Nanon abandonna la question du sucre pour obtenir la galette.

— Mademoiselle, cria-t-elle par la croisée, est-ce pas que vous voulez de la galette ?

— Non, non, répondit Eugénie.

— Allons, Nanon, dit Grandet en entendant la voix de sa fille, tiens.

Il ouvrit la *mette* où était la farine, lui en donna une mesure, et ajouta quelque onces de beurre au morceau qu'il avait déjà coupé.

— Il faudra du bois pour chauffer le four, dit l'implacable Nanon.

— Eh bien, tu en prendras à ta suffisance, répondit-il mélancoliquement ; mais, alors, tu nous feras une tarte aux fruits, et tu nous cuiras au four tout le dîner ; par ainsi, tu n'allumeras pas deux feux.

— Quien ! s'écria Nanon, vous n'avez pas besoin de me le dire.

Grandet jeta sur son fidèle ministre un coup d'œil presque paternel.

— Mademoiselle, cria la cuisinière, nous aurons une galette.

Le père Grandet revint chargé de ses fruits, et en rangea une première assiettée sur la table de la cuisine.

— Voyez donc, monsieur, lui dit Nanon, les jolies bottes qu'a votre neveu. Quel cuir, et qui sent bon ! Avec quoi que ça se nettoie donc ? Faut-il y mettre de votre cirage à l'œuf ?

— Nanon, je crois que l'œuf gâterait ce cuir-là. D'ailleurs, dis-lui que tu ne connais point la manière de cirer le maroquin . . . oui, c'est du maroquin ; il achètera lui-même à Saumur et t'apportera de quoi lustrer ses bottes. J'ai entendu dire qu'on fourre du sucre dans leur cirage pour le rendre brillant.

— C'est donc bon à manger ? dit la servante en portant les bottes à son nez. Quien, quien ! elles sentent l'eau de Cologne de madame ! Ah ! c'est-il drôle.

— Drôle ! dit le maître, tu trouves drôle de mettre à des bottes plus d'argent que n'en vaut celui qui les porte ?

— Monsieur, dit-elle au second voyage de son maître, qui avait fermé le fruitier, est-ce que vous ne mettrez pas une ou deux fois le pot-au-feu par semaine à cause de votre . . . ?

— Oui.

— Faudra que j'aille à la boucherie.

— Pas du tout ; tu nous feras du bouillon de volaille, les fermiers ne t'en laisseront pas chômer. Mais je vais dire à Cornoiller de me tuer des corbeaux. Ce gibier-là donne le meilleur bouillon de la terre.

— C'est-il vrai, monsieur, que ça mange les morts ?

— Tu es bête, Nanon ! Ils mangent, comme tout le monde, ce qu'ils trouvent. Est-ce que nous ne vivons pas de morts ? Qu'est-ce donc que les successions ?

Le père Grandet, n'ayant plus d'ordre à donner, tira sa montre, et, voyant qu'il pouvait encore disposer d'une demi-heure avant le déjeuner, il prit son chapeau, vint embrasser sa fille et lui dit :

— Veux-tu te promener au bord de la Loire, sur mes prairies ? J'ai quelque chose à y faire.

Eugénie alla mettre son chapeau de paille cousue, doublé de taffetas rose ; puis le père et la fille descendirent la rue tortueuse jusqu'à la place.

— Où dévalez-vous donc si matin ? dit le notaire Cruchot, qui rencontra Grandet.

— Voir quelque chose, répondit le bonhomme sans être la dupe de la promenade matinale de son ami.

Quand le père Grandet allait voir quelque chose, le notaire savait par expérience qu'il y avait toujours quelque chose à gagner avec lui. Donc, il l'accompagna.

— Venez, Cruchot, dit Grandet au notaire. Vous êtes de mes amis ; je vais vous démontrer comme quoi c'est une bêtise de planter des peupliers dans de bonnes terres...

— Vous comptez donc pour rien les soixante mille francs que vous avez palpés pour ceux qui étaient dans vos prairies de la Loire ? dit maître Cruchot en ouvrant des yeux hébétés. Avez-vous eu du bonheur !... Couper vos arbres au moment où l'on manquait de bois blanc à Nantes, et les vendre trente francs !

Eugénie écoutait sans savoir qu'elle touchait au moment le plus solennel de sa vie, et que le notaire allait

faire prononcer sur elle un arrêt paternel et souverain. Grandet était arrivé aux magnifiques prairies qu'il possédait au bord de la Loire, et où trente ouvriers s'occupaient à déblayer, combler, niveler les emplacements autrefois pris par les peupliers. 5

— Maître Cruchot, voyez ce qu'un peuplier prend de terrain, dit-il au notaire. — Jean, cria-t-il à un ouvrier, me... me... mesure avec la toise dans tou... tou... tous les sens !

— Quatre fois huit pieds, répondit l'ouvrier après 10 avoir fini.

— Trente-deux pieds de perte, dit Grandet à Cruchot. J'avais sur cette ligne trois cents peupliers, pas vrai ? Or... trois ce... ce... ce... cent fois trente-d... eux pie... pieds me man... man... man... man... 15 geaient cinq... inq cents de foin ; ajoutez deux fois autant sur les côtés, quinze cents ; les rangées du milieu autant. Alors, mé... mé... mettons mille bottes de foin.

— Eh bien, dit Cruchot pour aider son ami, mille 20 bottes de ce foin-là valent environ six cents francs.

— Di... di... dites dou... ou... ouze cents, à cause des trois à quatre cents francs de regain. Eh bien, ca... ca... ca... calculez ce que... que... que dou... ouze cents francs par an, pen... pen... pendant 25 quarante ans, do... donnent a... a... avec les in... in... intérêts com... com... composés que... que... que vou... ous sa... a... avez.

— Va pour soixante mille francs dit le notaire.

— Je le veux bien ! ça ne... ne... ne fera que... 30 que... que soixante mille francs. Eh bien, reprit le vigneron sans bégayer, deux mille peupliers de quarante ans ne me donneraient pas cinquante mille francs. Il y

a perte. J'ai trouvé ça, moi, dit Grandet en se dressant sur ses ergots. — Jean, reprit-il, tu combleras les trous, excepté du côté de la Loire, où tu planteras les peupliers que j'ai achetés. En les mettant dans la rivière, ils se nourriront aux frais du gouvernement, ajouta-t-il en se tournant vers Cruchot et imprimant à la loupe de son nez un léger mouvement qui valait le plus ironique des sourires.

— Cela est clair : les peupliers ne doivent se planter que sur les terres maigres, dit Cruchot, stupéfait par les calculs de Grandet.

— *O-u-i, monsieur*, répondit ironiquement le tonnelier.

Eugénie, qui regardait le sublime paysage de la Loire sans écouter les calculs de son père, prêta bientôt l'oreille aux propos de Cruchot en l'entendant dire à son client :

— Eh bien, vous avez fait venir un gendre de Paris ; il n'est question que de votre neveu dans tout Saumur. Je vais bientôt avoir un contrat à dresser, père Grandet ?

— Vous... ou... vous êtes so... so... orti de bo... bonne heure pou... our me dire ça, reprit Grandet en accompagnant cette réflexion d'un mouvement de sa loupe. Eh bien, mon vieux cama... arade, je serai franc, et je vous dirai ce que vou... ous vou... oulez sa... savoir. J'aimerais mieux, voyez-vous, je... jeter ma fi... fi... fille dans la Loire que de la do... onner à son cou... ou... ousin : vous pou... pou... ouvez a... annoncer, ça. Mais non laissez ja... aser le mon... onde.

Cette réponse causa des éblouissements à Eugénie. Les lointaines espérances qui pour elle commençaient

à poindre dans son cœur fleurirent soudain, se réalisèrent et formèrent un faisceau de fleurs qu'elle vit coupées et gisant à terre. Depuis la veille, elle s'attachait à Charles par tous les liens de bonheur qui unissent les âmes ; désormais la souffrance allait donc les corroborer. N'est-il pas dans la noble destinée de la femme d'être plus touchée des pompes de la misère que des splendeurs de la fortune ? Comment le sentiment paternel avait-il pu s'éteindre au fond du cœur de son père ? De quel crime Charles était-il donc coupable ? Questions mystérieuses ! Déjà son amour naissant, mystère si profond, s'enveloppait de mystères. Elle revint tremblant sur ses jambes, et, en arrivant à la vieille rue sombre, si joyeuse pour elle, elle la trouva d'un aspect triste, elle y respira la mélancolie que les temps et les choses y avaient imprimée. Aucun des enseignements de l'amour ne lui manquait. A quelques pas du logis, elle devança son père et l'attendit à la porte après y avoir frappé. Mais Grandet, qui voyait dans la main du notaire un journal encore sous bande, lui avait dit :

— Où en sont les fonds ?

— Vous ne voulez pas m'écouter, Grandet, lui répondit Cruchot. Achetez-en vite, il y a encore vingt pour cent à gagner en deux ans, outre les intérêts à un excellent taux, cinq mille livres de rente pour quatre-vingt mille francs. Les fonds sont à quatre-vingts francs cinquante centimes.

— Nous verrons cela, répondit Grandet en se frottant le menton.

— Mon Dieu ! dit le notaire, qui avait ouvert son journal.

— Eh bien, quoi ? s'écria Grandet au moment où

Cruchot lui mettait le journal sous les yeux en lui disant: "Lisez cet article."

"M. Grandet, l'un des négociants les plus estimés de Paris, s'est brûlé la cervelle hier, après avoir fait son apparition accoutumée à la Bourse. Il avait envoyé au président de la Chambre des députés sa démission, et s'était également démis de ses fonctions de juge au tribunal de commerce. Les faillites de MM. Roguin et Souchet, son agent de change et son notaire, l'ont ruiné. La considération dont jouissait M. Grandet et son crédit étaient néanmoins tels, qu'il eût sans doute trouvé des secours sur la place de Paris. Il est à regretter que cet homme honorable ait cédé à un premier moment de désespoir; etc."

— Je le savais, dit le vieux vigneron au notaire.

Ce mot glaça maître Cruchot, qui, malgré son impassibilité de notaire, se sentit froid dans le dos en pensant que le Grandet de Paris avait peut-être imploré vainement les millions du Grandet de Saumur.

— Et son fils, si joyeux hier . . .?

— Il ne sait rien encore, répondit Grandet avec le même calme.

— Adieu, monsieur Grandet, dit Cruchot, qui comprit tout et alla rassurer le président de Bonfons.

En rentrant, Grandet trouva le déjeuner prêt. Madame Grandet, au cou de laquelle Eugénie sauta pour l'embrasser avec cette vive effusion de cœur que nous cause un chagrin secret, était déjà sur son siége à patins, et se tricotait des manches pour l'hiver.

— Vous pouvez manger, dit Nanon, qui descendit les escaliers quatre à quatre, l'enfant dort comme un chéru-

bin. Qu'il est gentil, les yeux fermés ! Je suis entrée, je l'ai appelé. Ah bien oui ! personne.

— Laisse-le dormir, dit Grandet, il s'éveillera toujours assez tôt aujourd'hui pour apprendre de mauvaises nouvelles.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda Eugénie en mettant dans son café les deux petits morceaux de sucre pesant on ne sait combien de grammes que le bonhomme s'amusait à couper lui-même à ses heures perdues.

Madame Grandet, qui n'avait pas osé faire cette question, regarda son mari.

— Son père s'est brûlé la cervelle.

— Mon oncle ?... dit Eugénie.

— Le pauvre jeune homme ! s'écria madame Grandet.

— Oui, pauvre, reprit Grandet, il ne possède pas un sou.

— Eh ben, il dort comme s'il était le roi de la terre, dit Nanon d'un accent doux.

Eugénie cessa de manger. Son cœur se serra comme le cœur se serre quand, pour la première fois, la compassion, excitée par le malheur de celui qu'elle aime, s'épanche dans le corps entier d'une femme. La jeune fille pleura.

— Tu ne connaissais pas ton oncle, pourquoi pleures-tu ? lui dit son père en lui lançant un de ces regards de tigre affamé qu'il jetait sans doute à ses tas d'or.

— Mais, monsieur, dit la servante, qui ne se sentirait pas de pitié pour ce pauvre jeune homme, qui dort comme un sabot sans savoir son sort ?

— Je ne te parle pas, Nanon ! tiens ta langue.

Eugénie apprit en ce moment que la femme qui aime doit toujours dissimuler ses sentiments. Elle ne répondit pas.

— Jusqu'à mon retour vous ne lui parlerez de rien, j'espère, madame Grandet, dit le vieillard en continuant. Je suis obligé d'aller faire aligner le fossé de mes prés sur la route. Je serai revenu à midi pour le
5 second déjeuner, et je causerai avec mon neveu de ses affaires. — Quant à toi, mademoiselle Eugénie, si c'est pour ce mirliflore que tu pleures, assez comme cela, mon enfant. Il partira dare dare pour les grandes Indes. Tu ne le verras plus...

10 Le père prit ses gants au bord de son chapeau, les mit avec son calme habituel, les assujettit en s'emmortaisant les doigts les uns dans les autres, et sortit.

— Ah ! maman, j'étouffe ! s'écria Eugénie quand elle fut seule avec sa mère. Je n'ai jamais souffert ainsi.

15 Madame Grandet, voyant sa fille pâlir, ouvrit la croisée et lui fit respirer le grand air.

— Je suis mieux, dit Eugénie après un moment.

Cette émotion nerveuse chez une nature jusqu'alors en apparence calme et froide réagit sur madame
20 Grandet, qui regarda sa fille avec cette intuition sympathique dont sont douées les mères pour l'objet de leur tendresse, et devina tout. Mais, à la vérité, la vie des célèbres sœurs hongroises, attachées l'une à l'autre par une erreur de la nature, n'avait pas été plus intime
25 que ne l'était celle d'Eugénie et de sa mère, toujours ensemble dans cette embrasure de croisée, ensemble à l'église, et dormant ensemble dans le même air.

— Ma pauvre enfant ! dit madame Grandet en prenant la tête d'Eugénie pour l'appuyer contre son sein.

30 A ces mots, la jeune fille releva la tête, interrogea sa mère par un regard, en scruta les secrètes pensées, et lui dit :

— Pourquoi l'envoyer aux Indes ? S'il est malheu-

reux, ne doit-il pas rester ici ? n'est-il pas notre plus proche parent ?

— Oui, mon enfant, ce serait bien naturel ; mais ton père a ses raisons, nous devons les respecter.

La mère et la fille s'assirent en silence, l'une sur sa chaise à patins, l'autre sur son petit fauteuil ; et, toutes deux, elles reprirent leur ouvrage. Oppressée de reconnaissance pour l'admirable entente de cœur que lui avait témoignée sa mère, Eugénie lui baisa la main en disant :

— Combien tu es bonne, ma chère maman !

Ces paroles firent rayonner le vieux visage maternel, flétri par de longues douleurs.

— Le trouves-tu bien ? demanda Eugénie.

Madame Grandet ne répondit que par un sourire ; puis, après un moment de silence, elle dit à voix basse :

— L'aimerais-tu donc déjà ? Ce serait mal.

— Mal, reprit Eugénie, pourquoi ? Il te plaît, il plaît à Nanon, pourquoi ne me plairait-il pas ? Tiens, maman, mettons la table pour son déjeuner.

Elle jeta son ouvrage, la mère en fit autant en lui disant :

— Tu es folle !

Mais elle se plut à justifier la folie de sa fille en la partageant.

Eugénie appela Nanon.

— Quoi que vous voulez encore, mamselle ?

— Nanon, tu auras bien de la crème pour midi ?

— Ah ! pour midi, oui, répondit la vieille servante.

— Eh bien, donne-lui du café bien fort, j'ai entendu dire à M. des Grassins que le café se faisait bien fort à Paris. Mets-en beaucoup.

— Et où voulez-vous que j'en prenne ?

— Achètes-en.

— Et si monsieur me rencontre ?

— Il est à ses prés.

5 — Je cours. Mais M. Fessard m'a déjà demandé si les trois mages étaient chez nous, en me donnant de la bougie. Toute la ville va savoir nos déportements.

— Si ton père s'aperçoit de quelque chose, dit madame Grandet, il est capable de nous battre.

10 — Eh bien, il nous battra, nous recevrons ses coups à genoux.

Madame Grandet leva les yeux au ciel pour toute réponse. Nanon prit sa coiffe et sortit. Eugénie donna du linge blanc, elle alla chercher quelques-unes des 15 grappes de raisin qu'elle s'était amusée à étendre sur des cordes dans le grenier ; elle marcha légèrement le long du corridor pour ne point éveiller son cousin, et ne put s'empêcher d'écouter à sa porte la respiration qui s'échappait en temps égaux de ses lèvres.

20 — Le malheur veille pendant qu'il dort, se dit-elle.

Elle prit les plus vertes feuilles de la vigne, arrangea son raisin aussi coquettement que l'aurait pu dresser un vieux chef d'office, et l'apporta triomphalement sur la table. Elle fit main basse, dans la cuisine, sur les poires 25 comptées par son père, et les disposa en pyramide parmi des feuilles. Elle allait, venait, trottait, sautait. Elle aurait bien voulu mettre à sec toute la maison de son père ; mais il avait les clefs de tout. Nanon revint avec deux œufs frais. En voyant les œufs, Eugénie 30 eut l'envie de lui sauter au cou.

— Le fermier de la Lande en avait dans son panier, je les lui ai demandés, et il me les a donnés pour m'être agréable, le mignon.

Après deux heures de soins, pendant lesquelles Eugénie quitta vingt fois son ouvrage pour aller voir bouillir le café, pour aller écouter le bruit que faisait son cousin en se levant, elle réussit à préparer un déjeuner très-simple, peu coûteux, mais qui dérogeait terriblement aux habitudes invétérées de la maison. Le déjeuner de midi s'y faisait debout. Chacun prenait un peu de pain, un fruit ou du beurre, et un verre de vin. En voyant la table placée auprès du feu, l'un des fauteuils mis devant le couvert de son cousin, en voyant les deux assiettées de fruits, le coquetier, la bouteille de vin blanc, le pain, et le sucre amoncelé dans une soucoupe, Eugénie trembla de tous ses membres en songeant seulement alors aux regards que lui lancerait son père, s'il venait à rentrer en ce moment. Aussi regardait-elle souvent la pendule, afin de calculer si son cousin pourrait déjeuner avant le retour du bonhomme.

— Sois tranquille, Eugénie ; si ton père vient, je prendrai tout sur moi, dit madame Grandet.

Eugénie ne put retenir une larme.

— Oh ! ma bonne mère, s'écria-t-elle, je ne t'ai pas assez aimée !

Charles, après avoir fait mille tours dans sa chambre en chantonnant, descendit enfin. Heureusement, il n'était encore que onze heures. Le Parisien ! il avait mis autant de coquetterie à sa toilette que s'il se fût trouvé au château de la noble dame qui voyageait en Ecosse. Il entra de cet air affable et riant qui sied si bien à la jeunesse, et qui causa une joie triste à Eugénie. Il avait pris en plaisanterie le désastre de ses châteaux en Anjou, et aborda sa tante fort gaiement.

— Avez-vous bien passé la nuit, ma chère tante? Et vous, ma cousine?

— Bien, monsieur; mais vous? dit madame Grandet.

— Moi, parfaitement.

5 — Vous devez avoir faim, mon cousin, dit Eugénie; mettez-vous à table.

— Mais je ne déjeune jamais avant midi, le moment où je me lève. Cependant, j'ai si mal vécu en route, que je me laisserai faire. D'ailleurs...

10 Il tira la plus délicieuse montre plate que Bréguet ait faite.

— Tiens, mais il est onze heures, j'ai été matinal.

— Matinal?... dit madame Grandet.

— Oui, mais je voulais ranger mes affaires. Eh bien, 15 je mangerais volontiers quelque chose, un rien, une volaille, un perdreau.

— Sainte Vierge! cria Nanon en entendant ces paroles.

— Un perdreau, se disait Eugénie, qui aurait voulu 20 payer un perdreau de tout son pécule.

— Venez vous asseoir, lui dit sa tante.

Le dandy se laissa aller sur le fauteuil comme une jolie femme qui se pose sur son divan. Eugénie et sa mère prirent des chaises et se mirent près de lui devant 25 le feu.

— Vous vivez toujours ici? leur dit Charles en trouvant la salle encore plus laide au jour qu'elle ne l'était aux lumières.

— Toujours, répondit Eugénie en le regardant, ex- 30 cepté pendant les vendanges. Nous allons alors aider Nanon, et logeons tous à l'abbaye de Noyers.

— Vous ne vous promenez jamais?

— Quelquefois le dimanche, après vêpres, quand il

fait beau, dit madame Grandet, nous allons sur le pont, ou voir les foins quand on les fauche.

— Avez-vous un théâtre ?

— Aller au spectacle ! s'écria madame Grandet, voir des comédiens ! Mais, monsieur, ne savez-vous pas que c'est un péché mortel ?

— Tenez, mon cher monsieur, dit Nanon en apportant les œufs, nous vous donnerons les poulets à la coque.

— Oh ! des œufs frais, dit Charles, qui, semblable aux gens habitués au luxe, ne pensait déjà plus à son perdreau. Mais c'est délicieux ! Si vous aviez du beurre, hein, ma chère enfant ?

— Ah ! du beurre ! Vous n'aurez donc pas de galette ? dit la servante.

— Mais donne du beurre, Nanon ! s'écria Eugénie.

La jeune fille examinait son cousin coupant ses mouillettes et y prenait plaisir, autant que la plus sensible grisette de Paris en prend à voir jouer un mélodrame où triomphe l'innocence. Il est vrai que Charles, élevé par une mère gracieuse, perfectionné par une femme à la mode, avait des mouvements coquets, élégants, menus, comme le sont ceux d'une petite-maîtresse. La compatissance et la tendresse d'une jeune fille possèdent une influence vraiment magnétique. Aussi Charles, en se voyant l'objet des attentions de sa cousine et de sa tante, ne put-il se soustraire à l'influence des sentiments qui se dirigeaient vers lui en l'inondant, pour ainsi dire. Il jeta sur Eugénie un de ces regards brillants de bonté, de caresses, un regard qui semblait sourire. Il s'aperçut, en contemplant Eugénie, de l'exquise harmonie des traits de ce pur visage, de son innocente attitude, de la clarté magique de ses yeux, où scintillaient de jeunes pensées d'amour, et où le désir ignorait la volupté.

— Ma foi, ma chère cousine, si vous étiez en grande loge et en grande toilette à l'Opéra, je vous garantis que ma tante aurait bien raison, vous y feriez faire bien des péchés d'envie aux hommes et de jalousie aux femmes.

5 Ce compliment étreignit le cœur d'Eugénie et le fit palpiter de joie, quoiqu'elle n'y comprît rien.

— Oh ! mon cousin, vous voulez vous moquer d'une pauvre petite provinciale.

— Si vous me connaissiez, ma cousine, vous sauriez

10 que j'abhorre la raillerie : elle flétrit le cœur, froisse tous les sentiments. . .

Et il goba fort agréablement sa mouillette beurrée.

— Non, je n'ai probablement pas assez d'esprit pour me moquer des autres, et ce défaut me fait beaucoup

15 de tort. A Paris, on trouve moyen de vous assassiner un homme en disant : "Il a bon cœur." Cette phrase veut dire : "Le pauvre garçon est bête comme un rhinocéros." Mais, comme je suis riche, et connu pour abattre une poupée du premier coup à trente pas avec

20 toute espèce de pistolet, et en plein champ, la raillerie me respecte.

— Ce que vous dites, mon neveu, annonce un bon cœur.

— Vous avez une bien jolie bague, dit Eugénie ; est-

25 ce mal de vous demander à la voir ?

Charles tendit la main en défaisant son anneau, et Eugénie rougit en effleurant du bout de ses doigts les ongles roses de son cousin.

— Voyez, ma mère, le beau travail.

30 — Oh ! il y a gros d'or, dit Nanon en apportant le café.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? demanda Charles en riant.

Et il montrait un pot oblong, en terre brune, verni, faïencé à l'intérieur, bordé d'une frange de cendre, et au fond duquel tombait le café en revenant à la surface du liquide bouillonnant.

— C'est du café *boullu*, dit Nanon. 5

— Ah ! ma chère tante, je laisserai du moins quelque trace bienfaisante de mon passage ici. Vous êtes bien arriérés ! Je vous apprendrai à faire de bon café dans une cafetière à la Chaptal.

Il tenta d'expliquer le système de la cafetière à la 10 Chaptal.

— Ah ben, s'il y a tant d'affaires que ça, dit Nanon, il faudrait ben y passer sa vie. Jamais je ne ferai de café comme ça. Ah ben oui ! Et qui est-ce qui ferait de l'herbe pour notre vache pendant que je ferais le 15 café ?

— C'est moi qui le ferai, dit Eugénie.

— Enfant ! dit madame Grandet en regardant sa fille.

A ce mot, qui rappelait le chagrin près de fondre sur 20 ce malheureux jeune homme, les trois femmes se turent et le contemplèrent d'un air de commisération qui le frappa.

— Qu'avez vous donc, ma cousine ?

— Chut ! dit Madame Grandet à Eugénie, qui allait 25 répondre. Tu sais, ma fille, que ton père s'est chargé de parler à monsieur. . .

— Dites Charles, dit le jeune Grandet.

— Ah ! vous vous nommez Charles ? C'est un beau nom, s'écria Eugénie. 30

Les malheurs pressentis arrivent presque toujours. Là, Nanon, madame Grandet et Eugénie, qui ne pensaient pas sans frisson au retour du vieux tonnelier,

entendirent un coup de marteau dont le retentissement leur était bien connu.

— Voilà papa ! dit Eugénie.

Elle ôta la soucoupe au sucre en laissant quelques morceaux sur la nappe. Nanon emporta l'assiette aux œufs. Madame Grandet se dressa comme une biche effrayée. Ce fut une peur panique, de laquelle Charles s'étonna sans pouvoir se l'expliquer.

— Eh bien, qu'avez-vous donc ? leur demanda-t-il.

— Mais voilà mon père, dit Eugénie.

— Eh bien ?...

M. Grandet entra, jeta son regard clair sur la table, sur Charles, il vit tout.

— Ah ! ah ! vous avez fait fête à votre neveu, c'est bien, très-bien, c'est fort bien ! dit-il sans bégayer. Quand le chat court sur les toits, les souris dansent sur les planchers.

— Fête ?... se dit Charles, incapable de soupçonner le régime et les mœurs de cette maison.

— Donne-moi mon verre, Nanon, dit le bonhomme.

Eugénie apporta le verre. Grandet tira de son gousset un couteau de corne à grosse lame, coupa une tartine, prit un peu de beurre, l'étendit soigneusement, et se mit à manger debout. En ce moment, Charles sucrait son café. Le père Grandet aperçut les morceaux de sucre, examina sa femme, qui pâlit et fit trois pas ; il se pencha vers l'oreille de la pauvre vieille et lui dit :

— Où donc avez-vous pris tout ce sucre ?

— Nanon est allée en chercher chez Fessard, il n'y en avait pas.

Il est impossible de se figurer l'intérêt profond que cette scène muette offrait à ces trois femmes : Nanon

avait quitté sa cuisine et regardait dans la salle pour voir comment les choses s'y passeraient. Charles, ayant goûté son café, le trouva trop amer et chercha le sucre que Grandet avait déjà serré.

— Que voulez-vous, mon neveu? lui dit le bonhomme.

— Le sucre.

— Mettez du lait, répondit le maître de la maison, votre café s'adoucira.

Eugénie reprit la soucoupe au sucre que Grandet avait déjà serrée, et la mit sur la table en contemplant son père d'un air calme. Certes, la Parisienne qui, pour faciliter la fuite de son amant, soutient de ses faibles bras une échelle de soie, ne montre pas plus de courage que n'en déployait Eugénie en remettant le sucre sur la table. L'amant récompensera sa Parisienne qui lui fera voir orgueilleusement un beau bras meurtri dont chaque veine flétrie sera baignée de larmes, de baisers, et guérie par le plaisir ; tandis que Charles ne devait jamais être dans le secret des profondes agitations qui brisaient le cœur de sa cousine, alors foudroyée par le regard du vieux tonnelier.

— Tu ne manges pas, ma femme ?

La pauvre ilote s'avança, coupa piteusement un morceau de pain et prit une poire. Eugénie offrit audacieusement à son père du raisin, en lui disant :

— Goûte donc à ma conserve, papa ! — Mon cousin, vous en mangerez, n'est-ce pas ? Je suis allée chercher ces jolies grappes-là pour vous.

— Oh ! si on ne les arrête, elles mettront Saumur au pillage pour vous, mon neveu. Quand vous aurez fini, nous irons ensemble dans le jardin, j'ai à vous dire des choses qui ne sont pas sucrées.

Eugénie et sa mère lancèrent un regard sur Charles, à l'expression duquel le jeune homme ne put se tromper.

— Qu'est-ce que ces mots signifient, mon oncle? Depuis la mort de ma pauvre mère... (à ces deux mots, sa voix mollit), il n'y a pas de malheur possible pour moi...

— Mon neveu, qui peut connaître les afflictions par lesquelles Dieu veut nous éprouver? lui dit sa tante.

— Ta ta ta ta! dit Grandet, voilà les bêtises qui commencent. Je vois avec peine, mon neveu, vos jolies mains blanches.

Il lui montra les espèces d'épaules de mouton que la nature lui avait mises au bout des bras.

— Voilà des mains faites pour ramasser des écus! Vous avez été élevé à mettre vos pieds dans la peau avec laquelle se fabriquent les portefeuilles où nous serrons les billets de commerce. Mauvais! mauvais!

— Que voulez-vous dire, mon oncle? Je veux être pendu si je comprends un seul mot.

— Venez, dit Grandet.

L'avare fit claquer la lame de son couteau, but le reste de son vin blanc et ouvrit la porte.

— Mon cousin, ayez du courage!

L'accent de la jeune fille avait glacé Charles, qui suivit son terrible parent en proie à de mortelles inquiétudes. Eugénie, sa mère et Nanon vinrent dans la cuisine, excitées par une invincible curiosité à épier les deux acteurs de la scène qui allait se passer dans le petit jardin humide, où l'oncle marcha d'abord silencieusement avec le neveu. Grandet n'était pas embarrassé pour apprendre à Charles la mort de son père, mais il éprouvait une sorte de compassion en le sachant

sans un sou, et il cherchait des formules pour adoucir l'expression de cette cruelle vérité. "Vous avez perdu votre père!" ce n'était rien à dire. Les pères meurent avant les enfants. Mais: "Vous êtes sans aucune espèce de fortune!" tous les malheurs de la terre étaient réunis dans ces paroles. Et le bonhomme de faire, pour la troisième fois, le tour de l'allée du milieu, dont le sable craquait sous les pieds. Dans les grandes circonstances de la vie, notre âme s'attache fortement aux lieux où les plaisirs et les chagrins fondent sur nous. Aussi Charles examinait-il avec une attention particulière les buis de ce petit jardin, les feuilles pâles qui tombaient, les dégradations des murs, les bizarreries des arbres fruitiers, détails pittoresques qui devaient rester gravés dans son souvenir, éternellement mêlés à cette heure suprême, par une mnémotechnie particulière aux passions.

— Il fait bien chaud, bien beau, dit Grandet en aspirant une forte partie d'air.

— Oui, mon oncle... Mais pourquoi...?

— Eh bien, mon garçon, reprit l'oncle, j'ai de mauvaises nouvelles à t'apprendre. Ton père est bien mal...

— Pourquoi suis-je ici? dit Charles. — Nanon, cria-t-il, des chevaux de poste! Je trouverai bien une voiture dans le pays, ajouta-t-il en se tournant vers son oncle, qui demeurait immobile.

— Les chevaux et la voiture sont inutiles, répondit Grandet en regardant Charles, qui resta muet et dont les yeux devinrent fixes. — Oui, mon pauvre garçon, tu devines. Il est mort. Mais ce n'est rien, il y a quelque chose de plus grave, il s'est brûlé la cervelle...

— Mon père?...

— Oui. Mais ce n'est rien. Les journaux glosent de cela comme s'ils en avaient le droit. Tiens, lis.

Grandet, qui avait emprunté le journal de Cruchot, mit le fatal article sous les yeux de Charles. En ce moment, le pauvre jeune homme, encore enfant, encore dans l'âge où les sentiments se produisent avec naïveté, fondit en larmes.

— Allons, bien, se dit Grandet. Ses yeux m'effrayaient. Il pleure, le voilà sauvé. — Ce n'est encore rien, mon pauvre neveu, reprit Grandet à haute voix, sans savoir si Charles l'écoutait, ce n'est rien, tu te consoleras ; mais...

— Jamais ! jamais ! Mon père ! mon père !

— Il t'a ruiné, tu es sans argent.

— Qu'est-ce que cela me fait ? Où est mon père ?... mon père !

Les pleurs et les sanglots retentissaient entre ces murailles d'une horrible façon et se répercutaient dans les échos. Les trois femmes, saisies de pitié, pleuraient : les larmes sont aussi contagieuses que peut l'être le rire. Charles, sans écouter son oncle, se sauva dans la cour, trouva l'escalier, monta dans sa chambre et se jeta en travers sur son lit en se mettant la face dans les draps pour pleurer à son aise loin de ses parents.

— Il faut laisser passer la première averse, dit Grandet en rentrant dans la salle, où Eugénie et sa mère avaient brusquement repris leurs places, et travaillaient d'une main tremblante après s'être essuyé les yeux. Mais ce jeune homme n'est bon à rien, il s'occupe plus des morts que de l'argent.

Eugénie frissonna en entendant son père s'exprimant ainsi sur la plus sainte des douleurs. Dès ce moment, elle commença à juger son père. Quoique

assourdis, les sanglots de Charles retentissaient dans cette sonore maison ; et sa plainte profonde, qui semblait sortir de dessous terre, ne cessa que vers le soir, après s'être graduellement affaiblie.

— Pauvre jeune homme ! dit madame Grandet. 5

Fatale exclamation ! Le père Grandet regarda sa femme, Eugénie et le sucrier ; il se souvint du déjeuner extraordinaire apprêté pour le parent malheureux, et se posa au milieu de la salle.

— Ah çà ! j'espère, dit-il avec son calme habituel, 10 que vous n'allez pas continuer vos prodigalités, madame Grandet. Je ne vous donne pas MON argent pour embucquer de sucre ce jeune drôle.

— Ma mère n'y est pour rien, dit Eugénie. C'est moi qui... 15

— Est-ce parce que tu est majeure, reprit Grandet en interrompant sa fille, que tu voudrais me contrarier ? Songe, Eugénie...

— Mon père, le fils de votre frère ne devait pas manquer chez vous de... 20

— Ta ta ta ta ! dit le tonnelier sur quatre tons chromatiques, le fils de mon frère par-ci, mon neveu par-là. Charles ne nous est de rien, il n'a ni sou ni maille ; son père a fait faillite ; et, quand ce mirliflore aura pleuré son soûl, il décampera d'ici ; je ne veux pas qu'il révo- 25 lutionne ma maison.

— Qu'est-ce que c'est, mon père, que de faire faillite ? demanda Eugénie.

— Faire faillite, reprit le père, c'est commettre l'action la plus déshonorante entre toutes celles qui peu- 30 vent déshonorer l'homme.

— Ce doit être un bien grand péché, dit madame Grandet, et notre frère serait damné.

— Allons, voilà tes litanies, dit-il à sa femme en haussant les épaules. — Faire faillite, Eugénie, reprit-il, est un vol que la loi prend malheureusement sous sa protection. Des gens ont donné leurs denrées à Guillaume Grandet, sur sa réputation d'honneur et de probité; puis il a tout pris, et ne leur laisse que les yeux pour pleurer. Le voleur de grands chemins est préférable au banqueroutier : celui-là vous attaque, vous pouvez vous défendre, il risque sa tête; mais l'autre . . . Enfin Charles est déshonoré.

Ces mots retentirent dans le cœur de la pauvre fille et y pesèrent de tout leur poids. Probe autant qu'une fleur née au fond d'une forêt est délicate, elle ne connaissait ni les maximes du monde, ni ses raisonnements captieux, ni ses sophismes : elle accepta donc l'atroce explication que son père lui donnait à dessein de la faillite, sans lui faire connaître la distinction qui existe entre une faillite involontaire et une faillite calculée.

— Eh bien, mon père, vous n'avez donc pu empêcher ce malheur ?

— Mon frère ne m'a pas consulté; d'ailleurs, il doit quatre millions.

— Qu'est-ce que c'est donc qu'un million, mon père ? demanda-t-elle avec la naïveté d'un enfant qui croit pouvoir trouver promptement ce qu'il désire.

— Un million ? dit Grandet. Mais c'est un million de pièces de vingt sous, et il faut cinq pièces de vingt sous pour faire cinq francs.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Eugénie, comment mon oncle avait-il eu à lui quatre millions ? Y a-t-il quelque autre personne en France qui puisse avoir autant de millions ?

Le père Grandet se caressait le menton, souriait, et sa loupe semblait se dilater.

— Mais que va devenir mon cousin Charles ?

— Il va partir pour les grandes Indes, où, selon le vœu de son père, il tâchera de faire fortune. 5

— Mais a-t-il de l'argent pour aller là ?

— Je lui payerai son voyage... jusqu'à... oui, jusqu'à Nantes.

Eugénie sauta au cou de son père.

— Ah ! mon père, vous êtes bon, vous ! 10

Elle l'embrassait de manière à rendre presque honteux Grandet, que sa conscience harcelait un peu.

— Faut-il beaucoup de temps pour amasser un million ? lui demanda-t-elle.

— Dame, dit le tonnelier, tu sais ce que c'est qu'un 15 napoléon ; eh bien, il en faut cinquante mille pour faire un million.

— Maman, nous ferons dire des neuvaines pour lui.

— J'y pensais, répondit la mère.

— C'est cela ! toujours dépenser de l'argent, s'écria 20 le père. Ah çà ! croyez-vous donc qu'il y ait des mille et des cents ici ?

En ce moment, une plainte sourde, plus lugubre que toutes les autres, retentit dans les greniers et glaça de terreur Eugénie et sa mère. 25

— Nanon, va voir là-haut s'il ne se tue pas, dit Grandet. — Ah çà ! reprit-il en se tournant vers sa femme et sa fille, que son mot avait rendues pâles, pas de bêtises, vous deux. Je vous laisse. Je vais tourner autour de nos Hollandais, qui s'en vont aujourd'hui. 30 Puis j'irai voir Cruchot, et causer avec lui de tout ça.

Il partit. Quand Grandet eut tiré la porte, Eugénie et sa mère respirèrent à leur aise. Avant cette matinée,

jamais la fille n'avait senti de contrainte en présence de son père ; mais, depuis quelques heures, elle changeait à tout moment et de sentiments et d'idées.

— Maman, combien de louis a-t-on d'une pièce de vin ?

— Ton père vend les siennes entre cent et cent cinquante francs, quelquefois deux cents, à ce que j'ai entendu dire.

— Quand il récolte quatorze cents pièces de vin... ?

— Ma foi, mon enfant, je ne sais pas ce que cela fait ; ton père ne me dit jamais ses affaires.

— Mais alors, papa doit être riche.

— Peut-être. Mais M. Cruchot m'a dit qu'il avait acheté Froidfond il y a deux ans. Ça l'aura gêné.

Eugénie, ne comprenant plus rien à la fortune de son père, en resta là de ses calculs.

— Il ne m'a tant seulement point vue, le mignon ! dit Nanon en revenant. Il est étendu comme un veau sur son lit, et pleure comme une Madeleine, que c'est une vraie bénédiction ! Quel chagrin a donc ce pauvre gentil jeune homme ?

— Allons donc le consoler bien vite, maman ; et, si l'on frappe, nous descendrons.

Madame Grandet fut sans défense contre les harmonies de la voix de sa fille. Eugénie était sublime, elle était femme. Toutes deux, le cœur palpitant, montèrent à la chambre de Charles. La porte était ouverte. Le jeune homme ne voyait ni n'entendait rien. Plongé dans les larmes, il poussait des plaintes inarticulées.

— Comme il aime son père ! dit Eugénie à voix basse.

Il était impossible de méconnaître dans l'accent de

ces paroles les espérances d'un cœur à son insu passionné. Aussi madame Grandet jeta-t-elle à sa fille un regard empreint de maternité ; puis, tout bas à l'oreille :

— Prends garde, tu l'aimerais, dit-elle.

— L'aimer ! reprit Eugénie. Ah ! si tu savais ce que mon père a dit !

Charles se retourna, aperçut sa tante et sa cousine.

— J'ai perdu mon père, mon pauvre père ! S'il m'avait confié le secret de son malheur, nous aurions travaillé tous deux à le réparer. Mon Dieu ! mon bon père ! je comptais si bien le revoir, que je l'ai, je crois, froidement embrassé...

Les sanglots lui coupèrent la parole.

— Nous prierons bien pour lui, dit madame Grandet. Résignez-vous à la volonté de Dieu.

— Mon cousin, dit Eugénie, prenez courage ! Votre perte est irréparable : ainsi songez maintenant à sauver votre honneur...

Avec cet instinct, cette finesse de la femme qui a de l'esprit en toute chose, même quand elle console, Eugénie voulait tromper la douleur de son cousin en l'occupant de lui-même.

— Mon honneur ?... cria le jeune homme en chassant ses cheveux par un mouvement brusque.

Et il s'assit sur son lit en se croisant les bras.

— Ah ! c'est vrai. Mon père, disait mon oncle, a fait faillite.

Il poussa un cri déchirant et se cacha le visage dans ses mains.

— Laissez-moi, ma cousine, laissez-moi ! Mon Dieu ! mon Dieu ! pardonnez à mon père, il a dû bien souffrir.

Il y avait quelque chose d'horriblement attachant à

voir l'expression de cette douleur jeune, vraie, sans calcul, sans arrière-pensée. C'était une pudique douleur que les cœurs simples d'Eugénie et de sa mère comprirent quand Charles fit un geste pour leur demander de l'abandonner à lui-même. Elles descendirent, reprirent en silence leurs places près de la croisée, et travaillèrent pendant une heure environ sans se dire un mot. Eugénie avait aperçu, par le regard furtif qu'elle jeta sur le ménage du jeune homme, ce regard des jeunes filles qui voient tout en un clin d'œil, les jolies bagatelles de sa toilette, ses ciseaux, ses rasoirs enrichis d'or. Cette échappée d'un luxe vu à travers la douleur lui rendit Charles encore plus intéressant, par contraste peut-être. Jamais un événement si grave, jamais un spectacle si dramatique n'avait frappé l'imagination de ces deux créatures, incessamment plongées dans le calme et la solitude.

— Maman, dit Eugénie, nous porterons le deuil de mon oncle.

— Ton père décidera de cela, répondit madame Grandet.

Elles restèrent de nouveau silencieuses. Eugénie tirait ses points avec une régularité de mouvement qui eût dévoilé à un observateur les fécondes pensées de sa méditation. Le premier désir de cette adorable fille était de partager le deuil de son cousin. Vers quatre heures, un coup de marteau brusque retentit au cœur de madame Grandet.

— Qu'a donc ton père ? dit-elle à sa fille.

Le vigneron entra joyeux. Après avoir ôté ses gants, il se frotta les mains à s'en emporter la peau, si l'épiderme n'en eût pas été tanné comme du cuir de Russie, sauf l'odeur des mélèzes et de l'encens. Il se

promenait, il regardait le temps. Enfin son secret lui échappa.

— Ma femme, dit-il sans bégayer, je les ai tous attrapés. Notre vin est vendu ! Les Hollandais et les Belges partaient ce matin, je me suis promené sur la place, devant leur auberge, en ayant l'air de bêtiser. Chose, que tu connais, est venu à moi. Les propriétaires de tous les bons vignobles gardent leur récolte et veulent attendre, je ne les en ai pas empêchés. Notre Belge était désespéré. J'ai vu cela. Affaire faite, il prend notre récolte à deux cents francs la pièce, moitié comptant. Je suis payé en or. Les billets sont faits, voilà six louis pour toi. Dans trois mois, les vins baisseront.

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton calme, mais si profondément ironique, que les gens de Saumur, groupés en ce moment sur la place, et anéantis par la nouvelle de la vente que venait de faire Grandet, en auraient frémi s'ils les eussent entendus. Une peur panique eût fait tomber les vins de cinquante pour cent.

— Vous avez mille pièces cette année, mon père ? dit Eugénie.

— Oui, *fifille*.

Ce mot était l'expression superlative de la joie du vieux tonnelier.

— Cela fait deux cent mille pièces de vingt sous ?

— Oui, mademoiselle Grandet.

— Eh bien, mon père, vous pouvez facilement secourir Charles.

L'étonnement, la colère, la stupéfaction de Balthasar en apercevant le *Mané-Thécel-Pharès* ne sauraient se comparer au froid courroux de Grandet, qui, ne pensant

plus à son neveu, le retrouvait logé au cœur et dans les calculs de sa fille.

— Ah çà ! depuis que ce mirliflore a mis le pied dans *ma* maison, tout y va de travers. Vous vous donnez des airs d'acheter des dragées, de faire des noces et des festins. Je ne veux pas de ces choses-là. Je sais, à mon âge, comment je dois me conduire, peut-être ! D'ailleurs, je n'ai de leçons à prendre ni de ma fille ni de personne. Je ferai pour mon neveu ce qu'il sera convenable de faire, vous n'avez pas à y fourrer le nez.

— Quant à toi, Eugénie, ajouta-t-il en se tournant vers elle, ne m'en parle plus, sinon je t'envoie à l'abbaye de Noyers, avec Nanon, voir si j'y suis ; et pas plus tard que demain, si tu bronches. Où est-il donc, ce garçon ? est-il descendu ?

— Non, mon ami, répondit madame Grandet.

— Eh bien, que fait-il donc ?

— Il pleure son père, répondit Eugénie.

Grandet regarda sa fille sans trouver un mot à dire. Il était un peu père, lui. Après avoir fait un ou deux tours dans la salle, il monta promptement à son cabinet pour y méditer un placement dans les fonds publics. Ses deux mille arpents de forêt coupés à blanc lui avaient donné six cent mille francs ; en joignant à cette somme l'argent de ses peupliers, ses revenus de l'année dernière et de l'année courante, outre les deux cent mille francs du marché qu'il venait de conclure, il pouvait faire une masse de neuf cent mille francs. Les vingt pour cent à gagner en peu de temps sur les rentes, qui étaient à soixante et dix francs, le tentaient. Il chiffra sa spéculation sur le journal où la mort de son frère était annoncée, en entendant, sans les écouter, les gémissements de son neveu. Nanon vint cogner au

mur pour inviter son maître à descendre, le dîner était servi. Sous la voûte et à la dernière marche de l'escalier, Grandet disait en lui-même :

— Puisque je toucherai mes intérêts à huit, je ferai cette affaire. En deux ans, j'aurai quinze cent mille francs, que je retirerai de Paris en bon or. — Eh bien, où donc est mon neveu ?

— Il dit qu'il ne veut pas manger, répondit Nanon. Ça n'est pas sain.

— Autant d'économisé, lui répliqua son maître.

— Dame, *voui*, dit-elle.

— Bah ! il ne pleurera pas toujours. La faim chasse le loup hors du bois.

Le dîner fut étrangement silencieux.

— Mon bon ami, dit madame Grandet lorsque la nappe fut ôtée, il faut que nous prenions le deuil.

— En vérité, madame Grandet, vous ne savez quoi inventer pour dépenser de l'argent. Le deuil est dans le cœur et non dans les habits.

— Mais le deuil d'un frère est indispensable, et l'Eglise nous ordonne de...

— Achetez votre deuil sur vos six louis. Vous me donnerez un crêpe, cela me suffira.

Eugénie leva les yeux au ciel sans mot dire. Pour la première fois dans sa vie, ses généreux penchants endormis, comprimés, mais subitement éveillés, étaient à tout moment froissés. Cette soirée fut semblable en apparence à mille soirées de leur existence monotone, mais ce fut certes la plus horrible. Eugénie travailla sans lever la tête, et ne se servit point du nécessaire que Charles avait dédaigné la veille. Madame Grandet tricota ses manches. Grandet tourna ses pouces pendant quatre heures, abîmé dans des calculs dont les

résultats devaient, le lendemain, étonner Saumur. Personne ne vint ce jour-là visiter la famille. En ce moment, la ville entière retentissait du tour de force de Grandet, de la faillite de son frère et de l'arrivée de son neveu. Pour obéir au besoin de bavarder sur leurs intérêts communs, tous les propriétaires de vignobles des hautes et moyennes sociétés de Saumur étaient chez M. des Grassins, où se fulminèrent de terribles imprécations contre l'ancien maire.

Nanon filait, et le bruit de son rouet fut la seule voix qui se fit entendre sous les planchers grisâtres de la salle.

— Nous n'usons point nos langues, dit-elle en montrant ses dents blanches et grosses comme des amandes pelées.

— Ne faut rien user, répondit Grandet en se réveillant de ses méditations.

Il se voyait en perspective huit millions dans trois ans, et voguait sur cette longue nappe d'or.

— Couchons-nous. J'irai dire bonsoir à mon neveu pour tout le monde, et voir s'il veut prendre quelque chose.

Madame Grandet resta sur le palier du premier étage pour entendre la conversation qui allait avoir lieu entre Charles et le bonhomme. Eugénie, plus hardie que sa mère, monta deux marches.

— Eh bien, mon neveu, vous avez du chagrin ? Oui, pleurez, c'est naturel. Un père est un père. Mais faut prendre notre mal en patience. Je m'occupe de vous pendant que vous pleurez. Je suis un bon parent, voyez-vous. Allons, du courage. Voulez-vous boire un petit verre de vin ? Le vin ne coûte rien à Saumur ; on y offre du vin comme dans les Indes une

tasse de thé. — Mais, dit Grandet en continuant, vous êtes sans lumière. Mauvais! mauvais! faut voir clair à ce que l'on fait.

Grandet marcha vers la cheminée.

— Tiens! s'écria-t-il, voilà de la bougie. Où diable a-t-on pêché de la bougie? Les garces démoliraient le plancher de ma maison pour cuire des œufs à ce garçon-là.

En entendant ces mots, la mère et la fille rentrèrent dans leurs chambres et se fourrèrent dans leurs lits avec la célérité de souris effrayées qui rentrent dans leurs trous.

— Madame Grandet, vous avez donc un trésor? dit l'homme en entrant dans la chambre de sa femme.

— Mon ami, je fais mes prières, attendez, répondit d'une voix altérée la pauvre mère.

— Que le diable emporte ton bon Dieu! répliqua Grandet en grommelant.

Les avares ne croient point à une vie à venir, le présent est tout pour eux. Cette réflexion jette une horrible clarté sur l'époque actuelle, où, plus qu'en aucun autre temps, l'argent domine les lois, la politique et les mœurs. Institutions, livres, hommes et doctrines, tout conspire à miner la croyance d'une vie future, sur laquelle l'édifice social est appuyé depuis dix-huit cents ans. Maintenant, le cercueil est une transition peu redoutée. L'avenir, qui nous attendait par delà le *Requiem*, a été transporté dans le présent. Arriver *per fas et nefas* au paradis terrestre du luxe et des jouissances vaniteuses, pétrifier son cœur et se macérer le corps en vue de possessions passagères, comme on souffrait jadis le martyre de la vie en vue de biens éternels, est la pensée générale! pensée d'ailleurs écrite

partout, jusque dans les lois, qui demandent au législateur : "Que payes-tu ?" au lieu de lui dire : "Que penses-tu ? " Quand cette doctrine aura passé de la bourgeoisie au peuple, que deviendra le pays ?

— Madame Grandet, as-tu fini ? dit le vieux tonnelier.

— Mon ami, je prie pour toi.

— Très-bien ! bonsoir. Demain matin, nous causerons.

La pauvre femme s'endormit comme l'écolier qui, n'ayant pas appris ses leçons, craint de trouver à son réveil le visage irrité du maître. Au moment où, par frayeur, elle se roulait dans les draps pour ne rien entendre, Eugénie se coula près d'elle, en chemise, pieds nus, et vint la baiser au front.

— Oh ! bonne mère, dit-elle, demain, je lui dirai que c'est moi.

— Non, il t'enverrait à Noyers. Laisse-moi faire, il ne me mangera pas.

— Entends-tu, maman ?

— Quoi ?

— Eh bien, *il* pleure toujours.

— Va donc te coucher, ma fille. Tu gagneras froid aux pieds : le carreau est humide.

Ainsi se passa la journée solennelle qui devait peser sur toute la vie de la riche et pauvre héritière, dont le sommeil ne fut plus aussi complet ni aussi pur qu'il l'avait été jusqu'alors. Assez souvent, certaines actions de la vie humaine paraissent, littérairement parlant, invraisemblables, quoique vraies. Mais ne serait-ce pas qu'on omet presque toujours de répandre sur nos déterminations spontanées une sorte de lumière psychologique, en n'expliquant pas les raisons mystérieusement conçues qui les ont nécessitées ? Peut-être la

profonde passion d'Eugénie devrait-elle être analysée dans ses fibrilles les plus délicates; car elle devint, diraient quelques railleurs, une maladie, et influença toute son existence. Beaucoup de gens aiment mieux nier les dénoûments que de mesurer la force des liens, des nœuds, des attaches qui soudent secrètement un fait à un autre dans l'ordre moral. Ici donc, le passé d'Eugénie servira, pour les observateurs de la nature humaine, de garantie à la naïveté de son irréflexion et à la soudaineté des effusions de son âme. Plus sa vie avait été tranquille, plus vivement la pitié féminine, le plus ingénieux des sentiments, se déploya dans son âme. Aussi, troublée par les événements de la journée, s'éveilla-t-elle à plusieurs reprises pour écouter son cousin, croyant en avoir entendu les soupirs qui depuis la veille lui retentissaient au cœur : tantôt elle le voyait expirant de chagrin, tantôt elle le rêvait mourant de faim. Vers le matin, elle entendit certainement une terrible exclamation. Aussitôt elle se vêtit, et accourut au petit jour, d'un pied léger, auprès de son cousin, qui avait laissé sa porte ouverte. La bougie avait brûlé dans la bobèche du flambeau. Charles, vaincu par la nature, dormait habillé, assis dans un fauteuil, la tête renversée sur le lit; il rêvait comme rêvent les gens qui ont l'estomac vide. Eugénie put pleurer à son aise; elle put admirer ce jeune et beau visage, marbré par la douleur, ces yeux gonflés par les larmes et qui, tout endormis, semblaient encore verser des pleurs. Charles devina sympathiquement la présence d'Eugénie, il ouvrit les yeux, et la vit attendrie.

— Pardon, ma cousine, dit-il, ne sachant évidemment ni l'heure qu'il était, ni le lieu où il se trouvait.

— Il y a des cœurs qui vous entendent ici, mon cou-

sin, et *nous* avons cru que vous aviez besoin de quelque chose. Vous devriez vous coucher, vous vous fatiguez en restant ainsi.

— Cela est vrai.

5 — Eh bien, adieu.

Elle se sauva, honteuse et heureuse d'être venue. L'innocence ose seule de telles hardiesses. Instruite, la vertu calcule aussi bien que le vice. Eugénie, qui auprès de son cousin n'avait pas tremblé, put à peine 10 se tenir sur ses jambes quand elle fut dans sa chambre. Son ignorante vie avait cessé tout à coup, elle raisonna, se fit mille reproches. "Quelle idée va-t-il prendre de moi? Il croira que je l'aime." C'était précisément ce qu'elle désirait le plus de lui voir croire. L'amour 15 franc a sa prescience et sait que l'amour excite l'amour. Quel événement pour cette jeune fille solitaire, d'être ainsi entrée furtivement chez un jeune homme! N'y a-t-il pas des pensées, des actions, qui, en amour, équivalent, pour certaines âmes, à de saintes fiançailles! 20 Une heure après, elle entra chez sa mère, et l'habilla suivant son habitude. Puis elles vinrent s'asseoir à leurs places devant la fenêtre, et attendirent Grandet avec cette anxiété qui glace le cœur ou l'échauffe, le serre ou le dilate, suivant les caractères, alors que l'on 25 redoute une scène, une punition; sentiment d'ailleurs si naturel, que les animaux domestiques l'éprouvent au point de crier pour le faible mal d'une correction, eux qui se taisent quand ils se blessent par inadvertance. Le bonhomme descendit, mais il parla d'un air distrait 30 à sa femme, embrassa Eugénie, et se mit à table sans paraître penser à ses menaces de la veille.

— Que devient mon neveu? L'enfant n'est pas gênant.

— Monsieur, il dort, répondit Nanon.

— Tant mieux, il n'a pas besoin de bougie, dit Grandet d'un ton goguenard.

Cette clémence insolite, cette amère gaieté, frappèrent madame Grandet, qui regarda son mari fort attentivement. Le bonhomme... (Ici, peut-être est-il convenable de faire observer qu'en Touraine, en Anjou, en Poitou, dans la Bretagne, le mot *bonhomme*, déjà souvent employé pour désigner Grandet, est décerné aux hommes les plus cruels comme aux plus bonasses, aussitôt qu'ils sont arrivés à un certain âge. Ce titre ne préjuge rien sur la mansuétude individuelle...) Le bonhomme donc prit son chapeau, ses gants, et dit :

— Je vais muser sur la place pour rencontrer nos Cruchot.

— Eugénie, ton père a décidément quelque chose.

En effet, peu dormeur, Grandet employait la moitié de ses nuits aux calculs préliminaires qui donnaient à ses vues, à ses observations, à ses plans, leur étonnante justesse et leur assuraient cette constante réussite de laquelle s'émerveillaient les Saumurois. Tout pouvoir humain est un composé de patience et de temps. Les gens puissants veulent et veillent. La vie de l'avare est un constant exercice de la puissance humaine mise au service de la personnalité. Il ne s'appuie que sur deux sentiments : l'amour-propre et l'intérêt ; mais l'intérêt étant en quelque sorte l'amour-propre solide et bien entendu, l'attestation continue d'une supériorité réelle, l'amour-propre et l'intérêt sont deux parties d'un même tout, l'égoïsme. De là vient peut-être la prodigieuse curiosité qu'excitent les avares habilement mis en scène. Chacun tient par un fil à ces personnages

qui s'attaquent à tous les sentiments humains, en les résumant tous. Où est l'homme sans désir, et quel désir social se résoudra sans argent ? Grandet avait bien réellement quelque chose, suivant l'expression de sa femme. Il se rencontrait en lui, comme chez tous les avares, un persistant besoin de jouer une partie avec les autres hommes, de leur gagner légalement leurs écus. Imposer autrui, n'est-ce pas faire acte de pouvoir, se donner perpétuellement le droit de mépriser ceux qui, trop faibles, se laissent ici-bas dévorer ? Oh ! qui a bien compris l'agneau paisiblement couché aux pieds de Dieu, le plus touchant emblème de toutes les victimes terrestres, celui de leur avenir, enfin la souffrance et la faiblesse glorifiées ? Cet agneau, l'avare le laisse s'engraisser, il le parque, le tue, le cuit, le mange et le méprise. La pâture des avares se compose d'argent et de dédain. Pendant la nuit, les idées du bonhomme avaient pris un autre cours : de là sa clémence. Il avait ourdi une trame pour se moquer des Parisiens, pour les tordre, les rouler, les pétrir, les faire aller, venir, suer, espérer, pâlir ; pour s'amuser d'eux, lui, ancien tonnelier, au fond de sa salle grise, en montant l'escalier vermoulu de sa maison de Saumur. Son neveu l'avait occupé. Il voulait sauver l'honneur de son frère mort sans qu'il en coûtât un sou ni à son neveu ni à lui. Ses fonds allaient être placés pour trois ans, il n'avait plus qu'à gérer ses biens ; il fallait donc un aliment à son activité malicieuse, et il l'avait trouvé dans la faillite de son frère. Ne se sentant rien entre les pattes à pressurer, il voulait concasser les Parisiens au profit de Charles, et se montrer excellent frère à bon marché. L'honneur de la famille entrait pour si peu de chose dans son

projet, que sa bonne volonté doit être comparée au besoin qu'éprouvent les joueurs de voir bien jouer une partie dans laquelle ils n'ont pas d'enjeu. Et les Cruchot lui étaient nécessaires, et il ne voulait pas les aller chercher, et il avait décidé de les faire arriver chez lui, et d'y commencer ce soir même la comédie dont le plan venait d'être conçu, afin d'être le lendemain, sans qu'il lui en coûtât un denier, l'objet de l'admiration de sa ville. En l'absence de son père, Eugénie eut le bonheur de pouvoir s'occuper ouvertement de son bien-aimé cousin, d'épancher sur lui sans crainte les trésors de sa pitié, l'une des sublimes supériorités de la femme, la seule qu'elle veuille faire sentir, la seule qu'elle pardonne à l'homme de lui laisser prendre sur lui. Trois ou quatre fois, Eugénie alla écouter la respiration de son cousin ; savoir s'il dormait, s'il se réveillait ; puis, quand il se leva, la crème, le café, les œufs, les fruits, les assiettes, le verre, tout ce qui faisait partie du déjeuner fut pour elle l'objet de quelque soin. Elle grimpa lestement dans le vieil escalier pour écouter le bruit que faisait son cousin. S'habillait-il ? pleurait-il encore ? Elle vint jusqu'à la porte.

— Mon cousin !

— Ma cousine ?

— Voulez-vous déjeuner dans la salle ou dans votre chambre ?

— Où vous voudrez.

— Comment vous trouvez-vous ?

— Ma chère cousine, j'ai honte d'avoir faim.

Cette conversation à travers la porte était pour Eugénie tout un épisode de roman.

— Eh bien, nous vous apporterons à déjeuner dans votre chambre, afin de ne pas contrarier mon père.

Elle descendit dans la cuisine avec la légèreté d'un oiseau.

5 — Nanon, va donc faire sa chambre.

Cet escalier si souvent monté, descendu, où retentissait le moindre bruit, semblait à Eugénie avoir perdu son caractère de vétusté ; elle le voyait lumineux, il parlait, il était jeune comme elle, jeune comme son 10 amour auquel il servait. Enfin sa mère, sa bonne et indulgente mère voulut bien se prêter aux fantaisies de son amour, et, lorsque la chambre de Charles fut faite, elles allèrent toutes deux tenir compagnie au malheureux : la charité chrétienne n'ordonnait-elle pas 15 de le consoler ? Ces deux femmes puisèrent dans la religion bon nombre de petits sophismes pour se justifier leurs déportements. Charles Grandet se vit donc l'objet des soins les plus affectueux et les plus tendres. Son cœur endolori sentit vivement la douceur 20 de cette amitié veloutée, de cette exquise sympathie que ces deux âmes, toujours contraintes, surent déployer en se trouvant libres un moment dans la région des souffrances, leur sphère naturelle. Autorisée par la parenté, Eugénie se mit à ranger le linge, les objets de 25 toilette que son cousin avait apportés, et put s'émerveiller à son aise de chaque luxueuse babiole, des colifichets d'argent, d'or travaillé qui lui tombaient sous la main, et qu'elle tenait longtemps sous prétexte de les examiner. Charles ne vit pas sans un atten- 30 drissement profond l'intérêt généreux que lui portaient sa tante et sa cousine ; il connaissait assez la société de Paris pour savoir que, dans sa position, il n'y eût trouvé que des cœurs indifférents ou froids. Eugénie

lui apparut dans toute la splendeur de sa beauté spéciale, il admira dès lors l'innocence de ces mœurs dont il se moquait la veille. Aussi, quand Eugénie prit des mains de Nanon le bol de faïence plein de café à la crème pour le servir à son cousin avec toute l'ingénuité du sentiment, en lui jetant un bon regard, les yeux du Parisien se mouillèrent-ils de larmes, il lui prit la main et la baisa.

— Eh bien, qu'avez-vous encore? demanda-t-elle.

— Oh! ce sont des larmes de reconnaissance, répondit-il.

Eugénie se tourna brusquement vers la cheminée pour prendre les flambeaux.

— Nanon, tenez, emportez, dit-elle.

Quand elle regarda son cousin, elle était bien rouge encore, mais au moins ses regards purent mentir et ne pas peindre la joie excessive qui lui inondait le cœur; mais leurs yeux exprimèrent un même sentiment, comme leurs âmes se fondirent dans une même pensée: l'avenir était à eux.

Cette douce émotion fut d'autant plus délicieuse pour Charles, au milieu de son immense chagrin, qu'elle était moins attendue. Un coup de marteau rappela les deux femmes à leurs places. Par bonheur, elles purent redescendre assez rapidement l'escalier pour se trouver à l'ouvrage quand Grandet entra; s'il les eût rencontrées sous la voûte, il n'en aurait pas fallu davantage pour exciter ses soupçons. Après le déjeuner, que le bonhomme fit sur le pouce, le garde, auquel l'indemnité promise n'avait pas encore été donnée, arriva de Froidfond, d'où il apportait un lièvre, des perdreaux tués dans le parc, des anguilles et deux brochets dus par les meuniers.

— Eh ! eh ! ce pauvre Cornoiller, il vient comme marée en carême. — Est-ce bon à manger, ça ?

— Oui, mon cher généreux monsieur, c'est tué depuis deux jours.

5 — Allons, Nanon, haut le pied ! dit le bonhomme. Prends-moi cela, ce sera pour le dîner ; je régale deux Cruchot.

Nanon ouvrit des yeux bêtes et regarda tout le monde.

10 — Eh bien, dit-elle, où que je trouverai du lard et des épices ?

— Ma femme, dit Grandet, donne six francs à Nanon, et fais-moi souvenir d'aller à la cave chercher du bon vin.

— Eh bien donc, monsieur Grandet, reprit le garde, 15 qui avait préparé sa harangue afin de faire décider la question de ses appointements, monsieur Grandet...

— Ta ta ta ta, dit Grandet ; je sais ce que tu veux dire ; tu es un bon diable : nous verrons cela demain, je suis trop pressé aujourd'hui. — Ma femme, donne-lui 20 cent sous, dit-il à madame Grandet.

Il décampa. La pauvre femme fut trop heureuse d'acheter la paix pour onze francs. Elle savait que Grandet se taisait pendant quinze jours, après avoir ainsi repris, pièce à pièce, l'argent qu'il avait donné.

25 — Tiens, Cornoiller, dit-elle en lui glissant dix francs dans la main ; quelque jour nous reconnaîtrons tes services.

Cornoiller n'eut rien à dire. Il partit.

— Madame, dit Nanon, qui avait mit sa coiffe noire 30 et pris son panier, je n'ai besoin que de trois francs, gardez le reste. Allez, ça ira tout de même.

— Fais un bon dîner, Nanon, mon cousin descendra, dit Eugénie.

— Décidément, il se passe ici quelque chose d'extraordinaire, dit madame Grandet. Voici la troisième fois que, depuis notre mariage, ton père donne à dîner.

Vers quatre heures, au moment où Eugénie et sa mère avaient fini de mettre un couvert pour six personnes, et où le maître du logis avait monté quelques bouteilles de ces vins exquis que conservent les provinciaux avec amour, Charles vint dans la salle. Le jeune homme était pâle. Ses gestes, sa contenance, ses regards et le son de sa voix eurent une tristesse pleine de grâce. Il ne jouait pas la douleur, il souffrait véritablement, et le voile étendu sur ses traits par la peine lui donnait cet air intéressant qui plaît tant aux femmes. Eugénie l'en aima bien davantage. Peut-être aussi le malheur l'avait-il rapproché d'elle. Charles n'était plus ce riche et beau jeune homme placé dans une sphère inabordable pour elle, mais un parent plongé dans une effroyable misère. La misère enfante l'égalité. La femme a cela de commun avec l'ange, que les êtres souffrants lui appartiennent. Charles et Eugénie s'entendirent et se parlèrent des yeux seulement ; car le pauvre dandy déchu, l'orphelin se mit dans un coin, s'y tint muet, calme et fier ; mais, de moment en moment, le regard doux et caressant de sa cousine venait luire sur lui, le contraignant à quitter ses tristes pensées, à s'élancer avec elle dans les champs de l'espérance et de l'avenir, où elle aimait à s'engager avec lui. En ce moment, la ville de Saumur était plus émue du dîner offert par Grandet aux Cruchot qu'elle ne l'avait été la veille par la vente de sa récolte, qui constituait un crime de haute trahison envers le vignoble. Si le politique vigneron eût donné son dîner dans la même pensée qui coûta la queue au chien d'Alcibiade, il aurait été peut-

être un grand homme ; mais, trop supérieur à une ville de laquelle il se jouait sans cesse, il ne faisait aucun cas de Saumur. Les des Grassins apprirent bientôt la mort violente et la faillite probable du père de Charles : ils résolurent d'aller dès le soir même chez leur client, afin de prendre part à son malheur et lui donner des signes d'amitié, tout en s'informant des motifs qui pouvaient l'avoir déterminé à inviter, en semblable occurrence, les Cruchot à dîner. A cinq heures précises, le président C. de Bonfons et son oncle le notaire arrivèrent endimanchés jusqu'aux dents. Les convives se mirent à table et commencèrent par manger notablement bien. Grandet était grave. — Charles silencieux, Eugénie muette, madame Grandet ne parla pas plus que de coutume, en sorte que ce dîner fut un véritable repas de condoléance. Quand on se leva de table, Charles dit à sa tante et à son oncle :

— Permettez-moi de me retirer. Je suis obligé de m'occuper d'une longue et triste correspondance.

— Faites, mon neveu.

Lorsque, après son départ, le bonhomme put présumer que Charles ne pouvait rien entendre, et devait être plongé dans ses écritures, il regarda sournoisement sa femme.

— Madame Grandet, ce que nous avons à dire serait du latin pour vous ; il est sept heures et demie, vous devriez aller vous serrer dans votre portefeuille. — Bonne nuit, ma fille.

Il embrassa Eugénie, et les deux femmes sortirent. Là commença la scène où le père Grandet, plus qu'en aucun autre moment de sa vie, employa l'adresse qu'il avait acquise dans le commerce des hommes, et qui lui valait souvent, de la part de ceux dont il mordait un

peu trop rudement la peau, le surnom de *vieux chien.* Si le maire de Saumur eût porté son ambition plus haut, si d'heureuses circonstances, en le faisant arriver vers les sphères supérieures de la société, l'eussent envoyé dans les congrès où se traitaient les affaires des nations, et qu'il s'y fût servi du génie dont l'avait doté son intérêt personnel, nul doute qu'il n'y eût été glorieusement utile à la France. Néanmoins, peut-être aussi serait-il également probable que, sorti de Saumur, le bonhomme n'aurait fait qu'une pauvre figure. Peut-être en est-il des esprits comme de certains animaux, qui n'engendrent plus transplantés hors des climats où ils naissent.

— Mon... on... on... on... sieur le pré... pré... pré... president, vouoouous di... di... di... disiiieeez que la faaaaiiillite...

Le bredouillement affecté depuis si longtemps par le bonhomme, et qui passait pour naturel, aussi bien que la surdité dont il se plaignait par les temps de pluie, devint, en cette conjoncture, si fatigant pour les deux Cruchot, qu'en écoutant le vigneron ils grimaçaient à leur insu, en faisant des efforts comme s'ils voulaient achever les mots dans lesquels il s'empêtrait à plaisir. Ici, peut-être devient-il nécessaire de donner l'histoire du bégayement et de la surdité de Grandet. Personne, dans l'Anjou, n'entendait mieux et ne pouvait prononcer plus nettement le français angevin que le rusé vigneron. Jadis, malgré toute sa finesse, il avait été dupé par un israélite, qui, dans la discussion, appliquait sa main à son oreille en guise de cornet, sous prétexte de mieux entendre, et baragouinait si bien en cherchant ses mots, que Grandet, victime de son humanité, se crut obligé de suggérer à ce malin juif les mots et les

idées que paraissait chercher le juif, d'achever lui-même les raisonnements dudit juif, de parler comme devait parler le damné juif, d'être enfin le juif et non Grandet. Le tonnelier sortit de ce combat bizarre ayant conclu le seul marché dont il ait eu à se plaindre pendant le cours de sa vie commerciale. Mais, s'il y perdit, pécuniairement parlant, il y gagna moralement une bonne leçon, et, plus tard, il en recueillit les fruits. Aussi le bonhomme finit-il par bénir le juif qui lui avait appris l'art d'impatienter son adversaire commercial, et, en l'occupant à exprimer sa pensée, de lui faire constamment perdre de vue la sienne. Or, aucune affaire n'exigea, plus que celle dont il s'agissait, l'emploi de la surdité, du bredouillement et des ambages incompréhensibles dans lesquels Grandet enveloppait ses idées. D'abord, il ne voulait pas endosser la responsabilité de ses idées ; puis il voulait rester maître de sa parole, et laisser en doute ses véritables intentions.

— Mon... sieur de Bon... Bon... Bonfons...

Pour la seconde fois, depuis trois ans, Grandet nommait Cruchot neveu : M. de Bonfons.

Le président put se croire choisi pour gendre par l'artificieux bonhomme.

— Vooooouous di... di... di... disiez donc que les faiiiillites peu... peu... peu... peuvent, dan... dans ce... ertains cas, être emp... pê... pê... chées pa... par...

— Par les tribunaux de commerce eux-mêmes. Cela se voit tous les jours, dit M. C. de Bonfons, enfourchant l'idée du père Grandet ou croyant la deviner et voulant affectueusement la lui expliquer. Ecoutez !

— J'écou... coute, répondit humblement le bonhomme en prenant la malicieuse contenance d'un

enfant qui rit intérieurement de son professeur, tout en paraissant lui prêter la plus grande attention.

— Quand un homme considérable et considéré, comme l'était, par exemple, défunt monsieur votre frère à Paris... 5

— Mon... on frére, oui.

— Est menacé d'une déconfiture...

— Ça... aaa s'a... appelle dé... dé... déconfiture?

— Oui. Que sa faillite devient imminente, le tribunal de commerce, dont il est justiciable (suivez bien) 10 a la faculté, par un jugement, de nommer, à sa maison de commerce, des liquidateurs. Liquider n'est pas faire faillite, comprenez-vous? En faisant faillite, un homme est déshonoré; mais, en liquidant, il reste honnête homme. 15

— C'est bien di... di... di... différent, si ça... a... a... ne coû... oû... oû... oû... oûte pas... pas... pas plus cher, dit Grandet.

— Mais une liquidation peut encore se faire, même sans le secours du tribunal de commerce. Car, dit le 20 président en humant sa prise de tabac, comment se déclare une faillite?

— Oui, je n'y ai jamais pen... pen... pen... pensé, répondit Grandet.

— Premièrement, reprit le magistrat, par le dépôt du 25 bilan au greffe du tribunal, que fait le négociant lui-même ou son fondé de pouvoir, dûment enregistré. Deuxièmement, à la requête de créanciers. Or, si le négociant ne dépose pas de bilan, si aucun créancier ne requiert du tribunal un jugement qui déclare le 30 susdit négociant en faillite, qu'arrive-t-il?

— Oui... i... i..., voy... voy... ons.

— Alors, la famille du décédé, ses représentants, son

hoirie, ou le négociant, s'il n'est pas mort, ou ses amis, s'il est caché, liquident. Peut-être voulez-vous liquider les affaires de votre frère ? demanda le président.

5 — Ah ! Grandet ! s'écria le notaire, ce serait bien. Il y a de l'honneur au fond de nos provinces. Si vous sauviez votre nom, car c'est votre nom, vous seriez un homme...

— Sublime ! dit le président en interrompant son 10 oncle.

— Ce... ertainement, répliqua le vieux vigneron ; mon... mon fffr... fre... frère se no... no... no... nommait Grandet tout... out comme moi. Cé... cé... c'es... c'est sûr et certain. Je... je... je ne... ne dis 15 pas... pas non. Et...et... et... cette li... li... li... liquidation pou... pou... pourrait dans tooous llles cas, être sooous tous llles ra... ra... rapports très-avan... vantata... geuse aux in... in... in... térêts de mon ne... ne... neveu, que j'ai... j'ai... j'aime. Mais faut 20 voir. Je ne co... co... connais pas *llles malins* de Paris. Je... suis à Sau... au... aumur, moi, voyez-vous ! Mes prooovins, mes fooossés, et en... enfin j'ai mes aaaffaires. Je n'ai jamais fait de bi... bi... billets. Qu'est-ce qu'un billet ? J'en... j'en... j'en ai beau... 25 beaucoup reçu, je n'en ai jamais si... si... signé Ça... aaa se ssse touche, ça s'essscooompte. Voilà tooout ce qu... qu... que je sais. J'ai en... en... en... entendu di... di... dire qu'on... ooon pou... ou... ouvait rache... che... cheter les bi... bi... 30 bi...

— Oui, dit le président. On peut acquérir les billets sur la place, moyennant tant pour cent. Comprenez-vous ?

Grandet se fit un cornet de sa main, l'appliqua sur son oreille, et le président lui répéta sa phrase.

— Mais, répondit le vigneron, il y a ddddonc à boire et à manger dan... dans tout cela ? Je... je... je ne sais rien, à mon ââââge, de toooutes ce... ce... ces choooses-là. Je doi... dois re... ester i... i... ici pour vé... vé... veiller au grain. Le grain s'aama... masse, et c'e... c'e... c'est aaavec le grain qu'on pay... paye. Aavant tout, faut vé... vé... veiller aux... aux ré... ré... récoltes. J'ai des aaaffaires ma... ma... majeures à Froidfond et des inté... té... téressantes. Je ne puis pas a... a... abandonner ma... ma... ma... maison pooour des *em... em... embrrrrououilll-lamini gentes* de... de... de tooous les di... dia... ables, où je ne cooompr... prends rien. Voous dites que... que je devrais, pour li... li... li... liquider, pour arrêter la déclaration de faillite, être à Paris. On ne peut pas se trooou... ouver à la fois en... en... en deux endroits, à moins d'être pe... pe... pe... petit oiseau... et...

— Et je vous entends, s'écria le notaire. Eh bien, mon vieil ami, vous avez des amis, de vieux amis, capables de dévouement pour vous.

— Allons donc ! pensait en lui-même le vigneron, décidez-vous donc !

— Et si quelqu'un partait pour Paris, y cherchait le plus fort créancier de votre frère Guillaume, lui disait...

— Mi... mi... minute, ici, reprit le bonhomme; lui disait... quoi ? Quelque... que cho... chooo... chose co... co... comme ça : " M. Grandet... det de Saumur pa... pa... par-ci, M. Grandet... det de Saumur par-là. Il aime son frère, il aime son ne... ne... neveu. Grandet est un bon pa... pa... parent,

et il a de très-bonnes intentions. Il a bien vendu sa ré... ré... récolte. Ne déclarez pas la fa... fa... fa... fa... faillite, aaassemblez-vous, no... no... nommez des li... li... liquidateurs. Aaalors, Grandet vé... éé... erra. Voous au... au... aurez... ez bien davantage en liquidant qu'en lai... lai... laissant les gens de justice y mettre le né.. né... nez..." Hein ! pas vrai ?

— Juste ! dit le président.

— Parce que, voyez-vous, monsieur de Bon... Bon... Bon... fons, faut voir avant de se dé... décider. Qui ne... ne... ne peut..., ne... ne peut. En toute af... af... affaire oooné... néreuse, pooour ne pas se ru... ru... rui... ruiner, il faut connaître les ressources et les charges. Hein ! pas vrai ?

— Certainement, dit le président. Je suis d'avis, moi, qu'en quelques mois de temps on pourra racheter les créances pour une somme de, et payer intégralement par arrangement. Ah ! ah ! l'on mène les chiens bien loin en leur montrant un morceau de lard. Quand il n'y a pas eu de déclaration de faillite et que vous tenez les titres de créances, vous devenez blanc comme neige.

— Comme né... né... neige ? répéta Grandet en refaisant un cornet de sa main. Je ne comprends pas la né... né... neige.

— Mais, cria le président, écoutez-moi donc, alors !

— J'é... j'é... j'écoute.

— Un effet est une marchandise qui peut avoir sa hausse et sa baisse. Ceci est une déduction du principe de Jérémie Bentham sur l'usure. Ce publiciste a prouvé que le préjugé qui frappait de réprobation les usuriers était une sottise.

— Ouais ! fit le bonhomme.

— Attendu qu'en principe, selon Bentham, l'argent est une marchandise, et que ce qui représente l'argent devient également marchandise, reprit le président; attendu qu'il est notoire que, soumise aux variations habituelles qui régissent les choses commerciales, la marchandise-billet, portant telle ou telle signature, comme tel ou tel article, abonde ou manque sur la place, qu'elle est chère ou tombe à rien, le tribunal ordonne... (tiens! que je suis bête, pardon...), je suis d'avis que vous pourrez racheter votre frère pour vingt-cinq du cent.

— Vooous le no... no... no... nommez Jé... Jé... Jé... Jérémie Ben...?

— Bentham, un Anglais.

— Ce Jérémie-là nous fera éviter bien des lamentations dans les affaires, dit le notaire en riant.

— Ces Anglais ont qué... qué... quelquefois du bon... on sens, dit Grandet. Ainsi, se... se... se... selon Ben... Ben... Ben... Bentham, si les effets de mon frère... va... va... va... va... va... valent... ne valent pas! Si je... je... je... dis bien, n'est-ce pas? Cela me paraît clair... Les créanciers seraient... non, ne seraient pas... Je m'een... entends.

— Laissez-moi vous expliquer tout ceci, dit le président. En droit, si vous possédez les titres de toutes les créances dues par la maison Grandet, votre frère ou ses hoirs ne doivent rien à personne. Bien.

— Bien, répéta le bonhomme.

— En équité, si les effets de votre frère se négocient (négocient, entendez-vous bien ce terme?) sur la place à tant pour cent de perte; si l'un de vos amis a passé par là, s'il les a rachetés, les créanciers n'ayant été con-

traints par aucune violence à les donner, la succession de feu Grandet de Paris se trouve loyalement quitte.

— C'est vrai, les a... a... a... affaires sont les affaires, dit le tonnelier. Cela pooooosé... Mais, néanmoins, vous compre... ne... ne... ne... nez... que c'est di... di... di... difficile. Je... je... je n'ai pas d'aaargent... ni... ni... ni le temps, ni le temps, ni...

— Oui, vous ne pouvez pas vous déranger. Eh bien, je vous offre d'aller à Paris (vous me tiendriez compte du voyage, c'est une misère). J'y vois les créanciers, je leur parle, j'atermoie, et tout s'arrange avec un supplément de payement que vous ajoutez aux valeurs de la liquidation, afin de rentrer dans les titres de créances.

— Mais nooouous verrons cela; je ne... ne... ne peux pas, je... je... je ne veux pas m'en... en... en... engager sans... sans que... Qui... qui... qui... ne... ne peut, ne peut. Vooouous comprenez?

— Cela est juste.

— J'ai la tête ca... ca... cassée de ce que... que vooouou... vous m'a... a... a... avez dé... dé... décliqué là. Voilà la... la... la première fois de ma vie que je... je suis fooorcé de son... songer à de...

— Oui, vous n'êtes pas jurisconsulte.

— Je... je suis un pau... pau... pauvre vigneron, et ne sais rien de ce que vou... vou... vous venez de dire; il fau... fau... faut que j'é... j'é... j'étudie çççça.

— Eh bien,... reprit le président en se posant comme pour résumer la discussion.

— Mon neveu!... fit le notaire d'un ton de reproche en l'interrompant.

— Eh bien, mon oncle ? répondit le président.

— Laisse donc M. Grandet t'expliquer ses intentions. Il s'agit en ce moment d'un mandat important. Notre cher ami doit le définir congrûm...

Un coup de marteau qui annonça l'arrivée de la famille des Grassins, leur entrée et leur salutations empêchèrent Cruchot d'achever sa phrase. Le notaire fut content de cette interruption ; déjà Grandet le regardait de travers, et sa loupe indiquait un orage intérieur. Mais d'abord, le prudent notaire ne trouvait pas convenable à un président de tribunal de première instance d'aller à Paris pour y faire capituler des créanciers, et y prêter les mains à un tripotage qui froissait les lois de la stricte probité ; puis, n'ayant pas encore entendu le père Grandet exprimant la moindre velléité de payer quoi que ce fût, il tremblait instinctivement de voir son neveu engagé dans cette affaire. Il profita donc du moment où les des Grassins entraient pour prendre le président par le bras et l'attirer dans l'embrasure de la fenêtre.

— Tu t'es bien suffisamment montré, mon neveu ; mais assez de dévouement comme ça. L'envie d'avoir la fille t'aveugle. Diable ! il n'y faut pas aller comme une corneille qui abat des noix. Laisse-moi maintenant conduire la barque, aide seulement à la manœuvre. Est-ce bien ton rôle de compromettre ta dignité de magistrat dans une pareille... ?

Il n'acheva pas ; il entendait M. des Grassins disant au vieux tonnelier en lui tendant la main :

— Grandet, nous avons appris l'affreux malheur arrivé dans votre famille, le désastre de la maison Guillaume Grandet et la mort de votre frère ; nous

venons vous exprimer toute la part que nous prenons à ce triste événement.

— Il n'y a d'autre malheur, dit le notaire en interrompant le banquier, que la mort de M. Grandet junior. Encore ne se serait-il pas tué, s'il avait eu l'idée d'appeler son frère à son secours. Notre vieil ami, qui a de l'honneur jusqu'au bout des ongles, compte liquider les dettes de la maison Grandet de Paris. Mon neveu le président, pour lui épargner les tracas d'une affaire toute judiciaire, lui offre de partir sur-le-champ pour Paris, afin de transiger avec les créanciers et les satisfaire convenablement.

Ces paroles confirmées par l'attitude du vigneron, qui se caressait le menton, surprirent étrangement les trois des Grassins, qui pendant le chemin avaient médit tout à loisir de l'avarice de Grandet, en l'accusant presque d'un fratricide.

— Ah ! je le savais bien ! s'écria le banquier en regardant sa femme. Que te disais-je en route, madame des Grassins ? Grandet a de l'honneur jusqu'au bout des cheveux, et ne souffrira pas que son nom reçoive la plus légère atteinte ! L'argent sans l'honneur est une maladie. Il y a de l'honneur dans nos provinces ! — Cela est bien, très-bien, Grandet. Je suis un vieux militaire, je ne sais pas déguiser ma pensée ; je la dis rudement : cela est, mille tonnerres ! sublime.

— Aaalors llle su... su... sub... sublime est bi... bi... bien cher, répondit le bonhomme pendant que le banquier lui secouait chaleureusement la main.

— Mais ceci, mon brave Grandet, n'en déplaise à M. le président, reprit des Grassins, est une affaire purement commerciale, et veut un négociant consommé. Ne faut-il pas se connaître aux comptes de retour,

débours, calculs d'intérêts ? Je dois aller à Paris pour mes affaires, et je pourrais alors me charger de...

— Nous verrions donc à tâ... tâ... tâcher de nous aaaarranger tou... tous deux dans les po... po... po... possibilités relatives et sans m'en... m'en... m'engager à quelque chose que je... je... je ne voooou... oudrais pas faire, dit Grandet en bégayant; parce que, voyez-vous, M. le président me demandait naturellement les frais de voyage.

Le bonhomme ne bredouilla plus ces derniers mots.

— Eh ! dit madame des Grassins, mais c'est un plaisir que d'être à Paris. Je payerais volontiers pour y aller, moi.

Et elle fit un signe à son mari comme pour l'encourager à souffler cette commission à leurs adversaires, coûte que coûte ; puis elle regarda fort ironiquement les deux Cruchot, qui prirent une mine piteuse. Grandet saisit alors le banquier par un des boutons de son habit et l'attira dans un coin.

— J'aurais bien plus de confiance en vous que dans le président, lui dit-il. Puis il y a des anguilles sous roche, ajouta-t-il en remuant sa loupe. Je veux me mettre dans la rente ; j'ai quelque milliers de francs de rente à faire acheter, et je ne veux placer qu'à quatre-vingts francs. Cette mécanique baisse, dit-on, à la fin des mois. Vous vous connaissez à ça, pas vrai ?

— Parbleu ! Eh bien, j'aurais donc quelques mille livres de rente à lever pour vous ?

— Pas grand'chose pour commencer. *Motus !* Je veux jouer ce jeu-là sans qu'on en sache rien. Vous me concluriez un marché pour la fin du mois ; mais n'en dites rien aux Cruchot, ça les taquinerait. Puisque vous allez à Paris, nous y verrons en même temps,

pour mon pauvre neveu, de quelle couleur sont les atouts.

— Voilà qui est entendu. Je partirai demain en poste, dit à haute voix des Grassins, et je viendrai prendre vos dernières instructions à... A quelle heure?

— A cinq heures, avant le dîner, dit le vigneron en se frottant les mains.

Les deux partis restèrent encore quelque instants en présence. Des Grassins dit, après une pause, en frappant sur l'épaule de Grandet:

— Il fait bon avoir de bons parents comme ça...

— Oui, oui, sans que ça paraisse, répondit Grandet, je suis un bon pa... parent. J'aimais mon frère, et je le prouverai bien si... si ça ne... ne coûte pas...

— Nous allons vous quitter, Grandet, lui dit le banquier en l'interrompant heureusement avant qu'il achevât sa phrase. Si j'avance mon départ, il faut mettre en ordre quelques affaires.

— Bien, bien. Moi-même, raa... apport à ce que vou... vous savez, je... je vais me re... re... retirer dans ma cham... ambre des dé... délibérations, comme dit le président Cruchot.

— Peste! je ne suis plus M. de Bonfons, pensa tristement le magistrat, dont la figure prit l'expression de celle d'un juge ennuyé par une plaidoirie.

Les chefs des deux familles rivales s'en allèrent ensemble. Ni les uns ni les autres ne songeaient plus à la trahison dont s'était rendu coupable Grandet le matin envers le pays vignoble, et se sondèrent mutuellement, mais en vain, pour connaître ce qu'ils pensaient sur les intentions réelles du bonhomme en cette nouvelle affaire.

— Venez-vous chez madame Dorsonval avec nous ? dit des Grassins au notaire.

— Nous irons plus tard, rèpondit le président. Si mon oncle le permet, j'ai promis à mademoiselle de Gribeaucourt de lui dire un petit bonsoir, et nous nous y rendrons d'abord.

— Au revoir donc, messieurs, dit madame des Grassins.

Et, quand les des Grassins furent à quelque pas des deux Cruchot, Adolphe dit à son père :

— Ils fument joliment, hein ?

— Tais-toi donc, mon fils, lui répliqua sa mère, ils peuvent encore nous entendre. D'ailleurs, ce que tu dis n'est pas de bon goût et sent l'École de droit.

— Eh bien, mon oncle ! s'écria le magistrat quand il vit les des Grassins éloignés, j'ai commencé par être le président de Bonfons et j'ai fini par être tout simplement un Cruchot.

— J'ai bien vu que ça te contrariait ; mais le vent était aux des Grassins. Es-tu bête, avec tout ton esprit !... Laisse-les s'embarquer sur un *Nous verrons* du père Grandet, et tiens-toi tranquille, mon petit : Eugénie n'en sera pas moins ta femme.

En quelques instants, la nouvelle de la magnanime résolution de Grandet se répandit dans trois maisons à la fois, et il ne fut plus question dans toute la ville que de ce dévouement fraternel. Chacun pardonnait à Grandet sa vente faite au mépris de la foi jurée entre les propriétaires, en admirant son honneur, en vantant une générosité dont on ne le croyait pas capable. Il est dans le caractère français de s'enthousiasmer, de se colérer, de se passionner pour le météore du moment,

pour les bâtons flottants de l'actualité. Les êtres collectifs, les peuples, seraient-ils donc sans mémoire ?

Quand le père Grandet eut fermé sa porte, il appela Nanon.

5 — Ne lâche pas le chien et ne dors pas, nous avons à travailler ensemble. A onze heures, Cornoiller doit se trouver à ma porte avec le berlingot de Froidfond. Écoute-le venir afin de l'empêcher de cogner, et dis-lui d'entrer tout bellement. Les lois de police défendent 10 le tapage nocturne. D'ailleurs, le quartier n'a pas besoin de savoir que je vais me mettre en route.

Ayant dit, Grandet remonta dans son laboratoire, où Nanon l'entendit remuant, fouillant, allant, venant, mais avec précaution. Il ne voulait évidement réveiller 15 ni sa femme ni sa fille, et surtout ne point exciter l'attention de son neveu, qu'il avait commencé par maudire en apercevant de la lumière dans sa chambre. Au milieu de la nuit, Eugénie, préoccupée de son cousin, crut avoir entendu la plainte d'un mourant, et pour elle 20 ce mourant était Charles : elle l'avait quitté si pâle, si désespéré ! peut-être s'était-il tué. Soudain elle s'enveloppa d'une coiffe, espèce de pelisse à capuchon, et voulut sortir. D'abord une vive lumière qui passait par les fentes de sa porte lui donna peur du feu ; puis 25 elle se rassura bientôt en entendant les pas pesants de Nanon et sa voix mêlée au hennissement de plusieurs chevaux.

— Mon père enlèverait-il mon cousin ? se dit-elle en entr'ouvrant sa porte avec assez de précaution pour 30 l'empêcher de crier, mais de manière à voir ce qui se passait dans le corridor.

Tout à coup son œil rencontra celui de son père, dont le regard, quelque vague et insouciant qu'il fût,

la glaça de terreur. Le bonhomme et Nanon étaient accouplés par un gros gourdin dont chaque bout reposait sur leur épaule droite et soutenait un câble auquel était attaché un barillet semblable à ceux que le père Grandet s'amusait à faire dans son fournil à ses mo- 5 ments perdus.

— Sainte Vierge ! monsieur, ça pèse-t-il ! dit à voix basse la Nanon.

— Quel malheur que ce ne soit que des gros sous ! répondit le bonhomme. Prends garde de heurter le 10 chandelier.

Cette scène était éclairée par une seule chandelle placée entre deux barreaux de la rampe.

— Cornoiller, dit Grandet à son garde *in partibus*, as-tu pris tes pistolets ? 15

— Non, monsieur. Pardé ! quoi qu'il y a donc à craindre pour vos gros sous ?...

— Oh ! rien, dit le père Grandet.

— D'ailleurs, nous irons vite, reprit le garde, vos fermiers ont choisi pour vous leur meilleurs chevaux. 20

— Bien, bien. Tu ne leur as pas dit où j'allais ?

— Je ne le savais point.

— Bien. La voiture est solide ?

— Ça, notre maître ? Ah bien, ça porterait trois milles. Qu'est-ce que ça pèse donc, vos méchants 25 barils ?

— Tiens, dit Nanon, je le savons ben ! Y a ben près de dix-huit cents.

— Veux-tu te taire, Nanon ! Tu diras à ma femme que je suis allé à la campagne. Je serai revenu pour 30 dîner. — Va bon train, Cornoiller, faut être à Angers avant neuf heures.

La voiture partit. Nanon verrouilla la grande porte,

lâcha le chien, se coucha l'épaule meurtrie, et personne dans le quartier ne soupçonna ni le départ de Grandet ni l'objet de son voyage. La discrétion du bonhomme était complète. Personne ne voyait jamais un sou dans cette maison pleine d'or. Après avoir appris dans la matinée, par les causeries du port, que l'or avait doublé de prix par suite de nombreux armements entrepris à Nantes, et que des spéculateurs étaient arrivés à Angers pour en acheter, le vieux vigneron, par un simple emprunt de chevaux fait à ses fermiers, se mit en mesure d'aller y vendre le sien et d'en rapporter en valeurs du receveur général sur le Trésor la somme nécessaire à l'achat de ses rentes, après l'avoir grossie de l'agio.

— Mon père s'en va, dit Eugénie, qui du haut de l'escalier avait tout entendu.

Le silence était rétabli dans la maison et le lointain roulement de la voiture, qui cessa par degrés, ne retentissait déjà plus dans Saumur endormi. En ce moment, Eugénie entendit en son cœur, avant de l'écouter par l'oreille, une plainte qui perça les cloisons, et qui venait de la chambre de son cousin. Une bande lumineuse, fine autant que le tranchant d'un sabre, passait par la fente de la porte et coupait horizontalement les balustres du vieil escalier.

— Il souffre, dit-elle en grimpant deux marches.

Un second gémissement la fit arriver sur le palier de la chambre. La porte était entr'ouverte, elle la poussa. Charles dormait, la tête penchée en dehors du vieux fauteuil ; sa main avait laissé tomber la plume et touchait presque à terre. La respiration saccadée que nécessitait la posture du jeune homme effraya soudain Eugénie, qui entra promptement.

— Il doit être bien fatigué, se dit-elle en regardant une dizaine de lettres cachetées. Elle en lut les adresses : *A messieurs Farry, Breilman et Cie, carrossiers.* — *A monsieur Buisson, tailleur*, etc.

— Il a sans doute arrangé toutes ses affaires pour pouvoir bientôt quitter la France, pensa-t-elle.

Ses yeux tombèrent sur deux lettres ouvertes. Ces mots qui en commençaient une : " Ma chère Annette... " lui causèrent une éblouissement. Son cœur palpita, ses pieds se clouèrent sur le carreau.

— Sa chère Annette ! il aime, il est aimé ! Plus d'espoir !... Que lui dit-il ?

Ces idées lui traversèrent la tête et le cœur. Elle lisait ces mots partout, même sur les carreaux, en traits de flammes.

— Déjà renoncer à lui ! Non je ne lirai pas cette lettre. Je dois m'en aller... Si je la lisais, cependant ?

Elle regarda Charles, lui prit doucement la tête, la posa sur le dos du fauteuil, et il se laissa faire comme un enfant qui, même en dormant, connaît encore sa mère et reçoit, sans s'éveiller, ses soins et ses baisers. Comme une mère, Eugénie releva la main pendante, et, comme une mère, elle baisa doucement les cheveux. " Chère Annette ! " Un démon lui criait ces deux mots aux oreilles.

— Je sais que je fais peut-être mal, mais je la lirai, la lettre, dit-elle.

Eugénie détourna la tête, car sa noble probité gronda. Pour la première fois de sa vie, le bien et le mal étaient en présence dans son cœur. Jusque-là, elle n'avait eu à rougir d'aucune action. La passion, la curiosité l'emportèrent. A chaque phrase, son cœur se gonfla davan-

tage, et l'ardeur piquante qui anima sa vie pendant cette lecture lui rendit encore plus friands les plaisirs du premier amour :

5 " Ma chère Annette, rien ne devait nous séparer, si ce n'est le malheur qui m'accable et qu'aucune prudence humaine n'aurait su prévoir. Mon père s'est tué, sa fortune et la mienne sont entièrement perdues. Je suis orphelin à un âge où, par la nature de mon édu-
10 cation, je puis passer pour un enfant ; et je dois néanmoins me relever homme de l'abîme où je suis tombé. Je viens d'employer une partie de cette nuit à faire mes calculs. Si je veux quitter la France en honnête homme, et ce n'est pas un doute, je n'ai pas cent francs à moi
15 pour aller tenter le sort aux Indes ou en Amérique. Oui, ma pauvre Anna, j'irai chercher la fortune sous les climats les plus meurtriers. Sous de tels cieux, elle est sûre et prompte, m'a-t-on dit. Quant à rester à Paris, je ne saurais. Ni mon âme ni mon visage ne
20 sont faits à supporter les affronts, la froideur, le dédain qui attendent l'homme ruiné, le fils du failli ! Bon Dieu ! devoir deux millions ! . . . J'y serais tué en duel dans la première semaine. Aussi n'y retournerai-je point. Ton amour, le plus tendre et le plus dévoué
25 qui jamais ait ennobli le cœur d'un homme, ne saurait m'y attirer. Hélas ! ma bien-aimée, je n'ai point assez d'argent pour aller où tu es, donner, recevoir un dernier baiser, un baiser où je puiserais la force nécessaire à mon entreprise . . . "

30

— Pauvre Charles, j'ai bien fait de lire ! j'ai de l'or, je le lui donnerai, dit Eugénie.

Elle reprit sa lecture, après avoir essuyé ses pleurs :

"Je n'avais point encore songé aux malheurs de la misère. Si j'ai les cents louis indispensable au passage, je n'aurai pas un sou pour me faire une pacotille. Mais non, je n'aurai ni cent louis ni un louis, je ne connaîtrai ce qui me restera d'argent qu'après le règlement de mes dettes à Paris. Si je n'ai rien, j'irai tranquillement à Nantes, je m'y embarquerai simple matelot, et je commencerai là-bas comme ont commencé les hommes d'énergie qui, jeunes, n'avaient pas un sou, et sont revenus riches des Indes. Depuis ce matin, j'ai froidement envisagé mon avenir. Il est plus horrible pour moi que pour tout autre, moi choyé par une mère qui m'adorait, chéri par le meilleur des pères, et qui, à mon début dans le monde, ai rencontré l'amour d'une Anna ! Je n'ai connu que les fleurs de la vie : ce bonheur ne pouvait pas durer. J'ai néanmoins, ma chère Annette, plus de courage qu'il n'était permis à un insouciant jeune homme d'en avoir, surtout à un jeune homme habitué aux cajoleries de la plus délicieuse femme de Paris, bercé dans les joies de la famille, à qui tout souriait au logis, et dont les désirs étaient des lois pour un père... Oh ! mon père, Annette, il est mort.... Eh bien, j'ai réfléchi à ma position, j'ai réfléchi à la tienne aussi. J'ai bien vieilli en vingt-quatre heures. Chère Anna, si, pour me garder près de toi, dans Paris, tu sacrifiais toutes les jouissances de ton luxe, ta toilette, ta loge à l'Opéra, nous n'arriverions pas encore au chiffre des dépenses nécessaires à ma vie dissipée ; puis je ne saurais accepter tant de sacrifices. Nous nous quittons donc aujourd'hui pour toujours."

— Il la quitte, sainte Vierge ! O bonheur !

Eugénie sauta de joie. Charles fit un mouvement,

elle en eut froid de terreur ; mais, heureusement pour elle, il ne s'éveilla pas. Elle reprit :

"Quand reviendrai-je ? Je ne sais. Le climat des Indes vieillit promptement un Européen, et surtout un Européen qui travaille. Mettons-nous à dix ans d'ici. Dans dix ans, ta fille aura dix-huit ans, elle sera ta compagne, ton espion. Pour toi, le monde sera bien cruel, ta fille le sera peut-être davantage. Nous avons vu des exemples de ces jugements mondains et de ces ingratitudes de jeunes filles ; sachons en profiter. Garde au fond de ton âme, comme je le garderai moi-même, le souvenir de ces quatre années de bonheur, et sois fidèle, si tu peux, à ton pauvre ami. Je ne saurais toutefois l'exiger, parce que, vois-tu, ma chère Annette, je dois me conformer à ma position, voir bourgeoisement la vie, et la chiffrer au plus vrai. Donc, je dois penser au mariage, qui devient une des nécessités de ma nouvelle existence ; et je t'avouerai que j'ai trouvé ici, à Saumur, chez mon oncle, une cousine dont les manières, la figure, l'esprit et le cœur te plairaient, et qui, en outre, me paraît avoir . . ."

— Il devait être bien fatigué pour avoir cessé de lui écrire, se dit Eugénie en voyant la lettre arrêtée au milieu de cette phrase.

Elle le justifiait ! N'était-il pas impossible alors que cette innocente fille s'aperçut de la froideur empreinte dans cette lettre ? Aux jeunes filles religieusement élevées, ignorantes et pures, tout est amour dès qu'elles mettent le pied dans les régions enchantées de l'amour. Elles y marchent entourées de la céleste lumière que leur âme projette, et qui rejaillit en rayons sur leur

amant; elles le colorent des feux de leur propre sentiment et lui prêtent leurs belles pensées. Les erreurs de la femme viennent presque toujours de sa croyance au bien, ou de sa confiance dans le vrai. Pour Eugénie, ces mots: "Ma chère Annette, ma bien-aimée," lui résonnaient au cœur comme le plus joli langage de l'amour, et lui caressaient l'âme comme, dans son enfance, les notes divines du *Venite, adoremus*, redites par l'orgue, lui caressèrent l'oreille. D'ailleurs, les larmes qui baignaient encore les yeux de Charles lui accusaient toutes les noblesses de cœur par lesquelles une jeune fille doit être séduite. Pouvait-elle savoir que, si Charles aimait tant son père et le pleurait si véritablement, cette tendresse venait moins de la bonté de son cœur que des bontés paternelles? M. et madame Guillaume Grandet, en satisfaisant toujours les fantaisies de leur fils, en lui donnant tous les plaisirs de la fortune, l'avaient empêché de faire les horribles calculs dont sont plus ou moins coupable, à Paris, la plupart des enfants quand, en présence des jouissances parisiennes, ils forment des désirs et conçoivent des plans qu'ils voient avec chagrins incessamment ajournés et retardés par la vie de leurs parents. La prodigalité du père allait donc jusqu'à semer dans le cœur de son fils un amour filial vrai, sans arrière-pensée. Néanmoins, Charles était un enfant de Paris, habitué par les mœurs de Paris, par Annette elle-même, à tout calculer, déjà vieillard sous le masque du jeune homme. Il avait reçu l'épouvantable éducation de ce monde où, dans une soirée, il se commet en pensées, en paroles, plus de crimes que la justice n'en punit aux cours d'assises, où les bons mots assassinent les plus grandes idées, où l'on ne passe pour fort qu'autant que l'on voit

juste; et, là, voir juste, c'est ne croire à rien, ni aux sentiments, ni aux hommes, ni même aux événements: on y fait de faux événements. Là, pour voir juste, il faut peser, chaque matin, la bourse d'un ami, savoir se mettre politiquement au-dessus de tout ce qui arrive; provisoirement ne rien admirer, ni les œuvres d'art, ni les nobles actions, et donner pour mobile à toute chose d'intérêt personnel. Après mille folies, la grande dame, la belle Annette, forçait Charles à penser gravement; elle lui parlait de sa position future, en lui passant dans les cheveux une main parfumée; en lui refaisant une boucle, elle lui faisait calculer la vie: elle le féminisait et le matérialisait. Double corruption, mais corruption élégante et fine, de bon goût.

— Vous êtes niais, Charles, lui disait-elle. J'aurai bien de la peine à vous apprendre le monde. Vous avez été très-mal pour M. des Lupeaulx. Je sais bien que c'est un homme peu honorable; mais attendez qu'il soit sans pouvoir, alors vous le mépriserez à votre aise. Savez-vous ce que madame Campan nous disait? "Mes enfants tant qu'un homme est au ministère, adorez-le; tombe-t-il, aidez à le traîner à la voirie. Puissant, il est une espèce de dieu; détruit, il est au-dessous de Marat dans son égout, parce qu'il vit et que Marat était mort. La vie est une suite de combinaisons, et il faut les étudier, les suivre, pour arriver à se maintenir toujours en bonne position."

Charles était un homme trop à la mode, il avait été trop constamment heureux par ses parents, trop adulé par le monde, pour avoir de grands sentiments. Le grain d'or que sa mère lui avait jeté au cœur s'était étendu dans la filière parisienne; il l'avait employé en superficie; et devait l'user par le frottement. Mais

Charles n'avait alors que vingt-et-un ans. A cet âge, la fraîcheur de la vie semble inséparable de la candeur de l'âme. La voix, le regard, la figure, paraissent en harmonie avec les sentiments. Aussi le juge le plus dur, l'avoué le plus incrédule, l'usurier le moins facile, hésitent-ils toujours à croire à la vieillesse du cœur, à la corruption des calculs, quand les yeux nagent encore dans un fluide pur et qu'il n'y a point de rides sur le front. Charles n'avait jamais eu l'occasion d'appliquer les maximes de la morale parisienne, et, jusqu'à ce jour, il était beau d'inexpérience. Mais, à son insu, l'égoïsme lui avait été inoculé. Les germes de l'économie politique à l'usage du Parisien, latents en son cœur, ne devaient pas tarder à y fleurir, aussitôt que, de spectateur oisif, il deviendrait acteur dans le drame de la vie réelle. Presque toutes les jeunes filles s'abandonnent aux douces promesses de ces dehors; mais Eugénie eût-elle été prudente et observatrice autant que le sont certaines filles en province, aurait-elle pu se défier de son cousin, quand, chez lui, les manières, les paroles et les actions s'accordaient encore avec les aspirations du cœur? Un hasard, fatal pour elle, lui fit essuyer les dernières effusions de sensibilité vraie qui fussent en ce jeune cœur, et entendre, pour ainsi dire, les derniers soupirs de la conscience. Elle laissa donc cette lettre pour elle pleine d'amour, et se mit complaisamment à contempler son cousin endormi : les fraîches illusions de la vie jouaient encore pour elle sur ce visage; elle se jura d'abord à elle-même de l'aimer toujours. Puis elle jeta les yeux sur l'autre lettre sans attacher beaucoup d'importance à cette indiscrétion; et, si elle commença de la lire, ce fut pour acquérir de nouvelles preuves des nobles qualités que, sem-

blable à toutes les femmes, elle prêtait à celui qu'elle choisissait :

" Mon cher Alphonse, au moment où tu liras cette lettre je n'aurai plus d'amis ; mais je t'avoue qu'en doutant de ces gens du monde habitués à prodiguer ce mot, je n'ai pas douté de ton amitié. Je te charge donc d'arranger mes affaires, et compte sur toi pour tirer un bon parti de tout ce que je possède. Tu dois maintenant connaître ma position. Je n'ai plus rien, et veux partir pour les Indes. Je viens d'écrire à toutes les personnes auxquelles je crois devoir quelque argent, et tu en trouveras ci-jointe la liste, aussi exacte qu'il m'est possible de la donner de mémoire. Ma bibliothèque, mes meubles, mes voitures, mes chevaux, etc., suffiront, je crois, à payer mes dettes. Je ne veux me réserver que les babioles sans valeur qui seront susceptibles de me faire un commencement de pacotille. Mon cher Alphonse, je t'enverrai d'ici, pour cette vente, une procuration régulière, en cas de contestations. Tu m'adresseras toutes mes armes. Puis tu garderas pour toi Briton. Personne ne voudrait donner le prix de cette admirable bête, j'aime mieux te l'offrir, comme la bague d'usage que lègue un mourant à son exécuteur testamentaire. On m'a fait une très-confortable voiture de voyage chez les Farry, Breilman et Cie, mais ils ne l'ont par livrée : obtiens d'eux qu'ils la gardent sans me demander d'indemnité ; s'il se refusaient à cet arrangement, évite tout ce qui pourrait entacher ma loyauté, dans les circonstances où je me trouve. Je dois six louis à l'insulaire, perdus au jeu, ne manque pas de les lui..."

— Cher cousin, dit Eugénie en laissant la lettre et se

sauvant à petits pas chez elle avec une des bougies allumées.

Là, ce ne fut pas sans une vive émotion de plaisir qu'elle ouvrit le tiroir d'un vieux meuble en chêne, l'un des plus beaux ouvrages de l'époque nommée la renais- 5 sance, et sur lequel se voyait encore, à demi effacée, la fameuse salamandre royale. Elle y prit une grosse bourse en velours rouge à glands d'or, et bordée de cannetille usée, provenant de la succession de sa grand'-mère. Puis elle soupesa fort orgueilleusement cette 10 bourse, et se plut à vérifier le compte oublié de son petit pécule. Elle sépara d'abord vingt portugaises encore neuves, frappées sous le règne de Jean V, en 1725, valant réellement au change cinq lisbonines ou chacune cent soixante-huit francs soixante-quatre cen- 15 times, lui disait son père, mais dont la valeur conventionnelle était de cent quatre-vingts francs, attendu la rareté, la beauté desdites pièces, qui reluisaient comme des soleils. *Item*, cinq génovines ou pièces de cent livres de Gênes, autre monnaie rare et valant quatre- 20 vingt-sept francs au change, mais cent francs pour les amateurs d'or. Elles lui venaient du vieux M. de la Bertellière. *Item*, trois quadruples d'or espagnols de Philippe V, frappés en 1729, donnés par madame Gentillet, qui, en les lui offrant, lui disait toujours la même 25 phrase : " Ce cher serin-là, ce petit jaunet, vaut quatre-vingt-dix-huit livres ! Gardez-le bien, ma mignonne, ce sera la fleur de votre trésor." *Item*, ce que son père estimait le plus (l'or de ces pièces était à vingt-trois carats et une fraction), cent ducats de Hollande, fabri- 30 qués en l'an 1756, et valent près de treize francs. *Item*, une grande curiosité !... des espèces de médailles précieuses aux avares, trois roupies au signe de la Balance,

et cinq roupies au signe de la Vierge, toutes d'or pur à vingt-quatre carats, la magnifique monnaie du Grand Mogol, et dont chacune valait trente-sept francs quarante centimes au poids, mais au moins cinquante francs pour les connaisseurs qui aiment à manier l'or. *Item*, le napoléon de quarante francs reçu l'avant-veille, et qu'elle avait négligemment mis dans sa bourse rouge.

Ce trésor contenait des pièces neuves et vierges, de véritables morceaux d'art desquels le père Grandet s'informait parfois et qu'il voulait revoir, afin de détailler à sa fille les vertus intrinsèques, comme la beauté du cordon, la clarté du plat, la richesse des lettres dont les vives arêtes n'étaient pas encore rayées. Mais elle ne pensait ni à ces raretés, ni à la manie de son père, ni au danger qu'il y avait pour elle de se démunir d'un trésor si cher à son père ; non, elle songeait à son cousin, et parvint enfin à comprendre, après quelques fautes de calcul, qu'elle possédait environ cinq mille huit cents francs en valeurs réelles, qui, conventionnellement, pouvaient se vendre près de deux mille écus. A la vue de ses richesses, elle se mit à applaudir en battant des mains, comme un enfant forcé de perdre son trop-plein de joie dans les naïfs mouvements du corps. Ainsi le père et la fille avaient compté chacun leur fortune : lui, pour aller vendre son or ; Eugénie, pour jeter le sien dans un océan d'affection. Elle remit les pièces dans la vieille bourse, la prit et remonta sans hésitation. La misère secrète de son cousin lui faisait oublier la nuit, les convenances ; puis elle était forte de sa conscience, de son dévouement, de son bonheur.

Au moment où elle se montra sur le seuil de la porte, en tenant d'une main la bougie, de l'autre sa bourse,

Charles se réveilla, vit sa cousine et resta béant de surprise. Eugénie s'avança, posa le flambeau sur la table et dit d'une voix émue :

— Mon cousin, j'ai à vous demander pardon d'une faute grave que j'ai commise envers vous ; mais Dieu me le pardonnera, ce péché, si vous voulez l'effacer.

— Qu'est-ce donc ? dit Charles en se frottant les yeux.

— J'ai lu ces deux lettres.

Charles rougit.

— Comment cela s'est-il fait ? reprit-elle ; pourquoi suis-je montée ? En vérité, maintenant, je ne le sais plus. Mais je suis tentée de ne pas trop me repentir d'avoir lu ces lettres, puisqu'elles m'ont fait connaître votre cœur, votre âme et...

— Et quoi ? demanda Charles.

— Et vos projets, la nécessité où vous êtes d'avoir une somme...

— Ma chère cousine...

— Chut, chut, mon cousin ! pas si haut, n'éveillons personne. Voici, dit-elle en ouvrant sa bourse, les économies d'une pauvre fille qui n'a besoin de rien. Charles, acceptez-les. Ce matin, j'ignorais ce qu'était l'argent, vous me l'avez appris, ce n'est qu'un moyen, voilà tout. Un cousin est presque un frère, vous pouvez bien emprunter la bourse de votre sœur.

Eugénie, autant femme que jeune fille, n'avait pas prévu des refus, et son cousin restait muet.

— Eh bien, vous refuseriez ? demanda Eugénie, dont les palpitations retentirent au milieu du profond silence.

L'hèsitation de son cousin l'humilia ; mais la nécessité dans laquelle il se trouvait se représenta plus vivement à son esprit, et elle plia le genou.

— Je ne me relèverai pas que vous n'ayez pris cet or! dit-elle. Mon cousin, de grâce, une réponse!... que je sache si vous m'honorez, si vous êtes généreux, si...

En entendant le cri d'un noble désespoir, Charles laissa tomber des larmes sur les mains de sa cousine, qu'il saisit afin de l'empêcher de s'agenouiller. En recevant ces larmes chaudes, Eugénie sauta sur la bourse, la lui versa sur la table.

— Eh bien, oui, n'est-ce pas? dit-elle en pleurant de joie. Ne craignez rien, mon cousin, vous serez riche. Cet or vous portera bonheur; un jour, vous me le rendrez; d'ailleurs, nous nous associerons; enfin je passerai par toutes les conditions que vous m'imposerez. Mais vous devriez ne pas donner tant de prix à ce don.

Charles put enfin exprimer ses sentiments.

— Oui, Eugénie, j'aurais l'âme bien petite, si je n'acceptais pas. Cependant, rien pour rien, confiance pour confiance.

— Que voulez-vous? dit-elle effrayée.

— Ecoutez, ma chère cousine, j'ai là...

Il s'interrompit pour montrer sur la commode une caisse carrée enveloppée d'un surtout de cuir.

— J'ai là, voyez-vous, une chose qui m'est aussi précieuse que la vie. Cette boîte est un présent de ma mère. Depuis ce matin, je pensais que, si elle pouvait sortir de sa tombe, elle vendrait elle-même l'or que sa tendresse lui a fait prodiguer dans ce nécessaire; mais, accomplie par moi, cette action me paraîtrait un sacrilége.

Eugénie serra convulsivement la main de son cousin en entendant ces derniers mots.

— Non, reprit-il après une légère pause, pendant

laquelle tous deux ils se jetèrent un regard humide, non, je ne veux ni le détruire ni le risquer dans mes voyages. Chère Eugénie, vous en serez dépositaire. Jamais ami n'aura confié quelque chose de plus sacré à son ami. Soyez-en juge.

Il alla prendre la boîte, la sortit du fourreau, l'ouvrit et montra tristement à sa cousine émerveillée un nécessaire où le travail donnait à l'or un prix bien supérieur à celui de son poids.

— Ce que vous admirez n'est rien, dit-il en poussant un ressort qui fit partir un double fond. Voilà ce qui, pour moi, vaut la terre entière.

Il tira deux portraits, deux chefs-d'œuvre de madame de Mirbel, richement entourés de perles.

— Oh ! la belle personne ! n'est-ce pas cette dame à qui vous écriv . . . ?

— Non, dit-il en souriant. Cette femme est ma mère, et voici mon père, qui sont votre tante et votre oncle. Eugénie, je devrais vous supplier à genoux de me garder ce trésor. Si je périssais en perdant votre petite fortune, cet or vous dédommagerait ; et, à vous seule, je puis laisser les deux portraits ; vous êtes digne de les conserver ; mais détruisez-les, afin qu'après vous ils n'aillent pas en d'autres mains . . .

Eugénie se taisait.

— Eh bien, oui, n'est-ce pas ? ajouta-t-il avec grâce.

En entendant les mots que venait de dire son cousin, elle lui jeta son premier regard de femme aimante, un de ces regards où il y a presque autant de coquetterie que de profondeur ; il lui prit la main et la baisa.

— Ange de pureté ! entre nous, n'est-ce pas, l'argent ne sera jamais rien ? Le sentiment, qui en fait quelque chose, sera tout désormais.

— Vous ressemblez à votre mère. Avait-elle la voix aussi douce que la vôtre ?

— Oh ! bien plus douce...

— Oui, pour vous, dit-elle en abaissant ses paupières. Allons, Charles, couchez-vous, je le veux, vous êtes fatigué. A demain.

Elle dégagea doucement sa main d'entre celles de son cousin, qui la reconduisit en l'éclairant. Quand ils furent tous deux sur le seuil de la porte :

— Ah ! pourquoi suis-je ruiné ? dit-il.

— Bah ! mon père est riche, je le crois, répondit-elle.

— Pauvre enfant, reprit Charles en avançant un pied dans la chambre et s'appuyant le dos au mur, il n'aurait pas laissé mourir le mien, il ne vous laisserait pas dans ce dénûment, enfin il vivrait autrement.

— Mais il a Froidfond.

— Et que vaut Froidfond ?

— Je ne sais pas ; mais il a Noyers.

— Quelque mauvaise ferme !

— Il a des vignes et des prés...

— Des misères, dit Charles d'un air dédaigneux. Si votre père avait seulement vingt-quatre mille livres de rente, habiteriez-vous cette chambre froide et nue ? ajouta-t-il en avançant le pied gauche. — Là seront donc mes trésors, dit-il en montrant le vieux bahut pour voiler sa pensée.

— Allez dormir, dit-elle en l'empêchant d'entrer dans une chambre en désordre.

Charles se retira, et ils se dirent bonsoir par un mutuel sourire.

Tous deux ils s'endormirent dans le même rêve, et Charles commença dès lors à jeter quelques roses sur

son deuil. Le lendemain matin, madame Grandet trouva sa fille se promenant, avant le déjeuner, en compagnie de Charles. Le jeune homme était encore triste comme devait l'être un malheureux descendu, pour ainsi dire, au fond de ses chagrins, et qui, en mesurant la profondeur de l'abîme où il était tombé, avait senti tout le poids de sa vie future.

— Mon père ne reviendra que pour le dîner, dit Eugénie en voyant l'inquiétude peinte sur le visage de sa mère.

Il était facile de voir dans les manières, sur la figure d'Eugénie et dans la singulière douceur qui contracta sa voix, une conformité de pensée entre elle et son cousin. Leurs âmes s'étaient ardemment épousées avant peut-être même d'avoir bien éprouvé la force des sentiments par lesquels ils s'unissaient l'un à l'autre. Charles resta dans la salle, et sa mélancolie y fut respectée. Chacune des trois femmes eut à s'occuper. Grandet ayant oublié ses affaires, il vint un assez grand nombre de personnes. Le couvreur, le plombier, la maçon, les terrassiers, le charpentier, des closiers, des fermiers, les uns pour conclure des marchés relatifs à des réparations, les autres pour payer des fermages ou recevoir de l'argent. Madame Grandet et Eugénie furent donc obligées d'aller et de venir, de répondre aux interminables discours des ouvriers et des gens de la campagne. Nanon encaissait les redevances dans sa cuisine. Elle attendait toujours les ordres de son maître pour savoir ce qui devait être gardé pour la maison ou vendu au marché. L'habitude du bonhomme était, comme celle d'un grand nombre de gentilshommes campagnards, de boire son mauvais vin et de manger ses fruits gâtés. Vers cinq heures du soir,

Grandet revint d'Angers, ayant eu quatorze mille francs de son or, et tenant dans son portefeuille des bons royaux qui lui portaient intérêt jusqu'au jour où il aurait à payer ses rentes. Il avait laissé Cornoiller à
5 Angers, pour y soigner les chevaux à demi fourbus, et les ramener lentement après les avoir bien fait reposer.

— Je reviens d'Angers, ma femme, dit-il. J'ai faim.

Nanon lui cria de la cuisine :

— Est-ce que vous n'avez rien mangé depuis hier ?

10 — Rien, répondit le bonhomme.

Nanon apporta la soupe. Des Grassins vint prendre les ordres de son client au moment où la famille était à table. Le père Grandet n'avait seulement pas vu son neveu.

15 — Mangez tranquillement, Grandet, dit le banquier. Nous causerons. Savez-vous ce que vaut l'or à Angers, où l'on en est venu chercher pour Nantes ? Je vais en envoyer.

— N'en envoyez pas, répondit le bonhomme, il y en
20 a déjà suffisamment. Nous sommes trop bons amis pour que je ne vous épargne pas une perte de temps.

— Mais l'or y vaut treize francs cinquante centimes.

— Dites donc valait.

— D'où diable en serait-il venu ?

25 — Je suis allé cette nuit à Angers, lui répondit Grandet à voix basse.

Le banquier tressaillit de surprise. Puis une conversation s'établit entre eux d'oreille à oreille, pendant laquelle des Grassins et Grandet regardèrent Charles à
30 plusieurs reprises. Au moment où sans doute l'ancien tonnelier dit au banquier de lui acheter cent mille livres de rente, des Grassins laissa de rechef échapper un geste d'étonnement.

— Monsieur Grandet, dit-il à Charles, je pars pour Paris; et, si vous aviez des commissions à me donner...

— Aucune, monsieur. Je vous remercie, répondit Charles. 5

— Remerciez-le mieux que ça, mon neveu. Monsieur va pour arranger les affaires de la maison Guillaume Grandet.

— Y aurait-il donc quelque espoir? demanda Charles.

— Mais, s'écria le tonnelier avec un orgueil bien 10 joué, n'êtes-vous pas mon neveu? Votre honneur est le nôtre. Ne vous nommez-vous pas Grandet?

Charles se leva, saisit le père Grandet, l'embrassa, pâlit et sortit. Eugénie contemplait son père avec admiration. 15

— Allons, adieu, mon bon des Grassins, tout à vous, et emboisez-moi bien ces gens-là!

Les deux diplomates se donnèrent une poignée de main; l'ancien tonnelier reconduisit le banquier jusqu'à la porte; puis, après l'avoir fermée, il revint, et 20 dit à Nanon en se plongeant dans son fauteuil:

— Donne-moi du cassis!

Mais, trop ému pour rester en place, il se leva, regarda le portrait de M. de la Bertellière et se mit à chanter, en faisant ce que Nanon appelait des pas de 25 danse:

Dans les gardes françaises
J'avais un bon papa...

Nanon, madame Grandet, Eugénie, s'examinèrent 30 mutuellement et en silence. La joie du vigneron les épouvantait toujours quand elle arrivait à son apogée. La soirée fut bientôt finie. D'abord le père Grandet

voulut se coucher de bonne heure ; et, lorsqu'il se couchait, chez lui tout devait dormir ; de même que, quand Auguste buvait, la Pologne était ivre. Puis Nanon, Charles et Eugénie n'étaient pas moins las que le maître. Quant à madame Grandet, elle dormait, mangeait, buvait, marchait suivant les désirs de son mari. Néanmoins, pendant les deux heures accordées à la digestion, le tonnelier, plus facétieux qu'il ne l'avait jamais été, dit beaucoup de ses apophthegmes particuliers, dont un seul donnera la mesure de son esprit. Quand il eut avalé son cassis, il regarda le verre :

— On n'a pas plutôt mis les lèvres à un verre qu'il est déjà vide ! Voilà notre histoire. On ne peut pas être et avoir été. Les écus ne peuvent pas rouler et rester dans votre bourse, autrement la vie serait trop belle.

Il fut jovial et clément. Lorsque Nanon vint avec son rouet :

— Tu dois être lasse, lui dit-il. Laisse ton chanvre.

— Ah ben !... quien, je m'ennuierais, répondit la servante.

— Pauvre Nanon ! Veux-tu du cassis ?

— Ah ! pour du cassis, je ne dis pas non ; madame le fait ben mieux que les apothicaires. Celui qu'ils vendent est de la drogue.

— Ils y mettent trop de sucre, ça ne sent plus rien, dit le bonhomme.

Le lendemain, la famille, réunie à huit heures pour le déjeuner, offrit le tableau de la première scène d'une intimité bien réelle. Le malheur avait promptement mis en rapport madame Grandet, Eugénie et Charles ; Nanon elle-même sympathisait avec eux sans le savoir. Tous quatre commencèrent à faire une même famille.

Quant au vieux vigneron, son avarice satisfaite et la certitude de voir bientôt partir le mirliflore sans avoir à lui payer autre chose que son voyage à Nantes le rendirent presque indifférent à sa présence au logis. Il laissa les deux enfants, ainsi qu'il nomma Charles et Eugénie, libres de se comporter comme bon leur semblerait sous l'œil de madame Grandet, en laquelle il avait d'ailleurs une entière confiance en ce qui concernait la morale publique et religieuse. L'alignement de ses prés et des fossés jouxtant la route, ses plantations de peupliers en Loire et les travaux d'hiver dans ses clos et à Froidfond l'occupèrent exclusivement. Dès lors commença pour Eugénie le primevère de l'amour. Depuis la scène de nuit pendant laquelle la cousine donna son trésor au cousin, son cœur avait suivi le trésor. Complices tous deux du même secret, ils se regardaient en s'exprimant une mutuelle intelligence, qui approfondissait leurs sentiments et les leur rendait mieux communs, plus intimes, en les mettant, pour ainsi dire, tous deux en dehors de la vie ordinaire. La parenté n'autorisait-elle pas une certaine douceur dans l'accent, une tendresse dans les regards ? Aussi Eugénie se plut-elle à endormir les souffrances de son cousin dans les joies enfantines d'un naissant amour. N'y a-t-il pas de gracieuses similitudes entre les commencements de l'amour et ceux de la vie ? Ne berce-t-on pas l'enfant par de doux chants et de gentils regards ? Ne lui dit-on pas de merveilleuses histoires qui lui dorent l'avenir ? Pour lui, l'espérance ne déploie-t-elle pas incessamment ses ailes radieuses ? Ne verse-t-il pas tour à tour des larmes de joie et de douleur ? Ne se querelle-t-il pas pour des riens, pour des cailloux avec lesquels il essaye de se bâtir un mobile palais, pour

des bouquets aussitôt oubliés que coupés ? N'est-il pas avide de saisir le temps, d'avancer dans la vie ? L'amour est notre seconde transformation. L'enfance et l'amour furent même chose entre Eugénie et Charles : ce fut la passion première avec tous ses enfantillages, d'autant plus caressants pour leurs cœurs qu'ils étaient enveloppés de mélancolie. En se débattant à sa naissance sous les crêpes du deuil, cet amour n'en était d'ailleurs que mieux en harmonie avec la simplicité provinciale de cette maison en ruine. En échangeant quelques mots avec sa cousine au bord du puits, dans cette cour muette ; en restant dans ce jardinet, assis sur un banc moussu jusqu'à l'heure où le soleil se couchait, occupés à se dire de grands riens, ou recueillis dans le calme qui régnait entre le rempart et la maison, comme on l'est sous les arcades d'une église, Charles comprit la sainteté de l'amour ; car sa grande dame, sa chère Annette, ne lui en avait fait connaître que les troubles orageux. Il quittait en ce moment la passion parisienne, coquette, vaniteuse, éclatante, pour l'amour pur et vrai. Il aimait cette maison, dont les mœurs ne lui semblèrent plus si ridicules. Il descendait dès le matin, afin de pouvoir causer avec Eugénie quelques moments avant que Grandet vînt donner les provisions ; et, quand les pas du bonhomme retentissaient dans les escaliers, il se sauvait au jardin. La petite criminalité de ce rendez-vous matinal, secret même pour la mère d'Eugénie, et que Nanon faisait semblant de ne pas apercevoir, imprimait à l'amour le plus innocent du monde la vivacité des plaisirs défendus. Puis, quand, après le déjeuner, le père Grandet était parti pour aller voir ses propriétés et ses exploitations, Charles demeurait entre la mère et la fille, éprouvant des délices inconnues à leur prêter

les mains pour dévider du fil, à les voir travaillant, à les entendre jaser. La simplicité de cette vie presque monastique, qui lui révéla les beautés de ces âmes auxquelles le monde était inconnu, le toucha vivement. Il avait cru ces mœurs impossibles en France, et n'avait admis leur existence qu'en Allemagne, encore n'était-ce que fabuleusement et dans les romans d'Auguste Lafontaine. Bientôt, pour lui, Eugénie fut l'idéal de la Marguerite de Gœthe, moins la faute. Enfin, de jour en jour, ses regards, ses paroles ravirent la pauvre fille, qui s'abandonna délicieusement au courant de l'amour ; elle saisissait sa félicité comme un nageur saisit la branche de saule pour se tirer du fleuve et se reposer sur la rive. Les chagrins d'une prochaine absence n'attristaient-ils pas déjà les heures les plus joyeuses de ces fuyardes journées ? Chaque jour, un petit événement leur rappelait la prochaine séparation. Ainsi, trois jours après le départ de des Grassins, Charles fut emmené par Grandet au tribunal de première instance avec la solennité que les gens de province attachent à de tels actes, pour y signer une renonciation à la succession de son père. Répudiation terrible ! espèce d'apostasie domestique. Il alla chez maître Cruchot faire faire deux procurations, l'une pour des Grassins, l'autre pour l'ami chargé de vendre son mobilier. Puis il fallut remplir les formalités nécessaires pour obtenir un passe-port à l'étranger. Enfin, quand arrivèrent les simples vêtements de deuil que Charles avait demandés à Paris, il fit venir un tailleur de Saumur, et lui vendit sa garde-robe inutile. Cet acte plut singulièrement au père Grandet.

— Ah ! vous voilà comme un homme qui doit s'embarquer et qui veut faire fortune, lui dit-il en le voyant

vêtu d'une redingote de gros drap noir. Bien, très-bien !

— Je vous prie de croire, monsieur, lui répondit Charles, que je saurai bien avoir l'esprit de ma situa-
5 tion.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? dit le bonhomme, dont les yeux s'animèrent à la vue d'une poignée d'or que lui montra Charles.

— Monsieur, j'ai réuni mes boutons, mes anneaux,
10 toutes les superfluités que je possède et qui pouvaient avoir quelque valeur ; mais, ne connaissant personne à Saumur, je voulais vous prier ce matin de...

— De vous acheter cela ? dit Grandet en l'interrompant.

15 — Non, mon oncle, de m'indiquer un honnête homme qui...

— Donnez-moi cela, mon neveu ; j'irai vous estimer cela là-haut, et je reviendrai vous dire ce que cela vaut, à un centime près. Or de bijou, dit-il en examinant
20 une longue chaîne, dix-huit à dix-neuf carats.

Le bonhomme tendit sa large main et emporta la masse d'or.

— Ma cousine, dit Charles, permettez-moi de vous offrir ces deux boutons, qui pourront vous servir à at-
25 tacher des rubans à vos poignets. Cela fait un bracelet fort à la mode en ce moment.

— J'accepte sans hésiter, mon cousin, dit-elle en lui jetant un regard d'intelligence.

— Ma tante, voici le dé de ma mère, je le gardais
30 précieusement dans ma toilette de voyage, dit Charles en présentant un joli dé d'or à madame Grandet, qui depuis dix ans en désirait un.

— Il n'y a pas de remercîments possibles, mon neveu,

dit la vieille mère, dont les yeux se mouillèrent de larmes. Soir et matin, dans mes prières, j'ajouterai la plus pressante de toutes pour vous en disant celle des voyageurs. Si je mourais, Eugénie vous conserverait ce bijou. 5

— Cela vaut neuf cent quatre-vingt-neuf francs soixante-quinze centimes, mon neveu, dit Grandet en ouvrant la porte. Mais, pour vous épargner la peine de vendre cela, je vous en compterai l'argent... en livres.

Le mot *en livres* signifie sur le littoral de la Loire que 10 les écus de six livres doivent être acceptés pour six francs, sans déduction.

— Je n'osais vous le proposer, répondit Charles ; mais il me répugnait de brocanter mes bijoux dans la ville que vous habitez. Il faut laver son linge sale en 15 famille, disait Napoléon. Je vous remercie donc de votre complaisance.

Grandet se gratta l'oreille, et il y eut un moment de silence.

— Mon cher oncle, reprit Charles en le regardant 20 d'un air inquiet, comme s'il eût craint de blesser sa susceptibilité, ma cousine et ma tante ont bien voulu accepter un faible souvenir de moi ; veuillez à votre tour agréer des boutons de manches qui me deviennent inutiles : ils vous rappelleront un pauvre garçon qui, loin 25 de vous, pensera certes à ceux qui désormais seront toute sa famille.

— Mon garçon, mon garçon, faut pas te dénuer comme ça... — Qu'as-tu donc, ma femme ? dit-il en se tournant avec avidité vers elle. Ah ! un dé d'or. — 30 et toi, fifille ? Tiens, des agrafes de diamants. — Allons, je prends tes boutons, mon garçon, reprit-il en serrant la main de Charles. Mais... tu me permettras

de... te payer... ton, oui... ton passage aux Indes. Oui, je veux te payer ton passage. D'autant, vois-tu, mon garçon, qu'en estimant tes bijoux, je n'en ai compté que l'or brut, il y a peut-être quelque chose à gagner sur
5 les façons. Ainsi, voilà qui est dit. Je te donnerai quinze cents francs... en livres, que Cruchot me prêtera; car je n'ai pas un rouge liard ici, à moins que Perrotet, qui est en retard de son fermage, ne me le paye. Tiens, tiens, je vais l'aller voir.

10 Il prit son chapeau, mit ses gants et sortit.

— Vous vous en irez donc? dit Eugénie en lui jetant un regard de tristesse mêlé d'admiration.

— Il le faut, répondit-il en baissant la tête.

Depuis quelques jours, le maintien, les manières,
15 les paroles de Charles étaient devenus ceux d'un homme profondément affligé, mais qui, sentant peser sur lui d'immenses obligations, puise un nouveau courage dans son malheur. Il ne soupirait plus, il s'était fait homme. Aussi jamais Eugénie ne présuma-t-elle
20 mieux du caractère de son cousin qu'en le voyant descendre dans ses habits de gros drap noir, qui allaient bien à sa figure pâlie et à sa sombre contenance. Ce jour-là, le deuil fut pris par les deux femmes, qui assistèrent avec Charles à un *Requiem* célébré à la paroisse
25 pour l'âme de feu Guillaume Grandet.

Au second déjeuner, Charles reçut des lettres de Paris, et les lut.

— Eh bien, mon cousin, êtes-vous content de vos affaires? dit Eugénie à voix basse.

30 — Ne fais donc jamais de ces questions-là, ma fille, observa Grandet. Que diable! je ne te dis pas les miennes, pourquoi fourres-tu le nez dans celles de ton cousin? Laisse-le donc, ce garçon.

— Oh ! je n'ai point de secrets, dit Charles.

— Ta ta ta ta ! Mon neveu, tu sauras qu'il faut tenir sa langue en bride dans le commerce.

Quand les deux amants furent seuls dans le jardin, Charles dit à Eugénie en l'attirant sur le vieux banc, où ils s'assirent sous le noyer :

— J'avais bien présumé d'Alphonse, il s'est conduit à merveille. Il a fait mes affaires avec prudence et loyauté. Je ne dois rien à Paris, tous mes meubles sont bien vendus, et il m'annonce avoir, d'après les conseils d'un capitaine au long cours, employé trois mille francs qui lui restaient en une pacotille composée de curiosités européennes, desquelles on tire un excellent parti aux Indes. Il a dirigé mes colis sur Nantes, où se trouve un navire en charge pour Java. Dans cinq jours, Eugénie, il faudra nous dire adieu pour toujours peut-être, mais au moins pour longtemps. Ma pacotille et dix mille francs que m'envoient deux de mes amis sont un bien petit commencement. Je ne puis songer à mon retour avant plusieurs années. Ma chère cousine, ne mettez pas en balance ma vie et la vôtre, je puis périr, peut-être se présentera-t-il pour vous un riche établissement...

— Vous m'aimez ?... dit-elle.

— Oh ! oui, bien, répondit-il avec une profondeur d'accent qui révélait une égale profondeur dans le sentiment.

— J'attendrai, Charles. Dieu ! mon père est à sa fenêtre, dit-elle en repoussant son cousin, qui s'approchait pour l'embrasser.

Elle se sauva sous la voûte, Charles l'y suivit ; en le voyant, elle se retira au pied de l'escalier et ouvrit la porte battante ; puis, sans trop savoir où elle allait, Eu-

génie se trouva près du bouge de Nanon, à l'endroit le moins clair du couloir; là, Charles qui l'avait accompagnée, lui prit la main, l'attira sur son cœur, la saisit par la taille et l'appuya doucement sur lui. Eugénie
5 ne résista plus, elle reçut et donna le plus pur, le plus suave, mais aussi le plus entier de tous les baisers.

— Chère Eugénie, un cousin est mieux qu'un frère, il peut t'épouser, lui dit Charles.

— Ainsi soit-il ! cria Nanon en ouvrant la porte de
10 son taudis.

Les deux amants, effrayés, se sauvèrent dans la salle, où Eugénie reprit son ouvrage, et où Charles se mit à lire les litanies de la Vierge dans le Paroissien de madame Grandet.

15 — Quien ! dit Nanon, nous faisons tous nos prières.

Dès que Charles eut annoncé son départ, Grandet se mit en mouvement pour faire croire qu'il lui portait beaucoup d'intérêt; il se montra libéral de tout ce qui ne coûtait rien, s'occupa de lui trouver un emballeur,
20 et dit que cet homme prétendait vendre ses caisses trop cher; il voulut alors à toute force les faire lui-même, et y employa de vieilles planches; il se leva dès le matin pour raboter, ajuster, planer, clouer ses voliges et en confectionner de très-belles caisses, dans lesquelles
25 il emballa tous les effets de Charles; il se chargea de les faire descendre par bateau sur la Loire, de les assurer, et de les expédier en temps utile à Nantes.

Depuis le baiser pris dans le couloir, les heures s'enfuyaient pour Eugénie avec une effrayante rapidité.
30 Parfois, elle voulait suivre son cousin. Celui qui a connu la plus attachante des passions, celle dont la durée est chaque jour abrégée par l'âge, par le temps, par une maladie mortelle, par quelques-unes des fata-

lités humaines, celui-là comprendra les tourments d'Eugénie. Elle pleurait souvent en se promenant dans ce jardin, maintenant trop étroit pour elle, ainsi que la cour, la maison, la ville : elle s'élançait par avance sur la vaste étendue des mers. Enfin la veille du départ arriva. Le matin, en l'absence de Grandet et de Nanon, le précieux coffret où se trouvaient les deux portraits fut solennellement installé dans le seul tiroir du bahut qui fermait à clef, et où était la bourse maintenant vide. Le dépôt de ce trésor n'alla pas sans bon nombre de baisers et de larmes. Quand Eugénie mit la clef dans son sein, elle n'eut pas le courage de défendre à Charles d'y baiser la place.

— Elle ne sortira pas de là, mon ami.

— Eh bien, mon cœur y sera toujours aussi.

— Ah ! Charles, ce n'est pas bien, dit-elle d'un accent un peu grondeur.

— Ne sommes-nous pas mariés ? répondit-il ; j'ai ta parole, prends la mienne.

— A toi pour jamais ! fut dit deux fois de part et d'autre.

Aucune promesse faite sur cette terre ne fut plus pure : la candeur d'Eugénie avait momentanément sanctifié l'amour de Charles. Le lendemain matin, le déjeuner fut triste. Malgré la robe d'or et une croix à la Jeannette que lui donna Charles, Nanon elle-même, libre d'exprimer ses sentiments, eut la larme à l'œil.

— Ce pauvre mignon monsieur, qui s'en va sur mer... Que Dieu le conduise !

A dix heures et demie, la famille se mit en route pour accompagner Charles à la diligence de Nantes. Nanon avait lâché le chien, fermé la porte, et voulut porter le sac de nuit de Charles. Tous les marchands

de la vieille rue étaient sur le seuil de leurs boutiques pour voir passer ce cortége, auquel se joignit sur la place maître Cruchot.

— Ne va pas pleurer, Eugénie, lui dit sa mère.

5 — Mon neveu, dit Grandet sous la porte de l'auberge, en embrassant Charles sur les deux joues, partez pauvre, revenez riche, vous trouverez l'honneur de votre père sauf. Je vous en réponds, moi, Grandet ; car, alors, il ne tiendra qu'à vous de...

10 — Ah ! mon oncle, vous adoucissez l'amertume de mon départ. N'est-ce pas le plus beau présent que vous puissiez me faire ?

Ne comprenant pas les paroles du vieux tonnelier, qu'il avait interrompu, Charles répandit sur le visage 15 tanné de son oncle des larmes de reconnaissance, tandis qu'Eugénie serrait de toutes ses forces la main de son cousin et celle de son père. Le notaire seul souriait en admirant la finesse de Grandet, car lui seul avait bien compris le bonhomme. Les quatre Saumurois, 20 environnés de plusieurs personnes, restèrent devant la voiture jusqu'à ce qu'elle partît ; puis, quand elle disparut sur le pont et ne retentit plus que dans le lointain :

— Bon voyage ! dit le vigneron.

25 Heureusement, maître Cruchot fut le seul qui entendit cette exclamation. Eugénie et sa mère étaient allées à un endroit du quai d'où elles pouvaient encore voir la diligence, et agitaient leurs mouchoirs blancs, signe auquel répondit Charles en déployant le sien.

30 — Ma mère, je voudrais avoir pour un moment la puissance de Dieu, dit Eugénie au moment où elle ne vit plus le mouchoir de Charles.

Pour ne point interrompre le cours des événements

qui se passèrent au sein de la famille Grandet, il est nécessaire de jeter par anticipation un coup d'œil sur les opérations que le bonhomme fit à Paris par l'entremise de des Grassins. Un mois après le départ du banquier, Grandet possédait une inscription de cent mille livres de rente achetée à quatre-vingts francs net. Les renseignements donnés à sa mort par son inventaire n'ont jamais fourni la moindre lumière sur les moyens que sa défiance lui suggéra pour échanger le prix de l'inscription contre l'inscription elle-même. Maître Cruchot pensa que Nanon fut, à son insu, l'instrument fidèle du transport des fonds. Vers cette époque, la servante fit une absence de cinq jours, sous prétexte d'aller ranger quelque chose à Froidfond, comme si le bonhomme était capable de laisser traîner quelque chose. En ce qui concerne les affaires de la maison Guillaume Grandet, toutes les prévisions du tonnelier se réalisèrent.

A la Banque de France se trouvent, comme chacun sait, les renseignements les plus exacts sur les grandes fortunes de Paris et des départements. Les noms de des Grassins et de Félix Grandet de Saumur y étaient connus, et y jouissaient de l'estime accordée aux célébrités financières qui s'appuient sur d'immenses propriétés territoriales libres d'hypothèques. L'arrivée du banquier de Saumur, chargé, disait-on, de liquider par honneur la maison Grandet de Paris, suffit donc pour épargner à l'ombre du négociant la honte des protêts. La levée des scellés se fit en présence des créanciers, et le notaire de la famille se mit à procéder régulièrement à l'inventaire de la succession. Bientôt des Grassins réunit les créanciers, qui, d'une voix unanime, élurent pour liquidateur le banquier de Saumur, con-

jointement avec François Keller, chef d'une riche maison, l'un des principaux intéressés, et leur confièrent tous les pouvoirs nécessaires pour sauver à la fois l'honneur de la famille et les créances. Le crédit du Grandet de Saumur, l'espérance qu'il répandit au cœur des créanciers par l'organe de des Grassins facilitèrent les transactions ; il ne se rencontra pas un seul récalcitrant parmi les créanciers. Personne ne pensait à passer sa créance au compte de profits et pertes, et chacun se disait :

— Grandet de Saumur payera !

Six mois s'écoulèrent. Les Parisiens avaient remboursé les effets en circulation et les conservaient au fond de leurs portefeuilles. Premier résultat que voulait obtenir le tonnelier. Neuf mois après la première assemblée, les deux liquidateurs distribuèrent quarante-sept pour cent à chaque créancier. Cette somme fut produite par la vente des valeurs, possessions, biens et choses généralement quelconques appartenant à feu Guillaume Grandet, et qui fut faite avec une fidélité scrupuleuse. La plus exacte probité présidait à cette liquidation. Les créanciers se plurent à reconnaître l'admirable et incontestable honneur des Grandet. Quand ces louanges eurent circulé convenablement, les créanciers demandèrent le reste de leur argent. Il leur fallut écrire une lettre collective à Grandet.

— Nous y voilà, dit l'ancien tonnelier en jetant la lettre au feu ; patience, mes petits amis.

En réponse aux propositions contenues dans cette lettre, Grandet de Saumur demanda le dépôt chez un notaire de tous les titres de créance existants contre la succession de son frère, en les accompagnant d'une quittance des payements déjà faits, sous prétexte d'apurer

les comptes, et de correctement établir l'état de la succession. Ce dépôt souleva mille difficultés. Généralement, le créancier est une sorte de maniaque. Aujourd'hui prêt à conclure, demain il veut tout mettre à feu et à sang ; plus tard, il se fait ultra-débonnaire. Aujourd'hui, sa femme est de bonne humeur, son petit dernier a fait ses dents, tout va bien au logis, il ne veut pas perdre un sou ; demain, il pleut, il ne peut pas sortir, il est mélancolique, il dit oui à toutes les propositions qui peuvent terminer une affaire ; le surlendemain, il lui faut des garanties ; à la fin du mois, il prétend vous exécuter, le bourreau ! Le créancier ressemble à ce moineau franc sur la queue duquel on engage les petits enfants à tâcher de poser un grain de sel ; mais le créancier rétorque cette image contre sa créance, de laquelle il ne peut rien saisir. Grandet avait observé les variations atmosphériques des créanciers, et ceux de son frère obéirent à tous ses calculs. Les uns se fâchèrent et se refusèrent *net* au dépôt.

— Bon ! ça va bien, disait Grandet en se frottant les mains à la lecture des lettres que lui écrivait à ce sujet des Grassins.

Quelques autres ne consentirent audit dépôt que sous la condition de faire bien constater leurs droits, ne renoncer à aucuns, et se réserver même celui de faire déclarer la faillite. Nouvelle correspondance, après laquelle Grandet de Saumur consentit à toutes les réserves demandées. Moyennant cette concession, les créanciers bénins firent entendre raison aux créanciers durs. Le dépôt eut lieu, non sans quelques plaintes.

— Ce bonhomme, dit-on à des Grassins, se moque de vous et de nous.

Vingt-trois mois après la mort de Guillaume Grandet, beaucoup de commerçants, entraînés par le mouvement des affaires de Paris, avaient oublié leurs recouvrements Grandet, ou n'y pensaient que pour se dire : — Je commence à croire que les quarante-sept pour cent sont tout ce que je tirerai de cela.

Le tonnelier avait calculé sur la puissance du temps, qui, disait-il, est un bon diable. A la fin de la troisième année, des Grassins écrivit à Grandet que, moyennant dix pour cent des deux millions quatre cent mille francs restant dus par la maison Grandet, il avait amené les créanciers à lui rendre leurs titres. Grandet répondit que le notaire et l'agent de change dont les épouvantables faillites avaient causé la mort de son frère vivaient, *eux !* pouvaient être devenus bons, et qu'il fallait les actionner afin d'en tirer quelque chose et diminuer le chiffre du déficit. A la fin de la quatrième année, le déficit fut bien et dûment arrêté à la somme de douze cent mille francs. Il y eut des pourparlers qui durèrent six mois entre les liquidateurs et les créanciers, entre Grandet et les liquidateurs. Bref, vivement pressé de s'exécuter, Grandet de Saumur répondit aux deux liquidateurs, vers le neuvième mois de cette année, que son neveu, qui avait fait fortune aux Indes, lui avait manifesté l'intention de payer intégralement les dettes de son père ; il ne pouvait pas prendre sur lui de les solder frauduleusement sans l'avoir consulté ; il attendait une réponse. Les créanciers, vers le milieu de la cinquième année, étaient encore tenus en échec avec le mot *intégralement*, de temps en temps lâché par le sublime tonnelier, qui riait dans sa barbe, et ne disait jamais, sans laisser échapper un fin sourire et un juron, le mot : Ces PARISIENS ! ... Mais

les créanciers furent réservés à un sort inouï dans les fastes du commerce. Ils se retrouveront dans la position où les avait maintenus Grandet au moment où les événements de cette histoire les obligeront à y reparaître. Quand les rentes atteignirent cent quinze, le père Grandet vendit, retira de Paris environ deux millions quatre cent mille francs en or, qui rejoignirent dans ses barillets les six cent mille francs d'intérêts composés que lui avaient donnés ses inscriptions. Des Grassins demeurait à Paris ; voici pourquoi : d'abord il fut nommé député ; puis il s'amouracha, lui père de famille, mais ennuyé par l'ennuyeuse vie saumuroise, de Florine, une des plus jolies actrices du théâtre de Madame, et il y eut recrudescence du quartier-maître chez le banquier. Il est inutile de parler de sa conduite ; elle fut jugée à Saumur profondément immorale. Sa femme se trouva très-heureuse d'être séparée de biens et d'avoir assez de tête pour mener la maison de Saumur, dont les affaires se continuèrent sous son nom, afin de réparer les brèches faites à sa fortune par les folies de M. des Grassins. Les cruchotins empiraient si bien la situation fausse de la quasi-veuve, qu'elle maria fort mal sa fille, et dut renoncer à l'alliance d'Eugénie Grandet pour son fils. Adolphe rejoignit des Grassins à Paris, et y devint, dit-on, un fort mauvais sujet. Les Cruchot triomphèrent.

— Votre mari n'a pas de bon sens, disait Grandet en prêtant une somme à madame des Grassins, moyennant sûretés. Je vous plains beaucoup, vous êtes une bonne petite femme.

— Ah ! monsieur, répondit la pauvre dame, qui pouvait croire que le jour où il partit de chez vous pour aller à Paris il courait à sa ruine ?

— Le ciel m'est témoin, madame, que j'ai tout fait jusqu'au dernier moment pour l'empêcher d'y aller. M. le président voulait à toute force l'y remplacer ; et, s'il tenait tant à s'y rendre, nous savons maintenant pourquoi.

Ainsi Grandet n'avait aucune obligation à des Grassins.

En toute situation, les femmes ont plus de cause de douleur que n'en a l'homme, et souffrent plus que lui. L'homme a sa force et l'exercice de sa puissance : il agit, il va, il s'occupe, il pense, il embrasse l'avenir et y trouve des consolations. Ainsi faisait Charles. Mais la femme demeure, elle reste face à face avec le chagrin dont rien ne la distrait, elle descend jusqu'au fond de l'abîme qu'il a ouvert, le mesure et souvent le comble de ses vœux et de ses larmes. Ainsi faisait Eugénie. Elle s'initiait à sa destinée. Sentir, aimer, souffrir, se dévouer, sera toujours le texte de la vie des femmes. Eugénie devait être toute la femme, moins ce qui la console. Son bonheur, amassé comme les clous semés sur la muraille, suivant la sublime expression de Bossuet, ne devait pas un jour lui remplir le creux de la main. Les chagrins ne se font jamais attendre, et pour elle ils arrivèrent bientôt. Le lendemain du départ de Charles, la maison Grandet reprit sa physionomie pour tout le monde, excepté pour Eugénie, qui la trouva tout à coup bien vide. A l'insu de son père, elle voulut que la chambre de Charles restât dans l'état où il l'avait laissée. Madame Grandet et Nanon furent volontiers complices de ce *statu quo*.

— Qui sait s'il ne reviendra pas plus tôt que nous ne le croyons ? dit-elle.

— Ah ! je le voudrais voir ici, répondit Nanon. Je

m'accoutumais ben à lui ! C'était un ben doux, un ben parfait monsieur, quasiment joli, moutonné comme une fille.

Eugénie regarda Nanon.

— Sainte Vierge, mademoiselle, vous avez les yeux à la perdition de votre âme ! Ne regardez donc pas le monde comme ça.

Depuis ce jour, la beauté de mademoiselle Grandet prit un nouveau caractère. Les graves pensées d'amour par lesquelles son âme était lentement envahie, la dignité de la femme aimée, donnèrent à ces traits cette espèce d'éclat que les peintres figurent par l'auréole. Avant la venue de son cousin, Eugénie pouvait être comparée à la Vierge avant la conception ; quand il fut parti, elle ressemblait à la Vierge mère : elle avait conçu l'amour. Ces deux Maries, si différentes et si bien représentées par quelques peintres espagnols, constituent l'une des plus brillantes figures qui abondent dans le christianisme. En revenant de la messe, où elle alla le lendemain du départ de Charles, et où elle avait fait vœu d'aller tous les jours, elle prit, chez le libraire de la ville, une mappemonde qu'elle cloua près de son miroir, afin de suivre son cousin dans sa route vers les Indes, afin de pouvoir se mettre un peu, soir et matin, dans le vaisseau qui l'y transportait, de le voir, de lui adresser mille questions, de lui dire :

— Es-tu bien ? ne souffres-tu pas ? Penses-tu bien à moi, en voyant cette étoile dont tu m'as appris à connaître les beautés et l'usage ?

Puis, le matin elle restait pensive sous le noyer, assise sur le banc de bois rongé par les vers et garni de mousse grise où ils s'étaient dit tant de bonnes choses, de niaiseries, où ils avaient bâti les châteaux en Espagne

de leur joli ménage. Elle pensait à l'avenir en regardant le ciel par le petit espace que les murs lui permettaient d'embrasser; puis le vieux pan de muraille, et le toit sous lequel était la chambre de Charles. Enfin ce fut l'amour solitaire, l'amour vrai qui persiste, qui se glisse dans toutes les pensées, et devient la substance, ou, comme eussent dit nos pères, l'étoffe de la vie. Quand les soidisant amis du père Grandet venaient faire la partie le soir, elle était gaie, elle dissimulait; mais, pendant toute la matinée, elle causait de Charles avec sa mère et Nanon. Nanon avait compris qu'elle pouvait compatir aux souffrances de sa jeune maîtresse sans manquer à ses devoirs envers son vieux patron, elle qui disait à Eugénie :

— Si j'avais eu un homme à moi, je l'aurais... suivi dans l'enfer. Je l'aurais... quoi... Enfin, j'aurais voulu m'exterminer pour lui; mais... rin. Je mourrai sans savoir ce que c'est que la vie. Croiriez-vous, mamselle, que ce vieux Cornoiller, qui est un bon homme tout de même, tourne autour de ma jupe, rapport à mes rentes, tout comme ceux qui viennent ici flairer le magot de monsieur en vous faisant la cour? Je vois ça, parce que je suis encore fine, quoique je sois grosse comme une tour! eh bien, mamselle, ça me fait plaisir, quoique ça ne soye pas de l'amour.

Deux mois se passèrent ainsi. Cette vie domestique, jadis si monotone, s'était animée par l'immense intérêt du secret qui liait plus intimement ces trois femmes. Pour elles, sous les planchers grisâtres de cette salle, Charles vivait, allait, venait encore. Soir et matin, Eugénie ouvrait la toilette et contemplait le portrait de sa tante. Un dimanche matin, elle fut surprise par sa mère au moment où elle était occupée à chercher les

traits de Charles dans ceux du portrait. Madame Grandet fut alors initiée au terrible secret de l'échange fait par le voyageur contre le trésor d'Eugénie.

— Tu lui as tout donné ! dit la mère épouvantée. Que diras-tu donc à ton père, au jour de l'an, quand il voudra voir ton or ?

Les yeux d'Eugénie devinrent fixes, et ces deux femmes demeurèrent dans un effroi mortel pendant la moitié de la matinée. Elles furent assez troublées pour manquer la grand'messe, et n'allèrent qu'à la messe militaire. Dans trois jours, l'année 1819 finissait. Dans trois jours devait commencer une terrible action, une tragédie bourgeoise sans poison, ni poignard, ni sang répandu ; mais, relativement aux acteurs, plus cruelle que tous les drames accomplis dans l'illustre famille des Atrides.

— Qu'allons-nous devenir ? dit madame Grandet à sa fille en laissant son tricot sur ses genoux.

La pauvre mère subissait de tels troubles depuis deux mois, que les manches de laine dont elle avait besoin pour son hiver n'étaient pas encore finies. Ce fait domestique, minime en apparence, eut de tristes résultats pour elle.

Faute de manches, le froid la saisit d'une façon fâcheuse au milieu d'une sueur causée par une épouvantable colère de son mari.

— Je pensais, ma pauvre enfant, que, si tu m'avais confié ton secret, nous aurions eu le temps d'écrire à Paris à M. des Grassins. Il aurait pu nous envoyer des pièces d'or semblables aux tiennes ; et, quoique Grandet les connaisse bien, peut-être...

— Mais où donc aurions-nous pris tant d'argent ?

— J'aurais engagé mes propres. D'ailleurs, M. des Grassins nous eût bien...

— Il n'est plus temps, répondit Eugénie d'une voix sourde et altérée en interrompant sa mère. Demain matin, ne devons-nous pas aller lui souhaiter la bonne année dans sa chambre ?

— Mais, ma fille, pourquoi n'irais-je donc pas voir les Cruchot ?

— Non, non, ce serait me livrer à eux et nous mettre sous leur dépendance. D'ailleurs, j'ai pris mon parti. J'ai bien fait, je ne me repens de rien. Dieu me protégera. Que sa sainte volonté se fasse. Ah ! si vous aviez lu sa lettre, vous n'auriez pensé qu'à lui, ma mère.

Le lendemain matin, 1er janvier 1820, la terreur flagrante à laquelle la mère et la fille étaient en proie leur suggéra la plus naturelle des excuses pour ne pas venir solennellement dans la chambre de Grandet. L'hiver de 1819 à 1820 fut un des plus rigoureux de l'époque. La neige encombrait les toits.

Madame Grandet dit à son mari, dès qu'elle l'entendit se remuant dans sa chambre :

— Grandet, fais donc allumer par Nanon un peu de feu chez moi ; le froid est si vif, que je gèle sous ma couverture. Je suis arrivée à un âge où j'ai besoin de ménagements. D'ailleurs, reprit-elle après une légère pause, Eugénie viendra s'habiller là. Cette pauvre fille pourrait gagner une maladie à faire sa toilette chez elle par un temps pareil. Puis nous irons te souhaiter le bon an près du feu, dans la salle.

— Ta ta ta ta, quelle langue ! comme tu commences l'année, madame Grandet ! Tu n'as jamais tant parlé. Cependant, tu n'as pas mangé de pain trempé dans du vin, je pense.

Il y eut un moment de silence.

— Eh bien, reprit le bonhomme, que sans doute la proposition de sa femme arrangeait, je vais faire ce que vous voulez, madame Grandet ! Tu es vraiment une bonne femme, et je ne veux pas qu'il t'arrive malheur à l'échéance de ton âge, quoique en général les la Bertellière soient faits de vieux ciment. Hein ! pas vrai ? cria-t-il après une pause. Enfin, nous en avons hérité, je leur pardonne.

Et il toussa.

— Vous êtes gai ce matin, monsieur, dit gravement la pauvre femme.

— Toujours gai, moi...

Gai gai gai le tonnelier,
Raccommodez votre cuvier !

ajouta-t-il en entrant chez sa femme tout habillé. Oui, nom d'un petit bonhomme, il fait solidement froid tout de même. Nous déjeunerons bien, ma femme. Des Grassins m'a envoyé un pâté de foies gras truffés ! Je vais aller le chercher à la diligence. Il doit y avoir joint un double napoléon pour Eugénie, vint lui dire le tonnelier à l'oreille. Je n'ai plus d'or, ma femme. J'avais bien encore quelques vieilles pièces, je puis te dire cela, à toi ; mais il a fallu les lâcher pour les affaires.

Et, pour célébrer le premier jour de l'an, il l'embrassa sur le front.

— Eugénie, cria la bonne mère, je ne sais sur quel côté ton père a dormi, mais il est bon homme ce matin. — Bah ! nous nous en tirerons.

— Quoi qu'il a donc, notre maître ? dit Nanon en en-

trant chez sa maîtresse pour y allumer du feu. D'abord, il m'a dit : "Bon jour, bon an, grosse bête ! Va faire du feu chez ma femme, elle a froid." Ai-je été sotte quand je l'ai vu me tendant la main pour me donner un écu de six francs qui n'est quasi point rogné du tout ! Tenez, madame, regardez-le donc. Oh ! le brave homme. C'est un digne homme, tout de même. Il y en a qui, pus y deviennent vieux, pus y durcissent ; mais lui, il se fait doux comme votre cassis, et y rabonnit. C'est un ben parfait, un ben bon homme...

Le secret de cette joie était dans une entière réussite de la spéculation de Grandet. M. des Grassins, après avoir déduit les sommes que lui devait le tonnelier pour l'escompte des cent cinquante mille francs d'effets hollandais, et pour le surplus qu'il lui avait avancé afin de compléter l'argent nécessaire à l'achat des cent mille livres de rente, lui envoyait, par la diligence, trente mille francs en écus, restant sur le semestre de ses intérêts, et lui avait annoncé la hausse des fonds publics. Ils étaient alors à quatre-vingt-neuf, les plus célèbres capitalistes en achetaient, fin janvier, à quatre-vingt-douze. Grandet gagnait, depuis deux mois, douze pour cent sur ses capitaux, il avait apuré ses comptes, et allait désormais toucher cinquante mille francs tous les six mois sans avoir à payer ni impositions, ni réparations. Il concevait enfin la rente, placement pour lequel les gens de province manifestent une répugnance invincible, et il se voyait, avant cinq ans, maître d'un capital de six millions grossi sans beaucoup de soins, et qui, joint à la valeur territoriale de ses propriétés, composerait une fortune colossale. Les six francs donnés à Nanon étaient peut-être le solde d'un immense

service que la servante avait à son insu rendu à son maître.

— Oh ! oh ! où va donc le père Grandet, qu'il court dès le matin comme au feu ? se dirent les marchands, occupés à ouvrir leurs boutiques. 5

Puis, quand ils le virent revenant du quai suivi d'un facteur des Messageries transportant sur une brouette des sacs pleins :

— L'eau va toujours à la rivière, le bonhomme allait à ses écus, disait l'un. 10

— Il lui en vient de Paris, de Froidfond, de Hollande ! disait un autre.

— Il finira par acheter Saumur, s'écriait un troisième.

— Il se moque du froid, il est toujours à son affaire, disait une femme à son mari. 15

— Eh ! eh ! monsieur Grandet, si ça vous gênait, lui dit un marchand de drap, son plus proche voisin, je vous en débarrasserais.

— Ouin ! ce sont des sous, répondit le vigneron.

— D'argent, dit le facteur à voix basse. 20

— Si tu veux que je te soigne, mets une bride à ta *margoulette*, dit le bonhomme au facteur en ouvrant sa porte.

— Ah ! le vieux renard, je le croyais sourd, pensa le facteur ; il paraît que, quand il fait froid, il entend. 25

— Voilà vingt sous pour tes étrennes, et *motus !* Détale ! lui dit Grandet. Nanon te reportera ta brouette. — Nanon, les linottes sont-elles à la messe ?

— Oui, monsieur.

— Allons, haut la patte ! à l'ouvrage ! cria-t-il en la 30 chargeant de sacs.

En un moment, les écus furent transportés dans sa chambre, où il s'enferma.

— Quand le déjeuner sera prêt, tu me cogneras au mur. Reporte la brouette aux Messageries.

La famille ne déjeuna qu'à dix heures.

— Ici, ton père ne demandera pas à voir ton or, dit
5 madame Grandet à sa fille en rentrant de la messe. D'ailleurs, tu feras la frileuse. Puis nous aurons le temps de remplir ton trésor pour le jour de ta naissance...

Grandet descendit l'escalier en pensant à métamor-
10 phoser promptement ses écus parisiens en bon or, et à son admirable spéculation des rentes sur l'Etat. Il était décidé à placer ainsi ses revenus jusqu'à ce que la rente atteignît le taux de cent francs. Méditation funeste à Eugénie. Aussitôt qu'il entra, les deux
15 femmes lui souhaitèrent une bonne année, sa fille en lui sautant au cou et le câlinant, madame Grandet gravement et avec dignité.

— Ah ! ah ! mon enfant, dit-il en baisant sa fille sur les joues, je travaille pour toi, vois-tu !... je veux ton
20 bonheur. Il faut de l'argent pour être heureux. Sans argent, bernique. Tiens, voilà un napoléon tout neuf, je l'ai fait venir de Paris. Nom d'un petit bonhomme, il n'y a pas un grain d'or ici. Il n'y a que toi qui as de l'or. Montre-moi ton or, fifille.

25 — Bah ! il fait trop froid ; déjeunons, lui répondit Eugénie.

— Eh bien, après, hein ? Ça nous aidera tous à digérer. Ce gros des Grassins, il nous a envoyé ça tout de même, reprit-il. Ainsi, mangez, mes enfants,
30 ça ne nous coûte rien. Il va bien, des Grassins, je suis content de lui. Le merluchon rend service à Charles, et gratis encore. Il arrange très-bien les affaires de ce pauvre défunt Grandet. — Ououh ! ououh ! fit-il, la

bouche pleine, après une pause, cela est bon ! Manges-en donc, ma femme ! ça nourrit au moins pour deux jours.

— Je n'ai pas faim. Je suis toute malingre, tu le sais bien. 5

— Ah ! ouin ! Tu peux te bourrer sans crainte de faire crever ton coffre ; tu es une la Bertellière, une femme solide. Tu es bien un petit brin jaunette, mais j'aime le jaune.

L'attente d'une mort ignominieuse et publique est 10 moins horrible peut-être pour un condamné que ne l'était pour madame Grandet et pour sa fille l'attente des événements qui devaient terminer ce déjeuner de famille. Plus gaiement parlait et mangeait le vieux vigneron, plus le cœur de ces deux femmes se serrait. 15 La fille avait néanmoins un appui dans cette conjoncture : elle puisait de la force en son amour.

— Pour lui, pour lui, se disait-elle, je souffrirais mille morts.

A cette pensée, elle jetait à sa mère des regards 20 flamboyants de courage.

— Ote tout cela, dit Grandet à Nanon quand, vers onze heures, le déjeuner fut achevé ; mais laisse-nous la table. Nous serons plus à l'aise pour voir ton petit trésor, dit-il en regardant Eugénie. Petit ! ma foi, non. 25 Tu possèdes, valeur intrinsèque, cinq mille neuf cent cinquante-neuf francs, et quarante de ce matin, cela fait six mille francs moins un. Eh bien, je te donnerai, moi, ce franc pour compléter la somme, parce que, vois-tu, fifille . . . — Eh bien, pourquoi nous écoutes-tu ? 30 Montre-moi tes talons, Nanon, et va faire ton ouvrage, dit le bonhomme.

Nanon disparut.

— Ecoute, Eugénie, il faut que tu me donnes ton or. Tu ne le refuseras pas à ton pèpère, petite fifille, hein ?

Les deux femmes étaient muettes.

— Je n'ai plus d'or, moi. J'en avais, je n'en ai plus. Je te rendrai six mille francs en livres, et tu vas les placer comme je vais te le dire. Il ne faut plus penser au douzain. Quand je te marierai, ce qui sera bientôt, je te trouverai un futur qui pourra t'offrir le plus beau douzain dont on aura jamais parlé dans la province. Écoute donc, fifille. Il se présente une belle occasion : tu peux mettre tes six mille francs dans le gouvernement, et tu en auras tous les six mois près de deux cents francs d'intérêts, sans impôts, ni réparations, ni grêle, ni gelée, ni marée, ni rien de ce qui tracasse les revenus. Tu répugnes peut-être à te séparer de ton or, hein, fifille ? Apporte-le-moi tout de même. Je te ramasserai des pièces d'or, des hollandaises, des portugaises, des roupies du Mogol, des génovines ; et, avec celles que je te donnerai à tes fêtes, en trois ans tu auras rétabli la moitié de ton joli petit trésor en or. Que dis-tu, fifille ? Lève donc le nez. Allons, va le chercher, le mignon. Tu devrais me baiser sur les yeux pour te dire ainsi des secrets et des mystères de vie et de mort pour les écus. Vraiment, les écus vivent et grouillent comme des hommes : ça va, ça vient, ça sue, ça produit.

Eugénie se leva, mais, après avoir fait quelques pas vers la porte, elle se retourna brusquement, regarda son père en face et lui dit :

— Je n'ai plus *mon* or.

— Tu n'as plus ton or ! s'écria Grandet en se dressant sur ses jarrets comme un cheval qui entend tirer le canon à dix pas de lui.

— Non, je ne l'ai plus.

— Tu te trompes, Eugénie.

— Non.

— Par la serpette de mon père !

Quand le tonnelier jurait ainsi, les planchers tremblaient. 5

— Bon saint bon Dieu ! voilà madame qui pâlit, cria Nanon.

— Grandet, ta colère me fera mourir, dit la pauvre femme. 10

— Ta ta ta ta ! vous autres, vous ne mourez jamais dans votre famille ! — Eugénie, qu'avez-vous fait de vos pièces ? cria-t-il en fondant sur elle.

— Monsieur, dit la fille aux genoux de madame Grandet, ma mère souffre beaucoup... voyez... Ne la 15 tuez pas.

Grandet fut épouvanté de la pâleur répandue sur le teint de sa femme, naguère si jaune.

— Nanon, venez m'aider à me coucher, dit la mère d'une voix faible. Je meurs... 20

Aussitôt Nanon donna le bras à sa maîtresse, autant en fit Eugénie, et ce ne fut pas sans des peines infinies qu'elles purent la monter chez elle, car elle tombait en défaillance de marche en marche. Grandet resta seul. Néanmoins, quelques moments après, il monta sept ou 25 huit marches, et cria :

— Eugénie, quand votre mère sera couchée, vous descendrez.

— Oui, mon père.

Elle ne tarda pas à venir, après avoir rassuré sa 30 mère.

— Ma fille, lui dit Grandet, vous allez me dire où est votre trésor.

— Mon père, si vous me faites des présents dont je ne sois pas entièrement maîtresse, reprenez-les, répondit froidement Eugénie en cherchant le napoléon sur la cheminée et le lui présentant.

5 Grandet saisit vivement le napoléon et le coula dans son gousset.

— Je crois bien que je ne te donnerai plus rien ! Pas seulement ça ! dit-il en faisant claquer l'ongle de son pouce sous sa maîtresse dent. Vous méprisez 10 donc votre père ? vous n'avez donc pas confiance en lui ? vous ne savez donc pas ce que c'est qu'un père ? S'il n'est pas tout pour vous, il n'est rien. Où est votre or ?

— Mon père, je vous aime et vous respecte, malgré 15 votre colère ; mais je vous ferai fort humblement observer que j'ai vingt-deux ans. Vous m'avez assez souvent dit que je suis majeure, pour que je le sache. J'ai fait de mon argent ce qu'il m'a plu d'en faire, et soyez sûr qu'il est bien placé...

20 — Où ?

— C'est un secret inviolable, dit-elle. N'avez-vous pas vos secrets ?

— Ne suis-je pas le chef de ma famille ? Ne puis-je avoir mes affaires ?

25 — C'est aussi mon affaire.

— Cette affaire doit être mauvaise, si vous ne pouvez pas la dire à votre père, mademoiselle Grandet.

— Elle est excellente, et je ne puis pas la dire à mon père.

30 — Au moins, quand avez-vous donné votre or ?

Eugénie fit un signe de tête négatif.

— Vous l'aviez encore le jour de votre fête, hein ?

Eugénie, devenue aussi rusée par amour que son

père l'était par avarice, reitéra le même signe de tête.

— Mais on n'a jamais vu pareil entêtement, ni vol pareil, dit Grandet d'une voix qui alla *crescendo* et qui fit graduellement retentir la maison. Comment ! ici, dans ma propre maison, chez moi, quelqu'un aura pris ton or ! le seul or qu'il y avait ! et je ne saurai pas qui ? L'or est une chose chère. Les plus honnêtes filles peuvent faire des fautes, donner je ne sais quoi, cela se voit chez les grands seigneurs et même chez les bourgeois ; mais donner de l'or, car vous l'avez donné à quelqu'un, hein ?

Eugénie fut impassible.

— A-t-on vu pareille fille ! Est-ce moi qui suis votre père ? Si vous l'avez placé, vous en avez un reçu...

— Étais-je libre, oui ou non, d'en faire ce que bon me semblait ? Etait-ce à moi ?

— Mais tu es une enfant !

— Majeure.

Abasourdi par la logique de sa fille, Grandet pâlit, trépigna, jura ; puis, trouvant enfin des paroles, il cria :

— Maudit serpent de fille ! ah ! mauvaise graine, tu sais bien que je t'aime, et tu en abuses. Elle égorge son père ! Pardieu ! tu auras jeté notre fortune aux pieds de ce va-nu-pieds qui a des bottes de maroquin. Par la serpette de mon père ! je ne peux pas te déshériter, nom d'un tonneau ! mais je te maudis, toi, ton cousin, et tes enfants ! Tu ne verras rien arriver de bon de tout cela, entends-tu ? Si c'était à Charles que... Mais non, ce n'est pas possible. Quoi ! ce méchant mirliflore m'aurait dévalisé ?...

Il regarda sa fille, qui restait muette et froide.

— Elle ne bougera pas ! elle ne sourcillera pas, elle

est plus Grandet que je ne suis Grandet. Tu n'as pas donné ton or pour rien, au moins. Voyons, dis ?

Eugénie regarda son père, en lui jetant un regard ironique qui l'offensa.

5 — Eugénie, vous êtes chez moi, chez votre père. Vous devez, pour y rester, vous soumettre à ses ordres. Les prêtres vous ordonnent de m'obéir.

Eugénie baissa la tête.

— Vous m'offensez dans ce que j'ai de plus cher, 10 reprit-il, je ne veux vous voir que soumise. Allez dans votre chambre. Vous y demeurerez jusqu'à ce que je vous permette d'en sortir. Nanon vous y portera du pain et de l'eau. Vous m'avez entendu, marchez !

Eugénie fondit en larmes et se sauva près de sa 15 mère. Après avoir fait un certain nombre de fois le tour de son jardin dans la neige, sans s'apercevoir du froid, Grandet se douta que sa fille devait être chez sa femme ; et, charmé de la prendre en contravention à ses ordres, il grimpa les escaliers avec l'agilité d'un 20 chat, et apparut dans la chambre de madame Grandet au moment où elle caressait les cheveux d'Eugénie, dont le visage était plongé dans le sein maternel.

— Console-toi, ma pauvre enfant, ton père s'apaisera.

— Elle n'a plus de père ! dit le tonnelier. Est-ce 25 bien vous et moi, madame Grandet, qui avons fait une fille désobéissante comme l'est celle-là ? Jolie éducation, et religieuse surtout ! Eh bien, vous n'êtes pas dans votre chambre ? Allons, en prison, en prison, mademoiselle.

30 — Voulez-vous me priver de ma fille, monsieur ? dit madame Grandet en montrant un visage rougi par la fièvre.

— Si vous la voulez garder, emportez-la, videz-moi

toutes deux la maison... Tonnerre, où est l'or? qu'est devenu l'or?

Eugénie se leva, lança un regard d'orgueil sur son père, et rentra dans sa chambre, à laquelle le bonhomme donna un tour de clef. 5

— Nanon, cria-t-il, éteins le feu de la salle.

Et il vint s'asseoir sur un fauteuil, au coin de la cheminée de sa femme, en lui disant :

— Elle l'a donné sans doute à ce misérable séducteur de Charles, qui n'en voulait qu'à notre argent. 10

Madame Grandet trouva, dans le danger qui menaçait sa fille et dans son sentiment pour elle, assez de force pour demeurer en apparence froide, muette et sourde.

— Je ne savais rien de tout ceci, répondit-elle en se 15 tournant du côté de la ruelle du lit pour ne pas subir les regards étincelants de son mari. Je souffre tant de votre violence, que, si j'en crois mes pressentiments, je ne sortirai d'ici que les pieds en avant. Vous auriez dû m'épargner en ce moment, monsieur, moi qui ne 20 vous ai jamais causé de chagrin, du moins, je le pense. Votre fille vous aime, je la crois innocente autant que l'enfant qui naît; ainsi ne lui faites pas de peine, révoquez votre arrêt. Le froid est bien vif, vous pouvez être cause de quelque grave maladie. 25

— Je ne la verrai ni ne lui parlerai. Elle restera dans sa chambre au pain et à l'eau jusqu'à ce qu'elle ait satisfait son père. Que diable! un chef de famille doit savoir où va l'or de sa maison. Elle possédait les seules roupies qui fussent en France peut-être, puis des 30 génovines, des ducats de Hollande...

— Monsieur, Eugénie est notre unique enfant, et, quand même elle les aurait jetés à l'eau...

— A l'eau ! cria le bonhomme, à l'eau ! Vous êtes folle, madame Grandet. Ce que j'ai dit est dit, vous le savez. Si vous voulez avoir la paix au logis, confessez votre fille, tirez-lui les vers du nez ; les femmes s'entendent mieux entre elles à ça que nous autres. Quoi qu'elle ait pu faire, je ne la mangerai point. A-t-elle peur de moi ? Quand elle aurait doré son cousin de la tête aux pieds, il est en pleine mer, hein ! nous ne pouvons pas courir après...

— Eh bien, monsieur...

Excitée par la crise nerveuse où elle se trouvait, ou par le malheur de sa fille qui développait sa tendresse et son intelligence, la perspicacité de madame Grandet lui fit apercevoir un mouvement terrible dans la loupe de son mari, au moment où elle répondait ; elle changea d'idée sans changer de ton :

— Eh bien, monsieur, ai-je plus d'empire sur elle que vous n'en avez ? Elle ne m'a rien dit, elle tient de vous.

— Tudieu ! comme vous avez la langue pendue ce matin ! Ta ta ta ta ! vous me narguez, je crois. Vous vous entendez peut-être avec elle.

Il regarda sa femme fixement.

— En vérité, monsieur Grandet, si vous voulez me tuer, vous n'avez qu'à continuer ainsi. Je vous le dis, monsieur, et dût-il m'en coûter la vie, je vous le répéterais encore : vous avez tort envers votre fille, elle est plus raisonnable que vous ne l'êtes. Cet argent lui appartenait, elle n'a pu qu'en faire un bel usage, et Dieu seul a le droit de connaître nos bonnes œuvres. Monsieur, je vous en supplie, rendez vos bonnes grâces à Eugénie !... Vous amoindrirez ainsi l'effet du coup que m'a porté votre colère, et vous me sauverez peut-être la vie. Ma fille, monsieur ! rendez-moi ma fille.

— Je décampe, dit-il. Ma maison n'est pas tenable, la mère et la fille raisonnent et parlent comme si... — Brooouh ! Pouah ! Vous m'avez donné de cruelles étrennes, Eugénie ! cria-t-il. Oui, oui, pleurez ! Ce que vous faites vous causera des remords, entendez-vous ? A quoi donc vous sert de manger le bon Dieu six fois tous les trois mois, si vous donnez l'or de votre père en cachette à un fainéant qui vous dévorera votre cœur quand vous n'aurez plus que ça à lui prêter ? Vous verrez ce que vaut votre Charles, avec ses bottes de maroquin et son air de n'y pas toucher. Il n'a ni cœur ni âme, puisqu'il ose emporter le trésor d'une pauvre fille sans l'agrément des parents.

Quand la porte de la rue fut fermée, Eugénie sortit de sa chambre et vint près de sa mère.

— Vous avez eu bien du courage pour votre fille, lui dit-elle.

— Vois-tu, mon enfant, où nous mènent les choses illicites !... Tu m'as fait faire un mensonge.

— Oh ! je demanderai à Dieu de m'en punir seule.

— C'est-il vrai, dit Nanon effarée en arrivant, que voilà mademoiselle au pain et à l'eau pour le reste de ses jours ?

— Qu'est-ce que cela fait, Nanon ? dit tranquillement Eugénie.

— Ah ! pus souvent que je mangerai de la frippe quand la fille de la maison mange du pain sec... Non, non.

— Pas un mot de tout ça, Nanon, dit Eugénie.

— J'aurai la goule morte, mais vous verrez !

Grandet dîna seul pour la première fois depuis vingt-quatre ans.

—Vous voilà donc veuf, monsieur, lui dit Nanon.

C'est bien désagréable d'être veuf avec deux femmes dans sa maison.

— Je ne te parle pas, à toi. Tiens ta margoulette ou je te chasse. Qu'est-ce que tu as dans ta casserole que j'entends bouillotter sur le fourneau ?

— C'est des graisses que je fonds...

— Il viendra du monde ce soir, allume le feu.

Les Cruchot, madame des Grassins et son fils arrivèrent à huit heures, et s'étonnèrent de ne voir ni madame Grandet ni sa fille.

— Ma femme est un peu indisposée ; Eugénie est auprès d'elle, répondit le vieux vigneron, dont la figure ne trahit aucune émotion.

Au bout d'une heure employée en conversations insignifiantes, madame des Grassins, qui était montée faire sa visite à madame Grandet, descendit, et chacun lui demanda :

— Comment va madame Grandet ?

— Mais pas bien du tout, du tout, dit-elle. L'état de sa santé me paraît vraiment inquiétant. A son âge, il faut prendre les plus grandes précautions, papa Grandet.

— Nous verrons cela, répondit le vigneron d'un air distrait.

Chacun lui souhaita le bonsoir. Quand les Cruchot furent dans la rue, madame des Grassins leur dit :

— Il y a quelque chose de nouveau chez les Grandet. La mère est très-mal, sans seulement qu'elle s'en doute. La fille a les yeux rouge comme quelqu'un qui a pleuré longtemps. Voudraient-ils la marier contre son gré ?

Lorsque le vigneron fut couché, Nanon vint en chaus-

sons à pas muets chez Eugénie, et lui découvrit un pâté fait à la casserole.

— Tenez, mademoiselle, dit la bonne fille, Cornoiller m'a donné un lièvre. Vous mangez si peu, que ce pâté vous durera ben huit jours ; et, par la gelée, il ne risquera point de se gâter. Au moins, vous ne demeurerez pas au pain sec. C'est que ça n'est point sain du tout.

— Pauvre Nanon ! dit Eugénie en lui serrant la main.

— Je l'ai fait ben bon, ben délicat, et *il* ne s'en est point aperçu. J'ai pris le lard, le laurier, tout sur mes six francs ; j'en suis ben la maîtresse.

Puis la servante se sauva, croyant entendre Grandet.

Pendant quelques mois, le vigneron vint voir constamment sa femme à des heures différentes dans la journée, sans prononcer le nom de sa fille, sans la voir, ni faire à elle la moindre allusion. Madame Grandet ne quitta point sa chambre, et, de jour en jour, son état empira. Rien ne fit plier le vieux tonnelier. Il restait inébranlable, âpre et froid comme une pile de granit. Il continua d'aller et venir selon ses habitudes ; mais il ne bégaya plus, causa moins, et se montra dans les affaires plus dur qu'il ne l'avait jamais été. Souvent, il lui échappait quelque erreur dans ses chiffres.

— Il s'est passé quelque chose chez les Grandet, disaient les cruchotins et les grassinistes.

— Qu'est-il donc arrivé dans la maison Grandet ? fut une question convenue que l'on s'adressait généralement dans toutes les soirées à Saumur.

Eugénie allait aux offices sous la conduite de Nanon. Au sortir de l'église, si madame des Grassins lui adressait quelques paroles, elle y répondait d'une manière

évasive et sans satisfaire sa curiosité. Néanmoins, il fut impossible au bout de deux mois de cacher, soit aux trois Cruchot, soit à madame des Grassins, le secret de la reclusion d'Eugénie. Il y eut un moment où les prétextes manquèrent pour justifier sa perpétuelle absence. Puis, sans qu'on pût savoir par qui le secret avait été trahit, toute la ville apprit que, depuis le premier jour de l'an, mademoiselle Grandet était, par l'ordre de son père, enfermée dans sa chambre, au pain et à l'eau, sans feu ; que Nanon lui faisait des friandises, les lui apportait pendant la nuit ; et l'on savait même que la jeune personne ne pouvait voir et soigner sa mère que pendant le temps où son père était absent du logis. La conduite de Grandet fut alors jugée très-sévèrement. La ville entière le mit pour ainsi dire hors la loi, se souvint de ses trahisons, de ses duretés, et l'excommunia. Quand il passait, chacun se le montrait en chuchotant. Lorsque sa fille descendait la rue tortueuse pour aller à la messe ou à vêpres, accompagnée de Nanon, tous les habitants se mettaient aux fenêtres pour examiner avec curiosité la contenance de la riche héritière et son visage, où se peignaient une mélancolie et une douceur angélique. Sa reclusion, la disgrâce de son père, n'étaient rien pour elle. Ne voyait-elle pas la mappemonde, le petit banc, le jardin, le pan de mur, et ne reprenait-elle pas sur ses lèvres le miel qu'y avaient laissé les baisers de l'amour ? Elle ignora pendant quelque temps les conversations dont elle était l'objet en ville, tout aussi bien que les ignorait son père. Religieuse et pure devant Dieu, sa conscience et l'amour l'aidaient à patiemment supporter la colère et la vengeance paternelles. Mais une douleur profonde faisait taire toutes les autres douleurs. —

Sa mère, douce et tendre créature qui s'embellissait de l'éclat que jetait son âme en approchant de la tombe, sa mère dépérissait de jour en jour. Souvent, Eugénie se reprochait d'avoir été la cause innocente de la cruelle, de la lente maladie qui la dévorait. Ces remords, quoique calmés par sa mère, l'attachaient encore plus étroitement à son amour. Tous les matins, aussitôt que son père était sorti, elle venait au chevet du lit de sa mère, et là, Nanon lui apportait son déjeuner. Mais la pauvre Eugénie, triste et souffrante des souffrances de sa mère, en montrait le visage à Nanon par un geste muet, pleurait et n'osait parler de son cousin. Madame Grandet, la première, était forcée de lui dire :

— Où est-*il* ? Pourquoi n'écrit-*il* pas ?

La mère et la fille ignoraient complétement les distances.

— Pensons à lui, ma mère, répondait Eugénie, et n'en parlons pas. Vous souffrez, vous avant tout.

Tout, c'était *lui*.

— Mes enfants, disait madame Grandet, je ne regrette point la vie. Dieu m'a protégée en me faisant envisager avec joie le terme de mes misères.

Les paroles de cette femme étaient constamment saintes et chrétiennes. Quand, au moment de déjeuner près d'elle, son mari venait se promener dans sa chambre, elle lui dit, pendant les premiers mois de l'année, les mêmes discours, répétés avec une douceur angélique, mais avec la fermeté d'une femme à qui une mort prochaine donnait le courage qui lui avait manqué pendant sa vie.

— Monsieur, je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à ma santé, lui répondait-elle quand il lui avait fait la plus banale des demandes ; mais, si vous voulez

adoucir l'amertume de mes derniers moments et alléger mes douleurs, rendez vos bonnes grâces à notre fille; montrez-vous chrétien, époux et père.

En entendant ces mots, Grandet s'asseyait près du lit et agissait comme un homme qui, voyant venir une averse, se met tranquillement à l'abri sous une porte cochère : il écoutait silencieusement sa femme, et ne répondait rien. Quand les plus touchantes, les plus tendres, les plus religieuses supplications lui avaient été adressées, il disait :

— Tu es un peu pâlotte aujourd'hui, ma pauvre femme.

L'oubli le plus complet de sa fille semblait être gravé sur son front de grès, sur ses lèvres serrées. Il n'était même pas ému par les larmes que ses vagues réponses, dont les termes étaient à peine variés, faisaient couler le long du blanc visage de sa femme.

— Que Dieu vous pardonne, monsieur, disait-elle, comme je vous pardonne moi-même. Vous aurez un jour besoin d'indulgence.

Depuis la maladie de sa femme, il n'avait plus osé se servir de son terrible *Ta ta ta ta !* mais aussi, son despotisme n'était-il pas désarmé par cet ange de douceur, dont la laideur disparaissait de jour en jour, chassée par l'expression des qualités morales qui venaient fleurir sur sa face. Elle était tout âme. Le génie de la prière semblait purifier, amoindrir les traits les plus grossiers de sa figure, et la faisait resplendir. Qui n'a pas observé le phénomène de cette transfiguration sur de saints visages où les habitudes de l'âme finissent par triompher des traits les plus rudement contournés, en leur imprimant l'animation particulière due à la noblesse et à la pureté des pensées élevées ?

Le spectacle de cette transformation accomplie par les souffrances qui consumaient les lambeaux de l'être humain dans cette femme agissait, quoique faiblement, sur le vieux tonnelier, dont le caractère resta de bronze. Si sa parole ne fut plus dédaigneuse, un imperturbable silence, qui sauvait sa supériorité de père de famille, domina sa conduite. Sa fidèle Nanon paraissait-elle au marché, soudain quelques lazzis, quelques plaintes sur son maître lui sifflaient aux oreilles; mais, quoique l'opinion publique condamnât hautement le père Grandet, la servante le défendait par orgueil pour la maison.

— Eh bien, disait-elle aux détracteurs du bonhomme, est-ce que nous ne devenons pas tous plus durs en vieillissant ? Pourquoi ne voulez-vous pas qu'il se racornisse un peu, cet homme ? Taisez donc vos menteries. Mademoiselle vit comme une reine. Elle est seule ; eh bien, c'est son goût. D'ailleurs, mes maîtres ont des raisons majeures.

Enfin, un soir, vers la fin du printemps, madame Grandet, dévorée par le chagrin encore plus que par la maladie, n'ayant pas réussi, malgré ses prières, à réconcilier Eugénie et son père, confia ses peines secrètes aux Cruchot.

— Mettre une fille de vingt-trois ans au pain et à l'eau ! . . . s'écria le président de Bonfons, et sans motif ; mais cela constitue *des sévices tortionnaires ; elle peut protester contre, et tant dans que sur . . .*

— Allons, mon neveu, dit le notaire, laissez votre baragouin de Palais. — Soyez tranquille, madame, je ferai finir cette reclusion dès demain.

En entendant parler d'elle, Eugénie sortit de sa chambre.

— Messieurs, dit-elle en s'avançant par un mouvement plein de fierté, je vous prie de ne pas vous occuper de cette affaire. Mon père est maître chez lui. Tant que j'habiterai sa maison, je dois lui obéir. Sa conduite ne saurait être soumise à l'approbation ni à la désapprobation du monde, il n'en est comptable qu'à Dieu. Je réclame de votre amitié le plus profond silence à cet égard. Blâmer mon père serait attaquer notre propre considération. Je vous sais gré, messieurs, de l'intérêt que vous me témoignez ; mais vous m'obligeriez davantage si vous vouliez faire cesser les bruits offensants qui courent par la ville, et desquels j'ai été instruite par hasard.

— Elle a raison, dit madame Grandet.

— Mademoiselle, la meilleure manière d'empêcher le monde de jaser est de vous faire rendre la liberté, lui répondit respectueusement le vieux notaire, frappé de la beauté que la retraite, la mélancolie et l'amour avaient imprimée à Eugénie.

— Eh bien, ma fille, laisse à M. Cruchot le soin d'arranger cette affaire, puisqu'il répond du succès. Il connaît ton père et sait comment il faut le prendre. Si tu veux me voir heureuse pendant le peu de temps qui me reste à vivre, il faut, à tout prix, que, ton père et toi, vous soyez réconciliés.

Le lendemain, suivant une habitude prise par Grandet depuis la reclusion d'Eugénie, il vint faire un certain nombre de tours dans son petit jardin. Il avait pris pour cette promenade le moment où Eugénie se peignait. Quand le bonhomme arrivait au gros noyer, il se cachait derrière le tronc de l'arbre, restait pendant quelques instants à contempler les longs cheveux de sa fille, et flottait sans doute entre les pensées que lui

suggérait la ténacité de son caractère et le désir d'embrasser son enfant.

Souvent, il demeurait assis sur le petit banc de bois pourri où Charles et Eugénie s'étaient juré un éternel amour, pendant qu'elle regardait aussi son père à la dérobée ou dans son miroir. S'il se levait et recommençait sa promenade, elle s'asseyait complaisamment à la fenêtre et se mettait à examiner le pan de mur où pendaient les plus jolies fleurs, d'où sortaient, d'entre les crevasses, des cheveux-de-Vénus, des liserons et une plante grasse, jaune ou blanche, un *sedum*, très-abondant dans les vignes à Saumur et à Tours. Maître Cruchot vint de bonne heure et trouva le vieux vigneron assis, par un beau jour de juin, sur le petit banc, le dos appuyé au mur mitoyen, occupé à voir sa fille.

— Qu'y a-t-il pour votre service, maître Cruchot? dit-il en apercevant le notaire.

— Je viens vous parler d'affaires.

— Ah! ah! avez-vous un peu d'or à me donner contre des écus?

— Non, non, il ne s'agit pas d'argent, mais de votre fille Eugénie. Tout le monde parle d'elle et de vous.

— De quoi se mêle-t-on? Charbonnier est maître chez lui.

— D'accord, le charbonnier est maître de se tuer aussi, ou, ce qui est pis, de jeter son argent par les fenêtres.

— Comment cela?

— Eh! mais votre femme est très-malade, mon ami. Vous devriez même consulter M. Bergerin, elle est en danger de mort. Si elle venait à mourir sans avoir été soignée comme il faut, vous ne seriez pas tranquille, je le crois.

— Ta ta ta ta ! vous savez ce qu'a ma femme. Ces médecins, une fois qu'ils ont mis le pied chez vous, ils viennent des cinq ou six fois par jour.

— Enfin, Grandet, vous ferez comme vous l'entendrez. Nous sommes de vieux amis ; il n'y a pas, dans tout Saumur, un homme qui prenne plus que moi d'intérêt à ce qui vous concerne ; j'ai donc dû vous dire cela. Maintenant, arrive qui plante, vous êtes majeur, vous savez vous conduire, allez. Ceci n'est d'ailleurs pas l'affaire qui m'amène. Il s'agit de quelque chose de plus grave pour vous, peut-être. Après tout, vous n'avez pas envie de tuer votre femme, elle vous est trop utile. Songez donc à la situation où vous seriez, vis-à-vis de votre fille, si madame Grandet mourait. Vous devriez des comptes à Eugénie, puisque vous êtes commun en biens avec votre femme. Votre fille sera en droit de réclamer le partage de votre fortune, de faire vendre Froidfond. Enfin, elle succède à sa mère, de qui vous ne pouvez pas hériter.

Ces paroles furent un coup de foudre pour le bonhomme, qui n'était pas aussi fort en législation qu'il pouvait l'être en commerce. Il n'avait jamais pensé à une licitation.

— Ainsi je vous engage à la traiter avec douceur, dit Cruchot en terminant.

— Mais savez-vous ce qu'elle a fait, Cruchot ?

— Quoi ? dit le notaire, curieux de recevoir une confidence du père Grandet et de connaître la cause de la querelle.

— Elle a donné son or.

— Eh bien, était-il à elle ? demanda le notaire.

— Ils me disent tous cela ! dit le bonhomme en laissant tomber ses bras pas un mouvement tragique.

— Allez-vous, pour une misère, reprit Cruchot, mettre des entraves aux concessions que vous lui demanderez de vous faire à la mort de sa mère ?

— Ah ! vous appelez six mille francs d'or une misère ? 5

— Eh ! mon vieil ami, savez-vous ce que coûteront l'inventaire et le partage de la succession de votre femme, si Eugénie l'exige ?

— Quoi ?

— Deux, ou trois, quatre cent mille francs peut-être ! 10 Ne faudra-t-il pas liciter, et vendre pour connaître la véritable valeur ? Au lieu qu'en vous entendant...

— Par la serpette de mon père ! s'écria le vigneron, qui s'assit en pâlissant, nous verrons ça, Cruchot.

Après un moment de silence ou d'agonie, le bon- 15 homme regarda le notaire en lui disant :

— La vie est bien dure ! Il s'y trouve bien des douleurs. Cruchot, reprit-il solennellement, vous ne voulez pas me tromper, jurez-moi sur l'honneur que ce que vous me chantez là est fondé en droit. Montrez-moi 20 le Code, je veux voir le Code !

— Mon pauvre ami, répondit le notaire, ne sais-je pas mon métier ?

— Cela est donc bien vrai ? Je serai dépouillé, trahi, tué, dévoré par ma fille. 25

— Elle hérite de sa mère.

— A quoi servent donc les enfants ? Ah ! ma femme, je l'aime. Elle est solide heureusement : c'est une la Bertellière.

— Elle n'a pas un mois à vivre. 30

Le tonnelier se frappa le front, marcha, revint, et, jetant un regard effrayant à Cruchot :

— Comment faire ? lui dit-il.

— Eugénie pourra renoncer purement et simplement à la succession de sa mère. Vous ne voulez pas la déshériter, n'est-ce pas ? Mais, pour obtenir une concession de ce genre, ne la rudoyez pas. Ce que je vous dis là, mon vieux, est contre mon intérêt. Qu'ai-je à faire, moi ?... des liquidations, des inventaires, des ventes, des partages...

— Nous verrons, nous verrons. Ne parlons plus de cela, Cruchot. Vous me tribouillez les entrailles. Avez-vous reçu de l'or ?

— Non ; mais j'ai quelques vieux louis, une dizaine, je vous les donnerai. Mon bon ami, faites la paix avec Eugénie. Voyez-vous, tout Saumur vous jette la pierre.

— Les drôles !

— Allons, les rentes sont à quatre-vingt-dix-neuf. Soyez donc content une fois dans la vie.

— A quatre-vingt-dix-neuf, Cruchot ?

— Oui.

— Eh ! eh ! quatre-vingt-dix-neuf ! dit le bonhomme en reconduisant le vieux notaire jusqu'à la porte de la rue.

Puis, trop agité par ce qu'il venait d'entendre pour rester au logis, il monta chez sa femme et lui dit :

— Allons, la mère, tu peux passer la journée avec ta fille, je vas à Froidfond. Soyez gentilles toutes deux. C'est le jour de notre mariage, ma bonne femme : tiens, voilà dix écus pour ton reposoir de la Fête-Dieu. Il y a assez longtemps que tu veux en faire un, régale-toi ! Amusez-vous, soyez joyeuses, portez-vous bien. Vive la joie !

Il jeta dix écus de six francs sur le lit de sa femme et lui prit la tête pour la baiser au front.

— Bonne femme, tu vas mieux, n'est-ce pas ?

— Comment pouvez-vous penser à recevoir dans votre maison le Dieu qui pardonne, en tenant votre fille exilée de votre cœur ? dit-elle avec émotion.

— Ta ta ta ta ! dit le père d'une voix caressante, nous verrons cela.

— Bonté du ciel ! Eugénie, cria la mère en rougissant de joie, viens embrasser ton père, il te pardonne !

Mais le bonhomme avait disparu. Il se sauvait à toutes jambes vers ses closeries en tâchant de mettre en ordre ses idées renversées. Grandet commençait alors sa soixante-seizième année. Depuis deux ans principalement, son avarice s'était accrue comme s'accroissent toutes les passions persistantes de l'homme. Suivant une observation faite sur les avares, sur les ambitieux, sur tous les gens dont la vie a été consacrée à une idée dominante, son sentiment avait affectionné plus particulièrement un symbole de sa passion. La vue de l'or, la possession de l'or était devenue sa monomanie. Son esprit de despotisme avait grandi en proportion de son avarice, et abandonner la direction de la moindre partie de ses biens à la mort de sa femme lui paraissait une chose *contre nature*. Déclarer sa fortune à sa fille, inventorier l'universalité de ses biens meubles et immeubles pour les liciter ?...

— Ce serait à se couper la gorge, dit-il tout haut au milieu d'un clos en examinant les ceps.

Enfin il prit son parti, revint à Saumur à l'heure du dîner, résolu de plier devant Eugénie, de la cajoler, de l'amadouer afin de pouvoir mourir royalement, en tenant jusqu'au dernier soupir les rênes de ses millions. Au moment où le bonhomme, qui par hasard avait pris son passe-partout, montait l'escalier à pas de loup pour venir chez sa femme, Eugénie avait apporté sur le lit

de sa mère le beau nécessaire. Toutes deux, en l'absence de Grandet, se donnaient le plaisir de voir le portrait de Charles en examinant celui de sa mère.

— C'est tout à fait son front et sa bouche ! disait Eugénie au moment où le vigneron ouvrit la porte.

Au regard que jeta son mari sur l'or, madame Grandet cria :

— Mon Dieu, ayez pitié de nous !

Le bonhomme sauta sur le nécessaire comme un tigre fond sur un enfant endormi.

— Qu'est-ce que c'est que cela ? dit-il en emportant le trésor et allant se placer à la fenêtre. — Du bon or ! de l'or ! s'écria-t-il. Beaucoup d'or ! ça pèse deux livres. — Ah ! ah ! Charles t'a donné cela contre tes belles pièces, hein ? Pourquoi ne me l'avoir pas dit ? C'est une bonne affaire, fifille ! Tu es ma fille, je te reconnais. (Eugénie tremblait de tous ses membres.) — N'est-ce pas, ceci est à Charles ? reprit le bonhomme.

— Oui, mon père, ce n'est pas à moi. Ce meuble est un dépôt sacré.

— Ta ta tá ta ! il a pris ta fortune, faut te rétablir ton petit trésor.

— Mon père !...

Le bonhomme voulut prendre son couteau pour faire sauter une plaque d'or, et fut obligé de poser le nécessaire sur une chaise. Eugénie s'élança pour le ressaisir ; mais le tonnelier, qui avait tout à la fois l'œil à sa fille et au coffret, la repoussa si violemment en étendant le bras, qu'elle alla tomber sur le lit de sa mère.

— Monsieur ! monsieur ! cria la mère en se dressant sur son lit.

Grandet avait tiré son couteau et s'apprêtait à soulever l'or.

— Mon père, cria Eugénie en se jetant à genoux et marchant ainsi pour arriver plus près du bonhomme et lever les mains vers lui ; mon père, au nom de tous les saints et de la Vierge, au nom du Christ, qui est mort sur la croix ; au nom de votre salut éternel, mon père, au nom de ma vie, ne touchez pas à cela ! Ce nécessaire n'est ni à vous ni à moi ; il est à un malheureux parent qui me l'a confié, et je dois le lui rendre intact.

— Pourquoi le regardais-tu, si c'est un dépôt ? Voir, c'est pis que toucher.

— Mon père, ne le détruisez pas, ou vous me déshonorez ! Mon père, entendez-vous ?

— Monsieur, grâce ! dit la mère.

— Mon père ! cria Eugénie d'une voix si éclatante, que Nanon, effrayée, monta.

Eugénie sauta sur un couteau qui était à sa portée et s'en arma.

— Eh bien ? lui dit tranquillement Grandet en souriant à froid.

— Monsieur, monsieur, vous m'assassinez ! dit la mère.

— Mon père, si votre couteau entame seulement une parcelle de cet or, je me perce de celui-ci. Vous avez déjà rendu ma mère mortellement malade, vous tuerez encore votre fille. Allez maintenant, blessure pour blessure !

Grandet tint son couteau sur le nécessaire, et regarda sa fille en hésitant.

— En serais-tu donc capable, Eugénie ? dit-il.

— Oui, monsieur, dit la mère.

— Elle le ferait comme elle le dit, cria Nanon. Soyez donc raisonnable, monsieur, une fois dans votre vie.

Le tonnelier regarda l'or et sa fille alternativement pendant un instant. Madame Grandet s'évanouit.

— Là, voyez-vous, mon cher monsieur, madame se meurt ! cria Nanon.

— Tiens, ma fille, ne nous brouillons pas pour un coffre. Prends donc ! s'écria vivement le tonnelier en jetant le nécessaire sur le lit. — Toi, Nanon, va chercher M. Bergerin. — Allons, la mère, dit-il en baisant la main de sa femme, ce n'est rien, va : nous avons fait la paix. — Pas vrai, fifille ? Plus de pain sec, tu mangeras tout ce que tu voudras... Ah ! elle ouvre les yeux. — Eh bien, la mère, mèmère, timère, allons donc ! Tiens, vois, j'embrasse Eugénie. Elle aime son cousin, elle l'épousera si elle veut, elle lui gardera le petit coffre. Mais vis longtemps, ma pauvre femme. Allons, remue donc ! Écoute, tu auras le plus beau reposoir qui se soit jamais fait à Saumur.

— Mon Dieu, pouvez-vous traiter ainsi votre femme et votre enfant ! dit d'une voix faible madame Grandet.

— Je ne le ferai plus, plus ! cria le tonnelier. Tu vas voir, ma pauvre femme.

Il alla à son cabinet et revint avec une poignée de louis, qu'il éparpilla sur le lit.

— Tiens, Eugénie, tiens, ma femme, voilà pour vous, dit-il en maniant les louis. Allons, égaye-toi, ma femme ; porte-toi bien, tu ne manqueras de rien, ni Eugénie non plus. Voilà cent louis d'or pour elle. Tu ne les donneras pas, Eugénie, ceux-là, hein ?

Madame Grandet et sa fille se regardèrent, étonnées.

— Reprenez-les, mon père ; nous n'avons besoin que de votre tendresse.

— Eh bien, c'est ça, dit-il en empochant les louis, vivons comme de bons amis. Descendons tous dans la salle pour dîner, pour jouer au loto tous les soirs, à deux sous. Faites vos farces ! Hein, ma femme ?

— Hélas ! je le voudrais bien, puisque cela peut vous être agréable, dit la mourante ; mais je ne saurais me lever.

— Pauvre mère, dit le tonnelier, tu ne sais pas combien je t'aime. — Et toi, ma fille !

Il l'a serra, l'embrassa.

— Oh ! comme c'est bon, d'embrasser sa fille après une brouille ! ma fifille ! — Tiens, vois-tu, mèmère, nous ne faisons qu'un, maintenant. — Va donc serrer cela, dit-il à Eugénie en lui montrant le coffret. Va, ne crains rien. Je ne t'en parlerai plus, jamais.

M. Bergerin, le plus célèbre médecin de Saumur, arriva bientôt. La consultation finie, il déclara positivement à Grandet que sa femme était bien mal, mais qu'un grand calme d'esprit, un régime doux et des soins minutieux pourraient reculer l'époque de sa mort vers la fin de l'automne.

— Ça coûtera-t-il cher ? dit le bonhomme ; faut-il des drogues ?

— Peu de drogues, mais beaucoup de soins, répondit le médecin, qui ne put retenir un sourire.

— Enfin, monsieur Bergerin, répondit Grandet, vous êtes un homme d'honneur, pas vrai ? Je me fie à vous, venez voir ma femme toutes et quantes fois que vous le jugerez convenable. Conservez-moi ma bonne femme ! je l'aime beaucoup, voyez-vous, sans que ça paraisse, parce que, chez moi, tout se passe en dedans

et me trifouille l'âme. J'ai du chagrin. Le chagrin est entré chez moi avec la mort de mon frère, pour lequel je dépense, à Paris, des sommes... les yeux de la tête, enfin ! et ça ne finit point. Adieu, monsieur. Si l'on peut sauver ma femme, sauvez-la, quand même il faudrait dépenser pour ça cent ou deux cents francs.

Malgré les souhaits fervents que Grandet faisait pour la santé de sa femme, dont la succession ouverte était une première mort pour lui ; malgré la complaisance qu'il manifestait en toute occasion pour les moindres volontés de la mère et de la fille étonnées ; malgré les soins les plus tendres prodigués par Eugénie, madame Grandet marcha rapidement vers la mort. Chaque jour, elle s'affaiblissait et dépérissait comme dépérissent la plupart des femmes atteintes, à cet âge, par la maladie. Elle était frêle autant que les feuilles des arbres en automne. Les rayons du ciel la faisaient resplendir comme ces feuilles que le soleil traverse et dore. Ce fut une mort digne de sa vie, une mort toute chrétienne ; n'est-ce pas dire sublime ? Au mois d'octobre 1822 éclatèrent particulièrement ses vertus, sa patience d'ange et son amour pour sa fille ; elle s'éteignit sans avoir laissé échapper la moindre plainte. Agneau sans tache, elle allait au ciel, et ne regrettait ici-bas que la douce compagne de sa froide vie, à laquelle ses derniers regards semblaient prédire mille maux. Elle tremblait de laisser cette brebis, blanche comme elle, seule au milieu d'un monde égoïste qui voulait lui arracher sa toison, ses trésors.

— Mon enfant, lui dit-elle avant d'expirer, il n'y a de bonheur que dans le ciel, tu le sauras un jour.

Le lendemain de cette mort, Eugénie trouva de nouveaux motifs de s'attacher à cette maison où elle était

née, où elle avait tant souffert, où sa mère venait de mourir. Elle ne pouvait contempler la croisée et la chaise à patins dans la salle sans verser des pleurs. Elle crut avoir méconnu l'âme de son vieux père en se voyant l'objet de ses soins les plus tendres : il venait lui donner le bras pour descendre au déjeuner ; il la regardait d'un œil presque bon pendant des heures entières ; enfin, il la couvait comme si elle eût été d'or. Le vieux tonnelier se ressemblait si peu à lui même, il tremblait tellement devant sa fille, que Nanon et les cruchotins, témoins de sa faiblesse, l'attribuèrent à son grand âge, et craignirent ainsi quelque affaiblissement dans ses facultés ; mais, le jour où la famille prit le deuil, après le dîner, auquel fut convié maître Cruchot, qui seul connaissait le secret de son client, la conduite du bonhomme s'expliqua.

— Ma chère enfant, dit-il à Eugénie lorsque la table fut ôtée et que les portes furent soigneusement closes, te voilà héritière de ta mère, et nous avons de petites affaires à régler entre nous deux. — Pas vrai, Cruchot ?

— Oui.

— Est-il donc si nécessaire de s'en occuper aujourd'hui, mon père ?

— Oui, oui, fifille. Je ne pourrais pas durer dans l'incertitude où je suis. Je ne crois pas que tu veuilles me faire de la peine.

— Oh ! mon père...

— Eh bien, il faut arranger tout cela ce soir.

— Que voulez-vous donc que je fasse ?

— Mais, fifille, ça ne me regarde pas. — Dites-lui donc, Cruchot.

— Mademoiselle, monsieur votre père ne voudrait ni

partager, ni vendre ses biens, ni payer des droits énormes pour l'argent comptant qu'il peut posséder. Donc, pour cela, il faudrait se dispenser de faire l'inventaire de toute la fortune qui aujourd'hui se trouve indivise entre vous et monsieur votre père...

— Cruchot, êtes-vous bien sûr de cela, pour en parler ainsi devant une enfant ?

— Laissez-moi dire, Grandet.

— Oui, oui, mon ami. Ni vous ni ma fille ne voulez me dépouiller. — N'est-ce pas, fifille ?

— Mais, monsieur Cruchot, que faut-il que je fasse ? demanda Eugénie impatientée.

— Eh bien, dit le notaire, il faudrait signer cet acte par lequel vous renonceriez à la succession de madame votre mère, et laisseriez à votre père l'usufruit de tous les biens indivis entre vous, et dont il vous assure la nue propriété...

— Je ne comprends rien à tout ce que vous me dites, répondit Eugénie ; donnez-moi l'acte et montrez-moi la place où je dois signer.

Le père Grandet regardait alternativement l'acte et sa fille, sa fille et l'acte, en éprouvant de si violentes émotions, qu'il essuya quelques gouttes de sueur venues sur son front.

— Fifille, dit-il, au lieu de signer cet acte, qui coûtera gros à faire enregistrer, si tu voulais renoncer purement et simplement à la succession de ta pauvre chère mère défunte, et t'en rapporter à moi pour l'avenir, j'aimerais mieux ça. Je te ferais alors tous les mois une bonne grosse rente de cent francs. Vois, tu pourrais payer autant de messes que tu voudrais à ceux pour lesquels tu en fais dire... Hein ! cent francs par mois, en livres ?

— Je ferai tout ce qu'il vous plaira, mon père.

— Mademoiselle, dit le notaire, il est de mon devoir de vous faire observer que vous vous dépouillez...

— Eh! mon Dieu, dit-elle, qu'est-ce que cela me fait? 5

— Tais-toi, Cruchot. — C'est dit, c'est dit, s'écria Grandet en prenant la main de sa fille et y frappant avec la sienne. Eugénie, tu ne te dédiras point, tu es une honnête fille, hein?

— Oh! mon père... 10

Il l'embrassa avec effusion, la serra dans ses bras à l'étouffer.

— Va, mon enfant, tu donnes la vie à ton père; mais tu lui rends ce qu'il t'a donné: nous sommes quittes. Voilà comment doivent se faire les affaires. 15 La vie est une affaire. Je te bénis! Tu es une vertueuse fille, qui aime bien son papa. Fais ce que tu voudras maintenant. — A demain donc, Cruchot, dit-il en regardant le notaire épouvanté. Vous verrez à bien préparer l'acte de renonciation au greffe du tribunal. 20

Le lendemain, vers midi, fut signée la déclaration par laquelle Eugénie accomplissait elle-même sa spoliation. Cependant, malgré sa parole, à la fin de la première année, le vieux tonnelier n'avait pas encore donné un sou des cent francs par mois si solennellement pro- 25 mis à sa fille. Aussi, quand Eugénie lui en parla plaisamment, ne put-il s'empêcher de rougir; il monta vivement à son cabinet, revint, et lui présenta environ le tiers des bijoux qu'il avait pris à son neveu.

— Tiens, petite, dit-il d'un accent plein d'ironie, 30 veux-tu ça pour tes douze cents francs?

— Oh! mon père, vrai, me les donnez-vous?

— Je t'en rendrai autant l'année prochaine, dit-il en

les lui jetant dans son tablier. Ainsi, en peu de temps, tu auras toutes *ses* breloques, ajouta-t-il en se frottant les mains, heureux de pouvoir spéculer sur le sentiment de sa fille.

Néanmoins, le vieillard, quoique robuste encore, sentit la nécessité d'initier sa fille aux secrets du ménage. Pendant deux années consécutives, il lui fit ordonner en sa présence le menu de la maison, et recevoir les redevances. Il lui apprit lentement et successivement les noms, la contenance de ses clos, de ses fermes. Vers la troisième année, il l'avait si bien accoutumée à toutes ses façons d'avarice, il les avait si véritablement tournées chez elle en habitudes, qu'il lui laissa sans crainte les clefs de la dépense, et l'institua la maîtresse au logis.

Cinq ans se passèrent sans qu'aucun événement marquât dans l'existence monotone d'Eugénie et de son père. Ce fut les mêmes actes constamment accomplis avec la régularité chronométrique des mouvements de la vieille pendule. La profonde mélancolie de mademoiselle Grandet n'était un secret pour personne ; mais, si chacun put en pressentir la cause, jamais un mot prononcé par elle ne justifia les soupçons que toutes les sociétés de Saumur formaient sur l'état du cœur de la riche héritière. Sa seule compagnie se composait des trois Cruchot et de quelques-uns de leurs amis qu'ils avaient insensiblement introduits au logis. Ils lui avaient appris à jouer au whist, et venaient tous les soirs faire la partie. Dans l'année 1827, son père, sentant le poids des infirmités, fut forcé de l'initier aux secrets de sa fortune territoriale, et lui disait, en cas de difficultés, de s'en rapporter à Cruchot le notaire, dont la probité lui était connue. Puis, vers la fin de cette

année, le bonhomme fut enfin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, pris par une paralysie qui fit de rapides progrès. Grandet fut condamné par M. Bergerin. En pensant qu'elle allait bientôt se trouver seule dans le monde, Eugénie se tint, pour ainsi dire, plus près de son père, et serra plus fortement ce dernier anneau d'affection. Dans sa pensée, comme dans celle de toutes les femmes aimantes, l'amour était le monde entier, et Charles n'était pas là. Elle fut sublime de soins et d'attentions pour son vieux père, dont les facultés commençaient à baisser, mais dont l'avarice se soutenait instinctivement. Aussi la mort de cet homme ne contrasta-t-elle point avec sa vie. Dès le matin, il se faisait rouler entre la cheminée de sa chambre et la porte de son cabinet, sans doute plein d'or. Il restait là sans mouvement, mais il regardait tour à tour avec anxiété ceux qui venaient le voir et la porte doublée de fer. Il se faisait rendre compte des moindres bruits qu'il entendait; et, au grand étonnement du notaire, il entendait le bâillement de son chien dans la cour. Il se réveillait de sa stupeur apparente au jour et à l'heure où il fallait recevoir des fermages, faire des comptes avec les closiers, ou donner des quittances. Il agitait alors son fauteuil à roulettes jusqu'à ce qu'il se trouvât en face de la porte de son cabinet. Il le faisait ouvrir par sa fille, et veillait à ce qu'elle plaçât en secret elle-même les sacs d'argent les uns sur les autres, à ce qu'elle fermât la porte. Puis il revenait à sa place silencieusement aussitôt qu'elle lui avait rendu la précieuse clef, toujours placée dans la poche de son gilet, et qu'il tâtait de temps en temps. D'ailleurs, son vieil ami le notaire, sentant que la riche héritière épouserait nécessairement son neveu le président, si Charles

Grandet ne revenait pas, redoubla de soins et d'attentions : il venait tous les jours se mettre aux ordres de Grandet, allait à son commandement à Froidfond, aux terres, aux prés, aux vignes, vendait les récoltes, et transmutait tout en or et en argent qui venait se réunir secrètement aux sacs empilés dans le cabinet. Enfin arrivèrent les jours d'agonie, pendant lesquels la forte charpente du bonhomme fut aux prises avec la destruction. Il voulut rester assis au coin de son feu, devant la porte de son cabinet. Il attirait à lui et roulait toutes les couvertures que l'on mettait sur lui, et disait à Nanon :

— Serre, serre ça, pour qu'on ne me vole pas.

Quand il pouvait ouvrir les yeux, où toute sa vie s'était réfugiée, il les tournait aussitôt vers la porte du cabinet où gisaient ses trésors, en disant à sa fille :

— Y sont-ils ? y sont-ils ? d'un son de voix qui dénotait une sorte de peur panique.

— Oui, mon père.

— Veille à l'or !... mets de l'or devant moi !

Eugénie lui étalait des louis sur une table, et il demeurait des heures entières les yeux attachés sur les louis, comme un enfant qui, au moment où il commence à voir, contemple stupidement le même objet ; et, comme à un enfant, il lui échappait un sourire pénible.

— Ça me réchauffe ! disait-il quelquefois en laissant paraître sur sa figure une expression de béatitude.

Lorsque le curé de la paroisse vint l'administrer, ses yeux, morts en apparence depuis quelques heures, se ranimèrent à la vue de la croix, des chandeliers, du bénitier d'argent qu'il regarda fixement, et sa loupe remua pour la dernière fois. Lorsque le prêtre lui

approcha des lèvres le crucifix en vermeil pour lui faire baiser l'image du Christ, il fit un épouvantable geste pour le saisir, et ce dernier effort lui coûta la vie. Il appela Eugénie, qu'il ne voyait pas, quoiqu'elle fût agenouillée devant lui et qu'elle baignât de ses larmes une main déjà froide.

— Mon père, bénissez-moi, demanda-t-elle.

— Aie bien soin de tout ! Tu me rendras compte de ça là-bas, dit-il en prouvant par cette dernière parole que le christianisme doit être la religion des avares.

Eugénie Grandet se trouva donc seule au monde dans cette maison, n'ayant que Nanon à qui elle pût jeter un regard avec la certitude d'être entendue et comprise, Nanon, le seul être qui l'aimât pour elle et avec qui elle pût causer de ses chagrins. La grande Nanon était une providence pour Eugénie. Aussi ne fut-elle plus une servante, mais une humble amie. Après la mort de son père, Eugénie apprit par maître Cruchot qu'elle possédait trois cent mille livres de rente en biens-fonds dans l'arrondissement de Saumur, six millions placés en trois pour cent à soixante francs, et il valait alors soixante-dix-sept francs ; plus deux millions en or et cent mille francs en écus, sans compter les arrérages à recevoir. L'estimation totale de ses biens allait à dix-sept millions.

— Où donc est mon cousin ? se dit-elle.

Le jour où maître Cruchot remit à sa cliente l'état de la succession, devenue claire et liquide, Eugénie resta seule avec Nanon, assises l'une et l'autre de chaque côté de la cheminée de cette salle si vide, où tout était souvenir, depuis la chaise à patins sur laquelle s'asseyait sa mère jusqu'au verre dans lequel avait bu son cousin.

— Nanon, nous sommes seules !

— Oui, mamselle ; et, si je savais où il est, ce mignon, j'irais de mon pied le chercher.

— Il y a la mer entre nous, dit-elle.

Pendant que la pauvre héritière pleurait ainsi en compagnie de sa vieille servante, dans cette froide et obscure maison, qui pour elle composait tout l'univers, il n'était question, de Nantes à Orléans, que des dix-sept millions de mademoiselle Grandet. Un de ses premiers actes fut de donner douze cents francs de rente viagère à Nanon, qui, possédant déjà six cents autres francs, devint un riche parti. En moins d'un mois, elle passa de l'état de fille à celui de femme, sous la protection d'Antoine Cornoiller, qui fut nommé garde général des terres et propriétés de mademoiselle Grandet. Madame Cornoiller eut sur ses contemporaines un immense avantage. Quoiqu'elle eût cinquante-neuf ans, elle ne paraissait pas en avoir plus de quarante. Ses gros traits avaient résisté aux attaques du temps. Grâce au régime de sa vie monastique, elle narguait la vieillesse par un teint coloré, par une santé de fer. Peut-être n'avait-elle jamais été aussi bien qu'elle le fut au jour de son mariage. Elle eut le bénéfice de sa laideur, et apparut grosse, grasse, forte, ayant sur sa figure indestructible un air de bonheur qui fit envier par quelques personnes le sort de Cornoiller.

— Elle est bon teint, disait le drapier.

— Elle est capable de faire des enfants, dit le marchand de sel ; elle s'est conservée comme dans de la saumure, sauf votre respect.

— Elle est riche, et le gars Cornoiller fait un bon coup, disait un autre voisin.

En sortant du vieux logis, Nanon, qui était aimée de tout le voisinage, ne reçut que des compliments en descendant la rue tortueuse pour se rendre à la paroisse. Pour présent de noces, Eugénie lui donna trois douzaines de couverts. Cornoiller, surpris d'une telle magnificence, parlait de sa maîtresse les larmes aux yeux : il se serait fait hacher pour elle. Devenue la femme de confiance d'Eugénie, madame Cornoiller eut désormais un bonheur égal pour elle à celui de posséder un mari. Elle avait enfin une dépense à ouvrir, à fermer, des provisions à donner le matin, comme faisait son défunt maître. Puis elle eut à régir deux domestiques, une cuisinière et une femme de chambre chargée de raccommoder le linge de la maison, de faire les robes de mademoiselle. Cornoiller cumula les fonctions de garde et de régisseur. Il est inutile de dire que la cuisinière et la femme de chambre choisies par Nanon étaient de véritables *perles*. Mademoiselle Grandet eut ainsi quatre serviteurs dont le dévouement était sans bornes. Les fermiers ne s'aperçurent donc pas de la mort du bonhomme, tant il avait sévèrement établi les usages et coutumes de son administration, qui fut soigneusement continuée par M. et madame Cornoiller.

A trente ans, Eugénie ne connaissait encore aucune des félicités de la vie. Sa pâle et triste enfance s'était écoulée auprès d'une mère dont le cœur méconnu, froissé, avait toujours souffert. En quittant avec joie l'existence, cette mère plaignit sa fille d'avoir à vivre, et lui laissa dans l'âme de légers remords et d'éternels regrets. Le premier, le seul amour d'Eugénie était, pour elle, un principe de mélancolie. Après avoir entrevu son amant pendant quelques jours, elle lui

avait donné son cœur entre deux baisers furtivement acceptés et rendus ; puis il était parti, mettant tout un monde entre elle et lui. Cet amour, maudit par son père, lui avait presque coûté sa mère, et ne lui causait
5 que des douleurs mêlées de frêles espérances. Ainsi, jusqu'alors, elle s'était élancée vers le bonheur en perdant ses forces, sans les échanger. Dans la vie morale, aussi bien que dans la vie physique, il existe une aspiration et une respiration : l'âme a besoin d'absorber
10 les sentiments d'une autre âme, de se les assimiler pour les lui restituer plus riches. Sans ce beau phénomène humain, point de vie au cœur ; l'air lui manque alors, il souffre et dépérit. Eugénie commençait à souffrir. Pour elle, la fortune n'était ni un pouvoir ni une conso-
15 lation ; elle ne pouvait exister que par l'amour, par la religion, par sa foi dans l'avenir. L'amour lui expliquait l'éternité. Son cœur et l'Évangile lui signalaient deux mondes à attendre. Elle se plongeait nuit et jour au sein de deux pensées infinies, qui pour elle peut-
20 être n'en faisaient qu'une seule. Elle se retirait en elle-même, aimant et se croyant aimée. Depuis sept ans, sa passion avait tout envahi. Ses trésors n'étaient pas les millions dont les revenus s'entassaient, mais le coffret de Charles, mais les deux portraits suspendus
25 à son lit, mais les bijoux rachetés à son père, étalés orgueilleusement sur une couche de ouate dans un tiroir du bahut ; mais le dé de sa tante, duquel s'était servie sa mère, et que, tous les jours, elle prenait religieusement pour travailler à une broderie, ouvrage de
30 Pénélope, entrepris seulement pour mettre à son doigt cet or plein de souvenirs. Il ne paraissait pas vraisemblable que mademoiselle Grandet voulût se marier durant son deuil. Sa piété vraie était connue. Aussi

la famille Cruchot, dont la politique était sagement dirigée par le vieil abbé, se contenta-t-elle de cerner l'héritière en l'entourant des soins les plus affectueux. Chez elle, tous les soirs, la salle se remplissait d'une société composée des plus chauds et des plus dévoués 5 cruchotins du pays, qui s'efforçaient de chanter les louanges de la maîtresse du logis sur tous les tons. Elle avait le médecin ordinaire de sa chambre, son grand aumônier, son chambellan, sa première dame d'atours, son premier ministre, son chancelier surtout, 10 un chancelier qui voulait lui tout dire. L'héritière eût-elle désiré un porte-queue, on lui en aurait trouvé un. C'était une reine, et la plus habilement adulée de toutes les reines. La flatterie n'émane jamais des grandes âmes, elle est l'apanage des petits esprits, qui 15 réussissent à se rapetisser encore pour mieux entrer dans la sphère vitale de la personne autour de laquelle ils gravitent. La flatterie sous-entend un intérêt. Aussi les personnes qui venaient meubler tous les soirs la salle de mademoiselle Grandet, nommée par elles 20 mademoiselle de Froifond, réussissaient-elles merveilleusement à l'accabler de louanges. Ce concert d'éloges, nouveaux pour Eugénie, la fit d'abord rougir ; mais insensiblement, et quelque grossiers que fussent les compliments, son oreille s'accoutuma si bien à en- 25 tendre vanter sa beauté, que, si quelque nouveau venu l'eût trouvée laide, ce reproche lui aurait été beaucoup plus sensible alors que huit ans auparavant. Puis elle finit par aimer des douceurs qu'elle mettait secrètement aux pieds de son idole. Elle s'habitua donc par 30 degrés à se laisser traiter en souveraine et à voir sa cour pleine tous les soirs. M. le président de Bonfons était le héros de ce petit cercle, où son esprit, sa per-

sonne, son instruction, son amabilité sans cesse étaient vantés. L'un faisait observer que, depuis sept ans, il avait beaucoup augmenté sa fortune; que Bonfons valait au moins dix mille francs de rente et se trouvait enclavé, comme tous les biens des Cruchot, dans les vastes domaines de l'héritière.

— Savez-vous, mademoiselle, disait un habitué, que les Cruchot ont à eux quarante mille livres de rente!

— Et leurs économies, reprenait une vieille cruchotine, mademoiselle de Gribeaucourt. Un monsieur de Paris est venu dernièrement offrir à M. Cruchot deux cent mille francs de son étude. Il doit la vendre, s'il peut être nommé juge de paix.

— Il veut succéder à M. de Bonfons dans la présidence du tribunal, et prend ses précautions, répondit madame d'Orsonval; car M. le président deviendra conseiller, puis président à la cour, il a trop de moyens pour ne pas arriver.

— Oui, c'est un homme bien distingué, disait un autre. Ne trouvez-vous pas, mademoiselle?

M. le président avait tâché de se mettre en harmonie avec le rôle qu'il voulait jouer. Malgré ses quarante ans, malgré sa figure brune et rébarbative, flétrie comme le sont presque toutes les physionomies judiciaires, il se mettait en jeune homme, badinait avec un jonc, ne prenait point de tabac chez mademoiselle de Froidfond, y arrivait toujours en cravate blanche, et en chemise dont le jabot à gros plis lui donnait un air de famille avec les individus du genre dindon. Il parlait familièrement à la belle héritière, et lui disait: "Notre chère Eugénie." Enfin, hormis le nombre des personnages, en remplaçant le loto par le whist, et en supprimant les figures de M. et de madame Grandet, la scène

par laquelle commence cette histoire était à peu près la même que par le passé. Le meute poursuivait toujours Eugénie et ses millions; mais la meute, plus nombreuse, aboyait mieux et cernait sa proie avec ensemble. Si Charles fût arrivé du fond des Indes, il eût donc retrouvé les mêmes personnages et les mêmes intérêts. Madame des Grassins, pour laquelle Eugénie était parfaite de grâce et de bonté, persistait à tourmenter les Cruchot. Mais alors, comme autrefois, la figure d'Eugénie eût dominé le tableau; comme autrefois, Charles eût encore été là le souverain. Néanmoins, il y avait un progrès. Le bouquet présenté jadis à Eugénie au jour de sa fête par le président était devenu périodique. Tous les soirs, il apportait à la riche héritière un gros et magnifique bouquet que madame Cornoiller mettait ostensiblement dans un bocal, et jetait secrètement dans un coin de la cour, aussitôt les visiteurs partis. Au commencement du printemps, madame des Grassins essaya de troubler le bonheur des cruchotins en parlant à Eugénie du marquis de Froidfond, dont la maison ruinée pouvait se relever si l'héritière voulait lui rendre sa terre par un contrat de mariage. Madame des Grassins faisait sonner haut la pairie, le titre de marquise, et, prenant le sourire de dédain d'Eugénie pour une approbation, elle allait disant que le mariage de M. le président Cruchot n'était pas aussi avancé qu'on le croyait.

— Quoique M. de Froidfond ait cinquante ans, disait-elle, il ne paraît pas plus âgé que ne l'est M. Cruchot; il est veuf, il a des enfants, c'est vrai; mais il est marquis, il sera pair de France, et, par le temps qui court, trouvez donc des mariages de cet acabit. Je sais de science certaine que le père Grandet, en réunis-

sant tous ses biens à la terre de Froidfond, avait l'intention de s'enter sur les Froidfond. Il me l'a souvent dit. Il était malin, le bonhomme.

— Comment, Nanon, dit un soir Eugénie en se cou-
5 chant, il ne m'écrira pas une fois en sept ans !...

Pendant que ces choses se passaient à Saumur, Charles faisait fortune aux Indes. Sa pacotille s'était d'abord très-bien vendue. Il avait réalisé promptement une somme de six mille dollars. Le baptême de
10 la ligne lui fit perdre beaucoup de préjugés ; il s'aperçut que le meilleur moyen d'arriver à la fortune était, dans les régions intertropicales aussi bien qu'en Europe, d'acheter et de vendre des hommes. Il vint donc sur les côtes d'Afrique et fit la traite des nègres, en
15 joignant à son commerce d'hommes celui des marchandises les plus avantageuses à échanger sur les divers marchés où l'amenaient ses intérêts. Il porta dans les affaires une activité qui ne lui laissait aucun moment de libre. Il était dominé par l'idée de reparaître à
20 Paris dans tout l'éclat d'une haute fortune, et de ressaisir une position plus brillante encore que celle d'où il était tombé. A force de rouler à travers les hommes et les pays, d'en observer les coutumes contraires, ses idées se modifièrent, et il devint sceptique. Il n'eut
25 plus de notions fixes sur le juste et l'injuste, en voyant taxer de crime dans un pays ce qui était vertu dans un autre. Au contact perpétuel des intérêts, son cœur se refroidit, se contracta, se dessécha. Le sang des Grandet ne faillit point à sa destinée, Charles devint dur,
30 âpre à la curée. Il vendit des Chinois, des nègres, des nids d'hirondelles, des enfants, des artistes ; il fit l'usure en grand. L'habitude de frauder les droits de douane le rendit moins scrupuleux sur les droits de

l'homme. Il allait alors à Saint-Thomas acheter à vil prix les marchandises volées par les pirates, et les portait sur les places où elles manquaient. Si la noble et pure figure d'Eugénie l'accompagna dans son premier voyage, comme cette image de Vierge que mettent sur leur vaisseau les marins espagnols, et s'il attribua ses premiers succès à la magique influence des vœux et des prières de cette douce fille, plus tard, les négresses, les mulâtresses, les blanches, les Javanaises, les almées, ses orgies de toutes les couleurs et les aventures qu'il eut en divers pays effacèrent complétement le souvenir de sa cousine, de Saumur, de la maison, du banc, du baiser pris dans le couloir. Il se souvenait seulement du petit jardin encadré de vieux murs, parce que là sa destinée hasardeuse avait commencé; mais il reniait sa famille: son oncle était un vieux chien qui lui avait filouté ses bijoux; Eugénie n'occupait ni son cœur ni ses pensées, elle occupait une place dans ses affaires comme créancière d'une somme de six mille francs. Cette conduite et ses idées expliquent le silence de Charles Grandet. Dans les Indes, à Saint-Thomas, à la côte d'Afrique, à Lisbonne et aux États-Unis, le spéculateur avait pris, pour ne pas compromettre son nom, le pseudonyme de Sepherd. Carl Sepherd pouvait sans danger se montrer partout infatigable, audacieux, avide, en homme qui, résolu de faire fortune *quibuscumque viis*, se dépêche d'en finir avec l'infamie pour rester honnête homme pendant le restant de ses jours. Avec ce système, sa fortune fut rapide et brillante. En 1827 donc, il revenait à Bordeaux sur le joli brick *Marie-Caroline*, appartenant à une maison de commerce royaliste. Il possédait dix-neuf cent mille francs en trois tonneaux de poudre d'or bien cerclés, desquels

il comptait tirer sept ou huit pour cent en les monnayant à Paris. Sur ce brick se trouvait également un gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté le roi Charles X, M. d'Aubrion, bon vieillard qui avait fait la folie d'épouser une femme à la mode, et dont la fortune était aux Iles. Pour réparer les prodigalités de madame d'Aubrion, il était allé réaliser ses propriétés. M. et madame d'Aubrion, de la maison d'Aubrion de Buch, dont le dernier captal mourut avant 1789, réduits à une vingtaine de mille livres de rente, avaient une fille assez laide que la mère voulait marier sans dot, sa fortune lui suffisant à peine pour vivre à Paris. C'était une entreprise dont le succès eût semblé problématique à tous les gens du monde, malgré l'habileté qu'ils prêtent aux femmes à la mode. Aussi madame d'Aubrion elle-même désespérait-elle presque, en voyant sa fille, d'en embarrasser qui que ce fût, fût-ce même un homme ivre de noblesse. Mademoiselle d'Aubrion était une demoiselle longue comme l'insecte, son homonyme; maigre, fluette, à bouche dédaigneuse, sur laquelle descendait un nez trop long, gros du bout, flavescent à l'état normal, mais complétement rouge après les repas, espèce de phénomène végétal plus désagréable au milieu d'un visage pâle et ennuyé que dans tout autre. Enfin, elle était telle que pouvait la désirer une mère de trente huit ans qui, belle encore, avait encore des prétentions. Mais, pour contre-balancer de tels désavantages, la marquise d'Aubrion avait donné à sa fille un air très-distingué, l'avait soumise à une hygiène qui maintenait provisoirement le nez à un ton de chair raisonnable, lui avait appris l'art de se mettre avec goût, l'avait dotée de jolies manières, lui avait enseigné ces regards mélancoliques qui inté-

ressent un homme et lui font croire qu'il va rencontrer l'ange si vainement cherché ; elle lui avait montré la manœuvre du pied, pour l'avancer à propos et en faire admirer la petitesse, au moment où le nez avait l'impertinence de rougir ? enfin elle avait tiré de sa fille un parti très-satisfaisant. Au moyen de manches larges, de corsages menteurs, de robes bouffantes et soigneusement garnies, d'un corset à haute pression, elle avait obtenu des produits féminins si curieux, que, pour l'instruction des mères, elle aurait dû les exposer dans un musée. Charles se lia beaucoup avec madame d'Aubrion, qui voulait précisément se lier avec lui. Plusieurs personnes prétendent même que, pendant la traversée, la belle madame d'Aubrion ne négligea aucun moyen de capturer un gendre si riche. En débarquant à Bordeaux, au mois de juin 1827, M., madame, mademoiselle d'Aubrion et Charles logèrent ensemble dans le même hôtel et partirent ensemble pour Paris. L'hôtel d'Aubrion était criblé d'hypothèques, Charles devait le libérer. La mère avait déjà parlé du bonheur qu'elle aurait de céder son rez-de-chaussée à son gendre et à sa fille. Ne partageant pas les préjugés de M. d'Aubrion sur la noblesse, elle avait promis à Charles Grandet d'obtenir du bon Charles X une ordonnance royale qui l'autoriserait, lui Grandet, à porter le nom d'Aubrion, à en prendre les armes, et à succéder, moyennant la constitution d'un majorat de trente-six mille livres de rente, à Aubrion, dans le titre de captal de Buch et marquis d'Aubrion. En réunissant leurs fortunes, vivant en bonne intelligence, et moyennant des sinécures, on pourrait réunir cent et quelques mille livres de rente à l'hôtel d'Aubrion.

— Et quand on a cent mille livres de rente, un nom,

une famille, que l'on va à la cour, car je vous ferai nommer gentilhomme de la chambre, on devient tout ce qu'on veut être, disait-elle à Charles. Ainsi vous serez, à votre choix, maître des requêtes au conseil d'Etat, préfet, secrétaire d'ambassade, ambassadeur. Charles X aime beaucoup d'Aubrion, ils se connaissent depuis l'enfance.

Enivré d'ambition par cette femme, Charles avait caressé, pendant la traversée, toutes ces espérances, qui lui furent présentées par une main habile et sous forme de confidences versées de cœur à cœur. Croyant les affaires de son père arrangées par son oncle, il se voyait ancré tout à coup dans le faubourg Saint-Germain, où tout le monde voulait alors entrer, et où, à l'ombre du nez bleu de mademoiselle Mathilde, il reparaissait en comte d'Aubrion, comme les Dreux reparurent un jour en Brézé. Ebloui par la prospérité de la Restauration, qu'il avait laissée chancelante, saisi par l'éclat des idées aristocratiques, son enivrement commencé sur le vaisseau se maintint à Paris, où il résolut de tout faire pour arriver à la haute position que son égoïste belle-mère lui faisait entrevoir. Sa cousine n'était donc plus pour lui qu'un point dans l'espace de cette brillante perspective. Il revit Annette. En femme du monde, Annette conseilla vivement à son ancien ami de contracter cette alliance, et lui promit son appui dans toutes ses entreprises ambitieuses. Annette était enchantée de faire épouser une demoiselle laide et ennuyeuse à Charles, que le séjour des Indes avait rendu très-séduisant : son teint avait bruni, ses manières étaient devenues décidées, hardies, comme le sont celles des hommes habitués à trancher, à dominer, à réussir. Charles respira plus à l'aise dans

Paris, en voyant qu'il pouvait y jouer un rôle. Des Grassins, apprenant son retour, son mariage prochain, sa fortune, le vint voir pour lui parler des trois cent mille francs moyennant lesquels il pouvait acquitter les dettes de son père. Il trouva Charles en conférence avec le joaillier auquel il avait commandé des bijoux pour la corbeille de mademoiselle d'Aubrion, et qui lui en montrait les dessins. Malgré les magnifiques diamants que Charles avait rapportés des Indes, les façons, l'argenterie, la joaillerie solide et futile du jeune ménage, allaient encore à plus de deux cent mille francs. Charles reçut des Grassins, qu'il ne reconnut pas, avec l'impertinence d'un jeune homme à la mode qui, dans les Indes, avait tué quatre hommes en différents duels. M. des Grassins était déjà venu trois fois. Charles l'écouta froidement ; puis il lui répondit, sans l'avoir bien compris :

— Les affaires de mon père ne sont pas les miennes. Je vous suis obligé, monsieur, des soins que vous avez bien voulu prendre, et dont je ne saurais profiter. Je n'ai pas ramassé presque deux millions à la sueur de mon front pour aller les flanquer à la tête des créanciers de mon père.

— Et si monsieur votre père était, d'ici à quelques jours, déclaré en faillite ?

— Monsieur, d'ici à quelques jours, je me nommerai le comte d'Aubrion. Vous entendez bien que ce me sera parfaitement indifférent. D'ailleurs, vous savez mieux que moi que, quand un homme a cent mille livres de rente, son père n'a jamais fait faillite, ajouta-t-il en poussant poliment le sieur des Grassins vers la porte.

Au commencement du mois d'août de cette année,

Eugénie était assise sur le petit banc de bois où son cousin lui avait juré un éternel amour, et où elle venait déjeuner quand il faisait beau. La pauvre fille se complaisait en ce moment, par la plus fraîche, la plus joyeuse matinée, à repasser dans sa mémoire les grands, les petits événements de son amour, et les catastrophes dont il avait été suivi. Le soleil éclairait le joli pan de mur tout fendillé, presque en ruine, auquel il était défendu de toucher, de par la fantasque héritière, quoique Cornoiller répétât souvent à sa femme qu'on serait écrasé dessous quelque jour. En ce moment, le facteur de la poste frappa, remit une lettre à madame Cornoiller, qui vint au jardin en criant :

— Mademoiselle, une lettre !

Elle la donna à sa maîtresse en lui disant :

— C'est-il celle que vous attendez ?

Ces mots retentirent aussi fortement au cœur d'Eugénie qu'ils retentirent réellement entre les murailles de la cour et du jardin.

— Paris !... C'est de lui ! Il est revenu.

Eugénie pâlit, et garda intacte la lettre pendant un moment. Elle palpitait trop vivement pour pouvoir la décacheter et la lire. La grande Nanon resta debout, les deux mains sur les hanches, et la joie semblait s'échapper comme une fumée par les crevasses de son brun visage.

— Lisez donc, mademoiselle...

— Ah ! Nanon, pourquoi revient-il par Paris, quand il s'en est allé par Saumur ?

— Lisez, vous le saurez.

Eugénie décacheta la lettre en tremblant. Il en tomba un mandat sur la maison *Madame des Grassins et Corret*, de Saumur. Nanon le ramassa.

"Ma chère cousine..."

— Je ne suis plus Eugénie, pensa-t-elle; et son cœur se serra. 5

"Vous..."

— Il me disait: *tu!*

Elle se croisa les bras, n'osa plus lire la lettre, et de 10 grosses larmes lui vinrent aux yeux.

— Est-il mort? demanda Nanon.

— Il n'écrirait pas! dit Eugénie.

Elle lut toute la lettre que voici:

15

"Ma chère cousine, vous apprendrez, je le crois, avec plaisir, le succès de mes entreprises. Vous m'avez porté bonheur, je suis revenu riche, et j'ai suivi les conseils de mon oncle, dont la mort et celle de ma tante viennent de m'être apprises par M. des Grassins. La 20 mort de nos parents est dans la nature, et nous devons leur succéder. J'espère que vous êtes aujourd'hui consolée. Rien ne résiste au temps, je l'éprouve. Oui, ma chère cousine, malheureusement pour moi, le moment des illusions est passé. Que voulez-vous! en 25 voyageant à travers de nombreux pays, j'ai réfléchi sur la vie. D'enfant que j'étais au départ, je suis devenu homme au retour. Aujourd'hui, je pense à bien des choses auxquelles je ne songeais pas autrefois. Vous êtes libre, ma cousine, et je suis libre encore; rien 30 n'empêche, en apparence, la réalisation de nos petits projets; mais j'ai trop de loyauté dans le caractère pour vous cacher la situation de mes affaires. Je n'ai

point oublié que je ne m'appartiens pas; je me suis toujours souvenu, dans mes longues traversées, du petit banc de bois..."

5 Eugénie se leva comme si elle eût été sur des charbons ardents, et alla s'asseoir sur une des marches de la cour.

"... Du petit banc de bois où nous nous sommes jurés
10 de nous aimer toujours; du couloir, de la salle grise, de ma chambre en mansarde, et de la nuit où vous m'avez rendu, par votre délicate obligeance, mon avenir plus facile. Oui, ces souvenirs ont soutenu mon courage, et je me suis dit que vous pensiez toujours à moi
15 comme je pensais souvent à vous, à l'heure convenue entre nous. Avez-vous bien regardé les nuages à neuf heures? Oui, n'est-ce pas? Aussi, ne veux-je pas trahir une amitié sacrée pour moi; non, je ne dois point vous tromper. Il s'agit, en ce moment, pour moi,
20 d'une alliance qui satisfait à toutes les idées que je me suis formées sur le mariage. L'amour, dans le mariage, est une chimère. Aujourd'hui, mon expérience me dit qu'il faut obéir à toutes les lois sociales et réunir toutes les convenances voulues par le monde en se mariant.
25 Or, déjà se trouve entre nous une différence d'âge qui, peut-être, influerait plus sur votre avenir, ma chère cousine, que sur le mien. Je ne vous parlerai ni de vos mœurs, ni de votre éducation, ni de vos habitudes, qui ne sont nullement en rapport avec la vie de Paris,
30 et ne cadreraient sans doute point avec mes projets ultérieurs. Il entre dans mes plans de tenir un grand état de maison, de recevoir beaucoup de monde, et je crois me souvenir que vous aimez une vie douce et

tranquille. Non, je serai plus franc, et veux vous faire arbitre de ma situation ; il vous appartient de la connaître, et vous avez le droit de la juger. Aujourd'hui, je possède quatre-vingt mille livres de rente. Cette fortune me permet de m'unir à la famille d'Aubrion, dont l'héritière, jeune personne de dix-neuf ans, m'apporte en mariage son nom, un titre, la place de gentilhomme honoraire de la chambre de Sa Majesté, et une position des plus brillantes. Je vous avouerai, ma chère cousine, que je n'aime pas le moins du monde mademoiselle d'Aubrion ; mais, par son alliance, j'assure à mes enfants une situation sociale dont un jour les avantages seront incalculables : de jour en jour, les idées monarchiques reprennent faveur. Donc, quelques années plus tard, mon fils, devenu marquis d'Aubrion, ayant un majorat de quarante mille livres de rente, pourra prendre dans l'Etat telle place qu'il lui conviendra de choisir. Nous nous devons à nos enfants. Vous voyez, ma cousine, avec quelle bonne foi je vous expose l'état de mon cœur, de mes espérances et de ma fortune. Il est possible que, de votre côté, vous ayez oublié nos enfantillages après sept années d'absence ; mais, moi, je n'ai oublié ni votre indulgence, ni mes paroles ; je me souviens de toutes, même des plus légèrement données, et auxquelles un jeune homme moins consciencieux que je ne le suis, ayant un cœur moins jeune et moins probe, ne songerait même pas. En vous disant que je ne pense qu'à faire un mariage de convenance, et que je me souviens encore de nos amours d'enfants, n'est-ce pas me mettre entièrement à votre discrétion, vous rendre maîtresse de mon sort, et vous dire que, s'il faut renoncer à mes ambitions sociales, je me contenterai volontiers

de ce simple et pur bonheur duquel vous m'avez offert de si touchantes images . . . "

— Tan ta ta. — Tan ta ti. — Tinn ta ta. — Toûn ! — Toûn ta ti. — Tinn ta ta . . ., etc., avait chanté Charles Grandet sur l'air de *Non più andrai*, en signant :

"Votre dévoué cousin,
"CHARLES."

— Tonnerre de Dieu ! c'est y mettre des procédés, se dit-il.

Puis il avait cherché le mandat, et il avait ajouté ceci :

"*P.-S.* — Je joins à ma lettre un mandat, sur la maison des Grassins, de huit mille francs à votre ordre, et payable en or, comprenant intérêts et capital de la somme que vous avez eu la bonté de me prêter. J'attends de Bordeaux une caisse où se trouvent quelques objets que vous me permettrez de vous offrir en témoignage de mon éternelle reconnaissance. Vous pouvez renvoyer par la diligence mon nécessaire à l'hôtel d'Aubrion, rue Hillerin-Bertin."

— Par la diligence ! dit Eugénie. Une chose pour laquelle j'aurais donné mille fois ma vie !

Épouvantable et complet désastre. Le vaisseau sombrait sans laisser ni un cordage ni une planche sur le vaste océan des espérances. En se voyant abandonnées, certaines femmes vont arracher leur amant aux bras d'une rivale, la tuent et s'enfuient au bout du monde, sur l'échafaud ou dans la tombe. Cela, sans doute, est beau ; le mobile de ce crime est une sublime passion qui impose à la justice humaine. D'autres

femmes baissent la tête et souffrent en silence; elles vont mourantes et résignées, pleurant et pardonnant, priant et se souvenant jusqu'au dernier soupir. Ceci est de l'amour, l'amour vrai, l'amour des anges, l'amour fier qui vit de sa douleur et qui en meurt. Ce fut le sentiment d'Eugénie après avoir lu cette horrible lettre. Elle jeta ses regards au ciel, en pensant aux dernières paroles de sa mère, qui, semblable à quelques mourants, avait projeté sur l'avenir un coup d'œil pénétrant, lucide; puis Eugénie, se souvenant de cette mort et de cette vie prophétiques, mesura d'un regard toute sa destinée. Elle n'avait plus qu'à déployer ses alles, tendre au ciel, et vivre en prière jusqu'au jour de sa délivrance.

— Ma mère avait raison, dit-elle en pleurant. Souffrir et mourir.

Elle vint à pas lents de son jardin dans la salle. Contre son habitude, elle ne passa point par le couloir; mais elle retrouva le souvenir de son cousin dans ce vieux salon gris, sur la cheminée duquel était toujours une certaine soucoupe dont elle se servait tous les matins à son déjeuner, ainsi que du sucrier de vieux sèvres. Cette matinée devait être solennelle et pleine d'événements pour elle. Nanon lui annonça le curé de la paroisse. Ce curé, parent des Cruchot, était dans les intérêts du président de Bonfons. Depuis quelques jours, le vieil abbé l'avait déterminé à parler à mademoiselle Grandet, dans un sens purement religieux, de l'obligation où elle était de contracter mariage. En voyant son pasteur, Eugénie crut qu'il venait chercher les mille francs qu'elle donnait mensuellement aux pauvres, et dit à Nanon de les aller chercher; mais le curé se prit à sourire.

— Aujourd'hui, mademoiselle, je viens vous parler d'une pauvre fille à laquelle toute la ville de Saumur s'intéresse, et qui, faute de charité pour elle-même, ne vit pas chrétiennement.

5 — Mon Dieu ! monsieur le curé, vous me trouvez dans un moment où il m'est impossible de songer à mon prochain, je suis tout occupée de moi. Je suis bien malheureuse, je n'ai d'autre refuge que l'Église ; elle a un sein assez large pour contenir toutes nos dou-
10 leurs, et des sentiments assez féconds pour que nous puissions y puiser sans craindre de les tarir.

— Eh bien, mademoiselle, en nous occupant de cette fille, nous nous occuperons de vous. Écoutez ! si vous voulez faire votre salut, vous n'avez que deux voies à
15 suivre : ou quitter le monde ou en suivre les lois ; obéir à votre destinée terrestre ou à votre destinée céleste.

— Ah ! votre voix me parle au moment où je voulais entendre une voix. Oui, Dieu vous adresse ici, monsieur. Je vais dire adieu au monde et vivre pour Dieu
20 seul dans le silence et la retraite.

— Il est nécessaire, ma fille, de longtemps réfléchir à ce violent parti. Le mariage est une vie, le voile est une mort.

— Eh bien, la mort, la mort promptement, monsieur
25 le curé ! dit-elle avec une effrayant vivacité.

— La mort ? Mais vous avez de grandes obligations à remplir envers la société, mademoiselle. N'êtes-vous donc pas la mère des pauvres auxquels vous donnez des vêtements, du bois en hiver et du travail en été ?
30 Votre grande fortune est un prêt qu'il faut rendre, et vous l'avez saintement acceptée ainsi. Vous ensevelir dans un couvent, ce serait de l'égoïsme ; quant à rester vieille fille, vous ne le devez pas. D'abord, pourriez-

vous gérer seule votre immense fortune ? Vous la perdriez peut-être. Vous auriez bientôt mille procès, et vous seriez angariée en d'inextricables difficultés. Croyez votre pasteur : un époux vous est utile, vous devez conserver ce que Dieu vous a donné. Je vous parle comme à une ouaille chérie. Vous aimez trop sincèrement Dieu pour ne pas faire votre salut au milieu du monde, dont vous êtes un des plus beaux ornements et auquel vous donnez de saints exemples.

En ce moment, madame des Grassins se fit annoncer. Elle venait amenée par la vengeance et par un grand désespoir.

— Mademoiselle..., dit-elle. — Ah ! voici M. le curé... Je me tais, je venais vous parler d'affaires, et je vois que vous êtes en grande conférence.

— Madame, dit le curé, je vous laisse le champ libre.

— Oh ! monsieur le curé, dit Eugénie, revenez dans quelques instants, votre appui m'est en ce moment bien nécessaire.

— Oui, ma pauvre enfant, dit madame des Grassins.

— Que voulez-vous dire ? demandèrent mademoiselle Grandet et le curé.

— Ne sais-je pas le retour de votre cousin, son mariage avec mademoiselle d'Aubrion ?... Une femme n'a jamais son esprit dans sa poche.

Eugénie rougit et resta muette ; mais elle prit le parti d'affecter à l'avenir l'impassible contenance qu'avait su prendre son père.

— Eh bien, madame, répondit-elle avec ironie, j'ai sans doute l'esprit dans ma poche, je ne comprends pas. Parlez, parlez devant M. le curé, vous savez qu'il est mon directeur.

— Eh bien, mademoiselle, voici ce que des Grassins m'écrit. Lisez.

Eugénie lut la lettre suivante :

5 "Ma chère femme, Charles Grandet arrive des Indes, il est à Paris depuis un mois..."

— Un mois ! se dit Eugénie en laissant tomber sa main.

10 Après une pause, elle reprit la lettre.

"... Il m'a fallu faire antichambre deux fois avant de pouvoir parler à ce futur comte d'Aubrion. Quoique tout Paris parle de son mariage, et que tous les 15 bans soient publiés...

— Il m'écrivait donc au moment où...? se dit Eugénie.

Elle n'acheva pas, elle ne s'écria pas comme une 20 Parisienne : "Le polisson !" Mais, pour ne pas être exprimé, le mépris n'en fut pas moins complet.

"... Ce mariage est loin de se faire ; le marquis d'Aubrion ne donnera pas sa fille au fils d'un banque- 25 routier. Je suis venu lui faire part des soins que, son oncle et moi, nous avons donnés aux affaires de son père, et des habiles manœuvres par lesquelles nous avons su faire tenir les créanciers tranquilles jusqu'aujourd'hui. Ce petit impertinent n'a-t-il pas eu le front 30 de me répondre, à moi qui, pendant cinq ans, me suis dévoué nuit et jour à ses intérêts et à son honneur, que *les affaires de son père n'étaient pas les siennes !* Un agréé serait en droit de lui demander trente à quarante mille

francs d'honoraires, à un pour cent sur la somme des créances. Mais, patience, il est bien légitimement dû douze cent mille francs aux créanciers, et je vais faire déclarer son père en faillite. Je me suis embarqué dans cette affaire sur la parole de ce vieux caïman de Grandet, et j'ai fait des promesses au nom de la famille. Si M. le comte d'Aubrion se soucie peu de son honneur, le mien m'intéresse fort. Aussi vais-je expliquer ma position aux créanciers. Néanmoins, j'ai trop de respect pour mademoiselle Eugénie, à l'alliance de laquelle, en des temps plus heureux, nous avions pensé, pour agir sans que tu lui aies parlé de cette affaire... "

Là, Eugénie rendit froidement la lettre sans l'achever.

— Je vous remercie, dit-elle à madame des Grassins; *nous verrons cela*...

— En ce moment, vous avez toute la voix de défunt votre père, dit madame des Grassins.

— Madame, vous avez huit mille cent francs d'or à nous compter, lui dit Nanon.

— Cela est vrai; faites-moi l'avantage de venir avec moi, madame Cornoiller.

— Monsieur le curé, dit Eugénie avec un noble sang-froid que lui donna la pensée qu'elle allait exprimer, serait-ce pécher que de demeurer en état de virginité dans le mariage?

— Ceci est un cas de conscience dont la solution m'est inconnue. Si vous voulez savoir ce qu'en pense en sa Somme *De matrimonio* le célèbre Sanchez, je pourrai vous le dire demain.

Le curé partit. Mademoiselle Grandet monta dans le cabinet de son père et y passa la journée seule, sans

vouloir descendre à l'heure du dîner, malgré les instances de Nanon. Elle parut le soir, à l'heure où les habitués de son cercle arrivèrent. Jamais le salon des Grandet n'avait été aussi plein qu'il le fut pendant cette soirée. La nouvelle du retour et de la sotte trahison de Charles avait été répandue dans toute la ville. Mais, quelque attentive que fût la curiosité des visiteurs, elle ne fut point satisfaite. Eugénie, qui s'y était attendue, ne laissa percer sur son visage calme aucune des cruelles émotions qui l'agitaient. Elle sut prendre une figure riante pour répondre à ceux qui voulurent lui témoigner de l'intérêt par des regards ou des paroles mélancoliques. Elle sut enfin couvrir son malheur sous les voiles de la politesse. Vers neuf heures, les parties finissaient, et les joueurs quittaient leurs tables, se payaient et discutaient les derniers coups de whist en venant se joindre au cercle des causeurs. Au moment où l'assemblée se leva en masse pour quitter le salon, il y eut un coup de théâtre qui retentit dans Saumur, de là dans l'arrondissement et dans les quatre préfectures environnantes.

— Restez, monsieur le président, dit Eugénie à M. de Bonfons en lui voyant prendre sa canne.

A cette parole, il n'y eut personne dans cette nombreuse assemblée qui ne se sentît ému. Le président pâlit et fut obligé de s'asseoir.

— Au président les millions, dit mademoiselle de Gribeaucourt.

— C'est clair, le président de Bonfons épouse mademoiselle Grandet, s'écria madame d'Orsonval.

— Voilà le meilleur coup de la partie, dit l'abbé.

— C'est un beau *schleem*, dit le notaire.

Chacun dit son mot, chacun fit son calembour, tous

voyaient l'héritière montée sur ses millions, comme sur un piédestal. Le drame commencé depuis neuf ans se dénouait. Dire, en face de tout Saumur, au président de rester, n'était-ce pas annoncer qu'elle voulait faire de lui son mari ? Dans les petites villes, les convenances sont si sévèrement observées qu'une infraction de ce genre y constitue la plus solennelle des promesses.

— Monsieur le président, lui dit Eugénie d'une voix émue quand ils furent seuls, je sais ce qui vous plaît en moi. Jurez de me laisser libre pendant toute ma vie, de ne me rappeler aucun des droits que le mariage vous donnerait sur moi, et ma main est à vous. Oh ! reprit-elle en le voyant se mettre à ses genoux, je n'ai pas tout dit. Je ne dois pas vous tromper, monsieur. J'ai dans le cœur un sentiment inextinguible. L'amitié sera le seul sentiment que je puisse accorder à mon mari : je ne veux ni l'offenser, ni contrevenir aux lois de mon cœur. Mais vous ne posséderez ma main et ma fortune qu'au prix d'un immense service.

— Vous me voyez prêt à tout, dit le président.

— Voici quinze cent mille francs, monsieur le président, dit-elle en tirant de son sein une reconnaissance de cent actions de la Banque de France, partez pour Paris, non pas demain, non pas cette nuit, mais à l'instant même. Rendez-vous chez M. des Grassins, sachez-y le nom de tous les créanciers de mon oncle, rassemblez-les, payez tout ce que sa succession peut devoir, capital et intérêts à cinq pour cent depuis le jour de la dette jusqu'à celui du remboursement, enfin veillez à faire faire une quittance générale et notariée bien en forme. Vous êtes magistrat, je ne me fie qu'à vous en cette affaire. Vous êtes un homme loyal, un galant

homme, je m'embarquerai sur la foi de votre parole pour traverser les dangers de la vie à l'abri de votre nom. Nous aurons l'un pour l'autre une mutuelle indulgence. Nous nous connaissons depuis si longtemps, nous sommes presque parents, vous ne voudriez pas me rendre malheureuse.

Le président tomba aux pieds de la riche héritière en palpitant de joie et d'angoisse.

— Je serai votre esclave ! lui dit-il.

— Quand vous aurez la quittance, monsieur, reprit-elle en lui jetant un regard froid, vous la porterez avec tous les titres à mon cousin Grandet, et vous lui remettrez cette lettre. A votre retour, je tiendrai ma parole.

Le président comprit, lui, qu'il devait mademoiselle Grandet à un dépit amoureux ; aussi s'empressa-t-il d'exécuter ses ordres avec la plus grande promptitude, afin qu'il n'arrivât aucune réconciliation entre les deux amants.

Quand M. de Bonfons fut parti, Eugénie tomba sur son fauteuil et fondit en larmes. Tout était consommé. Le président prit la poste, et se trouvait à Paris le lendemain soir. Dans la matinée du jour qui suivit son arrivée, il alla chez des Grassins. Le magistrat convoqua les créanciers en l'étude du notaire où étaient déposés les titres, et chez lequel pas un ne faillit à l'appel. Quoique ce fussent des créanciers, il faut leur rendre justice : ils furent exacts. Là, le président de Bonfons, au nom de mademoiselle Grandet, leur paya le capital et les intérêts dus. Le payement des intérêts fut pour le commerce parisien un des événements les plus étonnants de l'époque. Quand la quittance fut enregistrée et des Grassins payé de ses soins par le don d'une somme de cinquante mille francs que lui

avait allouée Eugénie, le président se rendit à l'hôtel d'Aubrion, et y trouva Charles au moment où il rentrait dans son appartement, accablé par son beau-père. Le vieux marquis venait de lui déclarer que sa fille ne lui appartiendrait qu'autant que tous les créanciers de Guillaume Grandet seraient soldés.

Le président lui remit d'abord la lettre suivante :

" Mon cousin, M. le président de Bonfons s'est chargé de vous remettre la quittance de toutes les sommes dues par mon oncle et celle par laquelle je reconnais les avoir reçues de vous. On m'a parlé de faillite ! J'ai pensé que le fils d'un failli ne pourrait peut-être pas épouser mademoiselle d'Aubrion. Oui, mon cousin, vous avez bien jugé de mon esprit et de mes manières : je n'ai sans doute rien du monde, je n'en connais ni les calculs ni les mœurs, et ne saurais vous y donner les plaisirs que vous voulez y trouver. Soyez heureux, selon les conventions sociales auxquelles vous sacrifiez nos premières amours. Pour rendre votre bonheur complet, je ne puis donc plus vous offrir que l'honneur de votre père. Adieu, vous aurez toujours une fidèle amie dans votre cousine,

" EUGÉNIE."

Le président sourit de l'exclamation que ne put réprimer cet ambitieux au moment où il reçut l'acte authentique.

— Nous nous annoncerons réciproquement nos mariages, lui dit-il.

— Ah ! vous épousez Eugénie ? Eh bien, j'en suis content, c'est une bonne fille. Mais, reprit-il, frappé tout à coup par une réflexion lumineuse, elle est donc riche ?

— Elle avait, répondit le président d'un air goguenard, près de dix-neuf millions, il y a quatre jours ; mais elle n'en a plus que dix-sept aujourd'hui.

Charles regarda le président d'un air hébété.

5 — Dix-sept... mil...

— Dix-sept millions, oui, monsieur. Nous réunissons, mademoiselle Grandet et moi, sept cent cinquante mille livres de rente, en nous mariant.

— Mon chere cousin, dit Charles en retrouvant un 10 peu d'assurance, nous pourrons nous pousser l'un l'autre.

— D'accord, dit le président. Voici, de plus, une petite caisse que je dois aussi ne remettre qu'à vous, ajouta-t-il en déposant sur une table le coffret dans 15 lequel était la toilette.

— Eh bien, mon chere ami, dit madame la marquise d'Aubrion en entrant sans faire attention à Cruchot, ne prenez nul souci de ce que vient de vous dire ce pauvre M. d'Aubrion, à qui la duchesse de Chaulieu avait 20 tourné la tête. Je vous le répète, rien n'empêchera votre mariage...

— Rien, madame, répondit Charles. Les trois millions autrefois dus par mon père ont été soldés hier.

25 — En argent ? dit-elle.

— Intégralement, intérêts et capital, et je vais faire réhabiliter sa mémoire.

— Quelle bêtise ! s'écria la belle-mère. — Quel est ce monsieur ? dit-elle à l'oreille de son gendre, en aperce- 30 vant le Cruchot.

— Mon homme d'affaires, lui répondit-il à voix basse.

La marquise salua dédaigneusement M. de Bonfons et sortit.

— Nous nous poussons déjà, dit le président en prenant son chapeau. Adieu, mon cousin.

— Il se moque de moi, ce kakatoès de Saumur. J'ai envie de lui donner six pouces de fer dans le ventre.

Le président était parti. Trois jours après, M. de Bonfons, de retour à Saumur, publia son mariage avec Eugénie. Six mois après, il était nommé conseiller à la cour royale d'Angers. Avant de quitter Saumur, Eugénie fit fondre l'or des joyaux si longtemps précieux à son cœur, et les consacra, ainsi que les huit mille francs de son cousin, à un ostensoir d'or et en fit présent à la paroisse où elle avait tant prié Dieu pour *lui!* Elle partagea d'ailleurs son temps entre Angers et Saumur. Son mari, qui montra du dévouement dans une circonstance politique, devint président de chambre, et enfin premier président au bout de quelques années. Il attendit impatiemment la réélection générale afin d'avoir un siége à la Chambre. Il convoitait déjà la pairie, et alors...

— Alors, le roi sera donc son cousin? disait Nanon, la grande Nanon, madame Cornoiller, bourgeoise de Saumur, à qui sa maîtresse annonçait les grandeurs auxquelles elle était appelée.

Néanmoins, M. le président de Bonfons (il avait enfin aboli le nom patronymique de Cruchot) ne parvint à réaliser aucune de ses idées ambitieuses. Il mourut huit jours après avoir été nommé député de Saumur. Dieu, qui voit tout et ne frappe jamais à faux, le punissait sans doute de ses calculs et de l'habileté juridique avec laquelle il avait minuté, *accurante Cruchot*, son contrat de mariage où les deux futurs époux se donnaient l'un à l'autre, *au cas où ils n'au-*

raient pas d'enfants, l'universalité de leurs biens, meubles et immeubles, sans en rien excepter ni réserver, en toute propriété, se dispensant même de la formalité de l'inventaire, sans que l'omission dudit inventaire puisse être opposée à leurs héritiers ou ayants cause, entendant que ladite donation soit, etc. Cette clause peut expliquer le profond respect que le président eut constamment pour la volonté, pour la solitude de madame de Bonfons. Les femmes citaient M. le premier président comme un des hommes les plus délicats, le plaignaient et allaient souvent jusqu'à accuser la douleur, la passion d'Eugénie, mais comme elles savent accuser une femme avec les plus cruels ménagements.

— Il faut que madame la présidente de Bonfons soit bien souffrante pour laisser son mari seul. Pauvre petite femme ! Guérira-t-elle bientôt ? Qu'a-t-elle donc, une gastrite, un cancer ? Pourquoi ne voit-elle pas des médecins ? Elle devient jaune depuis quelque temps ; elle devrait aller consulter les célébrités de Paris. Comment peut-elle ne pas désirer un enfant ? Elle aime beaucoup son mari, dit-on ; comment ne pas lui donner d'héritier, dans sa position ? Savez-vous que cela est affreux ; et si c'était par l'effet d'un caprice, il serait bien condamnable... Pauvre président !

Douée de ce tact fin que le solitaire exerce par ses perpétuelles méditations et par la vue exquise avec laquelle il saisit les choses qui tombent dans sa sphère, Eugénie, habituée par le malheur et par sa dernière éducation à tout deviner, savait que le président désirait sa mort pour se trouver en possession de cette immense fortune, encore augmentée par les successions de son oncle le notaire et de son oncle l'abbé, que Dieu eut la fantaisie d'appeler à lui. La pauvre recluse

avait pitié du président. La Providence la vengea des calculs et de l'infâme indifférence d'un époux qui respectait, comme la plus forte des garanties, la passion sans espoir dont se nourrissait Eugénie. Donner la vie à un enfant, n'était-ce pas tuer les espérances de l'égoïsme, les joies de l'ambition caressées par le premier président? Dieu jeta donc des masses d'or à sa prisonnière, pour qui l'or était indifférent et qui aspirait au ciel, qui vivait, pieuse et bonne, en de saintes pensées, qui secourait incessamment les malheureux en secret. Madame de Bonfons fut veuve à trente-trois ans, riche de huit cent mille livres de rente, encore belle, mais comme une femme est belle à près de quarante ans. Son visage est blanc, reposé, calme. Sa voix est douce et recueillie, ses manières sont simples. Elle a toutes les noblesses de la douleur, la sainteté d'une personne qui n'a pas souillé son âme au contact du monde, mais aussi la raideur de la vieille fille et les habitudes mesquines que donne l'existence étroite de la province. Malgré ses huit cent mille livres de rente, elle vit comme avait vécu la pauvre Eugénie Grandet, n'allume le feu de sa chambre qu'aux jours où jadis son père lui permettait d'allumer le foyer de la salle, et l'éteint conformément au programme en vigueur dans ses jeunes années. Elle est toujours vêtue comme l'était sa mère. La maison de Saumur, maison sans soleil, sans chaleur, sans cesse ombragée, mélancolique, est l'image de sa vie. Elle accumule soigneusement ses revenus, et peut-être semblerait-elle parcimonieuse si elle ne démentait la médisance par un noble emploi de sa fortune. De pieuses et charitables fondations, un hospice pour la vieillesse et des écoles chrétiennes, pour les enfants, une bibliothèque publique richement

dotée, témoignent chaque année contre l'avarice que lui reprochent certaines personnes. Les églises de Saumur lui doivent quelques embellissements. Madame de Bonfons que, par raillerie, on appelle *mademoiselle*, inspire généralement un religieux respect. Ce noble cœur, qui ne battait que pour les sentiments les plus tendres, devait donc être soumis aux calculs de l'intérêt humain. L'argent devait communiquer ses teintes froides à cette vie céleste, et donner de la défiance pour les sentiments à une femme qui était tout sentiment.

— Il n'y a que toi qui m'aimes, disait-elle à Nanon.

La main de cette femme panse les plaies secrètes de toutes les familles. Eugénie marche au ciel accompagnée d'un cortége de bienfaits. La grandeur de son âme amoindrit les petitesses de son éducation et les coutumes de sa vie première. Telle est l'histoire de cette femme, qui n'est pas du monde au milieu du monde ; qui, faite pour être magnifiquement épouse et mère, n'a ni mari, ni enfants, ni famille. Depuis quelques jours, il est question d'un nouveau mariage pour elle. Les gens de Saumur s'occupent d'elle et de M. le marquis de Froidfond, dont la famille commence à cerner la riche veuve comme jadis avaient fait les Cruchot. Nanon et Cornoiller sont, dit-on, dans les intérêts du marquis ; mais rien n'est plus faux. Ni la grande Nanon ni Cornoiller n'ont assez d'esprit pour comprendre les corruptions du monde.

Paris, septembre 1833.

INDEX.

Les personnages qui figurent dans ce volume se retrouvent dans les ouvrages suivants :

Chaulieu (Eléonore de).

Mémoires de Deux Jeunes Mariées.
Modeste Mignon.

Grandet (Guillaume).

La Maison Nucingen.

Grandet (Charles).

La Maison Nucingen.

Keller (François).

La Paix du Ménage.
César Birotteau.
Les Employés.
Le Député d'Arcis.

Lupeaulx (Chardin des).

La Muse du Département.
Un Ménage de Garçon.
Illusions perdues.
Les Employés.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Ursule Mirouet.

Nathan (Sophie).

La Muse du Département.
Illusions perdues.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Les Employés.
Un Ménage de Garçon.
Ursule Mirouet.
La Fausse Maîtresse.
Un Prince de la Bohème.
Une Fille d'Eve.
Les Comédiens sans le savoir.

Nucingen (Delphine de).

Le Père Goriot.
Histoire des Treize.
César Birotteau.
Melmoth réconcilié.
Illusions perdues.
L'Interdiction.
Splendeurs et Misères des Courtisanes.
Modeste Mignon.
La Maison Nucingen.
Autre Etude de Femme.
Une Fille d'Eve.
Le Député d'Arcis.

Roguin.

César Birotteau.
Un Ménage de Garçon.
Pierrette.
La Vendetta.

NOTES.

1. 1. **Il se trouve**, there is, there are, when used impersonally; otherwise it means to be or happened to be, as in *Je me trouvais dans la rue lorsque cet accident est arrivé*, I was or happened to be in the street when this accident occurred.

8. **Landes.** Note the change of meaning which this word has undergone; its origin is the same as that of the English *land.* The French word is always applied to waste lands or moors. In the twelfth century it also meant a wood.

11. **Ossements** (always used in the plural), bones of dead bodies, dead animals. *Os* means bones in general.

15. **Appui de la croisée**, window-sill. *Croisée*, a synonym of *fenêtre*, is derived from the past part. of *croiser*, to cross, because of the old-style windows which were divided in the shape of a cross, as may be seen in cathedrals.

18. **Saumur** (Lat. *Salmurium*), a town of France in the old province of Anjou, distant from Paris 297 kilometres, from Angers 48. It has a charming situation on the left bank of the Loire, at the foot and on the acclivity of a hill that is crowned by a fortress (*château* — fort) affording extensive views. A fine stone bridge over the Loire connects the city with the "*faubourg de la Croix-Verte*," and large and greatly improved embankments protect it from inundations, which previously were not infrequent at this point of the river. At the time of the Reformation Saumur was among the first to embrace Calvinism, and it was remarkably prosperous (especially under the governorship of Duplessis-Mornay—1589–1621,—who built a Protestant church

and founded a Protestant academy) until the repeal of the Edict of Nantes (1681), which reduced the population to 6000 from 25,000, which the city had before the Protestants abandoned it. To-day it has a population of only 14,187; this may partly be due to the comparatively greater importance that cities nearer the ocean have gradually gained since the discovery of America. Its chief attraction is a military school for officers and non-commissioned officers of cavalry. Its commerce is in grains, wines, hemp, tufa-stone, etc. Among the Celtic and Roman remains found in the suburbs are the dolmen of Bagneux and the amphitheatre of Doué, respectively 2 and 17 kilometres from the city. The meaning of the name Saumur is not determined. The first name of the place was Mur, because of a cliff situated in the eastern part of the city, into which grottoes were excavated by the first inhabitants (fourth century) to serve as dwelling-places. This cliff looked like a wall, and is still to be seen. In the tenth century the place was at first called Saulmeur.

2. 2. **Propre.** Discriminate *propre*, meaning clean, as in this case, from *propre*, meaning own, as in *c'est son propre fils*, it is his own son; *en main propre*, in one's own hand.

10. **Madrier**, timber.

12. **Rez-de-chaussée**, ground-floor. Lit., even with the street. *Rez*, here a prep., was formerly used adjectively also, and had the same meaning as *ras* (shaved, sheared), a word of more recent formation. Both words are derived from the Latin *rasus*. past part. of *radere*. *Chaussée*, in Engl. causey (causeway is now known to be a false form), comes from *calceata* or *calciata* (*via*), prop. the feminine form, according to Littré, of *calceatus* or *calciatus chaussée*, shod, in L. L. *foulé*, trodden down. Hence *chaussée*, that part of the soil which has been trodden down, a road paved with stones, timber, etc., the middle of a street, an embankment, a dike. Cf. the old French forms *caucee*, *cauchie*, *cauchiee*, *caucie*, *caulchee* with the M. E. *cauci*, *kauce*, *cauchie*, *cawchiee*.

16. **Un toit en colombage**, a timbered roof plastered. *Colombage* is a word used in building, in place of colonnade, to desig-

nate a row of beams. It is derived from *colombe*, an alteration of *colonne* (Lat. *columna*). *Colombe*, in carpentry, means a large beam.

17. **Bardeaux**, shingles.

19. **Sculpture**. The *p* is silent, as also in derivatives.

26. **Ligueur**, a partisan of the League. The league referred to is known as the "Holy League" (*la Sainte Ligue*). It was organized in 1576 by the Duke of Guise,—seemingly to maintain the preponderance of the Catholic Church and to fortify the power of the king (Henry III.) against the armed Protestants; in reality to exclude the Protestant princes of the blood from the succession to the throne, and thus promote the chances of the Duke to the crown, to which he aspired and even pretended to have a claim.

27. **Henri IV**. King of France and Navarre, surnamed "The Great and the Good," was born in 1553; he died in 1610, assassinated by Ravaillac, a Catholic fanatic. The popularity of this king in France may be compared with that of Henry VIII. in England.

28. **Noblesse de cloches**, or better, *noblesse de la cloche*, *gentilshommes de la cloche*, descendants of mayors and aldermen in towns where such position ennobled them. The expression *de la cloche* comes from the fact that the meetings of aldermen were called together by the ringing of the bells.

30. **à pans hourdés**, roughly plastered wooden angles. *Pan* is derived from the Latin *pannus*, and in building means angle. *Hourder* (Ger. *Hürde*, Engl. *to hurdle*) is used in masonry for work roughly done.

31. **A déifié son rabot**, gloried in his plane.

Hôtel (Lat. *hospitalem*), mansion. *Hôtel de ville*, city hall. *Hôtel-Dieu* for Hotel de Dieu (in old French possession was often expressed by cases), a hospital in Paris. *Hôtel* means also an inn, a hotel, as in English.

34. **Armes**, coat of arms, escutcheon.

3. 4. **Ouvrouère**, *ouvrouer* or *ouvrouoir* (Lat. *operarium*). Old spelling of the word *ouvroir*, a workshop.

6. **Ni devanture, ni montre, ni vitrage,** neither shop-front, show-window, nor glass window.

8. **Leur porte est ouverte en deux parties pleines,** their door opens in two halves, i.e. an upper and a lower leaf.

11. **L'air et le jour,** the air and light. First meaning of *jour* is daylight.

16. **Avec des barres de fer boulonnées,** with bolted iron bars.

21. **Laiton,** brass wire.

22. **Plancher,** ceiling. Means also floor.

22. **Cercles,** hoops (for casks).

23. **Rayons,** shelves.

4. 2. **Il peut de tonneaux.** The word *fournir*, to supply, is to be understood.

5. **Poinçon,** a cask containing about 89 quarts, a hogshead.

5. **Livre,** a franc (20 cents). Under Charles the Great 20 sous in silver weighed a pound (12 ounces). Hence the habit of still considering 20 cents as representing the value of 12 ounces of silver, although sous *in silver* and of that weight are no longer coined.

17. **Grand' Rue,** main street. In old French adjectives like *grand* (also spelt *grant: une grant cité*), from the Latin *grandis*, did not take an *e* in the feminine form because in Latin these adjectives were the same in the masculine and feminine. In modern French most of them take the *e* by assimilation to the general rule, but some, like *Grand' Rue*, have retained the old spelling, with the addition, however, of an apostrophe, which the grammarians of the sixteenth century, not knowing the former state of things, deemed proper to add, because they thought the *e* had been suppressed by euphony, as in *l'homme*, *l'âme*. Here is the list found in Littré's great Dictionary:

Grand'bande, anciennement sorte d'orchestre pour danser. Partout ailleurs une grande bande.

En grand'cérémonie, but *une grande cérémonie.*

Grand'chambre, une chambre de l'ancien parlement, but *une grande chambre* (a large room).

Grand'chère (*faire*), to live high.

Grand'chose, cela ne coûte pas grand'chose, but *une grande chose* (a great thing).

Avoir grand'faim, but *une grande faim.*

Grand'garde, sorte de poste avancé, but *une grande garde*, i.e. *une garde nombreuse.*

Avoir grand'hâte. Il avait eu grand'hâte de la marier.

Grand'honte in *c'est grand'honte*, but *une grande honte.*

Avoir grand'peur, but *une grande peur.*

Faire grand'pitié, but *une grande pitié.*

La Grand' Rue, the main street, but *une grande rue* (a broad street).

Grand'salle, salle du palais de justice à Paris, but *une grande salle*, a large hall.

La grand'sœur, la grand'tante, la grand'mère.

Note that on account of the apostrophe we now abnormally write in the plural *grands-pères* with an *s* and *grand'mères* without the *s*.

18. **Se chiffrent**, are noted down.

19. **Louis**, a gold coin first minted under Louis XIII. in 1640, was worth only 10 francs, then 24, since the Revolution only 20. Under the first and second empires it was called either a *Napoleon* or a *Louis*.

24. **Closerie**, a small plot of land wholly or partly fenced in with walls or shrubs and enclosing a cottage. Engl. an enclosure.

30. **Cuite à point**, done to a turn.

33. **Les consciences sont à jour**, consciences are open (to scrutiny).

5. 6. **Gaussé**, bantered.

7. **Copieux**, in Old French, has the meaning of *railleur* (jeerer) and of *persifleur* (scoffer); derived from the verb *copier*, to copy, to mimic, hence to mock.

19. **Renfoncement**, recess.

20. **La maison à Grandet.** The preposition *à* before a noun, a pronominal adjective, or a pronoun is of popular use, and like *de* expresses possession: *C'est la faute à Voltaire; c'est le bureau à mon fils; nous avons un style à nous.*

25. **Peu ou prou** (*Prou* from Latin *probe*, according to Menage and Diez), little or much. *Prou* is obsolete; it meant *assez, beaucoup; peu ni prou*, in no way, not at all.

"*L'un jura foi de roi, l'autre foi de hibou,*
Qu'ils ne se goberaient leurs petits, peu ni prou!"

LA FONTAINE.

29. **Très à son aise**, very well off; very comfortable.

30. **Arrondissement**, township. In Paris *arrondissement* means ward. See note, p. 16, l. 4.

31. **Les biens du clergé**, property of the clergy. The *Assemblée constituante* considering the possessions of the clergy as belonging to the nation issued a decree by virtue of which such property should be placed at the disposal of the state; four hundred millions' worth was sold in April, 1790, at a time when money was scarce. The clergy were indemnified to the extent that a regular salary was given to all its members, a pension granted to the monks whose convents had been closed, and seventy-seven millions of francs were inscribed on the budget for the expenses and the *personnel* of the Church.

32. **Venait d'épouser**. *Venir de* followed by an infinitive is translated by *to have just* with past part.

6. 2. **Doubles louis**. See note, p. 4, l. 19.

3. **Beau-père**, father-in-law. The old French word *parâtre* had acquired a disparaging sense because of the ending *âtre*, a suffix expressing diminution of quality, as in *noirâtre*, blackish; *jaunâtre*, yellowish; or derision, as in *folâtre*, frolicsome; *bellâtre*, foppish, etc. The word *beau* in connection with *père* is better understood when we know that in the middle ages *beau* was a term of endearment used between relatives or given to intimate friends. To-day only its feminine form (*belle*) has retained that former meaning. It is used familiarly, sometimes with a hint of superiority, especially among women, an elder addressing a younger one.

"*Adieu, ma chère belle, j'achèverai cette lettre à Paris.*"

MME. DE SEVIGNÉ.

"*Allons, ma petite belle, nous causerons en route, dit la duchesse en se levant.*"—BALZAC.

Belle-mère, beau-fils have also been substituted for *marâtre, filâtre.* The word for daughter-in-law is *bru* (same origin as the English *bride;* German *Braut*). It is, says Diez, the only word of German origin expressing relationship. The word *belle-fille* seems also to be used to-day in preference to it.

4. **Domaines nationaux.** The properties of the clergy (see note, p. 5, l. 31) and of the nobles (see note, p. 6, l. 15) were classified under this heading.

4. **Pour un morceau de pain**, for a trifle.

9. **Donner dans les nouvelles idées.** *Donner dans* here has the sense of *to adopt*, the same as the English *to give in to* in the following sentence: "This consideration may induce the translator to give in to those general phrases" (POPE). Hence the pun l. 10) "*le tonnellier donnait tout bonnement dans les vignes.*" The cooper simply gave his whole attention to vines.

14. **Les ci-devant**, the former nobles. The nobles having been deprived of their title during the Revolution, were called first "*Les ci-devant nobles,*" then "*Les ci-devant,*" the compound adverb *ci-devant* (former) used as a noun.

15. **Biens des émigrés**, property of the nobles. The nobles who just before or during the Revolution fled from France are called *émigrés.* Their property, like that of the clergy (see note, p. 5, l. 31), was confiscated. A synonym of *émigré* is *émigrant*, the latter being applied to a man who leaves his country to settle abroad, the former to a person who after having left his country intends to return. The Protestants who left France after the the repeal of the Edict of Nantes were called *réfugiés.* Conan Doyle wrote a novel about "The Refugees."

18. **Une communauté de femmes**, a community of nuns.

20. **Le bonhomme Grandet.** See definition of this word given by Balzac, p. 106, l. 6.

24. **Le bonnet rouge**, Liberty cap worn during the Revolution, more especially under the Reign of Terror.

25. **Un homme à particule**, a nobleman. The particle *de* is gen-

erally used before a title of nobility, although not always a sign of nobility.

30. **Cadastrés**, assessed. *Le cadastre*, the town record.

32. **Grâce à**, thanks to.

7. 2. **La croix de la Légion d'honneur**, an order instituted by Napoleon I. as a reward for merit both civil and military. This order is composed of "*Grands-croix*," "*Grands-officiers*," "*Commandeurs*," "*Officiers*," and "*Chevaliers*." An annuity is attached to it, but only for the military staff.

3. **Cinquante-sept.** The *p* is silent; pronounce *sèt*.

4. **Trente-six.** Pronounce *x* as *ss* when not followed by a noun. It is carried over as a *z* when followed by a noun beginning with a vowel or a silent *h*; otherwise it is silent. *six‿oiseaux*, *six‿heures*; but *six* (*si*) *dents*, *six* (*si*) *héros*.

24 ~~19.~~ **Arpents.** An *arpent* is an old French land-measure varying in different provinces from one acre to one acre and a half.

21. **Biens au soleil**, familiar expression, meaning either improved or unimproved real estate. *Biens-fonds*, improved real estate. *Biens-territoriaux*, territorial properties.

23. **Le plus imposé**, the one having the most taxes, therefore the richest.

26. **Poinçons.** See note, p. 4, l. 5.

8. 2. **D'après la portée**, by the extent of.

9. 7. **Tenait du tigre et du boa**, partook (of the nature) both of the tiger and the boa. Referring to persons, *Tenir de* is translated by to take after: *Il tient de sa mère*, he takes after his mother.

10. **Une charge d'écus**, a mass of crowns. An *écu* was a coin of different value; it principally designates to-day the ancient French coin of the value of three francs, and owes its name to the fact that an escutcheon (three lilies) was engraved on it.

19. **Traites**, drafts.

31. **Biens territoriaux**; see note, p. 7, l. 21.

32. **Terme moyen**, on an average.

10. 3. **Biens-fonds**; see note, p. 7, l. 21.

12. **Lafitte.** A rich banker, born at Bayonne (Basses Pyrénées) in 1767; he died in Paris in 1844.

18. **Donnèrent prise**, gave ground.

29. **Merrain**, wood prepared for staves.

11. 1. . . . **de rente.** The returns in kind exacted formerly from the farmers by their lord; now the returns in kind which according to lease may be due the owner by the tenant besides the rent in currency were and are said to be "*de rente;*" *blé de rente, beurre de rente*, etc. *Rente* from Latin *reddita*, p. part of *reddo*, to return, as in "*Fructus quem reddunt prædia*" (TERENTIUS). The usual meaning of *rente* is income.

2. **En sus du bail**, in addition to, as a consideration for the lease.

11. **Vieilles truisses.** Transl. old stumps of trees. *Une truisse* is a cluster of trees.

13. **Débité**, cut up.

15. **Pain bénit**, consecrated bread.

20. **Les frais de ses exploitations**, the expenses for the improvement of his lands.

12. 11. **Desquelles il ne revenait point**, which he never modified.

14. **En croyant le tenir**, in thinking he had him, he had the advantage over him.

13. 1. **Basilic**, basilisk. "The ancients alleged that the hissing of this fabulous serpent would drive away all other serpents, and that its breath and even its look was fatal."—WEBSTER.

4. **Blanc et or**, white (metal) and gold, i.e. silver and gold.—**Il exploitait**, he had under cultivation.

7. **Loupe veinée**, veined wen.

21. **Bas de laine drapés**, plain woollen stockings.

14. 1. **Tribunal de première instance**, court of primary jurisdiction.

3. **Travaillait à faire**, strove to make.

4. **Il signait**, etc. See note, p. 6, l. 25.

12. **Rente**, income. See note, p. 11, l. 1.

15. **Tours** (under the Romans Cæsarodunum). The birthplace of Balzac and the capital of the old province of Touraine,

named after a Gallic tribe, the *Turones;* now the chief town of the department of Indre-et-Loire; 235 kil. from Paris; pop. 59,585. Since the Revolution France is divided into departments, departments into arrondissements, and arrondissements into communes. The chief town of a department is a *préfecture*, of an arrondissement a *sous-préfecture*.

18. **Florence** (It. *Firenze*, Lat. *Florentia*, the city of flowers). One of the finest cities of Italy, formerly the capital of the Grand Duchy of Tuscany. Pop. 170,000.

18. **Les Medicis.** An illustrious family of Florence who took an important part in Tuscan affairs. The Medici were ardent supporters of the Guelph party.

19. **Pazzi.** Another great family of Florence, the opponents of the Medici, and who sided with the Ghibellines. The Pazzi in their last attempt to overthrow the Medici in 1478 were defeated and either put to death or exiled.

21. **Faire la partie**, to play a game (loto, etc.).

29. **Talleyrand**, French diplomat, famous for his shrewdness and wit (1754–1838).

32. **Ce combat . . . dont la main d'Eugénie était le prix.** Cf. the following verse in Corneille's tragedy "*Le Cid*:"

"*Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.*"

Act V, Scene II.

15. 5. **L'ancien tonnelier**, the former cooper.

7. **Gendre.** See note, p. 6, l. 3.

11, 12. **Un bien gentil cavalier**, a very nice escort.

12. **Avoir (quelqu'un) dans sa manche**, to have at one's disposal. Cf. the English idiom to have somebody under one's thumb, *tenir quelqu'un dans sa manche.*

16. **Bonnet rouge.** See note, p. 6, l. 24.

20. **Liée**, intimate.

26. **Ils sont manche à manche**, they are even, as for instance in a rubber at whist, when each party has won a game.

16. 4. **Arrondissement**, ward. See note, p. 5, l. 30.

10. **Angers** (Lat. *Andegavia*, named after a Gallic tribe, Andegavi). Chief town of the department of Maine-et-Loire;

334 kil. from Paris; pop. 73,044. It has been surnamed for a long time "the black city," on account of its slate roofs.

10. **Blois** (Lat. *Blesum*). Chief town of the department of Loire-et-Cher; 175 kil. from Paris; pop. 22,150. Contains the castle in which the Duke of Guise (see note, p. 2, l. 26) was assassinated in 1588.

11. **Les cruchotins . . . Les grassinistes.** See notes, p. 13, ll. 18 and 19.

12. **La terre**, the estate.

16. **Maître**, title given in France to lawyers, attorneys, and notaries.

20. **Un marché d'or**, a splendid bargain. Cf. *bon marché* = cheap; *argent comptant*, ready money.

25. **Convoyé vers l'œsophage**, i.e. engulfed in the estate, etc.

28. **Nantes** (formerly the capital of the *Nannètes*, a Gallic tribe). Chief town of the department of Loire-Inférieure, standing foremost in France for its maritime commerce. 390 kil. from Paris; pop. 127,482.

28. **Orléans** (Lat. *Aurelianum* or *Aureliani*, named after Aurelian, the Roman emperor; under Julius Cæsar, *Genabum* or *Cenabum*). The leading city of the department of Loiret; 120 kil. from Paris; pop. 60,826. Orleans is specially noted in history for the siege it sustained against the English in 1428, and which was raised by Joan of Arc, therefore named "The Maid of Orleans."

17. 3. **Couper à blanc**, also *couper à blanc estoc*, to fell entirely. *Estoc* originally meant stump; so literal translation, "to cut to the white (blank or bare) stump," is also used figuratively.—**Exploiter**, to turn into profit, to have under cultivation.

9. **La baie de la porte**, the doorway.

11. **Loire** (Lat. *Liger*, *Ligeris*). The longest river in France, rising in the *Cevennes* mountains at the foot of *Gerbier-des-Joncs*, near the village of *Ste Eulalie* (*Ardèche*), at an elevation of 4550 feet and running for a length of 1008 kil. to its outlet in the Bay of Biscay, dividing France into two nearly equal parts.

15. **Cintre et aux jambages**, arch and door-posts.

30. **Porte bâtarde** (cf. *marches dégradées*, sunken steps), ordinary house-door; *une porte cochère*, a court-gate, or a door with a roof above it on the outside, under where carriages can drive.

32. **Maître clou**, huge nail.

18. 18. **Anjou**, former province of France; cap. Angers. See note, p. 16, l. 10.

18. **Touraine**, former province of France; cap. Tours. See note, p. 13, l. 15.

18. **Berri**, another former province of France, now forming the departments of Cher and of Indre, and part of those of Creuse, Nièvre, and Allier. 160 kil. long by 120 wide. Cap. Bourges.

23. **Sous-préfet**. See note at the bottom of page 13.

28. **Les entre-deux**, the spaces between the beams.

29. **Blanc en bourre**, somewhat like adobe, or the "staff" used to cover the buildings in the Chicago World's Fair in 1893; cheap mortar made of clay, lime, and hair or hay. The word *bourre* comes from the Lat. *burra*, coarse woollen cloth; in Low Latin, hair of certain animals. Cf. the English flock in flock bed, *lit de bourre*.

19. 2. **Damasquiné**. *See* Century Dict. "Damasked or Damaskeen."

7. **Agencé de vieux cuivre**, ornamented with brass.

8. **Bleuâtre**. See note, p. 6, l. 3, for suffix *âtre*.

8. **Petits jours**, ordinary days.

10. **La Fontaine**, a famous French writer of fables (1621–1693).

11. **Passées**, faded.

12. **Criblées de reprises**, covered with darns. *Criblées*, pp. of *cribler* (Lat. *cribrare*), to sift, to riddle.

15. **Table à jouer**, game table.

26. **Gros de Tours**, gros-grain silk manufactured at Tours.

31. **Montés sur des patins**, mounted on blocks.

20. 2. **Une travailleuse**, a work-table.

12. **Sans avoir égard**, without taking into consideration.

23. **Prendre sur**, to assume; here to retrench, to abridge.

21. 13. **Sa figure**, her head; more generally *face*, in English.

14. **Grenadier de la garde.** Grenadiers were formerly those soldiers of the advance-guard who sent off hand *grenades*; they were always foremost in battle.

15. **En tout il faut, dit-on, l'à-propos,** in everything, they say, there should be harmony.

17. **Chercha du service,** looked for employment. The word *service* is used here for employment given to servants.

19. **Monter son ménage,** to fit up a home.

24. **Forte des hanches,** etc., with large hips, a broad back, hands like a cartman's, etc.

34. **Pleura secrètement de joie.** Allusion to Lafontaine's fable "*Les deux Pigeons.*" Nanon secretly wept with joy as the Pigeon who, having had a desire to travel and left its mate, wept for joy on finding his home once more.

22. **exploita feodalement,** took advantage of her in a lordly way.

3. **Les buées,** synonym of "*lessive.*"

6. **Halleboteurs,** grape-gleaners. In old French *hallebote* means a bunch of grapes; *halleboter,* to glean. The more general word is *grapilleur.*

17. **usés,** worn out. Cf. "used-up."

29. **Alberge,** an early and small clingstone peach having a red, yellow, or purple flesh.

29. **Pêche de vigne,** another kind of clingstone peach, growing in vineyards.

23. 2. **Pauvresse.** The suffix *esse* (from the Latin *itiam* or *issam; tristitiam, tristesse,* etc.) is added to adjectives and nouns of men or animals to form feminine nouns, viz., *richesse* from *riche, finesse* from *fin, petitesse* from *petit, tendresse* from *tendre.*

5. **La tête étroite,** narrow-minded.

22. **Chaînon.** *-on* (from the Lat. *onem*) is now an augmentative, now a diminutive, suffix added to nouns. Ex. *caisson* from *caisse, veston* from *veste, chainon* (a link) from *chaine* (a chain).

23. **Prise tout en gré,** found to her liking, accepted joyfully.

24. 11. **Bouge,** narrow closet.

11. **Jour de souffrance,** a window permitted by a neighbor to overlook his property, any indirect light or shaft of light.

16. **Ne dormir que d'une oreille**, to sleep with one ear open; *dormir sur les deux oreilles*, to sleep soundly, to sleep upon both ears.

28. **Armés de toutes pièces**, prepared on all points.

25. 21. **Elever à la brochette l'avarice**, etc.; lit. to feed with a small stick (brochette), as birds are fed. Transl. fostered carefully the avarice, etc. The suffix *et*, fem. *ette*, is added to nouns and adjectives to form nouns; it expresses diminution: *livret* (livre), *jardinet* (jardin), *fillette* (fille).

27. **En Berri**... Anjou. See notes, p. 18, l. 18.

34. **Gros sous**, two-cent pieces (ten centimes). *Un sou* or *un petit sou*, one-cent piece (five centimes). This denomination of *gros sous*, etc., still in use to-day, dates back from the time when *sous* were coined in gold, and specially silver. See note, p. 4, l. 5.

26. 3. **Clément VII.** (Jules de Medicis), pope from 1523 to 1534, celebrated for his disputes with Charles V. and Henry VIII.

3. **Catherine de Medicis** (1519–89), wife of Henry II., king of France (1547–59), and regent during the minority of Charles IX. She put into practice the Latin maxim "*Divide ut regnes*," and was largely responsible for the massacre of St. Bartholomew. Balzac wrote a novel *Catherine de Medicis* (*Études philosophiques*).

14. **Je ne vois point de parti**, I see no match for her.

23. **Un coup d'œil d'intelligence**, a look of understanding.

27. 1. **Elle n'avait pas été trop mal**, she had not been bad-looking; she had been passably good-looking.

7. **Menues dépenses**, pocket or pin money.

14. **Actes**, deeds, documents.

19. **Levantine**, plain silk cloth.

27. **stipulait-il toujours des épingles.** After certain adverbs and adverbial phrases like *aussi*, *peut-être*, *en vain*, *au moins* or *du moins*, *toujours*, etc., the interrogative form is used, i.e. a subject-pronoun is made to follow the verb.—**épingles**, pin-money.

28. 9. **Gousset**, fob pocket; formerly a purse carried by a string under the arm-pit.

28. **Failli**, came near.

32. **Te remettre,** to recover yourself.

29. 3. **La tenir en l'air,** to hold it up.

4. **C'te** for **cette.** Cf. I don't, I didn't.

6. **T'es-tu fait mal?** did you hurt yourself?

8, 9. **Je me suis retenue en me fichant sur mes reins,** I held my footing by bracing myself on my hips.

16. **Fournil,** a bakehouse.

20. **Ça me connaît** (lit. that knows me), I am familiar with it.

23. **Sifflait à tue-tête,** was whistling with all his might. Cf. "at the top of one's voice."

26. **C'est y vous,** (provincialism) for *est-ce vous? êtes-vous là? est-ce vous qui êtes là?*

32. **Fêteux,** well-wishers, those who have come to celebrate. *Fêteux* is a popular term, and a provincialism like *grincheux* (ill-tempered).

30. 3. **Je rafistole.** "I mend coarsely,"—a popular term.

4, 5. **Charbonnier est maire chez lui.** *Maire* instead of *maître,* an allusion to the former mayoralty of M. Grandet. Cf. "a man's house is his castle." "*Ce proverbe vient de ce que François Ier s'étant égaré à la chasse et étant rentré chez un charbonnier, celui-ci, qui ne le connaissait pas, prit à table la première place et ne donna que la seconde à son hôte, disant: 'Chacun est maître chez soi.'*" "*La foi du charbonnier,*" implicit faith in anything.

16, 17. **Un grand clou rouillé;** lit. a large rusty nail, i.e. a tall, lank, and yellow or jaundiced-looking individual.

17. **Faire sa cour.** Discriminate *Faire la cour à une dame,* to pay court to a lady.

19. **Comme vous y allez les jours de fête,** how generous you are on birthdays!

27. **Comme ça nous pousse, ça!** "how much older that makes us look." *Ça* is a popular contraction of *cela.* Note its popular use in the following sentence: *Comment vous portez-vous? Comme ça;* i.e. not very well, not very bad; in Engl., so-so.

31. 7. **Dodu,** "plump." May have some allusion to the prehistoric bird, the dodo, as it is applied to fowls as well as to men.

7. **à perruque,** wearing a peruke or wig.

8. **Joueuse**, fem. of *joueur*, a player; here a gamestress.

14. **Trouée comme une écumoire**, lit. punctured like a sieve; transl. pockmarked or pitted.

20. **Se haussant le thorax**, throwing out his chest.

31. **Beau monde**, people of fashion, fine company. *Le grand monde*, aristocratic or higher classes. *Le petit monde*, the lower classes.

32. **Ils sont de la côte d'Adam tout comme toi** (familiar expression), they, like you, are sprung from the loins of Adam.

32. 6. **Ne l'emporteront pas sur nous**, will not get the better of us.

10. **Serait-il en marché**. *Être en marché avec quelqu'un pour quelque chose*, means to bargain with one for a thing.

16. **Grâce au régime**, thanks to, etc.

22. **Elle se mettait assez bien**, she dressed fairly well.

25. **Austerlitz**, a small town in Moravia, chiefly celebrated as the place where Napoleon I., Dec. 2, 1805, defeated the combined forces of Austria and Russia, under the command of their respective emperors. The forces of the allied armies amounted to 85,000 men; the French to 70,000. Only 45,000 of the latter took part in the battle, so wonderfully had Napoleon taken his positions and placed his men. Some of the allies trying to escape across a frozen lake, Napoleon turned his cannon on the ice, breaking it, and drowning 2000 men. There is a vivid account of this battle in Tolstoi's *War and Peace*, vol. ii.

26. **Retraité**, pensioned off.

32. **Sage**. Note that *sage* has the meaning of good when applied to children.

33. 2. **Bruyère du Cap**. A great many of the heather shrubs in Europe are natives of the Cape of Good Hope.

10. **Faire son droit**, to study law.

11. **En sus**, in addition to.

13. **Boite à ouvrage**, work-box.

14. **Marchandise de pacotille** *Une pacotille* is a stock of goods of showy and inferior quality sold in the colonies.

30. **Parez-moi cette botte-là**, parry this thrust. The pronoun

moi is used here to imply a degree of interest in the person who is speaking, and is not to be translated. It is a so-called "ethical dative." Here is an example of the use of the "ethical dative" in English, found in Century Dictionary: "It [sack] ascends *me* into the brain; dries *me* there all the foolish, dull, and crudy vapours which environ it; . . . then the vital commoners and inland petty spirits muster *me* all to their captain, the heart." *Shak.*, 2 *Hen. IV.* iv. 3.

33. **Bonne foi jouée**, affecting an air of good faith.

34. 17. **Bêtise**, knicknack.

18. **Faire votre partie**. See note, p. 14, l. 20.

26. **Mets les tables**, make up the tables.

35. 1. **Va, va ton train**, keep on in your old way, i.e. in her scheming.

6. **ont beau faire**. For a better understanding of the idiom *Avoir beau* followed by an infinitive, meaning to take useless trouble, bear in mind (1) that the word *chance*, *occasion*, or *champ* is understood after *beau*; (2) that the sense is ironical. *Vous avez beau chercher votre livre, vous ne le trouverez pas* is equal to saying, Really you have a fine chance to look for your book, but, etc. Hence *Avoir beau* is usually translated by: It is in vain or useless for you to, you are free to, may, although, or any similar expression. Translate: May do what they like.

33. **Petitesse**, meanness. See also note, p. 23, l. 2.

36. 10 **Le seul dieu moderne auquel on ait foi.** The subjunctive is used after *seul*, *unique* (unless used in a positive sense), and similar expressions, after superlatives or a numeral akin to the superlative. "*C'est le meilleur homme que je connaisse;*" "*C'est le premier qui soit venu jusqu'ici;*" but "*La volonté de Dieu est le seul lien qui entretient l'ordre du monde.*"

37. 3. **Quel diable est-ce**, who can it possibly be?

14. **Messageries** (etym. *messager*, in Engl. messenger by the insertion of an unoriginal *n*), mail-coach company.

15. **Sacs de nuit**, carpetbags.

28. **Grand Bureau**, another mail-coach company.

38. 1. **Un de vos parents**, one of your relatives. In the plural *parents* means also father and mother.

3. **Faisons les mises**, let us put up the stakes.

9. **Nucingen.** The principal character in "La Maison Nucingen," a novel by Balzac.

13. **Veux-tu te taire.** Note this imperative form of *vouloir*.

39. 3. **Il a une langue**, he can speak. *N'avoir point de langue*, to speak very little, or when one should speak, to keep silent.

40. 19. **d'y faire époque**, to make an era, i.e. an event to be remembered.

23. **L'excessive recherche de mise**, unusual care and attention in his dress or appearance.

29. **De couleur scarabée . . . de pailletés, de chinés**, of a beetle-color, spangled, figured. In the eighteenth century and in the beginning of the nineteenth the greatest varieties of waistcoats were in vogue ; there were some in cloth, some in silk or velvet, richly embroidered with silver or gold. A fop would have in his wardrobe as many as 100 different waistcoats on which all kinds of designs were made, historical personages as well as noted actresses, etc. The "*Muscadins*" (dudes under the Revolution) wore three or four waistcoats.

41. 9. **force joli papier**, a great quantity of note-paper.

15. **Labourer la vie**, to till, i.e. to wear out his life.

20. **Aller au-devant**, to go and meet.

22. **Baden-Baden.** A resort in Germany noted for its mineral waters. Pop. 12,000.

23. **Chasse à courre**, coursing, hunting with hounds and horses. *Courre* is an old form of the infinitive *courir*, which explains the irregularity of the latter in the future tense "*courrai*" instead of "*courirai.*"

28. **Hôtel**, mansion.

42. 4. **Redingote**, from the English **riding-coat**, a frock-coat. The French use many English words, including cab, club, bow-window, bifsteck, etc.

18. **Un air brave**, a dashing air.

19. **Le coup sûr**, a sure aim

27. **Ni les roupies**, etc., neither the flow of mucus (snivels) nor the little spots.

43. 6. **Incomplets**, mismated.

17. **L'Encyclopédie méthodique et le Moniteur.** The first a scientific periodical, the second an official paper.

18. **Levaient le nez**, looked up.

21. **Homme à la mode**, man of fashion.

32. **La mise**, attire.

44. 14. **Fit sourdre**, awakened.

15. **Westall.** An English designer and painter in water-colors; 1765–1836.

16. **Finden.** English engraver; 1787–1852.

45. 1. **va falloir**, for *il va falloir*.

8. **Quart de conversion**, to veer about. The English corresponding military term is to wheel the quarter of a circle.

21. **Quoi que ce fût.** Discriminate *quoi que* and *quoique*.

28. **Bassiner les draps**, to heat the sheets with a warming-pan.

46. 3. **Plateau de vieux laque**, plate of lacquer-ware.

4. **Feu le vieux**, etc., the late aged, etc.

5. **Six pans**, six-sided, hexagonal.

47. 5. **Qui lui faisait des agaceries**, who coquetted with him.

16. **Dépaysé**, put out.

31. **Tout le Saumurois**, all Saumur.

48. 2 **Le haut commerce**, the wholesale trade.

9. **Grigou** (popular), sordid miser.

10. **Provins**, vine-layers.

12. **Commune**, vulgar.

16. **Minauderies**, affected or lackadaisical manners.

21. **Air fin**, knowing air.

49. 4. **Air dégagé**, unembarrassed air, a familiar air.

17. **Que voulez-vous, monsieur!** In this use of *vouloir* the verb *dire* or *faire* is understood. It is usually translated by "How can it be helped?" "How can it be otherwise?"

18. **Babylone**, Paris.

24. **Licenciés en droit**, a grade between that of B.L. and D.L.

50. 2. **Chantrey.** An English sculptor; 1782-1841.

23. **Faillite**, a failure. The idea of premeditation is not attached to this word, as it is to the word *banqueroute* (l. 25).

34. **Fripon**, swindler.

51. 8. **Appeler**, to appeal.

17. **Parents**, relatives. See p. 38, l. 1.

31. **D'ailleurs**, besides.

32. **Il tient de sa mère**, he takes after his mother.

52. 12. **Créances**, claims.

25. **Pacotille**, stock. See note, p. 33, l. 14.

30. **Valeurs**, shares, bonds, letters of exchange, etc.

53. 3. **Dame**, of course.

5. **Dresser mon bilan**, to write out my assets.

54. 1. **Qui n'ont jamais le sou**, who never have any ready cash, who never have a cent.

24. **Il est très bien**, he is very good-looking.

25. **Adieu, paniers; vendanges sont faites.** It is all over with your plans, good-by to your schemes.

30. **Laissez donc**, never mind.

55. 3. **Je ne m'en suis pas gênée**, I did not refrain from it.

11. **Que voulez-vous que je veuille**, what would you have me wish for?

29. **J'en conviens**, I admit it.

56. 24. **Cachotier.** The word meaning one who makes mysteries about trifles is written with two *t*'s (*cachottier*).

28. **Bien entendu**, of course.

57. 21. **Un rien de pain sur le pouce**, a bit of bread, eaten while standing.

31. **Un jeune compagnon**, a young journeyman.

58. 10. **Vieillie en boutique**, shop-worn or shelf-worn.

19. **Une porte battante**, a swinging door.

24. **Bourrelets**, pads.

59. 7. **Que diable mon père**, etc., what, in the name of common-sense, etc.

10. **Chambranles**, door-posts.

13. **Façon de flammes**, pointed (in the shape of flames).

28. **Gens d'affaires**, business men.

60. 1. **Choyer, caresser, couver, cuver, cercler**, to fondle, to caress, to brood over, to cask and hoop it.

6. **Chiffrait ses produits à un provin, à une bourrée près**, figured down his products even to a vine-layer, a small fagot.

26. **Sans elle, votre serviteur!** without her, good-by, i.e. I am not responsible for what will happen.

31. **En voilà bien d'une autre!** here is another thing now.

61. 12. **Pierre de liais cannelée**, fluted calcareous freestone.

16. **Voltigeurs**, light infantry.

16. **Tapis de lisière**, rag-carpet (*lisière* means selvedge).

17. **dont les pentes en drap tremblaient**, the woollen folds of which were fluttering.

27. **Ma foi, je le veux bien**, well, yes, I am quite willing.

62. 14. **Puisque Nanon il y a**, since Nanon you are, since Nanon is your name. *Avoir* used with *y* impersonally has the meaning of to be.

20. **Nanon resta plantée sur ses pieds** [lit. remained planted on her feet], stood amazed.

23. **A demain les affaires sérieuses**, but of that to-morrow. Archias, tyrant of Thebes, interrupted in the middle of a banquet by a messenger bearing important news, said that he would attend to the message the next day, and this in spite of the man's urging him to do so at once. This indifference cost him his life, for a short time after Pelopidas and other conspirators entered the palace and strangled the tyrant (478 B.C.).

63. 7. **Faisait alors la morte.** *Faire* in this acceptation means to personify, to act. Transl. feigned death.

64. 2. **De bonne heure**, early.

16. **Sans passer un œillet**, without skipping an eyelet.

27. **Qui le dominaient**, which overlooked it.

34. **Brouis par la saison**, blighted by the season.

65. 7. **Par le défaut de mouvement**, for want of circulation, of being trodden on.

13. **Assise de pierres**, a course of stones.

16. **Se mariaient à leur gré**, were blended at will.

17. **Porte à claire voie**, latticed gate (open-work gate).

21. **Au bas de la terrace**, at the foot of the terrace.

22. **Un couvert de tilleuls**, an arbor of lindens.

66. 6. **Un pan de mur**, a part of the wall.

6. **Cheveux de Vénus**, maiden-hair ferns.

20. **De bonne foi**, conscientious.

30. **Venus de Milo.** Famous statue discovered in 1820 at Milo, an island of the Archipelago.

67. 1. **Phidias**, the most renowned sculptor of ancient Greece; died in 431 B. C.

22. **Raphael**, famous Italian painter; 1483–1520.

29. **Le je ne sais quoi divin**, The inexpressibly divine.

68. 22. **Partit d'un gros éclat de rire**, burst into a hearty laugh.

25. **Chambreloque.** The fanciful dressing-gown (*robe de chambre*) which had attracted Nanon's attention.

69. 3. **Voir aux provisions**, to see what provisions are on hand.

9. **Sautent aux yeux d'autrui** (strike the eyes of others), legible to all.

70. 32. **Aveint**, past p. of *aveindre*, to fetch out, to take out.

71. 6. **Je m'en passerai, moi**, *I* will do without. The disjunctive pronoun *moi* is used here to emphasize the subject-pronoun *Je*.

24. **Mette**, a kneading-trough. The more usual spelling now is *maie*, but it is also written *mée*, *met*, *mait*.

31. **Par ainsi**, In this way, thus; this locution is obsolete, or rather only used by the lower classes.

72. 14. **Et t'apportera de quoi lustrer ses bottes**, and will bring you something to "shine" his boots with.

26. **Pot-au-feu**, meat to be boiled to make broth.

31. **Les fermiers ne t'en laisseront pas chômer**, the farmers will not let you be in need of it.

73. 14. **Où dévalez-vous**, where are you going down. (*Dévaler* means lit. to go along the dale.)

29. **Ouvrant des yeux hébétés**, opening her eyes in bewilderment.

30. **Bois blanc**, soft and but slightly colored wood, like that of the poplar, willow, linden, or aspen.

74. 4. **Déblayer, combler, niveler les emplacements**, clearing, piling up, levelling the places, etc.

23. **Regain**, after-grass.

29. **Va pour soixante mille**, etc.; let us say 60,000, etc.

30. **Je le veux bien!** I should say so.

75. 1. **En se dressant sur ses ergots**, in pluming himself up.

33. **Causa des éblouissements**, dazed, stunned.

76. 20. **Un journal encore sous bande**, a newspaper still in its wrapper.

22. **Où en sont les fonds**, how are the stocks.

77. 13. **Place de Paris**, on the Paris market.

34. **Quatre à quatre**, four steps at a time.

78. 2. **Ah ben oui! personne**, Useless! no reply.

28. **Qui dort comme un sabot**, who is sleeping like a top—or like a log. (*Sabot* here means top, instead of wooden shoe, its more usual meaning.)

79. 7. **Assez comme cela**, enough of that.

8. **Il partira dare dare pour les Grandes Indes**, he will be hustled off to the Indies. (*Dare dare* is a pop. term.)

11. **En s'emmortaisant**, in mortising or dovetailing.

24. **Sœurs hongroises.** Buffon mentions the striking case of these twins, whose bodies were united by a band of flesh. They lived to be twenty-one years old. Judith was somewhat sickly, but Helen was a bright and intelligent girl.

80. 14. **Le trouves-tu bien?** do you like him?

32. **Le café se faisait**, etc., coffee was made, etc.

81. 7. **Déportements** (lit. misdemeanor), extravagances.

13. **coiffe**, a peasant woman's head-gear.

14. **linge blanc**, clean linen; a laundress is called *une blanchisseuse*.

20. **Le malheur veille pendant qu'il dort**, misfortune keeps watch while he sleeps.

23. **Vieux chef d'office**, old butler.

24. **Elle fit main-basse . . . sur les poires**, she took all the pears.

27. **Mettre à sec** (lit. to make dry), to drain the resources, to ransack the house.

82. 7. **Le déjeuner de mi'i s'y faisait debout,** the noon breakfast was partaken of standing.

15. **s'il venait à rentrer,** if he happened to return.

20 **Je prendrai tout sur moi,** I will take all the blame, etc.

25. **Chanteronnant,** humming. The first diminutive of *chanter* is *chantonner*.

26. **Le Parisian!** Parisian that he was.

31. **Le desastre de ses châteaux en Anjou,** the downfall of his castles in the air. *En Anjou* has been substituted by Balzac for *En Espagne*. The origin of this expression is unknown. *Châteaux en Asie, en Albanie,* have also been used with the same meaning, but the word "*Espagne*" has prevailed, according to Littré, on account of "*la chanson de Roland*," and would mean to build castles where one is not or is not likely to go; hence chimerical projects.

83. 8. **J'ai si mal vécu en route,** I have fared so badly on the way.

10. **Bréguet.** French watchmaker; 1747–1823.

15. **Un rien,** a trifle, a bite.

20. **Pécule,** hoard.

22. **Se laissa aller sur le fauteuil,** gently sank into the arm-chair.

84. 8. **à la coque,** in the shell.

16. **Mouillettes,** small sips.

18. **Grisette,** an attractive working-girl.

23. **Compatissance.** New word, formed from the present part. of the inceptive verb *compatir*.

85. 2. **Loge,** box.

19. **Abattre une poupée . . . en plein champ,** to knock down a puppet . . . in the field.

27. **En effleurant,** touching lightly.

30. **Il y a gros d'or,** there is a quantity of gold.

86. 5. **boullou** for *bouilli*.

7. **Vous êtes bien arriérés,** you are quite behind the times.

9. **Chaptal,** a French chemist; 1756–1832.

12. **S'il y a tant d'affaires que ça,** if there is so much trouble to go through.

14. **Ah ben oui!** Ah! dear me, or a similar expression.

14. **Qui fournit de l'herbe**, who would prepare the fodder.

26. **S'est chargé**, has taken upon himself.

87. 1. **Coup de marteau**, a knock.

14. **Vous avez fait fête**, you have been feasting. *Faire la fête* = to enjoy one's self.

25. **Morceaux de sucre**, lumps of sugar.

88. 33. **Qui ne sont pas sucrées**, which are not sweet (as the coffee he has just been served with).

89. 10. **Ta, ta, ta**, tut, tut, etc.

13. **Espèces d'épaules de mouton**, stubby hands (lit. shaped like shoulders of mutton). American slang, "ham hands."

18. **billets de commerce**, promissory notes.

90. 6. **Et le bonhomme de faire.** The preposition *de* is used here for the sake of emphasis. It is the so-called historical infinitive.

91. 1. **Glosent**, are gloating.

15. **Qu'est-ce que cela me fait**, what is that to me.

25. **Première averse**, first outburst (of grief).

92. 12. **Embucquer** for **emboquer**, to stuff (used only for fowls).

24. **Pleure son soûl**, weeps his fill, his heart out.

93. 31. **Avait eu à lui**, had been the possessor.

94. 1. **Se caressait**, stroke.

21. **Des mille et des cents**, hundreds and thousands.

28. **Pas de bêtises, vous deux**, none of your nonsense, both of you.

29. **Tourner autour de nos hollandais**, trying to "beat the Dutch."

95. 16. **En resta là de ses calculs**, stopped short in her calculations.

96. 1. **A son insu**, unconsciously.

13. **Lui coupèrent la parole**, cut him short.

23. **En chassant ses cheveux**, pushing back his hair.

33. **Quelque chose d'horriblement attachant**, something horribly fascinating.

97. 9. **Ménage**, belongings. For other meaning of *ménage* see note, p. 21, l. 19.

10. **En un clin d'œil**, at a glance.

23. **Points**, stitches.

31. **À s'emporter la peau**, enough to tear the skin.

98. 6. **En ayant l'air de bêtiser**, putting on a silly air. (*Bêtiser* is one of Balzac's coined words.)

7. **Chose**, Mr. . . . what's-his-name.

12. **Les billets sont faits**, the notes are made.

24. **Fifille**, fond appellation.

32. **Mane Thecel Phares.** In the English Bible spelt Mene, Mene, Tekel, Upharsin = "You have been weighed and found wanting." See Daniel, Chapter V, verses 25 to 29, where we are told that Belshazzar saw this in fiery letters on the wall, at the last banquet before his death and the fall of Babylon.

99. 4. **Tout y va de travers**, everything is going wrong.

6. **Je ne veux pas de ces choses-là**, I do not want any of these doings.

7. **Peut-être** may here be translated by I suppose.

10. **Fourrer le nez**, to poke your nose. (*Fourrer* is quite vulgar.)

14. **Si tu bronches**, if you stir (without my permission).

30. **rentes**, stocks.

101. 3. **Tour de force**, wonderful feat.

102. 6. **Garces.** This word was formerly simply the feminine of *garçon*, and meant young girl; now an injurious sense is attached to it.

17. **Que le diable emporte**, away with.

104. 5. **Nier les denoûments**, deny conclusions.

14. **A plusieurs reprises**, several times.

20. **Petit jour**, daybreak.

27. **Marblé par la douleur**, blotched (like colored marble) or blanched (like white marble) or petrified by grief.

30. **Et la vit attendrie**, and saw her moved.

105. 10. **Se tenir sur ses jambes**, stand on her feet.

106. 8. **Poitou**, a former province of France; cap. Poitiers; has formed the departments of Sèvres (Deux-), Vendée, and Vienne.

8. **Bretagne** (Britannia minor) or *Bretagne armoricaine*. Former province of France; cap. Rennes; now comprising the five following departments: Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère, Morbihan, and Loire-Inférieure.

24. **Les gens puissants veulent et veillent**, strong men have a will and are on the alert.

26. **Il ne s'appuie**, etc., he is guided, etc.

107. 1. **Qui s'attaquent à**, which utilize.

6. **Un persistant besoin de jouer une partie**, etc., a persistent need of coping with men (lit. of playing a game).

8. **Faire acte de pouvoir**, to exhibit power.

19. **Il avait ourdi une trame**, he had devised a plot.

20. **Les tordre, les rouler, les pétrir**, etc., to drain them (as to drain one's purse, a country of its resources), to dupe or get the best of them, to mould them, etc.

24. **Son neveu l'avait occupé**, his nephew had interested him.

28. **Un aliment à son activité malicieuse**, food for his malicious activity.

31. **Concasser**, to crush (fig.).

32. **A bon marché**, at little expense.

108. 2. **Voir bien jouer une partie**, to watch a well-played (contested) game.

29. **Comment vous trouvez-vous?** How do you feel? How are you?

109. 11. **Voulût bien**, was so kind as.

19. **Son cœur endolori**, his benumbed heart.

20. **Amitié veloutée** (lit. velvety friendship), delicate friendship.

110. 9. **Eh bien! qu'avez-vous encore**, well! what is the trouble now.

16. **Ses regards purent mentir**, her eyes could deceive.

29 **Fit sur le pouce**, took standing.

111. 1. **Il vient comme marée** (fish) **en carême**, i.e. he comes at the proper time, when he or it is needed, like fish in Lent, when the Catholic Church forbids meat.

5. **Haut le pied**, hustle yourself. Cf. "Lift your feet."

6. **Je régale**, etc. (lit. I treat), I dine the two C.

8. **Nanon ouvrit des yeux bêtes**, Nanon opened her eyes stupidly.

10. **Où que je trouverai**, for *où est-ce que, où trouverai-je.*

17. **Ta ta ta ta, . . . tu es un bon diable**, Tut, tut . . ., you are a good fellow.

29. **Coiffe.** See note, p. 81, l. 13.

31. **Allez, ça ira tout de même**, Come, that will do just as well.

112. 1. **Il se passe quelque chose d'extraordinaire**, something extraordinary is going on.

5. **Mettre un couvert**, to spread a cover, set another plate.

11. **Il ne jouait pas la douleur**, he did not feign grief.

21. **S'entendirent**, understood each other.

30. **Crime de haute trahison.** Read passage p. 126, from l. 28 to l. 31.

33. **Alcibiade.** A Greek general and friend and pupil of Socrates. He was of a wild disposition, and learned little from his master. Wishing to draw the attention of the Athenians upon himself, he disfigured a very fine dog belonging to him by cutting off its tail.

113. 2. **de laquelle il se jouait sans cesse**, which he constantly deceived.

2. **Il ne faisait aucun cas**, he thought very little of.

6. **Prendre part à son malheur**, to take a share in his misfortune.

11. **Endimanchés jusqu'aux dents**, in their best Sunday clothes. Cf. American slang, to be in one's best bib and tucker.

27. **Vous serrer dans votre portefeuille.** Slang for to go to bed. Cf. similar American slang, get into your bunk.

33. **Qui lui valait souvent**, etc., which often won for him, from those whose skin he had bitten too deeply, the nickname of "The Old Dog."

114. 10. **N'aurait fait qu'une pauvre figure**, would have cut but a poor figure.

22. **à leur insu**, unconsciously.

23. **Dans lesquels il s'empêtrait à plaisir**, by which he was intentionally hobbled.

27. **Angevin**, of Anjou.

30. **En guise de**, as if it were.

31. **Baragouinait si bien en cherchant ses mots**, he so well feigned the inability to select his words. *Baragouiner* is derived from *baragouin*, which is formed from two Celtic words *bara*, bread; *gwin*, wine; used often by the Bretons before their conquerors, the Franks, who, not understanding their meaning, used them to designate the language of the Bretons. Later on it has been applied to any language generally unintelligible.

115. 29. **Enfourchant l'idée** (lit. bestriding the idea), taking up the idea.

116. 7. **Déconfiture**, insolvency.

19. **Se faire**, take place.

25. **Par le dépôt au greffe du tribunal**, by depositing the balance-sheet in the recorder's office.

27. **Son fondé de pouvoir**, his proxy, his attorney.

117. 20. **Les malins de Paris**, the sharpers of Paris.

29. **Racheter**, redeem.

118. 3. **Il y a donc à boire et à manger**, it is a case which presents two sides.

13. **Embrouillamini gentes**, confusion. The etym. of *embrouillamini* is *embrouiller* with the ending *amini* of *brouillamini*, which see (in Littré) for derivation; and cf. with the figurative sense of the English "bolus." As for *gentes*, it may be the plural feminine form of the Old French adjective *gent*, M. F. *gentil* (scarcely used now, but in some dialects); but *embrouillamini* being masculine, *gentes* should be written *gents* or *genz*. It is more probably the Latin word *gentes*, the only one, perhaps, which Père Grandet knew or had heard, and therefore adds to *embrouillamini* to emphasize the great confusion that results apparently in his mind, from the technical explanations of President Bonfons.

28. **Minute**, hold on.

119. 7. **En laissant les gens de justice y mettre le nez,** For allowing the court to have a finger in the pie.

15. **Les ressources et les charges,** the assets and liabilities.

16. **Je suis d'avis,** I am of opinion.

22. **Les titres de créances,** the titles of the claims (debts).

28. **Un effet est une marchandise,** a promissory note is a commodity.

120. 1. **Bentham** (Jeremy). A distinguished English political jurisprudential writer; 1748–1832.

15. **Lamentations.** See Lamentations of Jeremiah.

26. **En droit,** in law.

121. 12. **J'atermoie,** I gain time.

21. **J'ai la tête cassée de ce que vous m'avez decliqué là,** your cackling makes my head ache. The proper sense of this old French verb, *décliquer*, is *tirer*, to draw; *lâcher*, to go off; *frapper*, to strike. Its figurative sense was *dégoiser*, to blab; *expliquer au long*, to explain at length. Cf. with the English, to click, in the Century; and see *cliquet* (figurative sense), in Littré.

30. **En se posant comme pour,** in assuming an attitude, as if, etc.

122. 8. **Le regardait de travers,** he took a side glance at him.

13. **Prêter les mains à un tripotage,** to lend a hand in trickery.

23. **Diable! Il n'y faut pas aller comme une corneille qui abat des noix,** i.e. awkwardly, with tooth and nail, without any reflection.

123. 30. **N'en déplaise à,** with the permission of.

32. **Négociant consommé,** experienced business man.

33. **Ne faut-il pas se connaître,** etc., must not one be an expert in calculating the cost of protest and renewal of promissory notes with interest.

124. 15. **Souffler,** to cut out.

21. **Anguilles sous roche,** snake in the grass.

23. **Mettre dans la rente,** to deal in stocks.

25. **Mécanique.** This word, like *machine* in English, is used figuratively for the complication of commercial transactions.

26. **Vous vous connaissez à ça,** you understand that.

125. 20. **rapport à**, concerning.

126. 5. **Dire un petit bonsoir**, to pass the compliment of the day. Cf. to drop in a few minutes.

11. **Ils fument** (pop.), they are vexed, boiling with rage

14. **Sent l'école de droit**, savors of the law-school.

127. 1. **Les bâtons flottants de l'actualité**, the fads of the day.

LE CHAMEAU ET LES BÂTONS FLOTTANTS.

" Le premier qui vit un Chameau
S'enfuit à cet objet nouveau ;
Le second approcha ; le troisième osa faire
Un licou pour le dromadaire.
L'accoutumance ainsi nous rend tout familier :
Ce qui nous paraissait terrible et singulier
S'apprivoise avec notre vue
Quand ce vient à la continue.
Et puisque nous voici tombés sur ce sujet :
On avait mis des gens au guet,
Qui, voyant sur les eaux de loin certain objet,
Ne purent s'empêcher de dire
Que c'etait un puissant navire.
Quelques instants après, l'objet devient brûlot,
Et puis nacelle, et puis ballot
Enfin bâtons flottants sur l'onde.
J'en sais beaucoup, de par le monde,
A qui ceci conviendrait bien :
De loin, c'est quelque chose ; et de près, ce n'est rien."

La Fontaine's Fables, Book IV, Fable vii.

7. **Berlingot** (diminutive of *berline*, with a disparaging sense). A sort of Berlin chariot.

29. **Entr'ouvrant**, half opening.

128. 14. **In partibus**, in name only.

25. **Méchants barils**, worthless barrels.

27. **Je savons**. Peasants of certain provinces often use *je* for *nous*.

31. **Va bon train**, go at a good gait.

129. 8. **Nantes**, chief town of the department of Loire-Inférieure. See note, p. 16, l. 28.

9. **Angers**. See note, p. 16, l. 10.

14. **Agio** (Ital. *aggio*, above par), *aggio*, premium.

130. 9. **Lui causèrent un éblouissement**, dazed her.

32. **L'emportèrent** (got the best of her), triumphed.

131. 2. **Friands**, attractive.

14. **Je n'ai pas cent francs à moi**, I have not a hundred francs to my name.

133. 16. **Bourgeoisement**, from a middle-class point of view.

17. **La chiffrer au plus vrai**, to estimate it at its true value.

134. 8. **Venite adoremus**. See Liturgy, the 95th Psalm.

32. **Bons mots** (used as an English word), apothegms, puns.

135. 17 **Très-mal**, very unkind.

20. **Madame Campan**, renowned teacher (1752–1822).

24. **Marat**, famous demagogue, instigator of the massacres of the 2d, 3d, 4th, and 5th September, 1792 ; assassinated by Charlotte Corday (1744–1793). Mrs. James Brown Potter is now acting (1895) in a play on *Charlotte Corday*..

32. **Dans la filière parisienne**, into the vein of Parisian life.

136. 5. **l'avoué**, the solicitor.

11. **Il était beau d'inexpérience**, he was innocent of experience.

14. **Ne devaient pas tarder à y fleurir**, were soon to flourish.

17. **Dehors**, appearances.

24. **Pour ainsi dire**, so to speak.

137. 7. **Pour tirer un bon parti**, to make the most of it.

18. **Une procuration régulière**, a regular power of attorney.

30. **A l'insulaire**, to the British (islander).

138. 13. **Jean V.**, John V., King of Portugal ; 1706–1750.

24. **Philippe V.**, grandson of Louis XIV., King of Portugal ; 1700–1746.

139. 11. **La beauté du cordon, la clarté du plat**, etc. The beauty of the edge, the clearness of the surface, the richness of the letters (lettering).

23. **Son trop plein de joie**, his overflow of joy.

140. 10. **Comment cela s'est-il fait**, how did it happen.

141. 2. **Mon cousin, de grâce, une réponse**, Cousin, please answer.

23. **Un surtout de cuir**, a leather outer covering.

142. 4. **Quelque chose de plus sacré.** For the partitive genitive used in French where the English has an appositive noun or adjective, see Whitney's French Grammar, second part, p. 218, 34, *d.*

14. **Madame de Mirbel,** a distinguished French portrait-painter; 1796–1849.

32. **En fait quelque chose,** gives it value.

143. 23. **Des misères,** trifles.

144. 21. **Des closiers,** workers in the vineyard. See note, p. 4, l. 24.

145. 2. **Bons royaux,** treasury notes.

13. **Seulement,** even.

28. **D'oreille à oreille,** whispering in each other's ear.

32. **De rechef,** again.

146. 10. **Avec un orgueil bien joué,** with a well-feigned pride.

17. **Emboisez-moi bien ces gens-là.** For the use of *moi* following the verb *emboiser* (in Engl. to wheedle), see note, p. 33, l. 30.

147. 3. **Quand Auguste buvait la Pologne était ivre.** This verse of Frederic II., referring to Augustus II., Elector of Saxony and King of Poland (1670–1733), expresses the community of sentiments which existed between the latter and his subjects, and should be taken in good part. It is a paraphrase of the famous verse of the Latin poet Claudianus:

"*Regis ad exemplar totus componitur orbis.*"

26. **Ça ne sent plus rien,** it loses its flavor.

31. **Mis en rapport,** brought together.

148. 10. **Jouxtant.** Pres. part. of an old French verb *jouster* or *jouxter* (from *juxta*), to join, to approach, to adjoin.

23. **Endormir,** to lull.

149. 14. **De grands riens,** mere trifles.

26. **La petite criminalité,** the slight touch of criminality.

28. **Faisait semblant,** seemed.

29. **La vivacité,** the ardor.

32. **Exploitations,** lands under cultivation.

150. 7. **Auguste Lafontaine** (1759–1831), a German romance

writer, descendant of Huguenots, author of about two hundred novels, most of which have been translated into French. These novels paint the naïve and touching scenes of family life.

16. **fuyardes**, fugitive.

19. **Première instance**, first jurisdiction.

151. 1. **Redingote** (from the Engl. riding-coat), a frock-coat.

4. **L'esprit de ma situation**; i.e. I shall act in conformity with my new circumstances.

19. **A un centime près**, even to a cent.

30. **Toilette de voyage**, travelling-case.

152. 9. **Livres**; see note, p. 4, l. 5.

15. **Il faut laver son linge sale en famille.** Cf. Engl. "one should not wash one's dirty linen in public;" family quarrels or difficulties should not be made public. This locution was used for the first time by Voltaire as an advice to the Encyclopedists, and made more popular by its use by Napoleon I. in an address to the Corps législatif, January 1, 1814.

153. 2. **D'autant**, more especially as.

4. **L'or brut**, gold as a metal.

9. **Tiens, tiens**, by the way.

31. **Que diable!** Expletive that may be rendered by the deuce.

32. **Pourquoi fourres-tu le nez.** See note, p. 99, l. 10.

154. 11. **Capitaine au long cours.** A captain recognized as being capable of making a long sea-voyage.

13. **On tire un excellent parti**, one can realize an excellent profit.

15. **En charge**, taking on lading.

23. **Un riche établissement**, a rich marriage.

28. **Dieu!** Heavens!

155. 1. **Bouge**, dark recess (den).

17. **Se mit en mouvement**, began to bestir himself.

19. **S'occupa de**, went to the trouble of.

21. **A toute force**, by all means.

25. **Effets**, clothes. See note, p. 159, l. 13.

27. **Assurer**, to insure.

156. 25. **A la Jeannette**, after the fashion of the peasant-girls. *Jeannette* is, or rather was, a typical name for servants, as Bridget in English.

157. 9. **Il ne tiendra qu'à vous de...**, it will only rest upon you to...

158. 2. **Un coup d'œil**, a glance.

3. **Par l'entremise**, by the agency.

5. **Une inscription**, a certificate of perpetual income due from the treasury.

9. **Pour échanger le prix de l'inscription contre l'inscription elle-même**, to remit the price of the provisional certificate for the formal or definite certificate.

159. 2. **L'un des principaux intéressés**, one of the heaviest creditors.

6. **Par l'organe**, through.

13. **Effets**, promissory notes.

18. **Valeurs**, securities.

27. **Nous y voilà**, they come around at last.

33. **Sous prétexte d'apurer**, under the pretence of verifying.

160. 13. **Moineau franc**, house-sparrow. A more popular word is *pierrot*.

15. **Rétorque cette image**, etc., throws back that simile at his debtor, against whom he can make no attachment.

19. **Net** (the *t* is pronounced), flatly.

29. **Entendre raison**, to listen to reason.

161. 8. **Un bon diable**, a good fellow.

31. **Riait dans sa barbe**, laughed in his sleeve.

32. **Un fin sourire**, a knowing smile.

162. 21. **Empiraient**, exaggerated, aggravated.

25. **Un fort mauvais sujet**, a very bad fellow.

163. 3. **Il voulait à toute force**, he wanted by every means.

4. **S'il tenait tant à s'y rendre**, if he were so anxious to go there.

13. **La femme demeure**, woman stays at home.

20. **Son bonheur amassé comme les clous semés sur la muraille**, etc. This figure, which Balzac calls sublime, can hardly be con-

sidered so by an ordinary English-speaking person. It may, however, appear picturesque, but even then it remains none the less difficult to translate in a satisfactory way. Bossuet, who was the greatest Christian orator of his time (1627–1704), used quite often the word *muraille* (discriminate from *mur*) as a point of comparison to render more vivid the thought he wanted to express; but it undoubtedly spoke more to the mind then than it does nowadays. To sum up, the bits of happiness which E. Grandet enjoyed in her life were certainly very few, and not obtained without an effort.

23. **Ne se font jamais attendre**, (literally, "never make one wait for them"), are not slow in coming.

27. **A l'insu de son père**, without her father's knowledge.

164. 2. **Moutonné**, curly-headed.

165. 8. **Les soi-disant amis**, the would-be friends.

21. **Rapport à**, on account of.

23. **Je suis encore fine.** Innocent pun of Nanon, the adjective *fin*, fem. *fine*, meaning *thin*, and also *keen*.

166. 11. **Messe militaire.** Mass said for the cadets of the military school of Saumur.

13. **Tragédie bourgeoise**, tragedy in middle-class life.

16. **Atrides.** Name under which *Atreus* (king of Mycene, 1307–1280 B.C.) and his descendants are designated, because of the number of crimes committed in the family by members of that family. Frequent allusions are also made in literature to the feast to which Atreus invited his brother Thyestes, and served him with the limbs of the two illegitimate children of the latter.

24. **Faute de**, for want of.

167. 1. **J'aurais engagé mes propres**, I would have pledged my own.

10. **J'ai pris mon parti**, I have decided on my course.

30. **Ta, ta, ta**, Tut, tut, tut, what a tongue.

168. 6. **A l'échéance de ton âge.** *Échéance* is a commercial term, which of course is very well in accord with the character of Grandet.

19. **Nom d'un petit bonhomme**, by my word.

19. **Tout de même**, after all.

31. **Il est bon homme**, he is good-natured.

32. **Nous nous en tirerons**, we will get out of the scrape.

169. 3. **Ai-je été sotte**, how stupefied I was.

6. **Tenez, madame, regardez-le donc**, Here, madame, do look at it.

14. **Effets**, promissory notes.

32. **Solde**, payment in full.

170. 7. **Facteur**, porter.

9. **L'eau va toujours à la rivière**, i.e. wealth always goes to those who are wealthy. Like our fallacy, "the rich are growing richer and the poor poorer."

14. **Il est toujours à son affaire**, he always attends to his business.

21. **Margoulette** (pop.), jaw. Etym. Normand *bouche sale de mar pour mal et goulette diminutif de goule* (Littré). See note, p. 180, l. 30.

24. **Détale**, decamp, hustle off.

28. **Linottes** (Engl. linnet, a bird which feeds on the seeds of flax), feather-brained women. The expression may have some relation to the Eng. "wool-gathering."

30. **Haut la patte.** *Patte* is sometimes used popularly for pied. See note, p. 111, l. 5.

171. 20. **Bernique.** Cf. with American (Western) slang, to be up a stump.

22. **Nom d'un petit bonhomme**, by my word.

30. **Il va bien**, he is getting along very well.

31. **Le merluchon**, the fellow!

172. 15. **Se serrait**, was oppressed.

31. **Montre-moi tes talons**, be off. Cf. "show your heels."

173. 2. **Pépère**, fond appellation.

21. **Lève donc le nez**, do look up.

31. **En se dressant sur ses jarrets**; i.e. in a half-standing posture.

174. 4. **Serpette.** Grandet's father was a wine-dresser.

7. **Bon Saint, bon Dieu**, Great heavens.

30. **Elle ne tarda pas à venir**, she was not slow in coming.

175. 5. **Le coula dans son gousset**, dropped it into his fob.

9. **Maîtresse dent**, his largest tooth; Engl. eye-tooth.

17. **Je suis majeure**, I am of age.

19. **Placé**, invested.

176. 24. **Pardieu**, of course.

25. **Va-nu-pieds**, good for nothing.

27. **Nom d'un tonneau**, expletive, more generally used by coopers.

177. 33. **Videz-moi toutes deux la maison.** For this use of a personal pronoun, see note, p. 33, l. 30.

178. 10. **Qui n'en voulait qu'à notre argent. En vouloir à** means to have a grudge against; and also, as in the text, to aim at.

19. **Les pieds en avant**, feet foremost, as the dead are usually carried out.

27. **Que diable**, after all.

179. 4. **Tirez-lui les vers du nez**, find out her secret. This idiom, though not vulgar in the American sense, is rather coarse. Cf. figurative sense of "to pump" one.

18. **Elle tient de vous**, she takes after you.

19. **Comme vous avez la langue bien pendue**, how your tongue wags.

180. 1. **Pas tenable**, unbearable.

6. **Manger le bon Dieu.** An irreverent expression for taking communion.

11. **Son air de n'y pas toucher**, his supercilious air. Cf. American "You can't touch him with a ten-foot pole."

26. **Pus (plus) souvent que je mangerai de la frippe**, you will catch me eating, etc.

30. **J'aurai la goule morte**, i.e. I will not say a word. *Goule* or *gole*, now spelled *gueule*, used to designate the mouth of man as well as animals; now it is only applied to the latter. Cf. Engl. jowl.

181. 3. **Margoulette.** See note, p. 170, l. 21, and note above.

5. **Bouillotter**, to boil. Verb formed from *bouillotte*, a kettle.

7. **Il viendra du monde ce soir**, we shall have company this evening.

182. 2. **Pâté fait à la casserole**, pot-pie.

12. **Laurier**, bay-leaves.

31. **Offices**, church services. Cf. Engl. "holy offices."

183. 16. **Hors la loi**, under a ban.

185. 6. **Se met tranquillement à l'abri sous une porte cochère**, quietly shelters himself beneath a doorway.

186. 8. **Lazzis** or **lazzi** (Italian word), bad jokes.

27. **Sévices tortionnaires**, illegal treatment.

28. **Tant dans que sur . . .**, as well in the act as upon (the principle).

30. **Baragouin**. See note, p. 114, l. 31.

187. 9. **Je vous sais gré**, I am thankful to you.

188. 6. **A la dérobée**, by stealth.

11. **Sedum**. Scientific name for *orpin*, called also *vermiculaire*, Engl. *orpine*, a kind of stonecrop.

32. **Comme il faut**, as she ought to be.

189. 8. **Arrive qui plante**, happen what will; come what may.

8. **Vous êtes majeur**, you are of age.

10. **Il s'agit de quelque chose de plus grave pour vous**, there is something more serious involved for you.

13. **Songez donc**, just think.

16. **Vous êtes commun en biens**, you have community of property.

190. 1. **Une misère**, a trifle.

20. **En droit**, in law.

191. 9. **Tribouillez** (old popular term), to be stirred up. According to Littré, this is an altered form of the old French verb *tribouler*, *tribuler*, or *tribler*, which represents the Latin *tribulare*.

25. **Soyez gentilles toutes deux**, be good both of you.

192. 8. **Il se sauvait à toutes jambes**, he ran away with all his might; he took to his heels.

25. **Ce serait à se couper la gorge**. Lit. It would be (a sufficient cause) to cut one's throat; translate, "I might as well cut my throat at once."

27. **Enfin il prit son parti**, he finally determined on his course.

32. **A pas de loup**, cat-like steps (lit. wolf-like steps).

193. 26. **Pour faire sauter une plaque d'or**, to remove a gold-plating.

194. 16. **Grâce**, have mercy.

19. **A sa portée**, within her reach.

195. 8. **Ne nous brouillons pas**, let us not fall out with each other.

15. **Mémère, timère.** Fond appellations.

196. 6. **Faites vos farces**, enjoy yourselves, have fun.

33. **Tout se passe en dedans et me trifouille** (pop.) **l'âme**, everything takes place within and stirs up my soul.

197. 3. **Les yeux de la tête.** Cf. the apple of the eye.

198. 13. **Prit le deuil**, went into mourning.

199. 1. **Droits**, duties.

28. **T'en rapporter à moi**, trust me.

200. 20. **Préparer**, to draw up.

201. 24. **Toutes les sociétés de Saumur**, all the social gatherings of Saumur.

31. **Fortune territoriale**, real estate.

32. **S'en rapporter à**, to trust.

202. 15. **Cabinet**, private room.

23. **Closiers**, vineyardists.

203. 8. **Charpente**, frame.

8. **Fut aux prises**, was struggling.

13. **Serre, serre ça**, put this away safely.

204. 10. **Le christianisme doit être la réligion des avares.** Cf. "*Les avares ne croient point a une vie à venir, le présent est tout pour eux*," p. 102, l. 19.

13. **Entendue et comprise**, understood and appreciated.

20. **Biens-fonds**, real estate.

28. **Claire et liquide**, clear of encumbrance.

205. 3. **De mon pied**, on foot.

28. **Elle est bon teint**, she is fast color.

30. **Elle s'est conservée comme dans de la saumure, sauf votre respect**, she has been preserved as if, saving your presence (*or* excuse the expression), in brine.

32. **Gars**, lad. Old Fr. nominative of *garçon* (accusative).

206. 7. **Il se serait fait hacher** (to chop) **pour elle**, he would have let himself be cut to pieces for her sake.

8. **La femme de confiance**, the trusted housekeeper.

27. **Méconnu**, not appreciated, misunderstood.

28. **Froissé**, bruised.

207. 26. **Ouate**, cotton.

208. 8. **Médecin ordinaire**, private physician. Cf. Engl. title "Physician in ordinary."

12. **Porte-queue**, train-bearer.

15. **L'apanage des petits esprits**, the offspring of little souls.

29. **Douceurs**, flattering words.

33. **Son esprit**, his brilliancy or spirit.

209. 25. **Il se mettait**, he dressed.

210. 23. **Faisait sonner haut**, extolled.

31. **Par le temps qui court**, in times like these.

33. **De science certaine**, to a scientific certainty.

211. 9. **Le baptême.** Ceremony of ducking generally practised on those crossing the equator for the first time.

14. **Fit la traite des nègres**, engaged in the slave-trade.

22. **A force de rouler à travers les hommes et les pays**, by dint of travelling among men and through countries.

30. **Apre à la curée**, eager for prey.

31. **Nids d'hirondelles**, birds' nests. An article of commerce between Java and China, consisting of the gelatinous brackets which the swifts, or small swallows, of the family *Cypselidæ* and genus *Collocalia* attach to the cliffs and on which they build their nests. (See cut in *Century Dictionary* under *Collocalia.*) These so-called bird's-nests consist principally of the inspissated saliva of the birds, and are much esteemed by the Chinese, who use them in making their bird's-nest soups. (*Century Dictionary.*)

212. 1. **A vil prix**, very cheap.

9. **Almées**, female dancers in the Orient. (Cf. the *Pasha et Almée* in Rubinstein's *Bal Costume.*)

21. **St. Thomas**, chief town of the island of St. Thomas, in the Archipelago of the Antilles.

27. **Quibuscumque viis** (Lat.), by any ways or means.

30. **Bordeaux**, former capital of *La Guyenne*, now chief town of the dep. of *La Gironde*. Pop. 240,582.

213. 6. **Iles.** This word used in the plural, with a capital I, designates the islands forming the archipelago in the Gulf of Mexico. (Littré.)

7. **Réaliser**, to realize upon, to sell.

9. **Captal** (chief), head.

17. **D'en embarrasser qui que ce fût**, to embarrass any one with her.

19. **L'insecte, son homonyme.** The name of the insect referred to is spelt *obrion;* a horned beetle (Cerambyx).

22. **Flavescent** (same in Engl., although not found in small dict.), yellowish.

27. **Avait encore des prétentions**, i.e. to be admired.

32. **Se mettre avec goût**, to dress with taste.

214. 5. **Elle avait tiré de sa fille un parti satisfaisant**, she had made the best or the most of her daughter.

11. **Se lia**, became intimate.

30. **En bonne intelligence**, upon good terms.

215. 32. **Trancher**, to solve.

216. 22. **Flanquer** (pop.), to throw, to toss.

26. **D'ici à quelques jours** (a few days hence), in a few days.

217. 9. **De par la fantasque héritière.** In old French the prep. *de* with *par* had the meaning of *in the name of*, which it has retained in a few cases, as *de par le roi*, *de par la loi*.

218. 25. **Que voulez-vous!** How could it be otherwise!

219. 11. **Chambre en mansarde**, a room in a mansard roof, room with slanting ceiling or walls. *Une mansarde*, a garret.

19. **Il s'agit**, it is a question.

29. **En rapport avec**, in harmony with.

31. **De tenir un grand état de maison**, to keep a house of great state.

221. 6. **Non più andrai**, Thou shalt not go any more, etc. ("Marriage of Figaro," by W. A. Mozart.)

10. **C'est y mettre des procédés**, I observe formalities.

15. **Mandat**, draft.

33. **Mobile**, motive.

34. **Qui impose à la justice humaine**, which awes human justice.

222. 13. **Tendre au ciel**, to aspire to heaven.

22. **Sèvres**, a town in the dep. of Seine-et-Oise and until lately the seat of the celebrated manufacture of porcelain, now removed to the Park of St. Cloud.

223. 22. **Ce violent parti**, this violent decision.

33. **Vieille fille**, old maid.

224. 3. **Angariée.** This old French word, scarcely used in modern French, means *tourmenter*, *vexer*, *contrarier*.

25. **Une femme n'a jamais l'ésprit dans sa poche** (pop.), a woman is never caught napping or at a loss.

31. **J'ai sans doute l'esprit dans ma poche.** See note above.

225. 11. **Il m'a fallu faire antichambre deux fois**, he has purposely kept me waiting (or, dancing attendance) twice.

20. **Le polisson !** the scamp.

29. **Le front de me répondre**, the face to answer me.

226. 5. **Caïman de Grandet**, crocodile of a Grandet.

30. **Sanchez**, a Spanish casuist, born at Cordova ; 1550–1610.

227. 19. **Un coup de théâtre**, an unexpected and striking, a dramatic, event.

31. **Le meilleur coup de la partie**, the finest play of the game, the master stroke.

32. **Schleem** (also written *schelem* or *slem*, "slam," "sweep," or "scoop"), to win every trick.

228. 3. **Se denouait**, was reaching a solution.

23. **Reconnaissance**, certificate.

229. 15. **Un dépit amoureux**, a lover's quafrel ; title of a play by Molière.

20. **Tout était consommé**, consummation was achieved.

27. **Exacts**, prompt.

230. 15. **Esprit**, culture.

16. **Rien du monde**, nothing of the ways of the world.

231. 4. **D'un air hébété**, with a stupefied air.

12. **D'accord**, agreed.

31. **A qui la duchesse avait tourné la tête**, whose head had been turned by the duchess.

31. **Mon homme d'affaires**, my agent.

232. 3. **Kakatoès**, also spelt *kakatois*, *kakatou*, but more generally *cacatois*; Eng. cockatoo.

4. **Fer**; translate, steel.

16. **Président de chambre.** In France, a court of justice is divided into *chambres* (courts for special jurisdiction), as *chambre civile* (civil court), *chambre criminelle* (criminal court), *chambre des requêtes* (court of petitions). *La cour de cassation* (literally "The Breaking Court," where the decisions of the lower courts may be broken or reversed; the supreme court), which is the highest court in France, and receives appeals from all other courts, has, for instance, the three *chambres* named above, and each *chambre* has a president called *president de chambre.* The president of "*La cour de cassation*" is called *Premier President.*

21. **Alors le roi sera donc son cousin**, at that rate the king will be his cousin.

22. **Bourgeoise de Saumur**, a well-to-do lady of Saumur.

31. **Il avait minuté accurante Cruchot**, he had, with the help of Cruchot, calculated it down to the minute.

233. 1. **Leurs biens meubles et immeubles**, real estate and personal property.

5. **Ayants cause**, assignees.

11. **Jusqu'à accuser**, so far as to blame.

13. **Avec les plus cruels ménagements**, with the most cruel insinuations or precautions (*menagements* here means precautions).

15. **Bien souffrante**, quite ill.

ss

ad

n-

is
re
re
ly
ts
ne
er
nd
ne
.
ll

of
.